COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

JEUX OLYMPIQUES DE 2016 À RIO
RAPPORT SUR LES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

COMMISSION DU PROGRAMME OLYMPIQUE – SEPTEMBRE 2013

Édité par le Comité International Olympique

Août 2013

Réalisation

lautrelabo S. à r.l., Belmont-sur-Lausanne, Suisse

TABLE DES MATIÈRES

MÉTHODOLOGIE 4

SECTION FI

AIBA – International Boxing Association 9
BWF – Badminton World Federation 23
FEI – Fédération Équestre Internationale 39
FIBA – Fédération Internationale de Basketball 57
FIE – Fédération Internationale d'Escrime 71
FIFA – Fédération Internationale de Football Association 86
FIG – Fédération Internationale de Gymnastique 101
FIH – Fédération Internationale de Hockey 119
FILA – Fédération Internationale des Luttes Associées 135
FINA – Fédération Internationale de Natation 141
FISA – Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron 160
FIVB – Fédération Internationale de Volleyball 175
IAAF – Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme 192
ICF – Fédération Internationale de Canoë 206
IGF – International Golf Federation 222
IHF – Fédération Internationale de Handball 234
IJF – Fédération Internationale de Judo 248
IRB – International Rugby Board 263
ISAF – International Sailing Federation 276
ISSF – Fédération Internationale de Tir Sportif 290
ITF – Fédération Internationale de Tennis 305
ITTF – The International Table Tennis Federation 319
ITU – International Triathlon Union 332
IWF – Fédération Internationale d'Haltérophilie 347
UCI – Union Cycliste Internationale 361
UIPM – Union Internationale de Pentathlon Moderne 382
WA – World Archery Federation 397
WTF – Fédération Mondiale de Taekwondo 410

REMERCIEMENTS 425

MÉTHODOLOGIE

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour mener à bien son analyse, la commission du programme olympique a utilisé les 39 critères d'évaluation approuvés par la Session du CIO en 2011 à Durban.

COLLECTE DES DONNÉES

En juillet 2012, un questionnaire au format électronique a été adressé à chacune des 28 Fédérations Internationales dont les sports figurent au programme des Jeux de la XXXIe Olympiade. Les questionnaires complétés ont été renvoyés en septembre 2012 au département des sports du CIO, qui avait ensuite pour responsabilité de vérifier les réponses des Fédérations Internationales et de demander, lorsque cela était nécessaire, un complément d'information ou des précisions.

Veuillez noter que la plupart des informations fournies par les Fédérations Internationales ont été acceptées telles quelles et présentées ainsi dans le rapport.

Le rapport de la commission du programme olympique a été rédigé sur la base des éléments suivants :

- les questionnaires complétés par les Fédérations internationales ;
- les connaissances des experts du CIO ;
- l'étude commandée par le CIO auprès de *Sponsorship Intelligence* sur la couverture télévisée ;
- l'étude commandée par le CIO auprès de TNS sur la couverture de presse ;
- l'étude commandée par le CIO auprès de *Digital Brand Services* et *Business & Decision* sur la couverture dans les médias numériques ;
- les informations recueillies via le Centre d'études olympiques du CIO.

PRÉPARATION DU RAPPORT

JUILLET 2012	Questionnaires envoyés aux 28 Fédérations Internationales
SEPTEMBRE 2012	Renvoi des questionnaires complétés par les 28 Fédérations Internationales
DÉCEMBRE 2012	Réunion de la commission du programme olympique
FÉVRIER – AOÛT 2013	Commentaires fournis par les 28 Fédérations Internationales sur leur partie du rapport de la commission du programme olympique (par volonté de transparence, tout a été mis en œuvre pour inclure le plus de commentaires possible des Fédérations Internationales)

STRUCTURE DU RAPPORT

Le rapport est présenté FI par FI, dans l'ordre alphabétique des sigles des Fédérations Internationales. Chaque partie du rapport est structurée de la même manière et comprend les rubriques suivantes : *Aperçu, Histoire et tradition, Universalité, Popularité, Gouvernance, Athlètes, Développement, Transparence et équité sur l'aire de compétition, Finances*.

NB : Veuillez noter que les tableaux relatifs aux Jeux Olympiques de 2008 à Beijing et de 2012 à Londres n'apparaissent pas dans les fiches du golf et du rugby dans la mesure où ces deux sports ne figuraient pas alors au programme de ces deux éditions ; ces deux sports seront en revanche inclus aux Jeux Olympiques de 2016 et de 2020.

MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE POUR L'ÉTUDE DE LA COUVERTURE TÉLÉVISÉE DES JEUX OLYMPIQUES

Sponsorship Intelligence a recueilli les données relatives à la couverture et à l'audience télévisées soit auprès des partenaires officiels de diffusion concernant leur programmation des Jeux Olympiques de 2012 à Londres, soit auprès d'un autre organe de mesure de l'audience reconnu sur chaque territoire, durant la période du 25 juillet au 12 août 2012.

Les informations figurant dans ce rapport reposent sur la couverture télévisée des Jeux de 2012 à Londres sur 70 territoires énumérés ci-dessous (la couverture régionale est comptabilisée dans ce rapport comme un seul territoire, tandis que les communautés française et flamande de Belgique ont été comptabilisées séparément) :

Afrique du Sud	Chypre	Islande	Porto Rico
Allemagne	Colombie	Israël	Portugal
Argentine	Croatie	Italie	République de Corée
Arménie	Danemark	Japon	République tchèque
Australie	Égypte	Kazakhstan	Roumanie
Autriche	Équateur	Lettonie	Royaume Uni
Bélarus	Espagne	Lituanie	Russie
Belgique (partie flamande)	Estonie	Macédoine	Serbie
Belgique (partie française)	États-Unis d'Amérique	Malaisie	Singapour
Bolivie	Finlande	Mexique	Slovaquie
Bosnie-Herzégovine	France	Norvège	Slovénie
Brésil	Grèce	Nouvelle-Zélande	Suède
Bulgarie	Honduras	Paraguay	Suisse
Canada	Hong Kong	Pays-Bas	Thaïlande
Chili	Hongrie	Pérou	Ukraine
Chine	Inde	Philippines	Venezuela
Chinese Taipei	Indonésie	Pologne	

Diffuseurs régionaux : pour l'Afrique, l'Europe, l'Amérique Latine

Définition des termes utilisés

Heures/téléspectateurs : nombre total d'heures d'audience

Audience totale maximale : audiences télévisées les plus fortes générées par chaque sport à un moment donné sur tous les territoires

Audience moyenne par minute de retransmission (AMR) : nombre moyen de téléspectateurs par minute retransmise pour chaque sport

MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE POUR L'ÉTUDE DE LA COUVERTURE DE PRESSE

L'objectif était de fournir une évaluation de la couverture de presse globale des sports aux Jeux Olympiques d'été en 2012 à Londres. Cette évaluation a été réalisée à partir de données quantitatives sur la couverture de presse, à savoir le nombre d'articles de presse publiés sur chaque sport aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres.

La veille média a été effectuée par TNS, après identification de cinq publications majeures par pays (cinq quotidiens, dont un quotidien de sport si disponible). La période d'analyse a débuté une semaine avant l'ouverture des Jeux et s'est achevée une semaine après la clôture des Jeux, autrement dit du 20 juillet au 19 août 2012.

L'échantillon de la couverture géographique comprenait les 49 pays suivants :

Afrique du Sud	Égypte	Kenya	République tchèque
Allemagne	Espagne	Malaisie	Roumanie
Argentine	États-Unis d'Amérique	Maroc	Royaume Uni
Australie	Finlande	Mexique	Russie
Autriche	France	Nigéria	Singapour
Belgique	Grèce	Norvège	Suède
Brésil	Guatemala	Nouvelle-Zélande	Thaïlande
Canada	Hong Kong	Pakistan	Turquie
Chili	Hongrie	Pays-Bas	Ukraine
Chine	Inde	Philippines	Vietnam
Chinese Taipei	Indonésie	Pologne	
Croatie	Italie	Portugal	
Danemark	Japon	République de Corée	

Les articles sélectionnés comprenaient tous les articles de presse sur les Jeux Olympiques de 2012 à Londres faisant référence à un sport au programme, sans normes de longueur minimales ou maximales, y compris les comptes rendus des compétitions.

Les types d'articles suivants n'ont pas été pris en considération : état de préparation des installations sportives, organisation générale des Jeux, références aux sports dans le cadre des cérémonies d'ouverture et de clôture, tableaux de résultats et tableaux des médailles.

MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE POUR L'ÉTUDE DE LA COUVERTURE DANS LES MÉDIAS NUMÉRIQUES

L'objectif était de fournir une évaluation complète de la popularité de chaque sport olympique sur Internet durant les Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La période d'analyse a débuté une semaine avant l'ouverture des Jeux et s'est achevée une semaine après la clôture des Jeux, autrement dit du 20 juillet au 19 août 2012.

Le nombre de pages vues sur le site web officiel des Jeux Olympiques de Londres (London2012.com) a été analysé par *Digital Brand Services* au cours de la période susmentionnée, ainsi que durant le premier semestre de l'année 2012 (1er janvier au 30 juin). La couverture géographique était de portée mondiale.

Le nombre de pages vues sur le site web officiel du CIO (Olympic.org) a été analysé par *Business & Decision* au cours de la période susmentionnée. La couverture géographique était également de portée mondiale.

Le nombre de vidéos vues sur Youtube.com/Olympic a été analysé par *Business & Decision* au cours de la période susmentionnée. Pour la couverture géographique, l'échantillon retenu comprenait 64 territoires (avec droits de retransmission des Jeux en Asie et Afrique subsaharienne invendus pour Internet et les plateformes mobiles).

COÛTS OPÉRATIONNELS AUX JEUX OLYMPIQUES

L'objectif était de déterminer les coûts opérationnels correspondants (technologie et TV) pour chaque sport.

Besoins techniques sur les sites de compétition

Les besoins techniques sur les sites de compétition, y compris au niveau des coûts et de la complexité technique, tiennent compte de ce qui suit :

- chronométrage et pointage
- résultats sur les sites
- services informatiques supplémentaires, y compris services reprographiques
- infrastructure générale et niveaux de services requis pour :
  - télécommunications
  - services audiovisuels
- tests des systèmes
- opérations et assistance opérationnelle requises par les différents groupes de clients durant la phase opérationnelle des Jeux

Coûts de production télévisée

Les coûts de production télévisée comprennent des éléments liés aux trois principaux aspects de l'activité d'OBS sur les sites.

Installations techniques

Il s'agit des installations et systèmes nécessaires pour la prise et le traitement de l'image et du son puis la transmission au CIRTV. Ceci comprend la fourniture de :

- cars de télévision (camions-régies) équipés de caméras, objectifs et autre équipement de production
- caméras spécialisées et accessoires tels que caméras sur rail, flèches, supports stabilisés et systèmes de caméras à câble
- infrastructures portant les ensembles de caméras, telles que grappes, tours et autres installations adaptées
- équipement pour le contrôle et le traitement des signaux audio et vidéo et leur transmission au CIRTV
- infrastructure de câblage pour tout ce qui précède

Services

Les ressources humaines et les compétences requises pour l'installation et le fonctionnement des installations de télévision ainsi que l'assistance technique, notamment :

- équipes de production avec cadreurs, directeurs de production et autre personnel
- personnel des camions-régies et pour les équipements spécialisés et autres
- équipe OBS de gestion du site
- équipes de câblage, services de montage et démontage et autres finitions

Logistique

Coûts liés aux opérations logistiques prenant en compte l'ensemble de l'équipement et du personnel de production brièvement décrit ci-dessus, y compris fret, transport terrestre et aérien du personnel, logement, nourriture et uniformes.

AIBA

International Boxing Association

10 APERÇU

11 HISTOIRE ET TRADITION

12 UNIVERSALITÉ

14 POPULARITÉ

15 GOUVERNANCE

17 ATHLÈTES

18 DÉVELOPPEMENT

20 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

22 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 13

10	3

Nombre de jours de compétition de l'AIBA sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 16

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	8	8	8	8	8	10	10	10	10	11	11	11	11	12	12	12	12	12	11	11	10
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
TOTAL	**8**	**8**	**8**	**8**	**8**	**10**	**10**	**10**	**10**	**11**	**11**	**11**	**11**	**12**	**12**	**12**	**12**	**12**	**11**	**11**	**13**

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 286

250	36

VALEUR AJOUTÉE

L'AIBA déclare que la boxe apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

La boxe fait partie des premiers sports à avoir figuré au programme des Jeux Olympiques modernes. C'est ainsi que l'AIBA s'est positionnée au sein du Mouvement olympique, ce qui a contribué à populariser ce sport et a permis son développement à travers le monde. Depuis la réforme de 2007, l'AIBA s'est posée en instance dirigeante de la boxe sous toutes ses formes et a lancé le programme de boxe professionnelle *AIBA Professional Boxing programme (APB)*. Avec les World Series Boxing (WSB), le *programme APB* suscite désormais toute l'attention des membres de la grande famille de la boxe mondiale, et notamment des amateurs, ce qui est partiellement imputable à l'exposition croissante de ce sport. Par ailleurs, l'AIBA considère l'introduction de la boxe féminine aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres comme une grande avancée. La Fédération Internationale est convaincue que le programme olympique va tirer profit de la présence de boxeuses lors des prochaines éditions des Jeux. Enfin, aux Jeux Olympiques de Londres, les compétitions de boxe ont bénéficié d'un grand soutien et d'un grand intérêt de la part du public, de la télévision, de la presse et des autres médias.

L'AIBA déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante à la boxe :

La réussite aux Jeux Olympiques est l'objectif suprême des fédérations nationales membres de l'AIBA. Cet état d'esprit a désormais gagné chaque boxeur, entraîneur et club de boxe à travers le monde ; la boxe est aujourd'hui pratiquée dans la perspective de concrétiser un rêve olympique. Du fait de son inscription au programme olympique, la boxe peut ainsi poursuivre son expansion à travers le monde, et l'AIBA peut attirer de plus en plus de boxeurs issus d'organisations non membres dans ses programmes, tout en conservant ses propres membres.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'AIBA: 1946

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques:

1904	2012

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques:

23	1

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS	
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1974	2001	2001	2011
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	16	7	8	1
FRÉQUENCE	Tous les deux ans			

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	1	2011
UNIVERSIADE	0	-
JEUX DU COMMONWEALTH	19	2010
JEUX AFRICAINS	10	2011
JEUX ASIATIQUES	15	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	16	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	16	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'AIBA compte 194 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	47	46	48
AMÉRIQUE	42	42	40
ASIE	43	44	43
EUROPE	46	50	50
OCÉANIE	12	14	13
TOTAL	190	196	194

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'AIBA ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	1	6	0	1
AMÉRIQUE	7	10	1	5
ASIE	8	10	1	2
EUROPE	33	33	9	11
OCÉANIE	1	2	0	2
TOTAL	50	61	11	21

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	49	0	46	0	51	0	83	0	9	0
2012	32	5	35	13	31	18	44	32	8	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'AIBA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	30	5	28	17	25	15	41	26	9	2
DERNIERS	20	5	23	13	26	18	40	32	4	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers Championnats continentaux de l'AIBA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	15	5	9	11	18	16	41	24	9	6
DERNIERS	14	8	11	12	22	17	40	31	9	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'AIBA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	0	5	0	10	0	24	0	1	0
DERNIERS	3	0	3	1	15	6	26	13	3	2

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	1	0	0	0	2 %	0 %
AMÉRIQUE	3	2	0	2	23 %	17 %
ASIE	7	7	0	4	29 %	31 %
EUROPE	9	8	0	3	46 %	52 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	20	17	0	9	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	1	0
AMÉRIQUE	5	3	3	1
ASIE	6	8	6	6
EUROPE	11	11	11	11
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	44	40	40	40
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	22	22	21	18
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	3	4	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'AIBA déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait de la boxe, notamment chez les jeunes :

L'un des principaux objectifs du programme de boxe professionnelle *APB* de l'AIBA est de donner aux jeunes boxeurs l'occasion de rêver et d'espérer, et de renforcer leur engagement dans ce sport, plus particulièrement dans les pays émergents. Par ailleurs, l'AIBA ouvrira sa principale *Académie de boxe* en octobre 2013 et envisage de sélectionner des Boxeurs Juniors (15-16 ans) et des Jeunes Boxeurs (17-18 ans) afin de les entraîner et de leur permettre éventuellement de devenir des Boxeurs Élites et des chefs de file de leur sport.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	183 617	202 901
BILLETS VENDUS	182 117	200 914
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	2,9 %	2,6 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	56 000	Entrée libre	Entrée libre	Entrée libre
BILLETS VENDUS	4500	Entrée libre	Entrée libre	Entrée libre
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	8 %	-	-	-

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	146	126
	95	253

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 301,5 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 95 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 22 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1763

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'AIBA :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	5660	52 434
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	15 726	94 318

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	709 772	60 005 911

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	123 694

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	2 050 793

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	67 688
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	3520

Autres activités sur les réseaux sociaux

L'AIBA déclare être également active sur Flickr.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'AIBA déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Le code d'éthique de l'AIBA est fondé sur les règles et principes du code d'éthique du CIO. Toutes les personnes soumises au code d'éthique de l'AIBA doivent respecter des principes et normes éthiques stricts. Les principes clés du code d'éthique du CIO, tels que la dignité, l'intégrité et la bonne gouvernance, figurent au premier plan du code d'éthique de l'AIBA. En s'appuyant sur le code d'éthique du CIO, les règles d'intégrité définies dans le code d'éthique de l'AIBA visent à lutter contre les abus d'influence et la corruption. Les règles du code d'éthique de l'AIBA relatives aux conflits d'intérêts s'inspirent largement du « Règlement du CIO relatif aux conflits d'intérêts affectant le comportement des parties olympiques ». En outre, la commission d'éthique de l'AIBA défend activement tous les principes éthiques définis dans le code d'éthique de l'AIBA et ceux inscrits dans la Charte olympique.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'AIBA déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'AIBA déclare ne pas faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local. Le 23 septembre 2011, le comité exécutif de l'AIBA a approuvé à l'unanimité un amendement aux statuts de l'AIBA qui reconnaît la juridiction du TAS uniquement en relation avec les différends prévus par la Règle 59 de la Charte olympique. Chaque confédération et fédération nationale doit reconnaître uniquement la juridiction du TAS en relation avec les différends prévus par la Règle 59 de la Charte olympique. L'AIBA, les fédérations nationales, les confédérations, les boxeurs et officiels doivent respecter les décisions prises par le TAS en relation avec les différends prévus par la Règle 59 de la Charte olympique. Cette décision a été ratifiée par le Congrès extraordinaire de 2011 de l'AIBA.

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'AIBA :

2009	2010	2011
6	4	5

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de l'AIBA compte 26 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	27	3	10 %
2012	26	0	0 %

COMBATS ARRANGÉS

L'AIBA déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les combats arrangés. Plus de détails ci-dessous :

L'AIBA a instauré des règles et des procédures dans le cadre d'un système de gestion des arbitres et des juges (A&J), qui est supposé empêcher tout combat arrangé. Tous les A&J doivent signer le code de conduite et peuvent être exclus à vie ou recevoir une amende sévère s'ils sont impliqués dans un combat arrangé. Les A&J ne prennent connaissance du combat auquel ils sont affectés que 10 minutes avant le début de la compétition. Pendant la compétition, l'ensemble des A&J sont postés dans une zone entièrement sécurisée du site et ne sont pas autorisés à entrer en contact avec des personnes extérieures pendant toute la durée des épreuves. À l'avenir, les A&J 5 étoiles seront salariés à plein-temps de l'AIBA et contrôleront tous les faits et gestes des A&J pendant la durée des épreuves.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'AIBA déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'AIBA déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ EXÉCUTIF		
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES		

SANTÉ

Commission médicale

L'AIBA déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'AIBA déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description des mesures prises figure ci-dessous :

L'AIBA organise un contrôle médical annuel dans le cadre duquel chaque boxeur doit se soumettre à un examen médical pour évaluer son aptitude à boxer. Ce contrôle médical est obligatoire pour pouvoir concourir. Lors de la pesée générale réalisée la veille de toute compétition, un examen médical général est également pratiqué afin d'évaluer l'aptitude à boxer. Enfin, lors de la pesée quotidienne réalisée le matin de chaque journée de compétition, un examen médical général est de nouveau pratiqué, toujours dans la même optique. Toute blessure peut entraîner une disqualification.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'AIBA	% RÉALISÉS PAR L'AIBA
2006	S/O	S/O	-
2007	S/O	S/O	-
2010	114	35	31 %
2011	127	40	31 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	87
2010	3
2011	18

L'AIBA déclare ne pas avoir instauré de passeport biologique de l'athlète et ne pas avoir l'intention d'en créer à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'AIBA déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

L'un des piliers du programme de boxe professionnelle *APB de l'AIBA* est le *Programme de développement professionnel suite à une carrière dans la boxe (Post-Boxing Career Development Programme)*. Ce *programme de développement professionnel* est destiné aux jeunes, aux Boxeurs Élites, aux boxeuses, aux entraîneurs et aux dirigeants des fédérations nationales. Il porte notamment sur les compétences en informatique, la communication, le marketing et les relations publiques. L'*Académie de boxe* sera financée exclusivement par l'AIBA à l'aide des revenus de Boxing Marketing Arm, son agence de marketing.

ENTOURAGE

L'AIBA déclare ne pas disposer d'une commission de l'entourage, ne pas avoir pris d'initiatives liées à l'entourage, et ne pas surveiller l'entourage des athlètes. Toutefois, l'AIBA n'a pas mis en place de système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'AIBA déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'AIBA déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'AIBA déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Rassembler les règles techniques et de compétition au sein d'un seul et même ensemble de règles applicables aux Boxeurs Élites ; améliorer les règles applicables aux arbitres et juges.
- Lancer avec succès le *programme APB* en 2013.
- Promouvoir davantage la boxe féminine à travers le monde et inciter un plus grand nombre de pays à élaborer un programme de boxe féminine.

- Consulter des experts professionnels afin d'améliorer la structure de gouvernance de l'AIBA, des WSB et du programme APB, y compris de l'agence Boxing Marketing Arm de l'AIBA.
- Concevoir des projets de coopération plus internationaux et créer des programmes «jeunes champions» afin de tirer le meilleur parti possible de l'*Académie de boxe*, outre l'aspect lié à la formation des boxeurs et des entraîneurs.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'AIBA déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants:

- L'AIBA sélectionne des boxeurs et des entraîneurs dans les pays émergents et les envoie dans l'un de ses camps d'entraînement deux à trois semaines avant les championnats du monde, en prenant tous les frais à sa charge.
- La *Foundation for Better Boxing* gère un programme de subventions pour aider les fédérations nationales à former les boxeurs et les entraîneurs, et fournir des équipements de boxe aux pays émergents.
- L'AIBA a élaboré un système de gestion des A&J 5 étoiles: des arbitres et des juges 5 étoiles sont embauchés à plein-temps afin d'améliorer la transparence et la qualité des compétitions. Ces A&J 5 étoiles seront affectés à des compétitions majeures à tous les niveaux. L'AIBA prévoit d'augmenter progressivement les effectifs d'arbitres 5 étoiles, à compter de 2013.
- Dans le sillage de la nouvelle règle selon laquelle les entraîneurs 3 étoiles seront les seuls à pouvoir occuper la fonction de second à compter de 2013, l'AIBA a élaboré des programmes d'entraînement intensif et un système d'évaluation, dans la perspective de former de meilleurs entraîneurs.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'AIBA déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants:

- Championnats du monde de la jeunesse tous les deux ans
- Championnats du monde juniors tous les deux ans
- Formation des Boxeurs Juniors et des Jeunes Boxeurs dans le cadre de son *Académie de boxe*

Commission ou initiatives femme et sport

L'AIBA déclare disposer d'une commission femme et sport et mettre en œuvre des initiatives femme et sport, notamment les suivantes:

- L'AIBA dispose de sa propre commission femme, qui totalise 16 membres. La commission femme a élaboré un plan de promotion du *Programme de boxe féminine (Women's boxing programme)*. Dans la perspective des Jeux Olympiques de 2012 à Londres et avec l'aide de la commission femme, l'AIBA a conçu des brochures et une vidéo de promotion de la boxe féminine. La commission femme a également formulé des recommandations afin d'inclure des femmes au sein du comité exécutif de l'AIBA et demander l'aide de l'AIBA pour intégrer davantage de femmes dans chaque fédération nationale. Enfin, l'AIBA travaille actuellement à former davantage d'arbitres, de juges et d'entraîneurs de sexe féminin.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'AIBA déclare ne pas disposer de commission du sport pour tous et ne pas prendre d'initiatives en la matière.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› L'AIBA a considérablement renforcé la sécurité de l'aire de compétition au moyen de barrières et de personnel de sécurité, afin d'empêcher toute intrusion : du Comité d'organisation local (COL), du personnel extérieur, d'autres boxeurs et entraîneurs, de spectateurs. › Les zones réservées aux seconds sont également conçues de manière que les entraîneurs (seconds) ne puissent pas se déplacer autour du ring ni perturber le combat sur le ring. › L'AIBA a également défini de manière spécifique l'intensité du système d'éclairage utilisé pour la retransmission à la télévision. › Elle a en outre défini des règles strictes en ce qui concerne le positionnement des cameramen et des photographes.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Depuis 2010, tous les rings de boxe doivent être construits exclusivement par des fabricants agréés par l'AIBA selon les directives spécifiques de la fédération. › L'AIBA a également décidé de proposer différentes tailles de gants et de casques protecteurs, sans modifier leur poids total.
TENUE DE COMPÉTITION	› En ce qui concerne les hommes, l'AIBA n'autorise pas les maillots qui s'attachent dans le dos. › En ce qui concerne les femmes, l'AIBA leur laisse le choix entre une tenue de style short ou jupe. › Les règles de l'AIBA stipulent clairement que seules les tenues rouges et bleues sont autorisées. L'AIBA veille toujours au respect des règles relatives à la marque et à la couleur des tenues par l'intermédiaire de son gestionnaire de l'équipement, présent sur le site.

ENVIRONNEMENT

L'AIBA déclare ne pas disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement.

Critèes d'évaluation

L'AIBA déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). Toutefois, l'AIBA déclare qu'elle va se pencher sur cette question et consulter des experts en environnement afin d'évaluer la nécessité de concevoir ce type d'outils à l'avenir.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'AIBA déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'AIBA déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'AIBA déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Au sein de l'AIBA, la fonction de jury d'appel est exercée par le superviseur, l'évaluateur des juges et l'évaluateur des arbitres. En cas d'appel, après la compétition, un responsable d'équipe doit remplir un formulaire de réclamation de l'AIBA et le soumettre au superviseur, accompagné du règlement des frais de réclamation, d'un montant de 500 USD. Le superviseur a le droit d'accepter ou de rejeter l'appel. Si l'appel est accepté, trois membres du jury, dont le superviseur, visionnent l'enregistrement vidéo du combat et prennent une décision définitive. Cette décision sera soumise sans délai au superviseur, qui en informera immédiatement les responsables d'équipe.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'AIBA prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› L'AIBA a décidé de modifier son système de notation à compter de mars 2013 et d'adopter un système de pointage à 10 points pour l'ensemble de ses compétitions, y compris les WSB et ses compétitions de boxe professionnelle. › Le nouveau système de pointage requiert un bon équilibre des compétences de tous les juges officiant dans un même combat et une même compétition. Par souci de transparence, ce système sélectionne aléatoirement, par ordinateur, trois juges sur cinq juste avant le début du combat et aucun ne sait jusqu'à la fin du combat à qui appartiennent les scores acceptés.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Pendant toutes les compétitions de l'AIBA, les arbitres et les juges sont complètement séparés des officiels de l'AIBA et des équipes en étant cantonnés dans une salle qui leur est exclusivement réservée. › Un arbitre et cinq juges sont nommés seulement 5 minutes avant le début de chaque combat par la commission de sélection des juges et arbitres et ne connaissent pas la nationalité des boxeurs. › L'affectation des juges et arbitres est complétée au milieu de la deuxième reprise du combat précédent.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› L'AIBA organise régulièrement des séminaires et ateliers pour tous les juges et arbitres participant aux grandes compétitions. › L'AIBA forme des instructeurs certifiés chargés à leur tour d'instruire les juges et arbitres à différents niveaux à l'aide de manuels de formation conçus à cet effet. › L'AIBA reçoit en son siège tous les résultats d'examens et d'évaluations qui serviront de référence pour les futures affectations aux compétitions en consultation avec la commission de sélection des juges et arbitres de l'AIBA.
ÉVALUATION DES JUGES	› L'AIBA a adopté une nouvelle règle pour nommer les personnes occupant les deux nouveaux postes créés parmi les évaluateurs des juges et arbitres et devant officier sur l'aire de compétition pour évaluer les performances durant le combat et présenter les résultats au superviseur. Le superviseur utilise ces résultats pour sélectionner les meilleures performances pour les demi-finales et les finales. Le superviseur envoie également les résultats des évaluations des juges et arbitres au siège de l'AIBA en vue d'éventuelles promotions ou rétrogradations selon le système de niveaux à étoiles utilisé pour le classement des juges et arbitres. Ces évaluations sont également utilisées pour de futures sélections aux compétitions.
CERTIFICATION DES JUGES	› L'AIBA dispose d'un système de certification des juges et arbitres selon quatre niveaux à étoiles : - une étoile : uniquement pour les compétitions nationales et continentales de faible niveau ; - deux étoiles : pour les compétitions nationales et continentales de haut niveau et les compétitions servant au classement national APB ; - trois étoiles : pour les compétitions nationales et continentales de haut niveau et les compétitions servant au classement mondial WSB et APB ; - *il n'y a pas de niveau quatre étoiles ;* - cinq étoiles : juges et arbitres indépendants engagés exclusivement par l'AIBA pour effectuer des missions en tant que juges et arbitres et en tant qu'instructeurs de juges et arbitres.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'AIBA déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'AIBA déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

L'AIBA déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'AIBA de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
ACER	x	x			
SAT					
SAMSUNG	x	x			
KOREAN AIR		x			

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 6000 places.

Les compétitions peuvent se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans un stade couvert.

Aucun partage de site n'est possible en raison du format de la compétition.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : moyen

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques : considérable

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 84 948 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. On a totalisé 83,2 heures de production, pour un coût moyen/heure de 16 336 euros.

BWF

Badminton World Federation

24 APERÇU

25 HISTOIRE ET TRADITION

26 UNIVERSALITÉ

28 POPULARITÉ

30 GOUVERNANCE

31 ATHLÈTES

33 DÉVELOPPEMENT

36 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

38 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 5

2	2	1

Nombre de jours de compétition de la BWF sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 9

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4**	**5**	**5**	**5**	**5**	**5**

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 172

86	86

* Les quotas incluent des places allouées par la commission tripartite, 2 pour les hommes et 2 pour les femmes, et 2 places allouées au pays hôte, qui peuvent être accordées à l'un ou l'autre sexe.

VALEUR AJOUTÉE

La BWF déclare que le badminton apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le badminton exerce une certaine fascination sur les spectateurs et les fans, dans la mesure où il s'agit d'un sport dynamique, techniquement exigeant, spectaculaire sur le plan physique, au rythme très rapide et à l'impact fort. Avec des matchs qui durent en moyenne 30 minutes, il était possible d'organiser trois sessions par jour (nécessitant chacune la présentation d'un billet), d'où une compétition à guichets fermés lors des deux dernières éditions des Jeux Olympiques.

Avec 172 participants et autant de joueurs que de joueuses, le badminton est un sport qui fait la part belle à l'égalité des sexes. Le badminton est l'un des rares sports olympiques où hommes et femmes concourent en équipe sur la même aire de compétition.

Le badminton bénéficie également d'une bonne représentation internationale, puisque les 51 Comités Nationaux Olympiques (CNO) représentés aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres et les 50 représentés aux Jeux Olympiques de 2008 à Beijing étaient issus de toutes les régions du monde, offrant un bon équilibre entre qualité et universalité. La BWF compte 179 fédérations membres à travers le monde, dont 162 correspondent à des CNO. Par ailleurs, le nombre de membres ne cesse d'augmenter, et le badminton fait partie des sports les plus pratiqués d'Asie. Enfin, le badminton est un sport compact d'un point de vue logistique, puisqu'il occupe une surface relativement restreinte. En outre, il peut être organisé sur un seul site couvert sans que cela ne pose de difficultés logistiques particulières.

La BWF déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au badminton :

Les Jeux Olympiques représentent l'épreuve sportive par excellence pour le badminton. Les joueurs d'élite internationaux ont des objectifs bien précis en tête : se qualifier pour cette manifestation quadriennale, et décrocher une médaille. On a constaté une hausse significative de la participation aux tournois lors de la période de qualification aux Jeux Olympiques. Ces derniers permettent également au badminton de bénéficier d'une large couverture médiatique. La place que ce sport occupe dans le programme des Jeux Olympiques, ainsi que sa portée internationale à la télévision et dans les nouveaux médias, justifient l'importance de sa retransmission. Le badminton étant déjà fort d'épreuves majeures diffusées dans 165 pays à travers le monde entre les différentes éditions des Jeux Olympiques, ces derniers viennent encore renforcer son intérêt en termes de retransmission. Par ailleurs, les Jeux Olympiques jouent un rôle essentiel dans le financement du badminton. Son inscription au programme olympique, ainsi que les aides financières des CNO et des pouvoirs publics qui en découlent, se révèlent extrêmement bénéfiques pour ce sport à l'échelle internationale, tant en termes de performances que de participation. Une part importante des financements accordés par la BWF dans le cadre des Jeux Olympiques sont dirigés vers les programmes de développement, dans quatre domaines stratégiques prioritaires : le projet *Shuttle Time Schools Badminton* (qui vise à encourager la pratique du badminton dans les écoles, désormais en place dans 47 pays), la formation des entraîneurs, le développement des joueurs, ainsi que le recrutement des membres et le développement des confédérations continentales.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la BWF : 1934

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

1992

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

6

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1977	1992
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	19	13
FRÉQUENCE	Tous les ans*	Tous les ans

* Sauf les années durant lesquelles les Jeux Olympiques sont organisés

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	2	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	12	2010
JEUX AFRICAINS	3	2011
JEUX ASIATIQUES	13	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	5	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	0	-

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La BWF compte 162 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	29	30	36
AMÉRIQUE	25	28	31
ASIE	38	38	40
EUROPE	43	45	45
OCÉANIE	6	7	10
TOTAL	142	148	162

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à la BWF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	15	15
AMÉRIQUE	19	19
ASIE	31	31
EUROPE	47	47
OCÉANIE	8	5
TOTAL	120	117

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	9	10	8	8	20	18	30	32	3	4
2012	12	12	14	14	27	27	36	36	4	4

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la BWF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	3	3	4	4	13	13	28	28	2	2
DERNIERS	2	2	6	6	12	12	28	28	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la BWF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	11	11	16	16	21	21	34	34	5	5
DERNIERS	10	10	12	12	22	22	34	34	5	5

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la BWF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	4	4	11	11	11	11	12	12	0	0
DERNIERS	1	1	4	4	13	13	11	11	1	1

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES						RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %
ASIE	4	3	3	3	3	1	100 %	80 %
EUROPE	0	1	0	1	0	1	0 %	20 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	4	4	3	4	3	2	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
ASIE	4	4	4	2	2	3
EUROPE	1	1	1	1	1	0
OCÉANIE	0	0	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	8	8	8	8	4	4
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	5	5	5	3	3	3
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	2	2	2	2	1

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

La BWF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du badminton, notamment chez les jeunes :

La BWF a lancé le programme *Shuttle Time Schools Badminton*. Il s'agit d'un programme à grande échelle visant les enseignants, qui leur permet d'acquérir les compétences, les connaissances et la confiance nécessaires pour planifier et dispenser de manière amusante des cours de badminton aux enfants âgés entre cinq et 15 ans. L'objectif est de permettre au badminton de trouver naturellement sa place dans l'éducation des enfants et dans la culture sportive de chaque pays, dans la perspective d'augmenter la participation et d'instaurer une croissance durable à long terme.

Des mesures ont également été prises pour augmenter son exposition médiatique internationale. Le badminton a été introduit avec succès dans près de 150 pays. Il totalise plus de 3000 heures de retransmission en direct, et plus de 7000 heures de diffusion chaque année. En outre, les nouvelles plateformes de communication bénéficient d'une attention croissante. Facebook, Twitter et Weibo sont notamment utilisés pour faire connaître le badminton aux jeunes. L'objectif est de rajeunir la communication autour de ce sport par le biais des médias en ligne et de mettre l'accent sur les joueurs vedettes. La nouvelle plateforme Internet dédiée au badminton rencontre un franc succès : elle a enregistré 15 millions de visionnages et plus de 35 000 abonnés au cours de sa première année d'existence.

Une épreuve innovante de double « mixte-mixte » sera inscrite au programme des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing. Chaque paire est constituée de joueurs originaires de pays différents, ce qui renforce l'égalité des sexes et l'amitié par-delà les frontières.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	77 861	113 017
BILLETS VENDUS	77 195	111 729
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1,2 %	1,4 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	30 000	45 000
BILLETS VENDUS	18 600	14 091
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	62 %	31 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	255	218

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 562 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 99 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 29 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1427

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la BWF :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	6202	21 820
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	46 320	86 802

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	570 712	34 582 710

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	215 780

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	3 289 592

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	58 357
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	11 309

Autres activités sur les réseaux sociaux

La chaîne de la BWF sur YouTube, BadmintonWorld.TV, totalise plus de 350 heures de direct, avec plus de 15 millions de visionnages et 35 000 abonnés la première année. La BWF a également mis en place des plateformes sur les réseaux sociaux et compte 53 000 abonnés sur Weibo, 58 000 sur Facebook et 11 000 sur Twitter. Elle communique de manière interactive avec les fans par l'intermédiaire de ces plateformes, en leur transmettant des informations sur ses tournois et sur les joueurs vedettes, ainsi que des résultats en direct et des mises à jour. La BWF aime également prendre connaissance des commentaires de la communauté du badminton. L'univers des réseaux sociaux se développe rapidement et certains joueurs ont considérablement accru leur exposition à l'aide de ces outils.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La BWF déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Le code d'éthique de la BWF englobe un grand nombre de principes, règlements, codes de conduite et directives régissant la manière dont les individus et des groupes spécifiques (joueurs, entraîneurs, officiels techniques, autres membres de l'entourage, comités, commissions et conseil) agissent au sein de la BWF. Tous ces codes et règlements sont étroitement liés aux procédures juridictionnelles de la BWF, afin de garantir une application juste et efficace de l'ensemble des règles.

La BWF a constitué un groupe de travail sur l'éthique chargé d'examiner les principes éthiques inscrits dans les statuts de la BWF et les différents codes, procédures et directives régissant la conduite des organes juridictionnels et autres de la Fédération, y compris le conseil, le comité disciplinaire et le comité d'appel, afin de garantir en toutes circonstances leur conformité avec le code d'éthique du CIO et la Charte olympique. En outre, ce groupe de travail joue un rôle consultatif auprès du conseil de la BWF en ce qui concerne les nouvelles questions éthiques susceptibles d'émerger de temps à autre.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La BWF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La BWF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels la BWF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES	x	
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION	x	
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la BWF :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de la BWF compte actuellement 26 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

	♂	♀	% DE ♀
2008	20	4	17 %
2012	20	6	23 %

MATCHS ARRANGÉS

La BWF déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les matchs arrangés. Plus de détails ci-dessous :

La BWF a instauré une déclaration révisée et renforcée sur les matchs arrangés et l'intégrité des matchs, destinée aux joueurs, à leur entourage et aux officiels techniques, afin d'inscrire dans un cadre solide la lutte contre les matchs arrangés ou les tentatives d'obtenir des avantages de manière non éthique.

Les règles portent également sur les comportements contraires à l'intégrité du jeu, comme les pots-de-vin ou d'autres paiements visant à influencer un joueur ou le résultat d'un match. La violation de ces codes peut conduire le joueur, l'entraîneur ou l'officiel d'équipe ayant commis la violation à être condamné à une amende, ou d'être exclu temporairement d'une compétition, voire du sport.

En outre, la BWF a instauré des procédures de contrôle de certaines rencontres par l'intermédiaire d'un enregistrement vidéo, une surveillance particulière des juges-arbitres lors des matches présentant des enjeux particuliers, et un examen des données statistiques pour surveiller certaines tendances.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La BWF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La BWF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ EXÉCUTIF	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

La BWF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La BWF déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

Les blessures et maladies touchant les joueurs font l'objet d'une surveillance et d'une consignation durant les compétitions, et des statistiques annuelles sur la nature, la fréquence et le traitement des blessures sont recueillies. La commission médicale de la BWF met actuellement en place un système plus complet qui permet d'obtenir davantage de détails. En outre, le juge-arbitre et les responsables des épreuves effectuent des contrôles des sites, tant au niveau des entrées principales que de l'arrière des bâtiments. Des mesures sont prises afin de limiter tout risque pour les joueurs et les officiels. Les aires de compétition et les accès à ces aires sont approuvés par le juge-arbitre après une vérification de la sécurité des équipements techniques (notamment les filets et les poteaux, les tapis de court, les zones libres autour des courts, les entrées et sorties et les zones de stockage des équipements des joueurs à proximité des courts).

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA BWF	% RÉALISÉS PAR LA BWF
2006	29	0	0 %
2007	43	0	0 %
2010	1250	48	4 %
2011	1177	66	6 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	1
2010	1
2011	0

La BWF déclare ne pas avoir instauré de passeport biologique de l'athlète et ne pas avoir l'intention d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La BWF déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

La stratégie de la BWF intitulée *Player Career and Entourage Policy* (Stratégie relative à la carrière et à l'entourage des joueurs) donne la marche à suivre en ce qui concerne l'élaboration de programmes et l'exploitation des ressources aux fins du plan de carrière. Cette stratégie place le joueur au cœur d'un système fondé sur les performances. Une approche globale est adoptée et appliquée à l'entraînement, la formation et le développement des joueurs, selon le principe de « l'apprentissage des joueurs tout au long de la vie ». Deux comités de la BWF sont chargés de superviser l'élaboration de directives et de matériel pédagogique afin de soutenir le plan de carrière des joueurs et l'éducation des membres de leur entourage, qui jouent un rôle clé dans leur vie.

Parmi les programmes destinés aux joueurs, citons le programme spécial de formation des entraîneurs, qui permet de parcourir plus rapidement le programme d'enseignement en fonction de l'expérience de l'athlète en tant que joueur de haut niveau. Les premières discussions avec Adecco ont eu lieu afin de capitaliser sur les enseignements tirés de l'actuel programme de suivi de carrière des athlètes du CIO.

ENTOURAGE

La BWF déclare disposer d'une commission de l'entourage, mettre en œuvre des initiatives liées à l'entourage, et surveiller l'entourage des athlètes. La BWF a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La BWF déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Financial distribution system

La BWF déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

La BWF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Adopter une attitude exemplaire en matière de bonne gouvernance et mettre en œuvre une gestion courante efficace du badminton.
- Instaurer un niveau élevé de transparence et de responsabilité.
- Réglementer le badminton à travers le monde : jeu, arbitrage, lutte contre le dopage et contre les paris.
- Élever le badminton au rang de « marque » et maximiser l'exposition de ce sport.
- Organiser des épreuves internationales, faire connaître le badminton dans le monde entier et inciter le public à rejoindre un vivier de fans en constant développement.
- Proposer des programmes de développement fondés sur les besoins, structurés et durables plaçant la priorité sur : le badminton à l'école, la formation des entraîneurs, le développement des joueurs et l'affiliation de nouveaux membres.
- Accroître la participation au parabadminton, améliorer le cheminement des joueurs d'élite et garantir l'inclusion du sport au Jeux Paralympiques de 2020.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La BWF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- *Shuttle Time Schools Badminton*, développement et mise en œuvre de programmes à destination des écoles et des enseignants. Le badminton est un sport sans danger et peu exigeant vis-à-vis des enfants. Garçons et filles jouent et concourent ensemble. Cette formation a été mise en œuvre dans 47 pays. Au total, 700 000 élèves ont essayé le

badminton pour la première fois au cours des deux premières années du programme, en 2012-2013. Le programme est lié au programme d'équipement de la BWF, lequel apporte un soutien à sa mise en œuvre.

- Un *Programme de formation des entraîneurs (Coach Education Programme)*, qui fixe et met en œuvre un cadre pour les entraîneurs, et s'accompagne de deux manuels de niveau un et deux destinés aux entraîneurs et aux tuteurs. Le programme et le contenu du manuel *Coach Level one* de la BWF sont désormais régulièrement utilisés dans le cadre des cours techniques nationaux de la Solidarité Olympique.
- *Membership Toolkit* est un programme de soutien des nouveaux membres de la BWF, qui contribue également à remotiver les membres existants. Il aide aussi à créer des structures et aide les personnels administratifs à instaurer une croissance durable.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La BWF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Un système de classement mondial des jeunes joueurs a été lancé par la BWF en 2012. Il a déjà permis d'augmenter de manière significative le nombre de tournois réservés aux jeunes. Ce classement mondial sera intégré au système de qualification aux JOJ de 2014.
- Le soutien financier apporté par la BWF aux équipes de jeunes permet aux athlètes des pays les moins développés de se rendre aux championnats du monde de la jeunesse. La BWF a également lancé un projet de camp d'entraînement, dans le cadre duquel des entraîneurs de haut niveau du pays hôte organisent des stages d'entraînement réservés aux joueurs à l'occasion des championnats.
- La BWF collabore également avec des associations membres et des confédérations continentales pour mettre en place des *Programmes de formation juniors*, destinés principalement aux pays moins développés.

Commission ou initiatives femme et sport

La BWF déclare disposer d'une commission femme et sport et mettre en œuvre des initiatives femme et sport, notamment les suivantes :

- La commission *Women in Badminton* (femmes et badminton) de la BWF a été créée en 2009. Cette commission aide le conseil à élaborer une stratégie axée sur les femmes et le badminton, et prend différentes initiatives chaque année. On peut citer par exemple l'organisation d'un forum annuel sur les femmes conjointement avec l'assemblée générale annuelle de la BWF et le Forum des membres, l'octroi de subventions aux organismes continentaux en vue de l'établissement d'un comité WIB *(Women in Badminton)*, la rémunération d'un représentant de chacun des cinq comités WIB continentaux pour assister aux forums annuels et l'allocation de fonds aux activités de formation et de développement régionales destinées aux femmes, dans le cadre d'un plan de formation. Toutes ces activités visent à renforcer l'engagement des femmes envers le badminton et à faire prendre davantage conscience de la nécessité d'une participation féminine active aux structures de gouvernance et de gestion, à tous les niveaux. En outre, la BWF souhaite être représentée lors des réunions, conférences et séminaires sur les femmes dans le sport et y participer activement, afin de renforcer la prise de conscience dans ce domaine.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La BWF déclare disposer d'une commission du sport pour tous et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- Le comité développement et sport pour tous supervise chaque année des projets et initiatives de développement régionaux et locaux. Les initiatives de sport pour tous incluent le badminton à l'école, des projets ciblant les jeunes les plus vulnérables de trois pays en développement, et le parabadminton.
- Les programmes *Shuttle Time*, qui visent les écoles, permettent aux garçons et aux filles âgées entre 5 et 15 ans de découvrir le badminton en toute sécurité dans un cadre ludique, et de profiter de ses bienfaits sur le plan physique et social.
- La BWF travaille également avec les populations de jeunes les plus vulnérables en Colombie, au Timor oriental et en Haïti. En collaboration avec Peace and Sport, la BWF forme des jeunes chefs de file afin d'organiser des activités et

des compétitions de badminton structurées pour ces populations. Le sport en tant que droit de l'homme, l'accès à l'activité physique et l'utilisation du badminton comme vecteur du changement sont des principes fondamentaux.

- La BWF a intégré le parabadminton à ses activités et a beaucoup investi pour proposer des compétitions et entraînements structurés aux personnes handicapées.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› La BWF entreprend de visiter les sites actuels et susceptibles d'accueillir des compétitions de badminton et les évalue en fonction d'un certain nombre de critères. Il s'agit notamment des critères suivants : - l'éclairage, la ventilation, etc. ; - la hauteur de la salle ; - la taille de l'aire de compétition, pour accueillir le nombre de courts requis ; - le nombre de places assises (pour un événement majeur de la BWF, le nombre minimum est de 4000) ; - un plancher de bois dynamique déjà en place ou à poser (contribue à la prévention des blessures dans les sports dynamiques impliquant des sauts, etc.) ; - des possibilités de restauration sur place pour les joueurs, les bénévoles, les spectateurs ; - les zones annexes comprenant toutes les salles nécessaires : courts d'échauffement, salles d'entraînement, locaux médicaux, vestiaires, installations pour les médias, etc. › Les représentants de la BWF remettent un rapport écrit assorti de photographies du site, et évaluent sa capacité à accueillir une épreuve du niveau de celle concernée, et son caractère approprié.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› La BWF a mis en place un plan d'approbation des équipements dans le cadre duquel les équipements de badminton sont soumis à des contrôles conformément aux normes minimales requises. Le plan d'approbation des équipements garantit la vérification et le contrôle qualité des équipements de badminton. › La BWF communique en permanence avec les principaux équipementiers au sujet des nouvelles évolutions techniques, afin d'encourager une innovation progressive et de garantir une qualité minimale. › La BWF a lancé ses propres initiatives de recherche et développement afin de favoriser l'évolution des équipements de badminton, et d'engendrer un impact socio-économique à long terme et des effets plus durables sur l'environnement.
TENUE DE COMPÉTITION	› La tenue de compétition n'a aucune influence sur le jeu, aucun système de contrôle n'est donc en place en ce qui concerne la conception de vêtements techniques. › La BWF tente d'inciter les équipementiers à produire des tenues plus esthétiques afin d'améliorer la présentation du jeu au plus haut niveau, tout en garantissant leur compatibilité avec la plupart des cultures et coutumes, afin que le badminton reste accessible au plus grand nombre. › La BWF révise régulièrement sa réglementation afin de favoriser une évolution positive du secteur textile et de contribuer à une meilleure présentation du sport.

ENVIRONNEMENT

La BWF déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques et directives figure ci-dessous :

Le comité d'administration de la BWF supervise la mise en œuvre de la politique environnementale. Il œuvre en faveur de la responsabilité environnementale dans le cadre de la planification et de l'organisation des épreuves, sensibilise la communauté du badminton aux problèmes environnementaux, et supervise l'élaboration de publications ou de directives relatives à la durabilité de l'environnement dans le sport, la gestion des épreuves et son impact sur l'environnement. Le comité d'administration de la BWF œuvre également en faveur d'une prise de conscience générale des problèmes

environnementaux dans le sport, encourage la recherche en vue de l'utilisation de matériaux plus durables pour la fabrication des équipements de badminton, et communique avec des institutions extérieures comme les autorités publiques, les organisations environnementales et d'autres organismes sportifs. Enfin, il surveille et évalue la mise en œuvre des politiques et directives environnementales de la BWF.

Critères d'évaluation

La BWF déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). Toutefois, les efforts et stratégies de la BWF en matière d'environnement s'inscrivent dans le cadre de sa politique environnementale et de son plan stratégique 2012-2016, élaboré à l'aide d'outils et de structures de développement stratégique courants, et intègrent des objectifs, des indicateurs clés de performance et une répartition claire des responsabilités.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La BWF déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

La BWF déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

La BWF déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Certaines infractions, uniquement liées aux règles en vigueur sur le court, ne peuvent pas faire l'objet d'un appel. Lorsque l'arbitre rend une décision sur le court, un mécanisme permet aux joueurs de faire appel au juge-arbitre, qui évalue alors la situation et peut éventuellement apporter des changements. La disqualification d'un joueur ne peut être décidée par l'arbitre seul. Le juge-arbitre évalue la situation en dialoguant avec l'arbitre et les joueurs, et peut alors approuver une disqualification. Les infractions donnant lieu à un carton jaune, ainsi que la disqualification au cours d'un match sont punies d'une amende. Après la compétition, le joueur concerné peut faire appel de cette amende automatique auprès du comité disciplinaire, qui a la possibilité d'en réduire le montant ou de l'annuler, mais qui peut également prononcer des sanctions plus lourdes contre le joueur qui a fait appel. Il est possible de faire appel de ces décisions auprès du comité d'appel de la BWF.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La BWF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Les formations annuelles destinées aux juges-arbitres visent à garantir les bonnes pratiques et la cohérence des décisions prises par les juges-arbitres de la BWF. Les juges-arbitres accrédités de la BWF font l'objet d'évaluations régulières. S'ils obtiennent de bons résultats, ils ont la possibilité de devenir juge-arbitre certifié de la BWF. › Les programmes de formation et d'entraînement des juges de ligne des associations membres contribuent à garantir l'impartialité des décisions des juges de ligne aux compétitions internationales.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Les juges-arbitres sont chargés de superviser tout le tournoi et ne sont pas directement responsables de l'arbitrage des matchs individuels (assuré par les arbitres), sauf dans certaines circonstances particulières. › Un système élaboré de formation à l'arbitrage apprend aux juges-arbitres à faire face aux imprévus et à garantir le respect des règles et de l'intégrité du jeu.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› La BWF a mis en place un programme de formation à deux niveaux (juge-arbitre certifié et accrédité, et arbitre certifié et accrédité). Des cours de remises à niveau sont également organisés chaque année. › Des groupes d'évaluateurs conduisent des évaluations pratiques des arbitres et des juges-arbitres en compétition. › Les nominations et les sélections aux épreuves des championnats du monde, des Super Series et du Grand Prix de la BWF sont effectuées par la BWF.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les performances des arbitres et des juges-arbitres accrédités et certifiés sont évaluées régulièrement en compétition par les membres du panel d'évaluateurs, et des formations sont organisées chaque année. › Ces performances sont consignées par les fédérations nationales, les fédérations continentales et la BWF. Un système similaire est en place à l'échelle continentale.
CERTIFICATION DES JUGES	› Il existe deux niveaux de juges-arbitres et arbitres internationaux : les juges-arbitres certifiés BWF, les juges-arbitres accrédités BWF, les arbitres certifiés BWF et les arbitres accrédités BWF. › Le niveau de compétence et l'expérience du juge-arbitre doivent correspondre au niveau de la compétition. À l'occasion du Grand prix, des Super Series et des championnats du monde, les arbitres sont nommés par les confédérations continentales sous réserve de leur approbation par la BWF.

FINANCES

TRANSPARENCE

La BWF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

La BWF déclare publier ses comptes en ligne.

La BWF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la BWF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
YONEX & CO.	x	x	x	x	x
OSIM	x	x	x	x	x
VICTOR	x	x	x	x	x
DOUBLESTAR	x	x	x	x	x
YONEX SUNRISE	x	x	x	x	x

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 5000 places.

Les compétitions peuvent se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans un stade couvert.

Le site peut être partagé avec d'autres sports en salle comme la gymnastique rythmique ou le taekwondo.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : moyen

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques : moyen

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 188 749 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 181,6 heures, avec un coût moyen/heure de 9354 euros.

FEI

Fédération Équestre Internationale

40 APERÇU

41 HISTOIRE ET TRADITION

43 UNIVERSALITÉ

47 POPULARITÉ

49 GOUVERNANCE

50 ATHLÈTES

52 DÉVELOPPEMENT

54 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

55 FINANCES

APERÇU

DISCIPLINES, ÉPREUVES

Disciplines aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 3

- Saut d'obstacles
- Dressage
- Concours complet

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 6

SAUT D'OBSTACLES	DRESSAGE	CONCOURS COMPLET
2	2	2

Nombre de jours de compétition de la FEI sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 12

- Saut d'obstacles : 4
- Dressage : 4
- Concours complet : 4

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
🚹	5	6	6	6	6	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
🚺	0	0	0	0	0	2	4	3	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
TOTAL	5	6	6	6	6	6	6	5	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 200*

	TOTAL
SAUT D'OBSTACLES	75
DRESSAGE	50
CONCOURS COMPLET	75

* Les 200 qualifications peuvent concerner l'un ou l'autre sexe indifféremment.

VALEUR AJOUTÉE

La FEI déclare que les sports équestres apportent la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Aux Jeux Olympiques de l'Antiquité, les sports équestres prenaient la forme de courses de chars. Ils figurent au programme olympique depuis 100 ans. Les sports équestres ont traversé les âges jusqu'à aujourd'hui, et associent tradition et modernité. Les sports équestres sont le seul sport olympique permettant aux hommes et aux femmes de concourir les uns contre les autres en individuel. Ils connaissent actuellement un engouement sans précédent, le nombre d'épreuves internationales ayant triplé en 10 ans : de 1200 en 2002, elles sont passées à 3200 en 2012. On

a pu constater l'ampleur de leur popularité aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres, où la demande excédait l'offre de billets. Les sports équestres sont proches de la nature, et contribuent à lui redonner une place dans nos paysages urbains. Les sports équestres récompensent l'expérience, la détermination et le talent, et peuvent se pratiquer sans limite d'âge. Aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres, les cavaliers étaient âgés entre 18 et 71 ans, et les chevaux entre 9 et 20 ans. C'est un sport aux multiples facettes, qui comporte trois disciplines : le saut d'obstacles, le dressage et le concours complet. Enfin, les sports équestres placent le bien-être du cheval au cœur de leurs activités, et des efforts considérables ont été consentis afin de garantir la loyauté et l'équité de la compétition.

La FEI déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante aux sports équestres :

Les Jeux Olympiques contribuent à l'amélioration des normes en vigueur en faisant bénéficier les sports équestres des derniers progrès techniques, afin d'améliorer la qualité des épreuves. Citons par exemple la surface et la plateforme surélevée utilisées aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. Des caméras se déplaçant le long d'un câble ont été installées au-dessus de la carrière à Londres, tandis que des recherches sur le transport et l'humidité/la chaleur ont été entreprises à Hong Kong. Les Jeux Olympiques offrent aux athlètes une chance de décrocher la récompense ultime, une médaille olympique, un honneur sans pareil dans les sports équestres. Ils permettent aux sports équestres de bénéficier d'une visibilité et d'une couverture médiatique excellentes, et contribuent ainsi au développement de la communauté équestre à travers le monde. Riche des parcours variés de ses nombreux athlètes, la FEI se caractérise par une grande diversité humaine. La participation au mouvement olympique incite tous les acteurs de ce sport à améliorer leurs résultats, que ce soit sur le terrain, dans la tribune du jury, dans les services vétérinaires, ou eu égard à l'universalité, au professionnalisme, à l'attrait international, etc. Enfin, les Jeux Olympiques permettent de conquérir de nouveaux adeptes et de promouvoir et partager les valeurs équestres avec un nouveau public.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la FEI : 1921

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

1900	1952

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

SAUT D'OBSTACLES	24
DRESSAGE	23
CONCOURS COMPLET	23

CHAMPIONNATS DU MONDE

a) Saut d'obstacles

	SENIORS	JUNIORS*
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1953	1996
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	20	16
FRÉQUENCE	Tous les quatre ans	Tous les ans

* La finale de saut d'obstacles des Children's International Classics de la FEI équivaut à des championnats du monde juniors.

b) Dressage

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1966	-
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	12	-
FRÉQUENCE	Tous les quatre ans	-

c) Concours complet

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1966	-
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	12	-
FRÉQUENCE	Tous les quatre ans	-

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

Saut d'obstacles / dressage / concours complet

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	1	2010
JEUX DU COMMONWEALTH	0	-
JEUX AFRICAINS	1	2007
JEUX ASIATIQUES	7	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	16	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	7	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La FEI compte 132 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	19	19	19
AMÉRIQUE	34	31	30
ASIE	32	34	34
EUROPE	46	47	47
OCÉANIE	3	2	2
TOTAL	134	133	132

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

a) Saut d'obstacles

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FEI ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	6	7
AMÉRIQUE	16	16
ASIE	15	16
EUROPE	26	28
OCÉANIE	2	2
TOTAL	65	69

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
2008	0	4	4	40	2
2012	4	16	17	41	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FEI :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	1	8	6	22	2
DERNIERS	1	10	8	19	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FEI :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	0	17	0	23	0
DERNIERS	0	18	0	25	0

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FEI*:

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	1	9	12	5	1
DERNIERS	2	9	5	3	1

* La finale de saut d'obstacles des Children's International Classics de la FEI équivaut à des championnats du monde juniors.

b) Dressage

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FEI ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011:

	2010	2011
AFRIQUE	5	5
AMÉRIQUE	13	13
ASIE	10	11
EUROPE	26	27
OCÉANIE	1	1
TOTAL	55	57

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques:

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
2008	0	9	3	32	2
2012	2	9	3	29	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FEI:

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	1	5	1	24	1
DERNIERS	0	5	1	17	1

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FEI:

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	0	11	0	19	0
DERNIERS	0	14	0	21	0

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FEI:

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS DERNIERS	La FEI n'organise pas de championnats du monde juniors de dressage.				

c) Concours complet

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FEI ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	2	2
AMÉRIQUE	9	9
ASIE	6	6
EUROPE	20	28
OCÉANIE	2	2
TOTAL	39	47

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
2008	1	9	2	22	2
2012	1	7	3	21	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FEI :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	0	5	1	15	2
DERNIERS	1	4	1	13	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FEI :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	0	7	0	17	0
DERNIERS	0	13	0	14	0

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FEI :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	La FEI n'organise pas de championnats du monde juniors de concours complet.				
DERNIERS					

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Saut d'obstacles

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES		RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	2	0	67 %	0 %
ASIE	0	1	0 %	17 %
EUROPE	2	4	33 %	83 %
OCÉANIE	0	0	0 %	0 %
TOTAL	4	5	100 %	100 %

b) Dressage

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES		RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	0	0	0 %	0 %
ASIE	0	0	0 %	0 %
EUROPE	3	3	100 %	100 %
OCÉANIE	0	0	0 %	0 %
TOTAL	3	3	100 %	100 %

c) Concours complet

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES		RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	0	17 %	0 %
ASIE	0	0	0 %	0 %
EUROPE	2	3	66 %	83 %
OCÉANIE	1	1	17 %	17 %
TOTAL	4	4	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

a) Saut d'obstacles

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0
AMÉRIQUE	1	1
ASIE	0	0
EUROPE	3	3
OCÉANIE	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	6	6
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	5
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	2

b) Dressage

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0
AMÉRIQUE	1	1
ASIE	0	0
EUROPE	3	3
OCÉANIE	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	9	9
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	4
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	2

c) Concours complet

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0
AMÉRIQUE	1	1
ASIE	0	0
EUROPE	2	2
OCÉANIE	1	1
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	6	6
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	4
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

La FEI déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait des sports équestres, notamment chez les jeunes :

La FEI se concentre sur les outils de communication, et notamment les réseaux sociaux tels que Twitter et Facebook. Suite au succès de l'année de la jeunesse de la FEI, cette dernière a poursuivi sur sa lancée en impliquant de jeunes cavaliers dans tous ses projets. La FEI s'efforce de moderniser ses photographies et de leur donner un style plus « journalistique ». Les FEI Awards ont également suscité l'intérêt et recueilli le soutien d'un public sportif plus vaste, et de divers supporters célèbres. Récemment, la FEI a également lancé un concours de pictogrammes unique, un projet innovant qui a suscité un immense intérêt et a fait grand bruit à travers le monde.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008*
BILLETS DISPONIBLES	195 840
BILLETS VENDUS	195 494
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	3,1 %

* Saut d'obstacles, dressage et concours complet cumulés

a) Saut d'obstacles

	2012
BILLETS DISPONIBLES	77 138
BILLETS VENDUS	76 769
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1 %

b) Dressage

	2012
BILLETS DISPONIBLES	77 227
BILLETS VENDUS	76 655
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1 %

c) Concours complet

	2012
BILLETS DISPONIBLES	105 563
BILLETS VENDUS	105266
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1,3 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS*	DERNIERS*
BILLETS DISPONIBLES	421 000	430 000
BILLETS VENDUS	419 999	420 000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	100 %	98 %

* Saut d'obstacles, dressage et concours complet cumulés

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

AVANT-DERNIERS	DERNIERS
1059	1227

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 181 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 44 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 23,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1199

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la FEI :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	1908	7943
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	10 597	24 467

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	1 107 265	35 530 899

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	259 948

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	73 589

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	50 000
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	8000

Autres activités sur les réseaux sociaux

Depuis 2012, la FEI utilise activement sur les réseaux sociaux, avec la mise en ligne d'une iconographie créative, de commentaires, et le lancement de débats actifs sur Facebook et Twitter. Il s'avère que la communauté équestre regorge d'utilisateurs passionnés des réseaux sociaux, ce qui permet à la FEI de toucher cette communauté et de communiquer avec elle d'une manière nouvelle et instantanée. Les pages Facebook et Twitter de la FEI sont désormais des plateformes de communication essentielles et appréciées, qui n'ont pas fini de prospérer. En outre, la FEI lance de nouveaux outils et campagnes sur les réseaux sociaux afin d'entretenir l'intérêt de la communauté et accroître son envergure, et poursuit sa quête de nouveaux réseaux sociaux intéressants à travers le monde. La dernière édition des Jeux Olympiques a suscité un immense intérêt grâce aux messages imaginatifs, intéressants, instantanés et aux photographies postés par les athlètes, les fans et les bénévoles.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La FEI déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Le code d'éthique de la FEI fait partie intégrante de son règlement général.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La FEI déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La FEI déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels la FEI fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES	x	
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la FEI :

2009	2010	2011
1	2	2

MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le conseil exécutif de la FEI compte actuellement 6 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	4	1	20 %
2012	4	2	33 %

COMPÉTITIONS ARRANGÉES

La FEI déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les compétitions arrangées. Plus de détails ci-dessous :

Le règlement général et le code d'éthique de la FEI traitent également du problème des compétitions arrangées. En outre, la FEI est dotée d'une unité indépendante chargée de l'intégrité de la communauté équestre *(Equestrian Community Integrity Unit)*, qui surveille et étudie soigneusement les problèmes susceptibles de survenir.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La FEI déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La FEI déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération et élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
CONSEIL EXÉCUTIF	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

La FEI déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du conseil exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La FEI déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

Les comités organisateurs doivent prévoir une prise en charge médicale des cavaliers (ambulances si possible). La participation des athlètes peut être annulée s'ils sont déclarés inaptes en raison d'une blessure/maladie grave. Le port du casque est obligatoire sur les terrains de concours hippique. Des exigences spécifiques sont en vigueur en ce qui concerne la sellerie, les équipements, les qualifications des athlètes/des chevaux et la conception du parcours. Les rapports d'épreuve contiennent des informations sur les soins médicaux et les accidents ; en outre, un système d'enregistrement détaillé des chutes a été mis en place en concours complet. Tous les chevaux doivent se soumettre à un examen à leur arrivée, et avant la compétition. Ils ne peuvent pas concourir s'ils ne sont pas déclarés aptes. Seuls les vétérinaires accrédités par la FEI sont autorisés à traiter les chevaux lors des épreuves ; une politique d'interdiction des injections est en vigueur. L'utilisation des médicaments autorisés est soumise à un contrôle. Les écuries sont placées sous surveillance pendant la nuit, et un vétérinaire est disponible 24 heures sur 24. Les incidents sont signalés à la FEI. Le système antidopage de la FEI est similaire à celui de l'AMA.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA FEI	% RÉALISÉS PAR LA FEI
2006	0	0	0 %
2007	0	0	0 %
2010	-	23	-
2011	-	39	-

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	3
2010	13
2011	23

La FEI déclare ne pas avoir instauré de passeport biologique de l'athlète et ne pas avoir l'intention d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La FEI déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

La FEI a préparé un programme de formation en ligne qui a été présenté en 2013 à l'occasion du Forum des sports de la FEI qui s'est tenu à Lausanne.

ENTOURAGE

La FEI déclare disposer d'une commission de l'entourage, mettre en œuvre des initiatives liées à l'entourage, et surveiller l'entourage des athlètes. La FEI a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La FEI déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

La FEI déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

La FEI déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Développer les sports équestres en collaboration avec les fédérations nationales et les athlètes, respecter une bonne gouvernance et des valeurs fortes célébrant le cheval et le talent des cavaliers.
- Faciliter les échanges par le biais d'un système de saisie dans les bases de données géré par les fédérations nationales.
- Capitaliser sur les travaux menés en 2011 par la *Clean Sport Initiative* et de l'unité d'intégrité de la communauté équestre afin de garantir l'esprit sportif.
- Poursuivre la lutte contre la corruption, identifier les contrevenants et les conflits d'intérêts, et préserver le bien-être des chevaux.
- Générer des revenus, les diversifier, et permettre à FEI Solidarity de mettre sur pied sa propre fondation afin de soutenir la croissance des sports équestres.
- Garantir la libre circulation des chevaux, leur classification en tant qu'athlètes en vertu du droit civil et national dans le monde entier.
- Contribuer à développer ce sport et le rendre plus universel.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La FEI déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- *FEI Solidarity* est un programme de développement lancé en 2011 par la FEI pour promouvoir et développer les sports équestres. Il est fondé sur le modèle et les principes de la Solidarité Olympique. Le programme *FEI Solidarity* cherche à engager les fédérations nationales par la création, le soutien et le développement de projets et programmes impliquant tous les membres de la famille mondiale de la FEI, des pratiquants amateurs aux cavaliers d'élite. *FEI Solidarity* concentrera son aide pratique sur quatre composantes du sport : athlètes, entraîneurs, fédérations nationales et promotion des valeurs du sport, afin de rendre le sport plus universel.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La FEI déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- La FEI organise actuellement des compétitions pour la jeunesse axées sur les performances, dans les trois disciplines olympiques (saut d'obstacles, dressage et concours complet) et dans trois catégories d'âge, qui permettent d'accéder aux championnats continentaux : enfants (12 à 14 ans), juniors (14 à 18 ans) et jeunes cavaliers (18 à 21 ans). La finale mondiale de saut d'obstacles des Children's International Classics de la FEI (12-14 ans), qui équivaut à des championnats du monde et lors de laquelle les cavaliers montent des chevaux prêtés, est également une compétition axée sur les performances organisée par la FEI.
- La FEI organise également des compétitions de saut d'obstacles et de dressage axées sur la participation, et ouvertes aux cavaliers des pays en développement. Ces compétitions font actuellement l'objet d'une révision, dans la perspective du lancement d'un nouveau format en 2014 : le FEI World Jumping Challenge (14 à 18 ans, 18 à 21 ans, 21 ans et plus) avec des finales régionales et une finale mondiale, durant laquelle les cavaliers monteront des chevaux prêtés. *FEI Solidarity* finance également des projets en lien avec des programmes de poney club destinés aux enfants.

Commission ou initiatives femme et sport

La FEI déclare ne pas disposer de commission femme et sport et ne pas prendre d'initiatives en la matière.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La FEI déclare ne pas disposer de commission du sport pour tous et ne pas prendre d'initiatives en la matière.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› La FEI établit un programme comprenant des critères d'évaluation scientifique de la surface de ses carrières. Ce travail a commencé aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres et fait toujours l'objet d'un suivi. › La FEI suit de près les techniques de construction des obstacles tels que les dispositifs cassables et d'autres techniques utilisées sur les sites.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› La FEI suit l'évolution technique des équipements sportifs (fiches de sécurité, bottes, dispositifs cassables, et autres équipements techniques associés). Les sept disciplines régies par la FEI utilisent différents équipements, en fonction des spécificités de chaque discipline. › La FEI collecte systématiquement l'avis de ses officiels après les compétitions, afin de se tenir au courant des nouveaux équipements utilisés. › Les commissaires de la FEI contrôlent les équipements des chevaux dans la carrière d'échauffement et de compétition, ainsi que dans les box à l'intérieur de l'écurie.
TENUE DE COMPÉTITION	› La FEI évalue actuellement les gilets airbag (protections corporelles) et élabore un programme de certification des tenues de compétition utilisées lors de ses épreuves.

ENVIRONNEMENT

La FEI déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques et directives figure ci-dessous :

La FEI est l'une des premières fédérations sportives internationales à avoir établi un code de conduite en matière d'environnement. Les sports équestres sont le seul sport olympique pratiqué en association avec un formidable ambassadeur de la nature et du règne animal : le cheval. Ainsi, les sports équestres sont étroitement liés à la protection de l'environnement. La FEI attire l'attention de tous les cavaliers sur les dangers qui menacent actuellement l'environnement. Afin de contribuer à la protection à long terme de l'environnement, la FEI formule des recommandations strictes à l'intention de la famille équestre (FEI, FN, organisateurs, cavaliers, propriétaires, éleveurs, etc.) par le biais du Code de conduite de la FEI en matière d'environnement et de développement durable. Ces recommandations sont disponibles sur le site Internet de la FEI.

Critères d'évaluation

La FEI déclare avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET).

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La FEI déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

La FEI déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

La FEI déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Toute personne ou organe ayant légitimement intérêt à contester une décision prise par une personne ou un organe autorisé en vertu du règlement de la FEI peut déposer un recours, sous réserve qu'il soit recevable. Les recours intentés auprès du comité d'appel doivent être déposés par écrit, signés et accompagnés de preuves écrites ou d'un ou plusieurs témoins, au plus tard une heure après la décision du jury de terrain. Avant de prendre une décision, l'organe compétent doit examiner les preuves disponibles, qu'elles soient écrites ou orales, entendre toutes les parties concernées lorsque c'est nécessaire, et prendre en compte tous les documents pertinents, et tenter dans tous les cas de parvenir à une décision juste et équitable. Il est possible de recourir à toute l'aide technique disponible, notamment les enregistrements vidéo officiels.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La FEI prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible:

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Tous les équipements techniques (comme les dispositifs de chronométrage, les supports cassables, etc.) utilisés à des fins d'évaluation au cours de la compétition doivent être conformes à des critères très stricts, et sont vérifiés par des laboratoires indépendants nommés par la FEI. Il en va de même pour les autres équipements techniques sportifs.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Le dressage se fonde uniquement sur l'appréciation des cavaliers/chevaux. Aux Jeux Olympiques, le jury se compose de sept juges, ce qui réduit l'influence des notes individuelles. En outre, un jury de contrôle composé de trois juges expérimentés examine le jugement rendu et peut corriger les résultats.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Un système de formation et de certification à plusieurs niveaux est en place pour l'ensemble des juges de la FEI. Les formations, les examens et les documents pédagogiques sont normalisés. Les responsables des formations suivent eux-mêmes une formation et appliquent les mêmes normes lors des examens. › Lors des épreuves majeures, comme les grands championnats ou les Jeux Olympiques, les juges sont nommés par la FEI.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les juges sont évalués dans le cadre des formations par différents types d'examens. La FEI compte quatre niveaux de qualification internationale. › Les performances des juges au cours des épreuves sont suivies et évaluées chaque année. › Des séminaires sont également organisés tous les ans.
CERTIFICATION DES JUGES	› Il existe plusieurs niveaux de certification des juges, avec des programmes très précis. › Le calendrier de promotion est défini à l'avance et la promotion des juges est soumise à des critères stricts. › Par ailleurs, la certification est retirée si les critères ne sont pas satisfaits.

FINANCES

TRANSPARENCE

La FEI déclare appliquer les normes comptables reconnues.

La FEI déclare publier ses comptes en ligne.

La FEI déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FEI de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum):

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
ROLEX	x				
HSBC	x				
ALLTECH	x				
REEM ACRA	x				
MEYDAN	x				

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 12 000 places.

Les compétitions peuvent se dérouler sur un site équestre, mais il est également possible de construire un stade temporaire.

Le site peut être partagé avec les épreuves d'équitation et du combiné course/tir du pentathlon moderne.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : élevé

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques : très élevé

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 330 717 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 62,3 heures, avec un coût moyen/heure de 63 702 euros.

FIBA

Fédération Internationale de Basketball

58 APERÇU

59 HISTOIRE ET TRADITION

60 UNIVERSALITÉ

62 POPULARITÉ

63 GOUVERNANCE

65 ATHLÈTES

66 DÉVELOPPEMENT

69 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

70 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2

1	1

Nombre de jours de compétition de la FIBA sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 16

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 288

144	144

VALEUR AJOUTÉE

La FIBA déclare que le basketball apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le basketball fait partie des sports en salle les plus populaires du monde. En outre, quelques joueurs parmi les plus célèbres participent régulièrement aux épreuves olympiques de basketball. Le basketball est un sport populaire dans les grandes puissances démographiques, comme la Chine, et attractif pour les puissances financières, comme les États-Unis. Ainsi, le basketball contribue au succès des Jeux Olympiques depuis 1992, tandis que la FIBA s'efforce de se montrer attentive et respectueuse envers les idéaux olympiques.

La FIBA déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au basketball :

Les Jeux Olympiques constituent une formidable vitrine pour le basketball de haut niveau et contribuent à accroître encore son exposition. En outre, ils font partie intégrante du cycle de compétition sur quatre ans de la FIBA. Enfin, ils aident la FIBA à nouer des relations avec les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les fédérations nationales, ce qui est capital pour le développement du basketball.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la FIBA: 1932

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques:

1936	1976

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques:

18	10

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS	
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1950	1953	1979	1985
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	16	16	10	9
FRÉQUENCE	Tous les quatre ans		Tous les deux ans	

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	26	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	1	2006
JEUX AFRICAINS	10	2011
JEUX ASIATIQUES	16	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	16	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	16	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La FIBA compte 205 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	53	53	53
AMÉRIQUE	42	42	42
ASIE	43	44	44
EUROPE	48	49	49
OCÉANIE	15	17	17
TOTAL	201	205	205

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FIBA ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	53	53	43	44
AMÉRIQUE	44	44	38	38
ASIE	44	44	36	37
EUROPE	48	48	48	48
OCÉANIE	21	21	11	13
TOTAL	210	210	176	180

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	38	23	39	25	37	28	50	47	14	8
2012	42	27	38	24	39	28	48	45	12	6

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FIBA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	3	2	6	5	4	3	9	5	2	1
DERNIERS	3	2	5	4	4	3	10	6	2	1

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FIBA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	16	12	10	8	16	12	16	16	2	2
DERNIERS	16	12	10	10	16	12	24	16	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FIBA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	2	4	4	3	4	5	5	2	1
DERNIERS	2	2	4	5	3	3	6	5	1	1

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	2	1	1	1	50 %	33 %
ASIE	0	0	0	0	0 %	0 %
EUROPE	1	2	1	1	33 %	50 %
OCÉANIE	0	0	1	1	17 %	17 %
TOTAL	3	3	3	3	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	1	1	1	1
ASIE	0	0	0	0
EUROPE	2	2	1	2
OCÉANIE	0	0	1	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	3	3	3	3
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	3	3	3
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	2	3	2

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

La FIBA déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du basketball, notamment chez les jeunes :

La FIBA a élaboré une stratégie visant à accroître l'attrait du basketball pour la période 2011-2018, avec un carnet de route et des objectifs clairs. En outre, la FIBA définit actuellement un nouveau système de compétition, ainsi qu'un calendrier pour la période 2017-2030. Depuis 2009, la FIBA a lancé le basketball 3x3, a créé des plateformes numériques/de réseaux sociaux, et emploie du personnel qui se consacre exclusivement à accroître la participation. Elle a par ailleurs créé les championnats du monde masculins et féminins des moins de 17 ans. Enfin, elle organise régulièrement des camps *Basketball Without Borders* (Basketball sans frontières) pour les jeunes talents, de concert avec la NBA.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	429 850	465 385
BILLETS VENDUS	426 081	462 433
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	6,7 %	5,9 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	224 000	291 000	150 000	169 000
BILLETS VENDUS	160 000	216 000	90 000	124 000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	71 %	74 %	60 %	73 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	1600	2000
	200	300

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 803,5 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 121,5 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 27 millions de téléspectateurs à travers le monde.

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 2206

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la FIBA :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	5000	45 000
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	10 000	120 000

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	2 230 054	67 344 576

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	320 898

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	719 583

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	325 000
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	51 000

Autres activités sur les réseaux sociaux

La FIBA déclare qu'elle utilise YouTube pour poster des vidéos attrayantes à l'intention de ses fans à travers le monde. Elle utilise également Instagram pour partager des photographies avec son public international.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La FIBA déclare disposer d'un code d'éthique. Plus de détails ci-dessous :

Les codes d'éthique de la FIBA et du CIO défendent les mêmes principes et visent à régler certains problèmes : conflits d'intérêt, acceptation de cadeaux, paris, dopage, comportements contraires à l'éthique, etc. Toutefois, il est difficile de comparer le code d'éthique de la FIBA à celui du CIO, du fait que celui du CIO contient des règles spécifiques en rapport avec les villes candidates ou les Fédérations Internationales souhaitant être incluses dans le programme olympique.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La FIBA déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La FIBA déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Types de litige pour lesquels la FIBA fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES	x	
DOPAGE		x
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION	x	
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la FIBA :

2009	2010	2011
2	0	1

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de la FIBA compte actuellement 23 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	16	5	24 %
2012	18	5	22 %

MATCHS ARRANGÉS

La FIBA déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les matchs arrangés. Plus de détails ci-dessous :

Le code d'éthique de la FIBA contient des références spécifiques à la lutte contre les matchs arrangés, et tout comportement ou acte susceptible d'affecter le résultat d'un match de basketball est proscrit. Par ailleurs, la FIBA a participé activement au groupe juridique consultatif de l'ASOIF (Association des Fédérations internationales des sports olympiques d'été) aux fins de l'élaboration des règles types de l'ASOIF sur les paris et la lutte contre la corruption. Ces règles types seront adaptées dans un avenir proche pour inclusion dans les règlements internes de la FIBA. En outre, profitant de son installation dans un nouveau siège, la FIBA revoit actuellement les contrats de travail de son personnel afin d'y inclure des dispositions relatives à l'interdiction des paris. Enfin, l'accréditation pour l'ensemble des manifestations de la FIBA est délivrée uniquement après signature d'une déclaration standard faisant état de l'interdiction de se livrer à des activités liées aux paris et au trucage des matchs pour toute personne accréditée à une manifestation de la FIBA.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La FIBA déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La FIBA déclare qu'elle ne dispose pas d'une commission des athlètes. Elle a toutefois approuvé en juin 2013 le principe de soumettre une proposition de créer cette commission lors de son prochain Congrès en 2014.

Instances dirigeantes

La FIBA déclare qu'il n'y a pas d'athlètes actifs membres du comité exécutif, des commissions et des organes techniques.

SANTÉ

Commission médicale

La FIBA déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'aucun membre de cette commission n'est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La FIBA déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

Les mesures prises par la FIBA en faveur de la santé et la sécurité des athlètes incluent l'enregistrement vidéo des matchs et leur analyse par les commissions médicale et technique et par le centre d'études de la FIBA afin d'identifier les risques et les situations critiques, des rapports des commissaires concernant les blessures subies lors des différentes compétitions, l'analyse par le centre d'études de la FIBA des équipements de basket visant à améliorer la sécurité, des bilans de santé réguliers et obligatoires pour toutes les compétitions de la FIBA, ainsi que des contrôles antidopage réguliers.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA FIBA	% RÉALISÉS PAR LA FIBA
2006	70	1	1 %
2007	70	0	0 %
2010	64	28	44 %
2011	28	28	100 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	1
2010	10
2011	13

La FIBA déclare ne pas avoir instauré de passeport biologique de l'athlète. Sa commission médicale a été chargée d'examiner la possibilité d'instaurer un tel passeport pour le basketball et de recommander une ligne de conduite à adopter à cet égard pour la période 2015-2018.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La FIBA déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

Bien que la FIBA ne dispose pas de commission des athlètes, elle a établi un réseau qui permet de recueillir facilement l'opinion des athlètes sur différents sujets importants. En outre, la FIBA a établi une académie en ligne, un manuel des athlètes, un manuel financier, une réglementation applicable aux agents, et mène des entretiens dans le cadre de la lutte contre le dopage afin de répondre au mieux aux questions des athlètes. Enfin, la FIBA jouit d'une situation privilégiée. En effet, les postes de direction officiels sont occupés par d'anciens athlètes de haut niveau, qui contribuent ainsi activement à façonner l'avenir de leur sport.

ENTOURAGE

La FIBA déclare disposer d'une commission de l'entourage, mettre en œuvre des initiatives liées à l'entourage, et surveiller l'entourage des athlètes. La FIBA a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La FIBA déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

La FIBA déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

La FIBA déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Accroître le nombre d'amateurs de basketball, de fans engagés, d'adeptes pour le plaisir et de participants licenciés de la FIBA.
- Faire émerger de nouveaux joueurs vedettes.
- Définir des rôles et des responsabilités transparents au sein de la structure du basketball.
- Améliorer l'accès aux ressources nécessaires à tous les niveaux.
- Mettre en place une organisation efficace et pertinente.
- Encourager l'engagement et la participation.
- Améliorer la satisfaction des différents acteurs.
- Développer les compétitions 3x3 lancées en 2007-2008.

- Revoir les systèmes, les formats et le calendrier de compétition en vigueur à partir de 2017, à compter de 2011.
- Réorganiser la gouvernance de la FIBA pour l'après-2014, à compter de 2012.
- Développer les relations avec la NBA et sa nouvelle direction.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La FIBA déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- La FIBA a organisé la visite des sites de plus de 30 fédérations de ses cinq zones, afin d'évaluer et d'élaborer des plans stratégiques et des programmes de développement à long terme.
- La FIBA a lancé la *FIBA Academy*, un programme de formation en ligne destiné aux cadres de la fédération nationale.
- La FIBA a lancé le basketball 3x3 dans le cadre de sa stratégie de développement.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La FIBA déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- La FIBA et la NBA organisent conjointement chaque année des camps baptisés *Basketball Without Borders (Basketball sans frontières)* réunissant 50 jeunes joueurs d'élite issus de toutes les confédérations de trois continents.
- La FIBA organise des stages de formation des entraîneurs sur les cinq continents avec l'Association internationale des entraîneurs de basketball *(World Association of Basketball Coaches)*. En outre, des stages de haut niveau sont filmés et mis en ligne sur le site Internet de la FIBA.
- Enfin, la FIBA a produit *Queens of Hoops*, un DVD éducatif et promotionnel sur le basketball féminin, réunissant 12 des meilleures joueuses mondiales et trois des meilleurs entraîneurs de basket féminin.

Commission ou initiatives femme et sport

La FIBA déclare disposer d'une commission femme et sport et mettre en œuvre des initiatives femme et sport, notamment les suivantes :

- La FIBA dispose d'une commission du basketball féminin qui étudie les problèmes liés à la pratique féminine de ce sport et propose des mesures utiles pour promouvoir son développement. En outre, la FIBA a organisé la première conférence sur le basketball féminin à l'occasion de ses derniers championnats du monde féminins. Cette conférence a rassemblé plus de 50 fédérations nationales et intervenants qui ont débattu des meilleurs moyens de développer et promouvoir le basketball féminin. La FIBA a également reçu le trophée femmes et sport du CIO et ne ménage pas ses efforts pour favoriser l'intégration des femmes dans les programmes et les compétitions de la FIBA. L'organisation des championnats du monde féminins 2014 a été confiée à la Turquie, un choix stratégique pour promouvoir le sport féminin dans la région.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La FIBA déclare ne pas disposer de commission du sport pour tous et ne pas prendre d'initiatives en la matière. Toutefois, de nombreux programmes visent à favoriser autant que possible la participation de joueurs de tous âges et de tous niveaux. Le lancement récent d'une compétition officielle de 3x3 vise notamment à donner à tous les joueurs de basket à travers le monde la chance de jouer, que ce soit en équipe ou individuellement, dans le cadre d'un réseau de compétition ouvert ne nécessitant pas d'enregistrement. Pour cette raison, le basketball 3x3 est considéré et conçu comme un projet de « basketball pour tous ».

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› La FIBA publie et met régulièrement à jour son guide des installations de basketball, qui informe les fédérations nationales, les clubs, les municipalités et les pouvoirs publics sur la manière de construire des sites polyvalents/de basketball. Il donne également des indications sur les paramètres de sécurité à respecter. Les recommandations sont définies en fonction de la capacité d'accueil des sites. › La FIBA inspecte les sites avant les compétitions, et notamment le terrain et les vestiaires, la distance avec le public, les dimensions des écrans arrière, le rembourrage des bords, les interstices entre les lames du parquet, l'uniformité du sol sur toute la surface du terrain, entre autres. › Pendant les matchs, la FIBA donne des indications aux comités d'organisation locaux (COL) et aux responsables des sites sur la manière dont la sécurité des joueurs, des arbitres et du public doit être assurée. En outre, la FIBA contrôle tous les aspects susmentionnés pendant les compétitions.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› La FIBA publie les règles officielles du basketball en matière d'équipements, qui contiennent toutes les spécifications relatives aux équipements. Ces règles sont à disposition de tous les équipementiers, fédérations nationales et COL. › La FIBA dispose d'un département d'études qui réunit tous les équipementiers approuvés par la FIBA et conformes à son programme d'approbation. › Les équipementiers doivent respecter des normes de sécurité, et publient des rapports d'essai relatifs à leurs équipements, mais contribuent également aux échanges de savoir-faire au sein de leur secteur, aux fins de l'amélioration de la qualité des équipements.
TENUE DE COMPÉTITION	› Par l'intermédiaire de son centre d'études et de sa commission technique, la FIBA est régulièrement en contact avec les principaux fabricants de tenues de compétition. › Lorsqu'ils modifient les tenues, les fabricants ont coutume de demander à la FIBA si les changements proposés sont conformes à sa réglementation interne et aux règles du basketball. › La FIBA approuve (ou non) les nouveaux modèles et combinaisons de couleurs et fait part de son point de vue, de ses conseils et ses doléances au secteur.

ENVIRONNEMENT

La FIBA déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques et directives figure ci-dessous :

Les appels d'offres et les cahiers des charges de la FIBA donnent aux soumissionnaires et aux organisateurs des compétitions un certain nombre de directives quant à l'organisation des épreuves. Ces directives (techniques ou relatives aux transports, par exemple) nécessitent que l'organisateur s'assure de la mise en œuvre de méthodes efficaces et respectueuses de l'environnement avant, pendant et après la compétition. En outre, toutes les soumissions sont soigneusement passées en revue par une commission d'évaluation qui tient compte de toutes les mesures proposées pour rendre l'épreuve durable et respectueuse de l'environnement.

Critères d'évaluation

La FIBA déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). Toutefois, la FIBA déclare qu'elle a pris connaissance de la plateforme SSET et qu'elle va prendre des renseignements afin d'en devenir membre.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La FIBA déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

La FIBA déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

La FIBA déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous:

Un comité technique est constitué au début de chaque compétition officielle de la FIBA. Tout joueur convaincu que la décision d'un officiel a porté atteint à ses intérêts peut déposer une réclamation auprès du comité technique. Cette réclamation doit être déposée par écrit par l'équipe ou la fédération nationale concernée dans un délai de 20 minutes après la fin du match. La partie qui dépose la réclamation doit également verser un dépôt de garantie à la FIBA. Le comité technique est un jury indépendant composé de trois membres, qui rend sa décision après avoir entendu toutes les parties concernées. Il est possible de faire appel des décisions du comité technique auprès du jury d'appel, qui est la seconde et dernière instance de recours vis-à-vis des décisions du comité technique.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La FIBA prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible:

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le jugement a rarement un impact sur les résultats d'un match de basketball.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› En fonction du niveau, deux ou trois arbitres internationaux officient lors des matches internationaux.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Deux fois par an, les arbitres doivent assister à un stage de remise à niveau. › Sont considérés comme actifs les arbitres de la FIBA suivant un stage de remise à niveau de la FIBA et réussissant l'examen tous les quatre ans. › Les arbitres des grandes compétitions de la FIBA sont sélectionnés par la FIBA. › Les différents arbitres présents sur le terrain, quel que soit leur nombre, peuvent être de nationalités différentes. › Toutefois, ils ne peuvent en aucun cas être de la même nationalité que les équipes disputant le match.
ÉVALUATION DES JUGES	› Lors de chaque match d'une compétition de la FIBA, le travail des arbitres est évalué par le superviseur de la FIBA. Ce dernier rencontre les arbitres le matin suivant le match afin de passer en revue leur travail. › Après la compétition, le superviseur soumet à la FIBA un compte rendu des résultats de chaque arbitre, ainsi que des propositions d'amélioration concrètes.
CERTIFICATION DES JUGES	› Chaque fédération nationale membre octroie ses licences d'arbitre conformément aux règles générales de la FIBA. › Les meilleurs arbitres nationaux participent à des stages d'arbitrage organisés par la FIBA, qui leur permettent d'obtenir la licence d'arbitre de la FIBA.

FINANCES

TRANSPARENCE

La FIBA déclare appliquer les normes comptables reconnues.

LA FIBA déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

LA FIBA déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FIBA de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
TURESPANA	x				
PEAK	x	x		x	
TISSOT	x	x		x	
MOLTEN	x	x		x	
BWIN	x				

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 15 000 places pour les finales de basketball et 8000 pour les matchs éliminatoires.

La compétition peut se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans un stade couvert.

Le site accueillant les finales de basketball peut être partagé avec la gymnastique, et le site accueillant les matchs éliminatoires peut être partagé avec les finales de handball.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : considérable

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques : considérable

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 152 308 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 159,2 heures, avec un coût moyen/heure de 15 307 euros.

FIE

Fédération internationale d'escrime

72 APERÇU

73 HISTOIRE ET TRADITION

74 UNIVERSALITÉ

76 POPULARITÉ

78 GOUVERNANCE

79 ATHLÈTES

80 DÉVELOPPEMENT

83 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

84 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 10

5	5

Nombre de jours de compétition de la FIE sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 9

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	5	5
	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	4	5	5
TOTAL	7	7	7	7	7	7	7	8	8	8	8	8	8	8	8	8	10	10	10	10	10

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 212*

102	102

* Le quota global inclut en outre les 8 places allouées au pays hôte, qui ont pu être accordées à l'un ou l'autre sexe.

VALEUR AJOUTÉE

La FIE déclare que l'escrime apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

L'escrime peut être considérée comme un héritage universel de l'humanité, qui a traversé les âges. Il ne s'agit pas simplement d'une technique d'auto-défense ou d'un sport, c'est également un art de vivre. Par la pratique de ce sport, les escrimeurs nouent un dialogue empreint de domination et de compréhension. En outre, l'escrime fait partie des cinq sports figurant depuis toujours au programme olympique. Tout en conservant le caractère attrayant de « l'art authentique », l'escrime associe traditions ancestrales et technologies modernes.

La FIE déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante à l'escrime :

La FIE est convaincue que l'Olympisme est essentiel à la construction de l'identité d'une organisation sportive. La famille de l'escrime est fière de faire partie des membres historiques de la famille olympique. Les Jeux Olympiques sont un événement majeur qui rassemble des personnes du monde entier, et sont l'occasion d'un échange d'expériences et d'un partage d'émotions.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la FIE : 1913

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

1896	1924

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

27	21

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1906	1906	1953
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	83	65	60
FRÉQUENCE	Tous les ans		

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	24	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	9	1970
JEUX AFRICAINS	1	2007
JEUX ASIATIQUES	16	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	14	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	15	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La FIE compte 145 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	14	23	27
AMÉRIQUE	27	27	32
ASIE	28	37	38
EUROPE	44	44	45
OCÉANIE	2	2	3
TOTAL	115	133	145

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FIE ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	16	16
AMÉRIQUE	28	28
ASIE	32	32
EUROPE	43	43
OCÉANIE	2	2
TOTAL	121	121

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	6	3	14	10	15	12	41	34	1	2
2012	20	20	23	23	27	27	42	42	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FIE :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	13	7	21	13	20	12	39	36	1	2
DERNIERS	14	7	21	14	23	17	39	34	1	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FIE :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	14	7	20	16	24	19	35	32	2	1
DERNIERS	16	8	18	16	24	19	36	32	2	1

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FIE :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	7	6	14	12	16	12	38	32	1	1
DERNIERS	10	5	16	12	23	12	40	38	2	1

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	1	0	0	0 %	3 %
AMÉRIQUE	1	1	1	1	20 %	7 %
ASIE	2	3	2	2	13 %	33 %
EUROPE	6	6	6	4	67 %	57 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	9	11	9	7	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	1	0	1	1
ASIE	3	2	1	2
EUROPE	7	8	8	4
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	36	36	36	36
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	11	10	10	7
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	2	3	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

La FIE déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait de l'escrime, notamment chez les jeunes :

La FIE a élaboré de nouvelles plateformes médiatiques : un site Internet, des pages sur Facebook, Twitter et YouTube, un magazine numérique, ainsi que des applications pour iPhone et iPad. La FIE organise également des camps de préparation et d'entraînement avant les championnats du monde cadets, juniors et seniors. En outre, un athlète de chaque fédération bénéficie de la prise en charge par la FIE des dépenses engendrées par sa participation aux championnats du monde juniors, seniors ou continentaux. Chaque année, la FIE organise la Coupe du monde junior, les championnats du monde cadets (moins de 17 ans) et les championnats du monde juniors. Enfin, la FIE distribue des bons pour des équipements d'escrime gratuits aux vainqueurs des championnats du monde cadets et juniors (1re, 2e et 3e places de chaque arme).

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	62 300	106 392
BILLETS VENDUS	61 107	105 824
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1,0 %	1,3 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	30 000	15 000
BILLETS VENDUS	28 000	3400
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	93 %	23 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	200	100
	100	50

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 201,5 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 71 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 16,2 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1040

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la FIE :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	5903	11 308
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	46 139	107 484

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	518 994	19 246 761

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	87 648

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	164 832

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	13 542
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	1642

Autres activités sur les réseaux sociaux

La FIE possède une chaîne YouTube comptant plus de 2500 vidéos, 4900 abonnés et 4,5 millions de visionnages. Depuis juillet 2012, la FIE est également active sur Weibo, où elle totalise 30 000 abonnés environ. En outre, la FIE a récemment lancé une application mobile disponible sur iPhone/iPad intégrant les flux Twitter de la FIE ainsi que sa chaîne YouTube. La FIE édite également un magazine numérique trimestriel publié en cinq langues, dont le chinois et l'arabe.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La FIE déclare qu'elle possède un code d'éthique, et qu'elle a adopté le code d'éthique du CIO dans ses statuts. En outre, elle reconnaît la compétence de la commission d'éthique du CIO pour la résolution des problèmes d'éthique. La FIE possède également un code d'éthique des officiels.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La FIE déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La FIE déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels la FIE fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES	x	
DOPAGE		x
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la FIE :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de la FIE compte actuellement 21 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	12	3	20 %
2012	17	4	19 %

COMBATS ARRANGÉS

La FIE déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les combats arrangés. Plus de détails ci-dessous :

Bien que la FIE surveille attentivement les compétitions, les résultats et les comportements, aucun combat arrangé n'a jamais pu être mis en évidence. Toutefois, puisque rien ne permet de garantir que des combats arrangés n'auront pas lieu à l'avenir, le comité exécutif va instaurer un règlement en 2014. La FIE est également en contact avec l'ASOIF et SportAccord afin d'adopter un code de conduite et d'autres règlements sur les paris et l'intégrité.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La FIE déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La FIE déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération et élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ EXÉCUTIF		
COMMISSIONS	x	
ORGANES TECHNIQUES	x	

SANTÉ

Commission médicale

La FIE déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La FIE déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

La FIE organise et finance une campagne de lutte contre le dopage dans le cadre de son *Athletes Awareness Programme*, qui se déroule chaque année au moment des championnats du monde. En outre, elle encourage activement tous les escrimeurs à utiliser des équipements certifiés (même à l'entraînement), et contrôle soigneusement tous les équipements d'escrime lors des compétitions. La FIE poursuit la révision des normes applicables aux vêtements de protection et aux lames. En outre, la commission médicale et la commission technique travaillent main dans la main afin d'identifier les problèmes de sécurité et proposer des solutions. La FIE a lancé son propre système de surveillance des blessures

afin de détecter les blessures inhabituelles dans les compétitions d'élite. Les travaux préliminaires indiquent que le taux de blessures entraînant une perte de temps se monte à environ 0,27 pour 1000 risques de blessure. Ces résultats devraient renforcer la constatation selon laquelle l'escrime est une activité très sûre, quel que soit l'âge des athlètes.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA FIE	% RÉALISÉS PAR LA FIE
2006	34	0	0 %
2007	40	16	40 %
2010	70	27	38 %
2011	31	25	80 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	2
2010	0
2011	0

La FIE déclare ne pas avoir instauré de passeport biologique de l'athlète mais avoir l'intention d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La FIE déclare avoir établi un fonds de dotation spécial pour les vétérans, d'un montant de 10 millions de dollars (USD). Les recettes annuelles de ce fonds sont consacrées aux programmes des vétérans. En outre, la FIE a lancé des mesures en faveur d'un programme de carrière des athlètes, notamment en termes d'emploi.

ENTOURAGE

La FIE déclare qu'elle ne dispose pas d'une commission de l'entourage et qu'elle ne prend pas d'initiatives liées à l'entourage. Toutefois, la FIE surveille l'entourage des athlètes et a mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La FIE déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

La FIE déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

La FIE déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Développer la pratique sportive de l'escrime à travers la préservation des traditions sportives et la science de l'escrime (entraînement physique, préparation mentale, gestion du stress et des émotions).
- Créer un produit promotionnel adapté aux médias modernes afin d'améliorer la présentation de la compétition.
- Créer des conditions favorables au développement de l'escrime à travers le monde en améliorant la coopération entre les fédérations et en leur apportant un soutien.
- Imposer la présence de toutes les armes aux Jeux Olympiques.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La FIE déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- La FIE dirige la formation, le perfectionnement et la mise à niveau des entraîneurs sur chaque continent et pour chacune des trois armes. L'objectif est d'harmoniser les méthodes d'entraînement et d'établir une méthode d'enseignement spécialisée et détaillée pour chaque discipline.
- Des camps d'entraînement des athlètes internationaux ont été entièrement financés par la FIE avant les championnats du monde. Soixante athlètes originaires de 60 pays ont participé à ce camp visant à enseigner aux athlètes comment se préparer aux compétitions majeures.
- La FIE fournit à ses frais du matériel, tel que des pistes en aluminium et des dispositifs de pointage pour les entraînements et les compétitions (des équipements indispensables mais particulièrement coûteux), aux 130 fédérations nationales, pour un montant total de 2,5 millions de dollars.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La FIE déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- La FIE organise des camps de préparation et d'entraînement avant les championnats du monde cadets et juniors, pour permettre aux jeunes de découvrir le déroulement et l'organisation d'une séance d'entraînement moderne. Ces camps d'entraînement permettent aux escrimeurs, qui n'ont pas toujours assez de partenaires d'entraînement pour pouvoir atteindre un niveau solide en vue des compétitions internationales, de suivre une semaine de préparation intensive, et de bénéficier des conseils de maîtres d'armes très expérimentés.
- Chaque année, la FIE organise des compétitions pour la jeunesse, comme la Coupe du monde junior, les championnats du monde cadets (moins de 17 ans) et les championnats du monde juniors.

Commission ou initiatives femme et sport

La FIE déclare disposer d'une commission femme et sport et mettre en œuvre des initiatives femme et sport, notamment les suivantes :

- La FIE tente d'augmenter le nombre d'initiatives visant à encourager un plus grand nombre de femmes à s'engager dans ce sport, en tant qu'escrimeuses ou à des postes de direction. Elle encourage également l'organisation de sessions de formation destinées aux femmes dans différents domaines (direction, gestion, surveillance, entraînement, arbitrage, etc.) En outre, la FIE fait en sorte que les femmes bénéficient des mêmes opportunités que les hommes en matière de direction et de participation, qu'elles soient tout autant représentées, et qu'elles contribuent au développement de l'escrime à travers le monde, à tous les niveaux.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La FIE déclare disposer d'une commission du sport pour tous et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- En 2011, la FIE a signé un mémorandum avec Peace and Sport. Il vise à élaborer une conception de la pratique mondiale de l'escrime qui soit également applicable aux pays en développement. Des solutions ont déjà été trouvées pour le financement, l'équipement et la formation. En quatre ans, la FIE a fourni les équipements nécessaires (pour les athlètes et les salles d'escrime) à 145 fédérations, et a assuré la formation de leurs athlètes et de leurs entraîneurs de niveau moyen. En 2013, la FIE lancera la *Journée de l'escrime*, afin d'encourager toutes les initiatives et activités en lien avec la pratique de l'escrime dans différents contextes.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Depuis les Jeux Olympiques de 2008 à Beijing, la FIE a généralisé l'usage d'une grande plate-forme surélevée aux championnats du monde (similaire à celle utilisée pour la gymnastique), intégrant des dispositifs de pointage et des tableaux d'affichage suspendus. L'éclairage dirigé sur les pistes crée un rideau noir virtuel qui met en valeur le sport et les athlètes de manière spectaculaire. › Aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres, deux écrans géants diffusaient en continu les images de l'arbitrage-vidéo et les ralentis des actions. › Pour la première fois, les lampes utilisées pour signaler les touches enregistrées, ou à d'autres fins, comme la présentation des athlètes, ont été disposées au sol, le long des pistes.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Des dispositifs sans fil sont utilisés durant la phase d'élimination directe des compétitions officielles de la FIE (Coupe du monde, Grand Prix et championnats du monde) dans les trois disciplines. Les touches et les points sont signalés par la lumière sur les masques. › La dernière génération de systèmes de pointage à écran tactile est déjà largement répandue. Ces appareils diffusent les scores en direct sur les tableaux d'affichage et possèdent des écrans tactiles qui permettent aux arbitres de demander immédiatement un médecin en cas de blessure, ou des techniciens en cas de panne. › Les images de l'arbitrage vidéo en direct sont diffusées sur les écrans et visibles par le public.
TENUE DE COMPÉTITION	› Les tenues de compétition sont fabriquées avec un matériau de type Kevlar et sont doublées afin de garantir une résistance totale de 1600 N. › La FIE autorise l'utilisation de couleurs sur les tenues. › Chaque fédération doit imprimer son logo national en couleur sur les tenues. › La FIE autorise également l'utilisation de motifs colorés (drapeaux et autres logos discrets) sur la grille du masque.

ENVIRONNEMENT

La FIE déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques et directives figure ci-dessous :

La FIE s'engage dans la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution par la mise en œuvre de procédures de traçabilité et la sélection des matériaux composant l'équipement des athlètes ; par l'approbation des tenues, des fabricants de matériel d'escrime et des laboratoires d'essais, et par le strict respect de la réglementation locale en ce qui concerne l'utilisation des installations, et notamment la politique environnementale de gestion des déchets.

La FIE interdit et sanctionne, entre autres, la consommation de tabac, d'alcool et de drogues, qui sont nocifs pour la santé et la progression des athlètes et peuvent être potentiellement dangereux pour les spectateurs, les installations ou l'environnement. La FIE utilise des installations multisportives préexistantes dont la construction et les normes sont conformes à un programme architectural et un programme environnemental régional.

Critères d'évaluation

La FIE déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). Toutefois, la FIE déclare avoir créé un groupe de travail sur l'environnement en 2012. Ce groupe est responsable de l'élaboration de directives environnementales durables pour les activités menées par la FIE en tant que leader mondial d'un sport olympique, et organisation citoyenne responsable. Ce projet s'est vu allouer un budget initial, et une liste de priorités a déjà été établie. Ces priorités sont les suivantes : élaboration d'une stratégie globale et de directives en matière de durabilité (p. ex. élimination des déchets, utilisation des technologies numériques, etc.) pour la direction de la FIE et les épreuves majeures de la Fédération (p. ex. championnats du monde), organisation de campagnes pédagogiques ciblant les jeunes, avec diffusion d'informations lors des championnats du monde et de zone cadets et juniors, et identification d'exemples pratiques, comme la plantation d'arbres.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La FIE déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

La FIE déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

La FIE déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

À la FIE, le jury d'appel est remplacé par le directoire technique (DT). Aucun recours ne peut être déposé contre la décision d'un arbitre prise « en fait » (stricte application des règles).

Toutefois, si l'arbitre méconnaît une règle, l'interprète mal, ou bien l'applique d'une manière qui soit contraire au Règlement, alors un recours peut être déposé :

- en compétition individuelle, par l'athlète
- en compétition par équipes, par l'athlète ou le capitaine d'équipe.

Le représentant du DT et le délégué des arbitres de la FIE décideront s'il y a eu erreur d'arbitrage en raison d'une mauvaise connaissance, compréhension ou application des règles par l'arbitre. Si c'est effectivement le cas, la décision pourra être modifiée.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La FIE prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Pour les armes conventionnelles (fleuret et sabre), les touches sont signalées par l'appareil. Toutefois, en cas de signalement des deux côtés, c'est à l'arbitre de décider quelle action a eu lieu en premier, selon les règles de la convention. C'est pour cette raison que l'impact de l'arbitre est important. › En ce qui concerne l'épée, l'impact de l'arbitre est minime puisqu'à chaque double touche, chacun des escrimeurs reçoit un point.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› La FIE a introduit la vidéo dans sa procédure d'arbitrage lors des championnats du monde de 2006. › Depuis 2008, l'arbitrage vidéo est appliqué à toutes les disciplines lors des compétitions du Grand prix, de la Coupe du monde par équipes, des championnats de zone et des épreuves de qualification aux Jeux Olympiques. › Les athlètes ont le droit de faire appel à l'enregistrement vidéo une fois lors de chaque combat de qualification par poule, et deux fois par combat lors de la phase éliminatoire.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Pour toutes les compétitions de la FIE, les arbitres sont sélectionnées par la commission d'arbitrage. Les arbitres sont notés lors de chaque compétition. Les meilleurs arbitres sont sélectionnés pour les championnats du monde et les Jeux Olympiques. › Pendant la compétition, l'affectation des arbitres est décidée par tirage au sort. › La formation et l'entraînement des arbitres ont lieu lors de séminaires qui s'appuient sur les technologies vidéo.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les arbitres sont évalués après chaque compétition internationale par le membre de la commission présent. › Cette évaluation est effectuée selon des critères définis sur la feuille d'évaluation, tels que : respect des règles techniques, application des sanctions, personnalité, maîtrise des combats et des athlètes.
CERTIFICATION DES JUGES	› Les arbitres se classent en trois catégories : « A », « B » et « P » (provisoire). › La licence « P » est obtenue à l'issue d'un examen théorique et pratique. Elle se transforme en licence « B » dès lors que l'arbitre a participé à deux compétitions. › Une licence « A » est attribuée après une période d'observation de deux ans par les membres de la commission d'arbitrage, et uniquement si l'arbitre a fait preuve de neutralité et d'excellence lors des compétitions internationales majeures.

FINANCES

TRANSPARENCE

Normes comptables

La FIE déclare appliquer les normes comptables reconnues.

La FIE déclare publier ses comptes en ligne.

La FIE déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FIE de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
FOUND. FENCING FUTURE	x			x	
MEGAPHONE				x	x
TISSOT	x		x		
ALLSTAR-UHLMANN			x		

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 8000 places.

La compétition peut se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans une halle couverte.

Le site peut être partagé avec d'autres sports en salle comme la gymnastique rythmique ou le taekwondo.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : très élevé

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques : considérable

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 157 459 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de Londres 2012. La durée de production totale s'est élevée à 198,3 heures, pour un coût moyen/heure de 7146 euros.

FIFA

Fédération Internationale de Football Association

87 APERÇU

88 HISTOIRE ET TRADITION

89 UNIVERSALITÉ

91 POPULARITÉ

93 GOUVERNANCE

94 ATHLÈTES

96 DÉVELOPPEMENT

99 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

100 FINANCES

APERÇU

EVENTS

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2

1	1

Nombre de jours de compétition de la FIFA sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 13

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
TOTAL	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 504

288	216

VALEUR AJOUTÉE

La FIFA déclare que le football apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le football contribue à diffuser l'esprit olympique dans le pays d'accueil des Jeux, puisque les matchs se déroulent dans plusieurs villes, ce qui augmente considérablement le nombre total de spectateurs aux Jeux Olympiques. Ainsi, le football enrichit le programme olympique et contribue au caractère divertissant des Jeux à la télévision. Le football est également le seul sport pour lequel la compétition débute avant la cérémonie d'ouverture.

La FIFA déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au football :

Les Jeux Olympiques permettent aux meilleures joueuses mondiales et au football féminin en général d'inscrire un tournoi de haut niveau supplémentaire à leur palmarès. Les Jeux Olympiques de 2012 à Londres ont renforcé le statut du football féminin, en raison de la grande qualité des matchs disputés. Le tournoi olympique de football masculin offre également aux joueurs l'occasion de participer à un tournoi de haut niveau entre la Coupe du monde junior et la Coupe du monde. En tant que tels, les tournois olympiques de football améliorent la couverture médiatique mondiale du football et incitent fortement les joueurs à concourir pour une médaille olympique, ce qui est considéré comme un véritable privilège. Les Jeux Olympiques, événement multisportif le plus important du monde, servent de vitrine au football et lui permettent de rejoindre la grande famille mondiale du sport.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la FIFA: 1904

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques:

1900	1996

Nombre d'inscriptions au programme Jeux Olympiques:

25	5

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS	
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1930	1991	1977	2002
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	19	6	32	9
FRÉQUENCE	Tous les quatre ans		Tous les deux ans	

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	22	2013
JEUX DU COMMONWEALTH	0	-
JEUX AFRICAINS	11	2011
JEUX ASIATIQUES	16	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	16	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	16	2011

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La FIFA compte 198 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	52	53	53
AMÉRIQUE	42	42	42
ASIE	43	45	44
EUROPE	48	49	48
OCÉANIE	11	9	11
TOTAL	196	198	198

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FIFA ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	51	50	25	27
AMÉRIQUE	10	10	10	10
ASIE	30	30	24	24
EUROPE	44	44	20	22
OCÉANIE	52	52	48	48
TOTAL	187	186	127	131

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	30	16	39	30	32	13	43	39	6	5
2012	35	15	34	25	35	17	42	35	7	5

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FIFA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	5	2	8	4	5	3	14	5	0	2
DERNIERS	6	2	8	5	3	2	13	5	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FIFA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	15	19	24	44	12	12	16	45	10	4
DERNIERS	16	21	24	36	16	16	16	44	11	8

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FIFA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	5	2	8	5	4	3	6	5	1	1
DERNIERS	4	2	9	5	4	4	6	4	1	1

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	1	0	0	0	17 %	0 %
AMÉRIQUE	2	2	2	2	67 %	67 %
ASIE	0	1	0	1	0 %	33 %
EUROPE	0	0	1	0	17 %	0 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	3	3	3	3	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	0	2	1
ASIE	0	0	0	1
EUROPE	3	3	1	1
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	3	3	3	3
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	3	3	3
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	1	1	2	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

Mesures prises

La FIFA déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du football, notamment chez les jeunes:

La FIFA organise les Coupes du monde masculines et féminines des moins de 17 ans et des moins de 20 ans tous les deux ans. Par ailleurs, la Coupe de monde de futsal se tient tous les quatre ans, et la Coupe du monde de beach soccer tous les deux ans. La FIFA dirige également une vaste palette de programmes de développement.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques:

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	1 767 298	2 088 078
BILLETS VENDUS	1 465 693	1 874 854
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	23,1 %	23,8 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde:

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	3 150 000	3 040 000	1 518 360	1 003 328
BILLETS VENDUS	3 150 000	2 967 349	1 190 971	784 594
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	100 %	98 %	78 %	78 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde:

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	12 200	14 700
	1123	1824

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres: 1,3 milliard

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres: 120 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par: 19,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 3427

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la FIFA :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	4467	93 029
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	19 146	1 023 713

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	4 248 881	51 107 877

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	325 034

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	1 236 141

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	-
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	Environ 2 000 000

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La FIFA déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous:

Suivant les propositions effectuées par le groupe de travail de la commission d'éthique, le comité exécutif de la FIFA a approuvé un nouveau code d'éthique de la FIFA, entré en vigueur le 25 juillet 2012. Les principales réformes instaurées par ce nouveau code sont les suivantes: restructuration de la commission d'éthique, divisée en deux chambres, une d'investigation et une de décision, critères d'indépendance du président et du président délégué de la commission d'éthique et clarification systématique des règles de conduite, divisées en sous-sections.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La FIFA déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La FIFA déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels la FIFA fait appel au TAS:

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES	x	
DOPAGE		x
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES	x	
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE	x	
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la FIFA:

2009	2010	2011
9	12	11

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de la FIFA compte actuellement 25 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous:

			% DE
2008	24	0	0 %
2012	24	1	4 %

MATCHS ARRANGÉS

La FIFA déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les matchs arrangés. Plus de détails ci-dessous :

La FIFA a mis en place un système d'alerte précoce *(Early Warning System, EWS)* afin d'identifier les cas suspects de manipulation. La société *EWS* a pour mission de surveiller le marché des paris sportifs à l'échelle mondiale et d'utiliser son système d'alerte pour détecter et empêcher les pressions dont pourraient faire l'objet des matches de la FIFA à des fins frauduleuses. *EWS* a en outre pris des mesures spécifiques pour la Coupe du monde 2010 de la FIFA en Afrique du Sud, outre les outils de surveillance et d'analyse en vigueur depuis 2007. Ces mesures comprennent la mise en service d'une permanence téléphonique permettant à toute personne, et en particulier aux joueurs, entraîneurs et arbitres, de rapporter toute activité irrégulière dont ils auraient connaissance. Au terme de l'édition sud-africaine, il a été décidé de conserver ce dispositif pour recueillir à tout moment les messages concernant les tournois organisés par la FIFA. La FIFA prévoit également la mise en œuvre d'une politique en matière de dénonciation d'abus afin de protéger les informations et les informateurs.

En outre, la FIFA a lancé un accord de coopération avec INTERPOL en mai 2011, qui prévoit un investissement à long terme de 20 millions d'euros. La FIFA commence déjà à récolter les fruits de cette coopération, des ateliers étant organisés dans le monde entier afin d'éduquer et de protéger les joueurs, les officiels et les arbitres, et de prévenir les matchs arrangés.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La FIFA déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La FIFA déclare qu'elle ne dispose pas de commission des athlètes.

Instances dirigeantes

La FIFA déclare que les athlètes ne sont pas représentés au sein du comité exécutif, des commissions et des organes techniques.

SANTÉ

Commission médicale

La FIFA déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La FIFA déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

Les examens médicaux d'avant-compétition sont désormais obligatoires pour les équipes participant aux compétitions de la FIFA. Tous les joueurs finalistes des tournois de football olympique ont passé cet examen avant la compétition.

En outre, le Centre d'évaluation et de recherche médicale de la FIFA (F-MARC) recueille des données confidentielles sur les blessures, à des fins scientifiques.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA FIFA	% RÉALISÉS PAR LA FIFA
2006	423	127	30 %
2007	506	21	4 %
2010	S/O	254	-
2011	S/O	265	-

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	93
2010	105
2011	119

La FIFA déclare ne pas avoir instauré de passeport biologique de l'athlète mais avoir l'intention d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La FIFA déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle.

ENTOURAGE

La FIFA déclare qu'elle ne dispose pas d'une commission de l'entourage et qu'elle ne prend pas d'initiatives liées à l'entourage. Toutefois, la FIFA surveille l'entourage des athlètes et a mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La FIFA déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

La FIFA déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

La FIFA déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- La mission de la FIFA est de « développer le jeu, toucher le monde, bâtir un avenir meilleur ».
- Cette mission sert de point de départ à l'élaboration d'une approche et à la mise en œuvre de projets clés visant à faciliter sa réalisation :
  - Améliorer constamment le football et le diffuser dans le monde entier en tenant compte de son impact universel, éducatif, culturel et humanitaire et ce, en mettant en œuvre des programmes pour la jeunesse et des programmes de développement. Développer le football, c'est investir dans l'humanité et la société à grande échelle.
  - Permettre au monde entier d'accéder aux compétitions de football de haut niveau et de partager la passion du ballon rond à travers les 198 associations membres de la FIFA. Le large éventail des compétitions que propose la FIFA est le reflet des multiples facettes du football, avec au premier chef la célèbre Coupe du Monde de la FIFA.
  - Utiliser le football comme un instrument puissant qui contribue tant à l'évolution de la société qu'à l'épanouissement personnel, en renforçant les actions menées dans le cadre d'une dizaine d'initiatives visant à soutenir les communautés locales, notamment en matière de rétablissement de la paix, de santé, d'intégration sociale et d'éducation.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La FIFA déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- Le *Programme d'assistance financière* fournit des moyens financiers aux associations membres de la FIFA et aux confédérations aux fins de la mise en œuvre de programmes et de projets.
- Le *programme Goal* est un programme de développement destiné aux associations membres ayant des besoins spécifiques. Ce programme est établi et suivi en collaboration avec les confédérations. Il s'agit essentiellement d'un programme d'infrastructure. Toutefois, les fonds du *programme Goal* peuvent également être consacrés à d'autres projets, dans les domaines suivants : jeunes joueurs, entraînement et autres projets de développement adaptés aux besoins spécifiques des associations membres.
- Le département Éducation et développement technique de la FIFA soutient les formations, la promotion du football féminin, les festivals populaires, le beach soccer, le futsal et d'autres initiatives qui peuvent également être considérées comme une composante des principaux programmes de développement de la FIFA.
- Le programme de management du football de la FIFA a été créé pour répondre au besoin qu'avait la FIFA de mieux soutenir ses associations membres depuis le sommet de la pyramide du football, de leur permettre ainsi de progresser et, par le biais du développement technique, de s'atteler à tous les domaines du management du football.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La FIFA déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- La FIFA dirige des programmes de développement pour la jeunesse dans le domaine de l'entraînement des jeunes et du soutien aux ligues de jeunes.
- La FIFA fournit également des équipements sportifs aux centres techniques accueillant des jeunes joueurs, et effectue des visites d'évaluation technique des structures réservées à la jeunesse dans les associations membres.
- Enfin, la FIFA promeut les festivals populaires, les formations à l'enseignement du football de base, et soutient les programmes de football de base par la fourniture de matériel sportif, de matériel pédagogique, de conseils techniques, d'une aide financière et d'une planification à long terme.

Commission ou initiatives femme et sport

La FIFA déclare disposer d'une commission femme et sport et mettre en œuvre des initiatives femme et sport, notamment les suivantes :

- L'organisation par la FIFA d'épreuves féminines majeures, comme la Coupe du monde féminine et deux compétitions réservées aux jeunes joueuses (Coupes du monde féminine des moins de 17 ans et des moins de 20 ans), en sus des tournois olympiques féminins organisés en coordination avec le CIO, témoigne de son engagement envers le football féminin.
- En outre, les programmes de développement du football féminin de la FIFA offrent une approche de développement sur mesure de la pratique féminine. Les associations membres de la FIFA bénéficient d'un soutien multidimensionnel allant de l'expertise, de l'enseignement et du matériel publicitaire aux équipements de football et l'aide financière. Les programmes proposés pour la période 2012-2015 visent à multiplier les occasions pour les femmes et les jeunes filles de disputer des compétitions de tous niveaux.
- En 2011, la FIFA a lancé une campagne promotionnelle intitulée *Live Your Goals*. Cette campagne vise principalement les jeunes filles et les femmes qui jouent au football, et invite celles qui ne jouent pas à participer.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La FIFA déclare disposer d'une commission du sport pour tous et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- En 2005, la FIFA a été la première fédération internationale à créer un département de responsabilité sociale afin de renforcer son engagement envers la construction d'un avenir meilleur. Les principaux programmes en cours sont les suivants : la stratégie de durabilité de la Coupe du monde 2014 de la FIFA, dont l'objectif est de donner un caractère durable à l'organisation et au déroulement des compétitions ; l'initiative *Football for Hope*, qui encourage et soutient l'utilisation du football en tant qu'instrument de développement des communautés défavorisées depuis 2005 ; la campagne anti-discrimination de la FIFA, qui sensibilise au problème de la discrimination dans le football et la société depuis 2002 ; la campagne de la FIFA en faveur du fair-play, qui encourage le fair-play et le respect depuis 1987 par l'organisation de journées d'action et la remise de récompenses annuelles ; la compensation de toutes les émissions carbone engendrées par les vols, qui représentent ¾ de l'ensemble des émissions de l'organisation.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› La FIFA contribue à tracer la voie en travaillant avec des spécialistes du secteur à l'élaboration de directives détaillées relatives à la conception des stades (Football Stadiums : Technical Recommendations and Requirements - fifth edition), à l'éclairage (Guide to the Artificial Lighting for Football Pitches) et à la sécurité (Règlement de la FIFA sur la sécurité).
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Le programme qualité de la FIFA propose une norme internationalement reconnue et fiable pour la qualité des produits dans les domaines qui importent le plus aux footballeurs : l'équipement, la surface de jeu, la technologie et les services auxquels ils ont recours. › Les recherches sur lesquelles se fonde ce programme comprennent des études, des enquêtes et des analyses approfondies des besoins des joueurs, que ce soit en matière de sécurité, de performance, de durabilité, d'assurance qualité et de confort de jeu. Elles ont été menées en collaboration avec un extraordinaire réseau d'universités, de laboratoires d'essais, d'organisations sportives, d'organismes de normalisation et de consultants indépendants du monde entier. › Si un produit testé s'avère conforme à toutes les normes, il peut être certifié par la FIFA et obtenir un des labels de qualité de la FIFA.
TENUE DE COMPÉTITION	› La FIFA ne surveille pas l'évolution technique des tenues ou des kits de compétition. Toutefois, un groupe composé des départements du marketing, des affaires juridiques et de la concurrence est chargé d'examiner les kits soumis par les associations membres participantes conformément au Règlement de l'équipement de la FIFA. › Le groupe rencontre également régulièrement les principaux fabricants, qui lui présentent leurs projets pour l'année à venir, et notamment leurs dernières innovations techniques. L'évaluation menée par ce groupe se fonde uniquement sur le Règlement de l'équipement de la FIFA.

ENVIRONNEMENT

La FIFA déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques et directives figure ci-dessous :

Depuis, la FIFA s'engage aux côtés des comités d'organisation locaux sur les questions environnementales afin de promouvoir le développement de programmes de réduction de l'impact néfaste des compétitions sur l'environnement. En outre, dans le cadre de la procédure de candidature pour les Coupes du monde de la FIFA de 2018 et 2022, tous les candidats ont présenté des informations détaillées sur la manière dont ils comptent réduire l'impact négatif de ces événements sur l'environnement. Enfin, tous les stades accueillant la Coupe du monde 2018 de la FIFA devront être certifiés par le système Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) ou un système équivalent.

Critères d'évaluation

La FIFA déclare avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET).

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La FIFA déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

La FIFA déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

La FIFA déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous:

Selon les articles 61 et 64 des statuts de la FIFA, la commission de recours est l'un des trois organes juridictionnels de la FIFA. La commission de recours est chargée de recevoir les recours interjetés contre les décisions de la commission de discipline et de la commission d'éthique de la FIFA que les règlements de la FIFA ne déclarent pas définitives. La procédure est décrite dans le code disciplinaire de la FIFA, article 118 sqq.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La FIFA prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible:

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Sur la base d'une interprétation uniforme des Lois du jeu officielles, les arbitres sélectionnés pour les tournois olympiques de football font partie des meilleurs et se comportent donc en conséquence sur le terrain en appliquant ces règles à la lettre, sans se préoccuper d'un éventuel impact sur les résultats.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Les arbitres sélectionnés pour les tournois de football olympiques sont candidats à la Coupe du monde de la FIFA, et font donc partie du projet d'évaluation de la FIFA, qui vise à sélectionner les meilleurs arbitres pour la Coupe du monde.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Les arbitres sélectionnés pour les tournois olympiques de football sont nommés par la commission d'arbitrage de la FIFA, en fonction des qualités dont ils ont fait preuve lors des grands matchs internationaux de la FIFA, ou à l'échelle régionale ou de la confédération. › Les arbitres sélectionnés sont également évalués et observés par des instructeurs qualifiés possédant une bonne expérience de l'arbitrage. › Les entraînements font partie de la préparation officielle des juges avant et pendant les tournois.
ÉVALUATION DES JUGES	› Phase pré-olympique; comme mentionné ci-dessus suivant la procédure de sélection. › Pendant toute la durée des tournois olympiques de football, les instructeurs et les évaluateurs présents suivent et évaluent les performances de chaque arbitre et arbitre assistant directement dans le stade, ou au siège de la FIFA, en analysant le match à la télévision. › Suite à cette analyse, chaque juge bénéficie d'un bilan personnel et général.
CERTIFICATION DES JUGES	› Les arbitres nommés pour les tournois olympiques de football sont des arbitres internationaux de la FIFA (re)qualifiés chaque année sur la base de la réglementation régissant l'inscription des arbitres internationaux sur les listes de la FIFA (qui nécessite de passer un examen médical et un test d'aptitude physique).

FINANCES

TRANSPARENCE

La FIFA déclare appliquer les normes comptables reconnues.

La FIFA déclare publier ses comptes en ligne.

La FIFA déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FIFA de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
ADIDAS	x	x			
HYUNDAI	x	x			
SONY	x	x			
COCA-COLA	x	x			
EMIRATES	x	x			
VISA	x	x			

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 50 000 places pour les finales de football et 20 000 pour les matchs éliminatoires.

L'ensemble des matchs pourraient avoir lieu dans cinq stades, selon la formule de compétition actuelle.

Les sites situés dans la ville hôte ou à proximité peuvent être partagés avec d'autres sports comme le rugby, l'athlétisme, mais également accueillir les cérémonies d'ouverture et de clôture.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : élevé

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques : moyen

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 468 396 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 139,1 heures, pour un coût moyen/heure de 47 143 euros.

FIG

Fédération Internationale de Gymnastique

102 APERÇU

103 HISTOIRE ET TRADITION

104 UNIVERSALITÉ

110 POPULARITÉ

112 GOUVERNANCE

114 ATHLÈTES

115 DÉVELOPPEMENT

117 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

117 FINANCES

APERÇU

DISCIPLINES ET ÉPREUVES

Disciplines aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 3

- Gymnastique artistique
- Gymnastique rythmique
- Trampoline

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 18

	♂	♀
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	8	6
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	-	2
TRAMPOLINE	1	1

Nombre de jours de compétition de la FIG sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 15

- Gymnastique artistique : 9
- Gymnastique rythmique : 4
- Trampoline : 2

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

		24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	♂	9	7	11	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	♀	0	1	0	1	1	7	7	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	2	2	2	2	2
TRAMPOLINE	♂	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
TRAMPOLINE	♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
TOTAL		9	8	11	9	9	15	15	14	14	14	14	14	14	15	15	15	16	18	18	18	18

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 324

	♂	♀	TOTAL
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	98	98	196
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	-	96	96
TRAMPOLINE	16	16	32

VALEUR AJOUTÉE

La FIG déclare que la gymnastique apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

La gymnastique rythmique apporte une touche féminine, artistique et musicale aux Jeux Olympiques, et est l'un des rares sports pratiqués uniquement par des femmes. Le trampoline est un sport récent et moderne, très attrayant pour les jeunes, et qui contribue donc à rajeunir les Jeux Olympiques.

La FIG déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante à la gymnastique :

Les Jeux Olympiques rassemblent les sports majeurs et les meilleurs athlètes du monde sous l'égide de l'esprit olympique, ce qui en fait l'événement le plus suivi par les médias et une occasion unique de célébrer la gymnastique. L'inscription de la gymnastique au programme olympique apporte une valeur ajoutée considérable à ce sport, qui rencontre plus de succès dans le cadre des Jeux Olympiques que de ses propres championnats du monde.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la FIG : 1881

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

	♂	♀
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	1896	1928
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	-	1984
TRAMPOLINE	2000	2000

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

	♂	♀
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	26	18
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	-	7
TRAMPOLINE	3	3

CHAMPIONNATS DU MONDE

a) Gymnastique artistique

	SENIORS		JUNIORS	
	♂	♀	♂	♀
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1903	1934	La FIG n'organise pas de championnats du monde juniors.	
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	43	32		
FRÉQUENCE	Tous les ans*			

* Sauf les années durant lesquelles les Jeux Olympiques sont organisés.

b) Gymnastique rythmique

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1963	La FIG n'organise pas de championnats du monde juniors.
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	31	
FRÉQUENCE	Tous les ans*	

* Sauf les années durant lesquelles les Jeux Olympiques sont organisés.

c) Trampoline

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1964	La FIG n'organise pas de championnats du monde juniors.
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	28	
FRÉQUENCE	Tous les ans*	

* Sauf les années durant lesquelles les Jeux Olympiques sont organisés.

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

Gymnastique artistique / rythmique / trampoline

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	8	2009
UNIVERSIADE	26	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	19	2010
JEUX AFRICAINS	6	2011
JEUX ASIATIQUES	10	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	16	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	16	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La FIG compte 135 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	21	17	20
AMÉRIQUE	26	26	27
ASIE	32	34	38
EUROPE	47	48	48
OCÉANIE	3	2	2
TOTAL	129	127	135

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

a) Gymnastique artistique

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FIG ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	6	6	6	6
AMÉRIQUE	13	13	14	14
ASIE	16	18	16	18
EUROPE	48	48	48	48
OCÉANIE	2	2	2	2
TOTAL	85	85	86	86

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	5	3	12	8	17	13	40	35	2	1
2012	4	2	15	15	17	14	40	32	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FIG :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	4	1	10	7	14	6	37	28	2	2
DERNIERS	4	2	15	15	17	14	40	32	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FIG :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE*	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	7	4	15	16	19	12	39	32	0	0
DERNIERS	8	7	15	13	22	12	36	33	0	0

* Pas de championnats continentaux en Océanie

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FIG :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	La FIG n'organise pas de championnats du monde juniors.									
DERNIERS										

b) Gymnastique rythmique

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FIG ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	5	6
AMÉRIQUE	12	13
ASIE	8	8
EUROPE	43	43
OCÉANIE	2	2
TOTAL	70	72

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
2008	2	13	11	45	1
2012	4	9	9	33	1

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FIG :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	3	7	11	31	1
DERNIERS	4	9	9	33	1

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FIG :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE*
AVANT-DERNIERS	6	13	10	33	0
DERNIERS	6	10	9	20	0

* Pas de championnats continentaux en Océanie

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FIG :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	La FIG n'organise pas de championnats du monde juniors.				
DERNIERS					

c) Trampoline

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FIG ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	2	2	2	2
AMÉRIQUE	8	8	9	9
ASIE	4	4	4	4
EUROPE	34	34	35	35
OCÉANIE	0	0	2	2
TOTAL	48	48	52	52

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	2	1	4	4	2	2	25	19	2	2
2012	3	2	7	6	4	4	25	21	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FIG :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	1	5	5	5	3	19	13	1	1
DERNIERS	3	2	7	6	4	4	25	21	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FIG :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE*	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	0	0	8	7	4	4	17	14	0	0
DERNIERS	2	2	5	5	6	3	20	15	0	0

* Pas de championnats continentaux en Océanie

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FIG :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS DERNIERS	La FIG n'organise pas de championnats du monde juniors.									

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Gymnastique artistique

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	2	1	1	24 %	17 %
ASIE	4	3	2	1	45 %	28 %
EUROPE	8	8	2	3	31 %	55 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	13	13	5	5	100 %	100 %

b) Gymnastique rythmique

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES		RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	0	0	0 %	0 %
ASIE	1	0	17 %	0 %
EUROPE	3	3	83 %	100 %
OCÉANIE	0	0	0 %	0 %
TOTAL	4	3	100 %	100 %

c) Trampoline

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	0	1	1	33 %	17 %
ASIE	1	1	2	1	67 %	66 %
EUROPE	0	1	0	0	0 %	17 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	2	2	3	2	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

a) Gymnastique artistique

	♂ AVANT-DERNIERS	♂ DERNIERS	♀ AVANT-DERNIERS	♀ DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	1	4	6	5
ASIE	10	14	3	7
EUROPE	12	6	8	6
OCÉANIE	1	0	1	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	24	24	18	18
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	24	24	18	18
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	3	4	3

b) Gymnastique rythmique

	♀ AVANT-DERNIERS	♀ DERNIERS
AFRIQUE	0	0
AMÉRIQUE	0	0
ASIE	0	0
EUROPE	5	7
OCÉANIE	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	27	27
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	5	7
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	1	1

c) Trampoline

	♂ AVANT-DERNIERS	♂ DERNIERS	♀ AVANT-DERNIERS	♀ DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	0	1	1
ASIE	2	2	1	1
EUROPE	0	0	0	0
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	3	3	3	3
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	2	2	2
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	1	1	2	2

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

La FIG déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait de la gymnastique, notamment chez les jeunes :

La FIG organise des championnats continentaux de la jeunesse et a élaboré un programme complet par groupe d'âge pour toutes ses disciplines. La FIG n'organise pas de championnats du monde de la jeunesse, mais des compétitions mondiales par groupe d'âge dans différentes disciplines. En outre, la FIG est présente sur toutes les nouvelles plateformes médiatiques.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Gymnastique artistique

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	180 630	171 481
BILLETS VENDUS	180 108	170 250
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	2,8 %	2,2 %

b) Gymnastique rythmique

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	18 018	20 076
BILLETS VENDUS	17 880	19 432
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,3 %	0,2 %

c) Trampoline

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	12 007	27 510
BILLETS VENDUS	11 972	27 113
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,2 %	0,3 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

a) Gymnastique artistique

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	41 500	32 393
BILLETS VENDUS	33 200	25 746
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	80 %	79 %

b) Gymnastique rythmique

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	18 000	18 000
BILLETS VENDUS	11 000	13 000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	61 %	72 %

c) Trampoline

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	11 500	14 566
BILLETS VENDUS	8000	11 139
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	70 %	76 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

a) Gymnastique artistique

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	436	550

b) Gymnastique rythmique

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	193	175

c) Trampoline

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	73	59

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 1,6 milliard

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 169 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 49 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 2251

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la FIG :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	4357	8126
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	13 246	22 349

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	2 475 025	78 116 616

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	588 870

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	1 960 350

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	20 727
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	5684

Autres activités sur les réseaux sociaux

La FIG est également présente sur Youtube et Google+.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La FIG déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

La FIG déclare que son code d'éthique n'est pas aussi complet que celui du CIO, mais qu'avec les statuts et le code de discipline de la FIG, il contient les principes fondamentaux figurant dans le code d'éthique du CIO.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La FIG déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La FIG déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels la FIG fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES	x	
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS	x	
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la FIG :

2009	2010	2011
0	0	2

MEMBRES DU CONSEIL ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le conseil de la FIG compte actuellement 23 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

	♂	♀	% DE ♀
2008	15	7	32 %
2012	16	7	30 %

COMPÉTITIONS ARRANGÉES

La FIG déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les compétitions arrangées. Plus de détails ci-dessous :

En tant que sport jugé, la gymnastique dispose d'un ensemble de règles et d'un système garantissant un contrôle très strict des juges. Cet ensemble de règles prévoit la sélection des juges les plus qualifiés exclusivement, la possibilité pour les gymnastes de contester les notes de difficultés, l'utilisation du système IRCOS (Instant Replay and Control System), un contrôle par le jury supérieur et le jury d'appel, ainsi qu'une analyse du travail des juges pendant et après la compétition, à l'aide des notes des experts, menée par les juges de référence. Un programme d'évaluation des juges a été créé pour analyser le travail des juges après la compétition.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La FIG déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La FIG déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
CONSEIL	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

La FIG déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du conseil.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La FIG déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

La FIG déclare que tous les athlètes doivent être titulaires d'une licence valide comprenant une assurance. En outre, seuls des engins certifiés par la FIG peuvent être utilisés lors des épreuves de la FIG. Les engins et les sites font l'objet de contrôles stricts.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA FIG	% RÉALISÉS PAR LA FIG
2006	35	0	0 %
2007	38	0	0 %
2010	62	36	58 %
2011	80	55	68 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	3
2010	3
2011	0

La FIG déclare ne pas avoir instauré de passeport biologique de l'athlète mais avoir l'intention d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La FIG déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

La FIG dispose d'un programme de bourses et a conclu un partenariat avec le Cirque du Soleil afin de permettre aux athlètes de poursuivre une carrière lorsqu'ils arrêtent la compétition. Les bourses sont attribuées aux gymnastes qui ne peuvent bénéficier d'une aide financière de leur fédération. L'aide fournie par la FIG par l'intermédiaire de sa fondation ne peut être attribuée qu'aux gymnastes des deux sexes qui font partie de l'équipe nationale senior et junior dans les disciplines olympiques. Une fédération peut proposer un gymnaste par discipline et trois candidatures maximum au total. Cette aide vaut seulement pour une année, et le montant annuel maximal de chaque bourse est fixé à 5000 CHF. L'obtention d'une bourse permet à un gymnaste de suivre des cours de gymnastique ou des études dans un autre pays. Les candidatures sont évaluées par la commission présidentielle de la FIG et le conseil de fondation de la FIG.

ENTOURAGE

La FIG déclare ne pas disposer d'une commission de l'entourage, ne pas avoir pris d'initiatives liées à l'entourage, et ne pas surveiller l'entourage des athlètes. La FIG n'a pas mis en place de système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La FIG déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

La FIG déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

La FIG déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Revoir les formules de compétition pour les rendre plus attrayantes et plus innovantes pour le public et les médias.
- Développer les compétitions de Coupe du monde.
- Trouver de nouveaux sponsors et partenaires.
- Revoir le système de qualification olympique.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La FIG déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- Programmes de développement continentaux évalués à 500 000 dollars par an et par continent ;
- Programmes de formation des entraîneurs de niveau I à III, environ 25 formations par an ;

- Programmes de bourses pour les athlètes du monde entier;
- Soutien des pays en développement par la fourniture d'engins de gymnastique;
- Camps d'entraînement destinés aux entraîneurs et aux jeunes;
- Cours d'initiation et de perfectionnement pour promouvoir la gymnastique pour tous.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La FIG déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants:

- La FIG dispose d'un programme de formation complet par groupe d'âge dispensé lors des formations des entraîneurs de niveau I à III.
- La FIG organise des compétitions par groupe d'âge et des championnats continentaux de la jeunesse.

Commission ou initiatives femme et sport

La FIG déclare ne pas disposer de commission femme et sport et ne pas prendre d'initiatives en la matière.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La FIG déclare disposer d'une commission du sport pour tous et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes:

La FIG organise la Gymnaestrada mondiale et le *Gym for Life Challenge*. Elle promeut également des cours de perfectionnement de base en gymnastique, de niveau inférieur à celui des formations des entraîneurs, ainsi que des cours d'initiation pour les pays en développement.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après:

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Contrôle des sites et des engins par un laboratoire d'essai indépendant de la FIG et les membres de la commission des engins de la FIG et des comités techniques respectifs.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Des règles strictes figurent dans les normes des engins de la FIG et des procédures d'essai sont en place. › La FIG organise des réunions annuelles avec la commission des engins et les fabricants d'engins.
TENUE DE COMPÉTITION	› Contrôle du code vestimentaire prévu par les divers Codes de pointage et règlements de la publicité de la FIG.

ENVIRONNEMENT

La FIG déclare ne pas disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement.

Critères d'évaluation

La FIG déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide «Sports et événements durables» (SSET). Toutefois, elle prête beaucoup d'attention aux principes environnementaux et écologiques dans le cadre de la Gymnaestrada mondiale, un événement qui rassemble plus de 20 000 participants. Pour les événements en salle, beaucoup plus modestes, les comités de candidature doivent indiquer les mesures environnementales et écologiques qu'ils comptent prendre.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La FIG déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

La FIG déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

La FIG déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Les athlètes peuvent contester les notes de difficulté, selon la procédure prévue à l'article 8.4 du règlement technique de la FIG. En outre, les entraîneurs et tous les autres participants peuvent interroger le jury d'appel quant à l'organisation de l'épreuve et le respect des règles et règlements.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La FIG prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Toutes les disciplines de la FIG sont soumises à un jugement. L'impact du jugement est donc important, sauf en ce qui concerne le jugement de la difficulté, fondé sur des systèmes mathématiques, le temps de vol en trampoline et les mesures électroniques le cas échéant.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Voir les codes de pointage et le règlement technique de la FIG.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Quatre catégories, garantissant que seuls les meilleurs juges participent aux épreuves majeures. › Une session de formation de deux heures avant chaque événement (voir article 7 du règlement technique de la FIG).
ÉVALUATION DES JUGES	› L'évaluation est menée dans le cadre d'un programme intitulé *Programme d'évaluation des juges*, fondé sur une comparaison du travail effectué par les juges au cours d'une compétition et des notes attribuées par les experts des comités techniques de la FIG après les épreuves. › Des récompenses sont accordées aux meilleurs juges et des sanctions sont prises contre les juges non impartiaux ou incompétents.
CERTIFICATION DES JUGES	› Les formations des juges intercontinentaux et internationaux sont organisées à différents niveaux à travers le monde et sanctionnées par des examens.

FINANCES

TRANSPARENCE

La FIG déclare appliquer les normes comptables reconnues.

La FIG déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

La FIG déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FIG de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
SWISS TIMING		x			
VTB	x				
CIRQUE DU SOLEIL	x				

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 12 000 places pour la gymnastique artistique/le trampoline et 5000 pour la gymnastique rythmique.

La compétition peut se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans un stade couvert.

Le site de la gymnastique artistique/du trampoline peut être partagé avec les finales de basketball, tandis que le site de la gymnastique rythmique peut être partagé avec d'autres sports/disciplines en salle comme le badminton, l'escrime, les matchs éliminatoires de handball, le judo, le taekwondo ou la lutte.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques :

- Gymnastique artistique : très élevé
- Gymnastique rythmique : élevé
- Trampoline : moyen

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques :

- Gymnastique artistique : élevé
- Gymnastique rythmique : moyen
- Trampoline : moyen

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 350 228 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 195,2 heures, pour un coût moyen/heure de 26 913 euros.

FIH

Fédération Internationale de Hockey

120 APERÇU

121 HISTOIRE ET TRADITION

122 UNIVERSALITÉ

124 POPULARITÉ

126 GOUVERNANCE

127 ATHLÈTES

129 DÉVELOPPEMENT

132 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

133 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2

1	1

Nombre de jours de compétition de la FIH sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 14

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 384

192	192

VALEUR AJOUTÉE

La FIH déclare que le hockey apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le hockey incarne les valeurs olympiques d'amitié, de respect et d'excellence, à tous les niveaux. En tant que sport universel, comptant plus de 128 associations membres correspondant aux Comités Nationaux Olympiques, le hockey est pratiqué par des hommes et des femmes de tout âge. Le hockey, qui possède une tradition et une histoire solidement ancrées, promeut l'esprit communautaire, est accessible à tous et n'a aucun caractère discriminatoire, tous les arbitres, officiels techniques et joueurs étant placés sur un pied d'égalité. Chaque association nationale a une chance de se qualifier pour les Jeux Olympiques et pour la Coupe du monde de hockey.

En outre, le hockey est un sport équitable et intègre, les contrôles antidopage des 24 équipes olympiques ayant participé aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres s'étant révélés négatifs. La loyauté, la sécurité et le bien-être des athlètes font partie des valeurs fondamentales du hockey. La FIH se définit elle-même comme une FI respectable dotée d'un organe exécutif élu démocratiquement, et promeut l'égalité des sexes, ainsi qu'une représentation continentale et une représentation des athlètes. La FIH pratique et prône la bonne gouvernance, ce qui se répercute sur les fédérations continentales et les associations nationales. Elle s'est mise aux nouvelles technologies (p. ex. arbitrage vidéo, modification des règles), a lancé une nouvelle forme de jeu (5 contre 5 aux Jeux Olympiques de la Jeunesse) et a élaboré une politique solide en matière de durabilité environnementale. Le hockey est un grand ambassadeur de la jeunesse avec son programme *FIH Youth Panel*, qui trace la voie en établissant des programmes d'entraînement et de développement.

La FIH déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au hockey :

Les Jeux Olympiques permettent au hockey de gagner en crédibilité et en visibilité en raison de leur audience internationale à la télévision et des aspirations qu'ils suscitent. Leur statut de plus grand événement sportif mondial, organisé une fois tous les quatre ans, leur permet de mieux faire connaître ce sport. Les Jeux Olympiques sont également

une source d'inspiration pour des générations de jeunes athlètes qui rêvent de jouer un jour au niveau national et de représenter leur pays au plus haut niveau.

En raison de la couverture télévisée des Jeux Olympiques à l'échelle internationale, le hockey devient accessible à des millions de personnes déjà fans de ce sport, ou qui le découvrent pour la première fois. Cela contribue à accroître sa visibilité et le nombre de licenciés à travers le monde, et à renforcer le jeu, depuis le niveau élémentaire jusqu'au niveau national. Les Jeux Olympiques suscitent également un certain enthousiasme pour le hockey et toute sa communauté, donnant à tous les acteurs un sentiment de fierté et structurant le sport au niveau international. Les Jeux structurent le sport dans le sens où tout le calendrier de compétition est fondé sur le cycle olympique quadriennal, les qualifications aux Jeux Olympiques dépendant de la Ligue mondiale de la FIH.

Enfin, les Jeux Olympiques célèbrent les valeurs d'amitié, de courage, d'égalité, d'inspiration, de respect et d'excellence véhiculées par le hockey à tous les niveaux.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la FIH : 1924

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

1908	1980

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

22	9

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS	
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1971	1972	1979	1989
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	12	13	9	6
FRÉQUENCE	Tous les quatre ans			

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	1	2005
UNIVERSIADE	1	1991
JEUX DU COMMONWEALTH	4	2010
JEUX AFRICAINS	5	2003
JEUX ASIATIQUES	14	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	12	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	0	-

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La FIH compte 128 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	16	17	18
AMÉRIQUE	22	26	28
ASIE	27	29	32
EUROPE	39	41	43
OCÉANIE	7	9	7
TOTAL	111	122	128

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FIH ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	12	13	12	13
AMÉRIQUE	6	6	6	6
ASIE	20	22	18	20
EUROPE	37	37	37	37
OCÉANIE	3	5	3	5
TOTAL	78	83	76	81

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	6	6	15	14	14	10	30	23	3	6
2012	6	4	17	17	13	10	28	22	5	5

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FIH :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	5	4	15	10	13	8	27	24	3	4
DERNIERS	4	4	8	8	15	11	27	21	4	4

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FIH :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	4	4	8	8	15	11	27	21	2	2
DERNIERS	6	4	8	8	11	9	28	22	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FIH :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	4	4	11	12	14	7	23	22	2	2
DERNIERS	6	6	11	8	12	10	18	19	2	2

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	0	0	1	1	17 %	17 %
ASIE	0	0	1	0	17 %	0 %
EUROPE	2	2	1	2	50 %	66 %
OCÉANIE	1	1	0	0	17 %	17 %
TOTAL	3	3	3	3	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	0	1	1
ASIE	0	0	0	0
EUROPE	2	2	1	2
OCÉANIE	1	1	1	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	3	3	3	3
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	3	3	3
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	2	3	2

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

La FIH déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du hockey, notamment chez les jeunes :

La FIH met en place des programmes durables pour la jeunesse sur tous les continents. Ces programmes contribuent à attirer de nouveaux joueurs de hockey et à améliorer le niveau de ceux qui pratiquent déjà ce sport. En outre, la FIH continue d'innover en modifiant les règles du jeu. Par exemple, l'« auto-passe » sur coup franc réduit la durée des arrêts de jeu et rend le match encore plus passionnant et fluide. En outre, une nouvelle forme de jeu à 5 contre 5 sur demi-terrain sera introduite lors des prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse, et de nouvelles compétitions sont en cours de conception afin d'encourager de nouveaux pays à prendre part aux épreuves internationales. Plus de 60 pays participeront à la Ligue mondiale inaugurée en 2012. La FIH participe également au centre olympique pour le développement de la jeunesse en Zambie. En 2012, le congrès et le forum de la FIH se sont concentrés sur le partage de connaissances entre les associations nationales en ce qui concerne la conception et l'organisation d'événements de qualité.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	283 914	588 630
BILLETS VENDUS	280 352	586 625
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	4,4 %	7,4 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	123 750	126 750	29 700	140 400
BILLETS VENDUS	87 688	81 288	27 360	115 180
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	71 %	64 %	92 %	82 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	400	421
	300	317

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 232,5 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 60,5 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 12,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1214

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la FIH :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	5332	17 565
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	37 324	122 955

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	1 292 634	26 714 763

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	12 422

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	244 914

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	21 000
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	10 410

Autres activités sur les réseaux sociaux

La FIH est active sur les principaux réseaux sociaux. Son compte Twitter permet de suivre les épreuves en direct et d'obtenir des informations en dehors des compétitions. La page Facebook de la FIH est utilisée pendant les compétitions pour permettre aux fans de voir ce qui se passe dans les coulisses ou dans le pays où se déroulent les épreuves. La FIH utilise également Facebook de manière créative à travers son programme *Hockey Ambassador*, que les fans peuvent suivre lors des compétitions. En outre, la FIH possède une chaîne YouTube permettant de visionner tous les moments forts, ainsi que d'autres vidéos, et a conclu un partenariat avec Perform, qui permet de suivre toutes les compétitions majeures de la FIH en direct ou par le biais d'un système de vidéo à la demande. La FIH conçoit actuellement un système de résultats en direct qui donnera aux fans de hockey des informations en temps réel sur les épreuves de tout niveau.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La FIH déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Le code d'éthique de la FIH est totalement conforme à celui du CIO et s'articule autour des grands principes suivants : dignité, intégrité, bonne gouvernance, relations avec les États et confidentialité. La FIH déclare qu'elle soutient totalement la Charte olympique et qu'elle continue d'appliquer à la lettre les principes fondamentaux et les règles du code d'éthique.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La FIH déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La FIH déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels la FIH fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES	x	
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION	x	
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la FIH :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le conseil exécutif de la FIH compte actuellement 16 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	17	6	26 %
2012	10	6	38 %

MATCHS ARRANGÉS

La FIH déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les matchs arrangés. Plus de détails ci-dessous :

Le hockey met à l'épreuve les aptitudes des équipes dans le cadre d'une compétition loyale. La FIH a adopté un règlement anticorruption afin de lutter contre la corruption dans le hockey. Ce règlement interdit les comportements susceptibles de mettre à mal la confiance dans l'intégrité du sport, l'équité des résultats des matchs et l'issue des compétitions. Ce règlement met également en place des mécanismes efficaces d'application des règles anticorruption, et des sanctions en cas de violation. Ces règles s'appliquent automatiquement à chaque compétiteur, y compris au personnel d'encadrement. Tous les participants à une épreuve de hockey doivent compléter et signer une déclaration d'acceptation afin de confirmer leur adhésion au règlement anticorruption.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La FIH déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La FIH déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération et élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
CONSEIL EXÉCUTIF	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

La FIH déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un représentant de cette commission médicale siège au sein du conseil exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La FIH déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

La FIH nomme un médecin en chef pour toutes ses épreuves de niveau mondial. Ce médecin est chargé de surveiller la santé et le bien-être des athlètes, des officiels et des autres participants, et de collaborer avec le personnel médical des équipes. Les blessures entraînant un arrêt de jeu sont consignées. Le médecin de chaque équipe fait une synthèse

quotidienne des blessures et des maladies recensées. Ces rapports, ainsi que les informations compilées par le médecin en chef, sont analysés afin de déterminer les causes fréquentes de blessure, et des mesures correctives sont prises si nécessaire. Le groupe consultatif médical de la FIH a récemment établi un programme de recherche pour évaluer l'impact de la température et de l'humidité ambiantes sur les athlètes. Enfin, la FIH a conclu un accord avec des experts en sécurité, qui sont chargés de mener des évaluations et d'émettre des recommandations en la matière.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA FIH	% RÉALISÉS PAR LA FIH
2006	20	0	0 %
2007	46	22	48 %
2010	2275	12	1 %
2011	1679	28	2 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	13
2010	13
2011	13

La FIH déclare ne pas avoir instauré de passeport biologique de l'athlète mais avoir l'intention d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La FIH déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

Le comité des athlètes de la FIH conçoit actuellement une nouvelle section pour son site Internet, qui donnera aux athlètes des informations pratiques, des astuces et des outils en lien avec les questions portant sur la conciliation de la vie d'athlète avec un cursus universitaire et/ou une carrière professionnelle. Ces ressources devraient être disponibles en 2013. Parmi les attributions de ce comité figurent également la création, la gestion et la promotion de plateformes et de structures destinées aux athlètes, visant à faciliter la communication et le partage de connaissances et d'expérience. Cela inclut naturellement la question des études, du perfectionnement et de la reconversion professionnelle, qui fait actuellement l'objet d'un examen. Ces outils devraient devenir opérationnels au cours du premier semestre 2013.

ENTOURAGE

La FIH déclare disposer d'une commission de l'entourage, mettre en œuvre des initiatives liées à l'entourage, et surveiller l'entourage des athlètes. La FIH a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La FIH déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

La FIH déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

La FIH déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Augmenter les revenus bruts sur la période 2010-2016 par le biais du parrainage, des droits TV, de l'organisation d'événements et des droits de licence.
- Accroître la visibilité de la FIH et du hockey à travers le monde.
- Accroître l'exposition du hockey par le biais de campagnes marketing ciblées à la télévision, et des réseaux sociaux.
- Améliorer et promouvoir les événements de la FIH.
- Mettre en place et développer un cycle régulier d'épreuves internationales de haut niveau.
- Réduire les écarts de performance et élever le niveau de jeu.
- Améliorer le niveau du hockey par le développement, le recrutement d'athlètes et d'entraîneurs, et encourager la participation à grande échelle.
- Renforcer les structures de gouvernance de la FIH et du hockey.
- Clarifier les structures de gouvernance au sein de la FIH et des fédérations continentales.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La FIH déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- *Umpiring Boost* est un projet lancé en 2005, qui s'est achevé en 2010. Il a aidé un grand nombre d'associations nationales à promouvoir et à développer l'arbitrage dans leurs pays respectifs. En 2011, un projet visant à accroître le nombre de femmes arbitres de haut niveau et à améliorer leurs compétences a été lancé afin de renforcer les classes d'arbitres de haut niveau.
- Un nouveau format de jeu, une compétition à 5 contre 5 aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, permet aux pays plus modestes de faire participer un plus grand nombre d'équipes aux événements. L'Océanie utilisera également ce nouveau format de jeu lors des Jeux du Pacifique, pour encourager les petits pays à participer.
- Le projet *High Performance Coaching* permet aux pays de second rang de bénéficier d'entraînements de haut niveau, de services et d'outils censés les aider à devenir des concurrents sérieux. L'objectif ultime de ce projet est de combler l'écart de performances entre les meilleures nations et les pays de second rang.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La FIH déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Les programmes de développement pour la jeunesse intègrent des projets de promotion et de développement visant à augmenter les effectifs mondiaux de jeunes hockeyeurs de haut niveau. Ces projets visent à inciter les jeunes à pratiquer le hockey en développant leurs compétences de leaders, afin de rajeunir l'image de ce sport.
- Les principaux objectifs des programmes pour la jeunesse sont les suivants : fidéliser les jeunes joueurs (âgés entre 16 et 20 ans), améliorer le niveau des joueurs, promouvoir le leadership et l'entraînement des jeunes, mettre en place des plateformes de formation et des possibilités de partage des connaissances.
- En 2011, la FIH a établi le *European Youth Panel*, qui contribue à l'organisation d'événements et de festivals à travers toute l'Europe, comme un tournoi pour les enfants à la Coupe du monde de hockey en salle en 2011, ou le *World Youth Promoters Festival* en marge de la Coupe du monde 2011.

Commission ou initiatives femme et sport

La FIH déclare disposer d'une commission femme et sport et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- La FIH dispose d'un programme pour les femmes entraîneurs et arbitres. Le projet de développement pour femmes arbitres est destiné à augmenter le nombre d'arbitres au niveau mondial, non seulement pour les grands tournois de la FIH jusqu'en 2016 mais également pour assurer la mise en place d'un plan stratégique pour leur développement personnel dans les années à suivre. Ce projet a démarré il y a environ un an et demi avant les Jeux de 2012 à Londres et doit se poursuivre jusqu'à la Coupe du monde de 2014 à La Haye, puis les Jeux de 2016 à Rio et au-delà. Chaque femme arbitre sélectionnée dans le cadre de ce projet travaille sur son plan de développement personnel avec un arbitre superviseur et mentor choisi et participe également à un programme encadré de condition physique. Les femmes arbitres participant à ce programme reçoivent également des offres d'emploi correspondant aux objectifs du projet. Le projet a bénéficié d'une aide du CIO en 2011 et 2012 par le biais du fonds de développement destiné aux FI.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La FIH déclare disposer d'une commission du sport pour tous et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- La FIH a un modèle de développement qu'elle met en application en étroite collaboration avec les fédérations continentales. La FI alloue une subvention annuelle aux fédérations continentales et un protocole d'accord, que la FIH doit approuver, réglemente toutes les activités de développement nécessitant d'être alignées sur son plan stratégique. La FIH lance un certain nombre d'activités de sport pour tous dans différents pays mais la mise en œuvre de ces activités est confiée aux fédérations continentales. Les activités menées au centre olympique pour le développement de la jeunesse en Zambie en sont un exemple. Les fédérations continentales et la FIH se réunissent deux fois par an pour revoir ces projets et partager des informations à leur sujet.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› La FIH applique une procédure de certification des gazons synthétiques, qui garantit que les terrains utilisant des gazons agréés offrent de bonnes conditions de jeu. La FIH, consciente des problèmes environnementaux, s'est lancée activement à la recherche d'un nouveau gazon haute performance nécessitant moins, voire pas du tout d'eau. Les spécifications d'un gazon multisports sont également en cours d'élaboration. › La FIH apporte également son aide à ceux qui souhaitent construire un terrain en leur fournissant notamment les spécifications relatives à la couche de fondation, aux conditions d'éclairage et aux infrastructures associées. › Selon la convention relative à l'organisation d'événements de la FIH, tous les sites doivent être conformes à la réglementation locale en matière de santé et de sécurité. Avant chaque événement majeur, une évaluation de la sécurité et des risques du site d'accueil est effectuée.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› La FIH collabore avec les équipementiers pour s'assurer que toutes les innovations sont strictement conformes aux normes du hockey. La FIH a introduit une spécification révisée applicable à toutes les crosses utilisées lors des matchs internationaux, et à compter de 2013, lors de tous les matchs sans exception. › La FIH participe également à la conception du gazon synthétique, des protège-mains et des masques faciaux, et surveille par ailleurs les innovations apportées aux crosses et aux balles. › Grays, partenaire de la FIH avec d'autres marques d'équipements, continue d'investir dans un programme de recherche aux fins de la conception de crosses en matériaux composites et d'équipements connexes, qui nécessitent des essais en laboratoire et sur le terrain afin d'en évaluer les caractéristiques. › La FIH soutient également des innovations de pointe, comme les terrains bleus et les balles jaunes (utilisés aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres), qui contribuent à la promotion du sport.
TENUE DE COMPÉTITION	› La FIH soutient l'amélioration des équipements et des tenues tout en veillant à une présentation appropriée du sport et à la sécurité des participants. › La FIH collabore avec Grays, un fabricant officiel très respecté dans le monde du sport en général, et par la communauté du hockey en particulier. Grays fournit des tenues de compétition aux officiels, présente à la FIH les derniers matériaux disponibles, et donne accès aux dernières technologies à travers son matériel haute performance. › En outre, la FIH soutient et encourage l'évolution de l'aspect et de la texture des tenues sur le terrain, afin d'améliorer la sécurité et le confort des athlètes et leur permettre de jouer à leur meilleur niveau, tout en optimisant la présentation du sport.

ENVIRONNEMENT

La FIH déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques et directives figure ci-dessous :

La FIH a adopté en 2006 une déclaration sur l'environnement fondée sur les directives du CIO. Cette déclaration sur l'environnement repose sur les actions menées par les organes constitutifs de la FIH tels que les comités, les associations nationales, les fédérations continentales, les organisateurs et les partenaires des événements. Elle distingue quatre piliers fondamentaux de l'action environnementale, axés sur les engagements suivants de la FIH : ressources naturelles et gestion des déchets, environnement et santé, habitat naturel et vie sauvage et enfin, changement climatique et réchauffement planétaire. Elle tient compte de toutes les activités : site, questions relatives aux installations et aux équipements (y compris le gazon), soutien des fabricants, des fournisseurs, des entrepreneurs et des utilisateurs par le biais de contrats avec la FIH, et autres moyens visant à améliorer les biens et services préférables sur le plan environnemental utilisés dans le cadre de la pratique du hockey et lors des événements de la FIH.

Critères d'évaluation

La FIH déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). Toutefois, la FIH déclare être une organisation respectueuse de l'environnement, qui s'efforce de se montrer performante sur le plan environnemental en réalisant des économies d'énergie, d'eau et d'autres ressources naturelles, particulièrement celles qui sont rares ou non renouvelables. Cet engagement doit se traduire en premier lieu par la transposition de la déclaration sur l'environnement de la FIH dans les pratiques des acteurs du hockey, tout en surveillant les progrès effectués et en apportant des améliorations si nécessaire. Une fois ces mesures mises en œuvre, la FIH a l'intention de recourir à des critères d'évaluation environnementaux pour fournir à tous les acteurs les outils nécessaires pour intégrer les principes de durabilité, et planifier et organiser des épreuves sportives responsables sur le plan environnemental.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La FIH déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

La FIH déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

La FIH déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Une équipe peut déposer une réclamation à l'issue d'un match ou des tirs au but, ou vis-à-vis de toute décision d'un délégué technique (DT) ou de l'application des règles de compétition. Les réclamations écrites doivent être reçues dans les 30 minutes suivant la fin du match, des tirs aux buts ou la décision du DT. Le DT doit prendre une décision et la publier dans les deux heures suivant le dépôt de la réclamation. Si une équipe impliquée dans une réclamation souhaite faire appel de la décision du DT, elle doit le faire dans les 60 minutes suivant la publication de cette décision. Si un recours est présenté, le DT informe le jury d'appel, qui examine le recours. Le jury d'appel doit publier sa décision par écrit, au plus tard deux heures avant le début du match suivant de l'équipe. La décision du jury d'appel est définitive et contraignante.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La FIH prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› L'arbitrage a un impact faible à moyen sur les résultats des matchs de hockey.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Deux arbitres officient lors de chaque match, plus un arbitre de réserve au bord du terrain. Un arbitre vidéo est également nommé, auquel les arbitres du match peuvent s'adresser si nécessaire, et pour les décisions relatives aux buts. › Chaque équipe a la possibilité de recourir à l'arbitrage vidéo une fois par match, pour remettre en cause ou réclamer un but, un penalty ou un coup de coin de pénalité. › Trois officiels techniques « hors terrain » sont également désignés afin de contrôler le chronométrage, les changements de joueurs et les reports de match.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› La formation des arbitres est principalement dispensée par les arbitres en chef lors des tournois, ainsi que dans le cadre de séminaires d'arbitrage et par le biais d'une vidéothèque en ligne. › Le comité de nomination de la FIH est responsable de la nomination des arbitres aux événements de la FIH. › Pour les Jeux Olympiques, les arbitres sont tirés au sort parmi les arbitres classifiés FIH World Panel et World Development Panel (WDP), et si nécessaire, parmi les arbitres classifiés Grade 1, qui est la classe située juste au-dessous de la classe WDP.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les matchs sont passés en revue par les arbitres et les arbitres en chef après chaque partie. Les vidéos peuvent être utilisées dans le cadre de l'entraînement. › Les performances de chaque arbitre sont évaluées sur le plan de la prise de décision, de l'encadrement, de la fluidité et de la réactivité et de l'impression globale. › À la fin du tournoi, chaque arbitre reçoit une note globale ainsi qu'un compte rendu avec une évaluation globale et un plan d'action pour s'améliorer.
CERTIFICATION DES JUGES	› Un système d'accréditation à trois niveaux est en place pour les arbitres internationaux : international, Grade 1 et World Panel. › Il existe deux listes : la liste *Promising umpires* (arbitres prometteurs montrant des prédispositions pour devenir Grade 1) et *WDP* (pour ceux qui montrent des prédispositions pour devenir World Panel). › Sur la base des notes et des comptes rendus, les arbitres sont susceptibles de passer dans la catégorie supérieure et de changer de liste.

FINANCES

TRANSPARENCE

La FIH déclare appliquer les normes comptables reconnues.

La FIH déclare publier ses comptes en ligne.

La FIH déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FIH de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
HERO MOTOCORP	x				
RABOBANK	x				
ABN	x				
ATA HOLDING	x				
BDO	x				

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 10 000 places.

Les matchs peuvent se dérouler dans un stade de hockey, de football (sous réserve d'une modification du terrain), mais il est également possible de construire un stade temporaire.

Aucun partage de site n'est possible en raison de la formule de compétition.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : moyen

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques : moyen

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 122 807 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 154,1 heures, pour un coût moyen/heure de 11 157 euros.

FILA

Fédération Internationale des Luttes Associées

136 APERÇU

137 HISTOIRE ET TRADITION

137 UNIVERSALITÉ

138 POPULARITÉ

140 COÛTS

APERÇU

DISCIPLINES ET ÉPREUVES

Disciplines aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2

- Libre
- Gréco-romaine

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres :

	♂	♀
LIBRE	7	4
GRÉCO-ROMAINE	7	-

Nombre de jours de compétition de la FILA sur les 16 jours des Jeux Olympiques à Londres : 8

- Libre : 5
- Gréco-romaine : 3

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

		24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
LIBRE	♂	7	7	7	7	8	8	8	8	8	8	10	10	10	10	10	10	10	8	7	7	7
LIBRE	♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4
GRÉCO-ROMAINE	♂	6	6	7	7	8	8	8	8	8	8	10	10	10	10	10	10	10	8	7	7	7
TOTAL		13	13	14	14	16	16	16	16	16	16	20	20	20	20	20	20	20	16	18	18	18

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 344*

	♂	♀	TOTAL
LIBRE	133	72	205
GRÉCO-ROMAINE	133	-	133

* Le quota total comprend trois places réservées au pays hôte et trois places allouées par la commission tripartite qui ont pu être attribuées à l'un ou l'autre sexe.

HISTOIRE ET TRADITION

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

	♂	♀
LIBRE	1924	2004
GRÉCO-ROMAINE	1896	-

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

	♂	♀
LIBRE	24	3
GRÉCO-ROMAINE	25	-

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Libre

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	20	14	22	16	24	17	34	29	8	4
2012	20	15	18	12	20	14	31	32	7	3

b) Gréco-romaine

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	12	-	19	-	22	-	37	-	7	-
2012	10	-	16	-	19	-	36	-	4	-

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Libre

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	3	3	3	11 %	21 %
ASIE	7	6	4	4	41 %	36 %
EUROPE	7	5	4	4	48 %	43 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	15	14	11	11	100 %	100 %

b) Gréco-romaine

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES		RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	1	0 %	4 %
AMÉRIQUE	2	1	7 %	4 %
ASIE	5	4	23 %	21 %
EUROPE	12	11	70 %	71 %
OCÉANIE	0	0	0 %	0 %
TOTAL	19	17	100 %	100 %

POPULARITÉ

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008*
BILLETS DISPONIBLES	72 009
BILLETS VENDUS	71 465
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1,1 %

* Libre et gréco-romaine cumulées

a) Libre

	2012
BILLETS DISPONIBLES	71 895
BILLETS VENDUS	71 077
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,9 %

b) Gréco-romaine

	2012
BILLETS DISPONIBLES	43 322
BILLETS VENDUS	42 774
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,5 %

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 317,5 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 58,5 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 23,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 861

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la FILA :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	4211	18 773
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	41 102	152 185

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	117 642	55 132 544

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	177 949

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	414 873

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 8000 places.

La compétition peut se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans une halle couverte.

Le site peut être partagé avec d'autres sports/disciplines en salle comme la gymnastique rythmique, le judo ou le taekwondo.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : considérable

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques : considérable

Coûts de production télévisée

La production télévisée des épreuves de lutte a coûté 145 269 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée totale de production s'est élevée à 76,2 heures, avec un coût moyen par heure de 15 251 euros.

FINA

Fédération Internationale de Natation

142 APERÇU

143 HISTOIRE ET TRADITION

145 UNIVERSALITÉ

151 POPULARITÉ

153 GOUVERNANCE

154 ATHLÈTES

156 DÉVELOPPEMENT

158 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

158 FINANCES

APERÇU

DISCIPLINES ET ÉPREUVES

Disciplines aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 4

- Plongeon
- Natation
- Water-polo
- Natation synchronisée

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 46

PLONGEON	4	4
NATATION	17	17
WATER-POLO	1	1
NATATION SYNCHRONISÉE	-	2

Nombre de jours de compétition de la FINA sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 16

- Plongeon : 13
- Natation : 10
- Water-polo : 14
- Natation synchronisée : 5

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

		24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
PLONGEON		3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	4	4
PLONGEON		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	4	4
NATATION		6	6	6	6	6	6	7	8	10	15	15	13	13	15	16	16	16	16	16	17	17
NATATION		5	5	5	5	5	5	6	7	8	14	14	13	13	14	15	15	16	16	16	17	17
WATER-POLO		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
WATER-POLO		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
NATATION SYNCHRONISÉE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	1	2	2	2	2
TOTAL		17	16	16	16	16	16	18	20	23	34	34	31	31	36	38	38	38	44	44	46	46

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 1450

	♂	♀	TOTAL
PLONGEON	68	68	136
NATATION	475	475	950
WATER-POLO	156	104	260
NATATION SYNCHRONISÉE	-	104	104

VALEUR AJOUTÉE

La FINA déclare que les sports aquatiques apportent la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

En faisant figurer systématiquement de grandes épreuves universelles au programme des Jeux Olympiques, la FINA a été en mesure d'instaurer des conditions propices pour célébrer les grands champions et susciter l'intérêt des spectateurs, comme en témoignent les parts d'audience élevées à la télévision et l'intérêt des médias, qui créent des débouchés commerciaux.

La FINA déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante aux sports aquatiques :

Les Jeux Olympiques augmentent indubitablement la valeur des sports aquatiques et des épreuves de la FINA en ouvrant d'immenses perspectives aux athlètes, aux fédérations nationales et aux Comités Nationaux Olympiques (CNO). En outre, ils ont un impact social très important, puisque 23 délégations nationales ont remporté des médailles aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. Enfin, les Jeux Olympiques laissent un héritage important en termes de sites, ce qui est extrêmement intéressant pour les sports aquatiques.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la FINA : 1908

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

	♂	♀
PLONGEON	1904	1912
NATATION	1896	1912
WATER-POLO	1900	2000
NATATION SYNCHRONISÉE	-	1984

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

PLONGEON	25	22
NATATION	27	23
WATER-POLO	25	4
NATATION SYNCHRONISÉE	-	8

CHAMPIONNATS DU MONDE

a) Plongeon

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1973	1977
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	14	18
FRÉQUENCE	Tous les deux ans	

b) Natation

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1973	2006
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	14	3
FRÉQUENCE	Tous les deux ans	

c) Water-polo

	SENIORS		JUNIORS	
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1973	1986	1981	1995
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	14	10	16	9
FRÉQUENCE	Tous les deux ans			

d) Natation synchronisée

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1973	1989
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	14	12
FRÉQUENCE	Tous les deux ans	

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

Plongeon / Natation / Water-polo / Natation synchronisée

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	26	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	19	2010
JEUX AFRICAINS	10	2011
JEUX ASIATIQUES	16	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	16	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	16	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La FINA compte 202 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	50	51	51
AMÉRIQUE	40	41	41
ASIE	42	43	43
EUROPE	47	51	51
OCÉANIE	11	15	16
TOTAL	190	201	202

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

a) Plongeon

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FINA ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	2	3	2	2
AMÉRIQUE	24	26	21	21
ASIE	17	17	12	14
EUROPE	35	37	34	34
OCÉANIE	2	2	2	2
TOTAL	80	85	71	73

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	0	1	7	5	6	5	10	13	1	1
2012	0	0	6	5	9	7	21	15	1	1

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FINA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	0	0	9	5	6	7	21	13	1	1
DERNIERS	0	0	8	7	7	8	20	13	1	1

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FINA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	0	0	7	7	11	9	22	17	0	0
DERNIERS	0	0	10	9	12	9	17	16	0	0

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FINA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	2	12	11	10	10	15	15	2	2
DERNIERS	1	1	13	13	10	10	17	16	2	2

b) Natation

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FINA ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	30	32	25	25
AMÉRIQUE	37	37	35	36
ASIE	33	35	27	28
EUROPE	48	48	46	47
OCÉANIE	9	10	8	8
TOTAL	157	162	141	144

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	32	25	36	32	38	29	49	46	13	12
2012	39	35	37	30	36	27	48	46	13	12

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FINA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	34	24	34	29	37	29	48	45	13	9
DERNIERS	39	35	37	30	36	27	48	46	13	12

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FINA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	19	18	30	30	14	8	41	33	13	12
DERNIERS	21	21	32	31	15	8	37	42	14	14

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FINA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	4	4	25	20	8	7	21	20	2	1
DERNIERS	4	4	23	19	8	7	19	21	1	1

c) Water-polo

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FINA ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	7	8	3	3
AMÉRIQUE	21	23	15	17
ASIE	18	18	13	14
EUROPE	40	42	35	38
OCÉANIE	2	2	2	2
TOTAL	88	93	68	74

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	1	0	8	6	3	2	11	9	2	2
2012	0	0	3	2	0	1	8	6	0	0

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FINA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	1	1	3	3	2	3	9	7	1	2
DERNIERS	1	1	3	4	3	3	8	6	1	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FINA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	0	0	8	6	10	0	12	8	0	0
DERNIERS	0	0	8	8	9	4	12	8	0	0

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FINA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	2	1	4	3	2	1	9	7	2	2
DERNIERS	2	1	3	4	4	3	8	7	1	1

d) Natation synchronisée

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FINA ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	2	2
AMÉRIQUE	15	16
ASIE	17	17
EUROPE	30	32
OCÉANIE	2	2
TOTAL	66	69

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
2008	0	6	9	18	2
2012	0	6	7	21	0

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FINA :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	0	1	1	3	0
DERNIERS	0	1	1	2	0

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FINA :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	0	11	9	19	0
DERNIERS	0	12	9	17	0

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FINA :

	AFRIQUE	AMÉRIQUE	ASIE	EUROPE	OCÉANIE
AVANT-DERNIERS	0	6	5	14	0
DERNIERS	1	8	3	20	1

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Plongeon

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	2	2	3	13 %	37 %
ASIE	1	1	1	2	46 %	46 %
EUROPE	3	2	2	0	33 %	13 %
OCÉANIE	1	0	1	1	8 %	4 %
TOTAL	6	5	6	6	100 %	100 %

b) Natation

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	1	2	1	0	5 %	5 %
AMÉRIQUE	3	3	1	1	33 %	35 %
ASIE	3	3	2	2	12 %	23 %
EUROPE	8	5	9	9	31 %	27 %
OCÉANIE	1	1	1	1	19 %	10 %
TOTAL	16	14	14	13	100 %	100 %

c) Water-polo

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	0	1	1	33 %	17 %
ASIE	0	0	0	0	0 %	0 %
EUROPE	2	3	1	1	50 %	66 %
OCÉANIE	0	0	1	1	17 %	17 %
TOTAL	3	3	3	3	100 %	100 %

d) Natation synchronisée

	CNO MÉDAILLÉS		% PAR CONTINENT	
	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	0	0	0 %	0 %
ASIE	2	1	33 %	33 %
EUROPE	2	2	67 %	67 %
OCÉANIE	0	0	0 %	0 %
TOTAL	4	3	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

a) Plongeon

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	3	2	3	2
ASIE	1	1	2	1
EUROPE	1	3	2	2
OCÉANIE	1	0	0	1
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	15	15	15	15
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	6	6	7	6
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	3	3	4

b) Natation

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	2	1	1	0
AMÉRIQUE	3	3	2	2
ASIE	2	3	1	2
EUROPE	9	7	12	9
OCÉANIE	1	1	1	1
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	60	60	60	60
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	17	15	17	14
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	5	5	5	4

c) Water-polo

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	0	2	0
ASIE	0	0	0	1
EUROPE	3	3	1	2
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	3	3	3	3
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	3	3	3
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	1	1	2	2

d) Natation synchronisée

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0
AMÉRIQUE	1	1
ASIE	1	1
EUROPE	3	2
OCÉANIE	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	21	21
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	5	4
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

La FINA déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait des sports aquatiques, notamment chez les jeunes :

La FINA organise régulièrement des championnats du monde juniors et de la jeunesse. En outre, la FINA a augmenté sa présence sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques. Le renforcement de l'universalité des championnats du monde de la FINA améliore également l'attrait des sports aquatiques, en particulier pour les jeunes.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Plongeon

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	105 941	167 481
BILLETS VENDUS	105 129	165 154
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1,7 %	2,1 %

b) Natation

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	126 184	172 986
BILLETS VENDUS	125 335	171 939
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	2,0 %	2,2 %

c) Water-polo

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	66 772	116 288
BILLETS VENDUS	65 862	114 398
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1,0 %	1,5 %

d) Natation synchronisée

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	33 633	63 785
BILLETS VENDUS	33 299	63 176
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,5 %	0,8 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	200 000	303 632
BILLETS VENDUS	124 308	215 556
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	62 %	71 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	520	540
	400	415

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2,6 milliards

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 202 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 43,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 6937

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la FINA :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	5100	17 000
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	18 900	53 000

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	3 746 703	164 456 341

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	892 230

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	4 766 947

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	70 000
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	1600

Autres activités sur les réseaux sociaux

La FINA utilise YouTube pour toucher un public international et Flickr pour diffuser des photographies auprès de sa communauté mondiale de fans. La FINA est également active sur LinkedIn.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La FINA déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Les statuts de la FINA comprennent un code de conduite visant à garantir que les objectifs de la Fédération sont atteints honnêtement et commodément, mais également que les incidents qui nuisent à l'image des activités de la FINA sont sanctionnés.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La FINA déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La FINA déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels la FINA fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la FINA :

2009	2010	2011
4	3	5

MEMBRES DU BUREAU ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le Bureau de la FINA compte actuellement 22 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	13	3	19 %
2012	21	1	5 %

COMPÉTITIONS ARRANGÉES

La FINA déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les compétitions arrangées. Plus de détails ci-dessous :

La FINA déclare que les disciplines aquatiques ne sont pas concernées par le problème des compétitions arrangées. En outre, toute activité susceptible de nuire aux sports de la FINA est régie par le code de conduite de la FINA.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La FINA déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La FINA déclare disposer d'une commission des athlètes dont les membres sont nommés par la Fédération.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
BUREAU	x	
COMMISSIONS	x	
ORGANES TECHNIQUES	x	

SANTÉ

Commission médicale

La FINA déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du Bureau.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La FINA déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

Des programmes relatifs aux blessures et aux maladies ont été instaurés en 2009 et 2011. En outre, des vidéos de prévention des blessures de l'épaule dans les sports aquatiques sont produites.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA FINA	% RÉALISÉS PAR LA FINA
2006	3173	1131	36 %
2007	3510	1079	31 %
2010	4368	1239	28 %
2011	4795	1088	23 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	30
2010	45
2011	33

La FINA déclare avoir instauré un passeport biologique de l'athlète.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La FINA déclare ne pas avoir mis en place de programmes ou de moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle.

ENTOURAGE

La FINA déclare ne pas disposer d'une commission de l'entourage, ne pas avoir pris d'initiatives liées à l'entourage, et ne pas surveiller l'entourage des athlètes. Toutefois, la FINA a mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La FINA déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

La FINA déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

La FINA déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Développer les disciplines aquatiques sur les cinq continents.
- Développer les 202 fédérations nationales membres de la FINA.
- Organiser des championnats du monde et d'autres épreuves majeures de natation, plongeon, water-polo, natation synchronisée, natation en eaux libres et masters.
- Garantir un sport sans dopage.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La FINA déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- Stages pour les entraîneurs et officiels des cinq disciplines, inclus dans le programme de développement de la FINA et les programmes FINA/CIO ;
- Formations pour les officiels dans les cinq disciplines ;
- *Swimming Coaches Certification Programme* (Programme de certification des entraîneurs de natation) ;
- Aide financière pour les déplacements, l'hébergement et les repas de tous les membres des fédérations nationales pendant les championnats du monde ;
- Production de vidéos et élaboration de publications historiques et techniques.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La FINA déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Championnats du monde juniors/de la jeunesse dans les cinq disciplines aquatiques ;
- Outre l'organisation de championnats du monde junior/de la jeunesse dans toutes les disciplines, la FINA soutient la participation des fédérations nationales à ses événements majeurs – cette politique a un impact direct sur les politiques nationales en matière de programmes pour la jeunesse.

Commission ou initiatives femme et sport

La FINA déclare ne pas disposer d'une commission femme et sport et ne pas prendre d'initiatives en la matière.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La FINA déclare disposer d'une commission du sport pour tous et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- La FINA a conclu un partenariat avec les Nations Unies, l'UNESCO, le CIO et l'Organisation Mondiale de la Santé aux fins de l'élaboration d'un programme de natation pour tous. Le programme de natation pour tous a été instauré afin de faciliter la mise en œuvre de programmes de natation sur les cinq continents, et de permettre à un maximum d'enfants d'acquérir cette compétence fondamentale qu'est la nage, un sport qui sauve également des vies. Dans certains pays en développement, le nombre de décès par noyade est toujours considérable ; c'est pourquoi un tel programme est essentiel pour faire baisser le nombre de noyades.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Le règlement de la FINA sur les installations contient non seulement des spécifications relatives aux installations destinées à accueillir des événements aquatiques majeurs, mais tient également compte du niveau de développement des différents pays et de la destination de l'installation. Une attention particulière est prêtée aux paramètres de sécurité en vigueur pour le marathon, pour laquelle des règles spécifiques ont été établies afin de garantir une protection maximale des athlètes. La FINA a mis en place un comité des installations afin de mieux coordonner cet aspect et aider les fédérations nationales à satisfaire leurs besoins en ce qui concerne la construction de nouveaux sites.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Création d'un comité des installations de la FINA. › La réglementation relative aux équipements sportifs de chaque discipline figure également dans les règlements de la FINA. Elle vise à garantir l'équité et la sécurité de la compétition, en intégrant les derniers progrès technologiques en matière d'équipements.
TENUE DE COMPÉTITION	› Création d'une commission d'approbation des combinaisons de natation, chargée de contrôler et d'approuver les combinaisons de natation, les lunettes et les bonnets utilisés par les athlètes. Cette commission évalue le matériel et les tailles. Par ailleurs, une réglementation spécifique est également en vigueur en ce qui concerne la publicité. Des tenues de compétition gratuites sont par ailleurs distribuées aux fédérations nationales ayant besoin d'une aide supplémentaire en la matière.

ENVIRONNEMENT

La FINA déclare ne pas disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement.

Critères d'évaluation

La FINA déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). Toutefois, la devise de la FINA, « Water is Our World » (« l'eau est notre élément »), vise à défendre cet élément naturel. Différents projets sont mis en œuvre, comme des programmes de recyclage de l'eau des piscines accueillant les championnats du monde de la FINA.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La FINA déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

La FINA déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

La FINA déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Les athlètes peuvent contester la décision d'un officiel, et les officiels doivent d'abord décider s'ils maintiennent ou non cette décision. L'athlète peut alors déposer un recours auprès du jury d'appel de la FINA, qui est souvent le Bureau de la FINA, et qui est chargé de prendre la décision finale.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La FINA prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Évaluation des juges et arbitres de plongeon et de natation synchronisée. › Amélioration et suivi continus des juges et arbitres de la FINA dans les disciplines aquatiques en général. Chaque comité technique est doté d'experts évaluateurs qui apprécient la qualité et la cohérence de l'arbitrage dans leur discipline respective.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Création de l'école des arbitres de la FINA dans les quatre disciplines olympiques afin de garantir une application harmonieuse des règles et d'uniformiser les connaissances des arbitres sur les cinq continents.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› La sélection des juges est effectuée par les comités techniques de la FINA sur la base de leur expérience. Une fois que chaque comité technique a effectué sa sélection, la liste des juges/arbitres officiant aux événements de la FINA est approuvée par le Bureau de la FINA.
ÉVALUATION DES JUGES	› L'évaluation des juges se déroule à l'école d'arbitrage de la FINA. Les juges et arbitres doivent réussir un examen spécifique tous les deux ans pour pouvoir continuer à figurer sur la liste des officiels de la FINA dans les disciplines aquatiques.
CERTIFICATION DES JUGES	› La certification des juges de water-polo, de plongeon et de natation synchronisée est effectuée par l'école d'arbitrage de la FINA. Les certifications peuvent être obtenues dans les écoles, où se déroule également l'évaluation effectuée par chacun des comités techniques.

FINANCES

TRANSPARENCE

La FINA déclare appliquer les normes comptables reconnues.

La FINA déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

La FINA déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FINA de la part de ses cinq principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
SPEEDO	x	x			
YAKULT	x	x			
OMEGA	x	x			x
ASTRAL POOL	x	x			x
MIDEA HOLDING	x				

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 12 000 places pour la natation et 5000 pour le plongeon, la natation synchronisée et le water-polo. Il n'y a pas de gradins pour les épreuves de marathon.

Les épreuves de natation, de water-polo, de natation synchronisée et de plongeon doivent se dérouler soit dans une piscine dans laquelle des solutions temporaires ont été mises en place afin de répondre aux besoins spécifiques des Jeux, soit dans une piscine temporaire.

Le marathon peut se dérouler dans un lac ou en mer (sous réserve de courants mineurs) ou dans des canaux construits spécialement à cette fin.

Le site peut être partagé avec différentes disciplines de natation ainsi qu'avec l'épreuve de natation du pentathlon moderne. Le site du marathon de natation peut être partagé avec l'aviron et le sprint de canoë, ainsi que le triathlon.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques :

- Natation : considérable
- Plongeon : moyen
- Natation synchronisée : moyen
- Water-polo : moyen

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques :

- Natation : considérable
- Plongeon : moyen
- Natation synchronisée : moyen
- Water-polo : moyen

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 505 218 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 168,8 heures, pour un coût moyen/heure de 47 888 euros.

FISA

Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron

161 APERÇU

162 HISTOIRE ET TRADITION

163 UNIVERSALITÉ

164 POPULARITÉ

166 GOUVERNANCE

168 ATHLÈTES

169 DÉVELOPPEMENT

172 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

173 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 14

♂	♀
8	6

Nombre de jours de compétition de la FISA sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 8

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
♂	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
TOTAL	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 550

♂	♀
353	197

VALEUR AJOUTÉE

La FISA déclare que l'aviron apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

L'aviron est un sport riche d'une longue tradition, qui entretient des liens très particuliers et très directs avec la nature, dans la mesure où il se déroule en plein air et sur l'eau. Il figure au programme olympique depuis la renaissance des Jeux Olympiques, en 1896. L'aviron est un sport qui nécessite de l'endurance, de la discipline, de la précision et un travail d'équipe. La pratique de ce sport permet d'acquérir ces qualités, qui ont valeur d'exemple pour les spectateurs.

Pendant les Jeux Olympiques de 2012 à Londres, près de 200 000 spectateurs ont pu vivre cette expérience olympique. La retransmission des épreuves d'aviron, qui se déroulent dans un cadre naturel exceptionnel, permet également de mettre en valeur les Jeux Olympiques et la ville/le pays hôte. S'il est bien géré, le site d'aviron peut être laissé en héritage à de nombreux sports comme le canoë, le kayak, la course de fond, le triathlon, la natation de longue distance, le roller, le cyclisme, ainsi que la pêche et d'autres sports et loisirs. En outre, les installations peuvent être conçues pour des usages multiples, ce que la ville hôte peut considérer comme un atout considérable pour ses citoyens.

La FISA déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante à l'aviron :

Les Jeux Olympiques sont le point d'orgue d'un cycle de compétition de quatre ans. La participation aux Jeux Olympiques est le rêve ultime de chaque rameur, et permet d'obtenir une visibilité médiatique inégalable. Elle permet en effet d'attirer l'attention sur les rameurs et d'établir des comparaisons avec les meilleurs athlètes de nombreux autres sports, en mettant en valeur leurs talents et leurs résultats. En outre, elle permet aux rameurs d'attirer l'attention des ministères des sports et des pouvoirs publics, ce qu'ils ne pourraient pas faire dans d'autres circonstances.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la FISA : 1892

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

♂	♀
1896	1976

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

♂	♀
27	10

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS	
	♂	♀	♂	♀
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1962	1974	1967	1978
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	39	36	47	36
FRÉQUENCE	Tous les ans			

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	3	1993
JEUX DU COMMONWEALTH	4	1986
JEUX AFRICAINS	1	2007
JEUX ASIATIQUES	8	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	16	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	16	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La FISA compte 137 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	19	24	27
AMÉRIQUE	23	25	27
ASIE	29	32	34
EUROPE	42	43	44
OCÉANIE	3	5	5
TOTAL	116	129	137

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FISA ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	10	10	9	9
AMÉRIQUE	12	12	11	11
ASIE	19	19	17	17
EUROPE	36	36	36	36
OCÉANIE	2	2	2	2
TOTAL	79	79	75	75

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	12	6	19	13	12	10	37	32	2	2
2012	17	12	16	13	22	17	38	27	3	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FISA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	5	2	10	6	8	8	37	25	2	2
DERNIERS	2	1	6	3	5	4	29	21	3	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FISA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	13	10	17	14	20	17	33	27	2	2
DERNIERS	11	9	14	9	19	17	24	20	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FISA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	2	8	6	2	3	30	25	2	2
DERNIERS	3	3	8	4	5	4	34	27	2	2

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	1	0	0	0 %	2 %
AMÉRIQUE	2	2	2	2	17 %	12 %
ASIE	0	0	1	1	5 %	2 %
EUROPE	9	8	7	8	64 %	60 %
OCÉANIE	2	2	1	2	14 %	24 %
TOTAL	13	13	11	13	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	2	1	2	3
ASIE	0	1	2	2
EUROPE	9	11	12	13
OCÉANIE	2	2	2	2
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	45	45	30	30
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	13	15	18	20
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	4	4	4

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

La FISA déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait de l'aviron, notamment chez les jeunes :

La FISA a augmenté le recours aux écrans géants, les commentaires en direct et le suivi des courses en temps réel lors de toutes les manifestations en collaboration avec son partenaire pour la présentation du sport. En outre, une base de données présentant les résultats de tous les athlètes participant aux épreuves de la FISA, ainsi que des informations personnelles, a été élaborée et cette base de données est automatiquement mise à jour après chaque événement. Des critères de production télévisuelle précis ont été fixés avec des professionnels engagés pour la production télévisuelle hôte de ses cinq régates annuelles de niveau mondial. Ces initiatives assurent une couverture de l'aviron cohérente,

divertissante et de grande qualité technique pour permettre aux commentateurs et téléspectateurs de mieux comprendre et apprécier ce sport. En outre, la FISA a consacré davantage de ressources aux réseaux sociaux. La FISA a également lancé les « sprints urbains » dans les villes afin de mieux promouvoir l'aviron auprès de la population.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	118 237	196 234
BILLETS VENDUS	117 492	194 398
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1,9 %	2,5 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	80 000	27 840
BILLETS VENDUS	62 081	21 206
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	77,6 %	76 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	68	284
	30	77

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 196 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 107 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 32,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1647

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la FISA :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	2237	22 743
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	23 695	151 680

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	572 711	20 004 588

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	81 468

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	163 432

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	24 069
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	7 556

Autres activités sur les réseaux sociaux

La FISA compte actuellement huit pages Facebook consacrées à chaque communauté : élite, handisport, aviron de mer, en salle, junior, masters, de loisirs, et moins de 23 ans. La FISA possède également une chaîne YouTube totalisant 1165 abonnés et plus de 430 000 visionnages. Enfin, une application mobile accessible à tous les navigateurs de téléphonie mobile est en place.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La FISA déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Le règlement de la FISA débute par une déclaration de principes qui présente les valeurs du sport et de la FISA. La plupart de ces valeurs correspondent à celles définies par le code d'éthique du CIO. Chaque rameur et officiel participant à une épreuve de la FISA doit signer une déclaration d'engagement reprenant les dispositions de l'article 55 des statuts de la FISA sur l'engagement et les obligations individuelles de tout membre de la FISA. Chaque fédération nationale doit remettre une déclaration d'engagement signée par ses dirigeants et conforme à l'article 55.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La FISA déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La FISA déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels la FISA fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la FISA :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de la FISA compte actuellement 23 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	19	3	14 %
2012	16	7	30 %

COMPÉTITIONS ARRANGÉES

La FISA déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les compétitions arrangées. Plus de détails ci-dessous :

La FISA a établi des règles lors de son Congrès extraordinaire en février 2013. L'article 58 des statuts de la FISA en édicte le principe et l'annexe 3 des statuts de la FISA en donne le détail.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La FISA déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La FISA déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ EXÉCUTIF	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

La FISA déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La FISA déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

La FISA a rendu obligatoires les bilans de santé avant toute participation à une compétition. Le Congrès extraordinaire de la FISA tenu en février 2013 a voté pour la mise en œuvre de cette mesure à compter de 2014 pour toutes les épreuves de championnat du monde – Règle 99 – santé des rameurs. Ces bilans de santé préalables à la compétition nécessiteront de remplir un questionnaire sur les facteurs de risque cardiovasculaire, puis de se soumettre à un électrocardiogramme ou d'autres tests apparentés. La FISA espère que ces mesures réduiront considérablement le risque de mort subite par accident cardiovasculaire.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA FISA	% RÉALISÉS PAR LA FISA
2006	290	118	41 %
2007	366	143	39 %
2010	2108	256	12 %
2011	1922	411	21 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	10
2010	3
2011	9

La FISA déclare avoir instauré un passeport biologique de l'athlète.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La FISA déclare ne pas avoir mis en place de programmes ou de moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Toutefois, ce sujet est régulièrement abordé lors de la Conférence des entraîneurs de la FISA en vue de sensibiliser les fédérations nationales et les entraîneurs.

ENTOURAGE

La FISA déclare ne pas disposer d'une commission de l'entourage ni avoir pris d'initiatives liées à l'entourage. Toutefois, elle oblige tous les membres de l'entourage d'un athlète (soit officiel, instructeur, entraîneur, chef d'équipe, délégué, représentant) à signer le formulaire d'engagement de la FISA conformément à l'article 55 des statuts de la FISA qui les place sous la juridiction de la FISA et en vertu duquel ils peuvent encourir d'éventuelles sanctions selon l'article 63.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La FISA déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

La FISA déclare qu'elle ne dispose pas de système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales, mais qu'elle soutient leurs activités selon les modalités suivantes :

Financement de la totalité des dons de matériel (le coût moyen du matériel d'aviron se monte à 30 000 dollars) ; financement des régates régionales et du matériel requis ; prise en charge des vols, de l'hébergement et du matériel pour les camps d'entraînement et les régates régionales ou continentales, en coopération avec la Solidarité Olympique ; prise en charge de l'hébergement et des équipements lors des championnats du monde (juniors, moins de 23 ans et seniors) ; incitation des entraîneurs et des athlètes à participer aux activités indépendantes de la FISA visant à identifier et à développer les talents ; prise en charge des honoraires et des frais de voyage des experts de la FISA qui se rendent à l'étranger pour assister les entraîneurs, contribuer à la maintenance du matériel et à la formation des officiels.

Principales priorités stratégiques

La FISA déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Attirer de nouveaux rameurs et de nouveaux membres, améliorer le niveau, la qualité et l'attrait de ses compétitions, et renforcer la position de l'aviron dans le sport mondial, lors des événements multisportifs, et aux Jeux Olympiques et Paralympiques en particulier.

- Promouvoir l'universalité de l'aviron sous tous ses aspects.
- Planifier et coordonner les activités des différentes commissions concernées dans les domaines touchant au programme de développement de la FISA.
- Gérer le budget de la FISA consacré au développement afin d'atteindre les objectifs fixés.
- Augmenter le nombre de fédérations affiliées à la FISA.
- Contribuer à l'élévation du niveau de l'aviron parmi les fédérations affiliées, en particulier les fédérations en développement.
- Produire du matériel didactique de haute qualité.
- Planifier des cours de formation au niveau mondial.
- Planifier et coordonner les programmes de récupération et de construction de bateaux.
- Encourager un plus grand nombre de fédérations d'aviron à participer aux championnats de la FISA et aux Jeux Olympiques.
- Appliquer des méthodes respectueuses de l'environnement dans l'utilisation et la gestion de l'eau par la FISA.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La FISA déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- La FISA fournit des équipements d'aviron aux nouvelles fédérations membres et organise des stages de formation pour leurs entraîneurs.
- Avec le soutien de la Solidarité Olympique (SO) et du département des sports du CIO, la FISA organise une série de camps d'entraînement et de stages de formation des entraîneurs en Afrique, Asie et Amérique latine dans la perspective des Jeux Olympiques de la Jeunesse, des jeux continentaux et/ou des régates de qualification olympique.
- La FISA apporte également son soutien aux équipes des pays en développement en prenant à sa charge l'hébergement, le transport, les repas et les équipements lors de tous ses championnats (juniors, moins de 23 ans et seniors).

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La FISA déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Les camps d'entraînement SO/FISA tentent de cibler un nombre toujours croissant d'athlètes juniors, et s'appuient sur les aides spécifiquement destinées aux athlètes des Jeux Olympiques de la Jeunesse.
- La FISA a élaboré un système de qualification continental pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2014 et organisera également des camps d'entraînement et des compétitions afin de préparer cet événement, qui se déroulera à Nanjing.
- Les dons d'équipements et les programmes de développement des entraîneurs ciblent également les jeunes athlètes et leurs entraîneurs.
- Chaque année, lors des championnats du monde juniors, l'hébergement, les repas, les transports sur place et les équipements sont fournis gratuitement aux équipes juniors des pays en développement.

Commission ou initiatives femme et sport

La FISA déclare disposer d'une commission femme et sport et mettre en œuvre des initiatives femme et sport, notamment les suivantes :

- La commission d'aviron féminin de la FISA est chargée de promouvoir la participation aux épreuves féminines, de superviser tous les domaines relatifs à l'activité féminine dans le domaine de l'aviron, et d'identifier et de promouvoir les femmes susceptibles de servir dans l'administration, l'entraînement, l'arbitrage et la recherche. Elle est également chargée d'améliorer la communication avec les fédérations nationales et de rencontrer les équipes. En outre, elle assiste la FISA dans le domaine de la promotion et des relations publiques, comme la coopération avec les autres

fédérations sportives internationales. La commission d'aviron féminin de la FISA examine et évalue également les résultats des régates, le nombre de participants, les limites de poids, etc. tout en établissant et en maintenant des contacts avec les personnes responsables de l'aviron féminin dans chaque fédération nationale, et en organisant des séminaires. Enfin, la commission d'aviron féminin de la FISA présente chaque année un rapport au Congrès de la FISA et collecte du matériel pour la publicité et la promotion de l'aviron féminin.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La FISA déclare disposer d'une commission du sport pour tous et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- La FISA dispose d'une commission d'aviron qui vise à promouvoir toutes les formes suivantes d'aviron sur une base nationale et internationale : tourisme, fitness et loisirs, aviron de mer et traditionnel et aviron sur ergomètres. La commission d'aviron pour handicapés de la FISA est en charge de l'aviron paralympique. Ce style d'aviron fait déjà partie intégrante des championnats du monde de la FISA.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› La FISA peut envoyer un expert sur les nouveaux sites afin de conseiller leurs concepteurs. › Tous les sites accueillant un événement mondial font l'objet de plusieurs inspections sur une période de deux, trois ou quatre ans, en fonction du moment où l'événement est censé se dérouler. › Un délégué technique et un responsable d'événement sont nommés par la FISA pour superviser la conception et la préparation de chaque site. › Un calendrier détaillé des visites d'inspection reprend tous les aspects techniques des installations ainsi que de l'exploitation du site. › Lors de sa venue, le délégué technique procède à une inspection approfondie du site selon une liste de vérification prédéfinie. › En outre, le représentant de la commission de médecine du sport de la FISA contrôle les installations de sécurité et supervise un exercice de secours obligatoire.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› La règle 60 sur l'équité et les innovations donne des directives strictes sur l'introduction de nouveaux équipements et d'innovations dans le sport. › La règle 33 définit le poids minimum des bateaux utilisés en course. Cette règle en vigueur depuis 1983 est censée empêcher le coût des embarcations de croître en raison de l'utilisation de matériaux exotiques. › La commission du matériel de la FISA surveille l'évolution technique des équipements sportifs et présente des rapports au conseil et au comité exécutif de la FISA. La commission du matériel de la FISA travaille en étroite collaboration avec les fabricants et les fédérations nationales susceptibles d'introduire de nouveaux équipements, afin de s'assurer que ces équipements sont conformes aux normes de la FISA et accessibles et abordables pour les membres de la FISA, et qu'ils ne confèrent pas un avantage concurrentiel déloyal.
TENUE DE COMPÉTITION	› Les tenues de compétition font l'objet de contrôles réguliers. › Si la tenue est jugée innovante et qu'elle n'est pas conforme aux directives de la règle 60, elle n'est pas autorisée.

ENVIRONNEMENT

La FISA déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques et directives figure ci-dessous :

Les lignes directrices de la FISA en matière de durabilité environnementale ont été publiées en 2003 par le groupe de travail aviron et environnement de la FISA. Elles marquent l'engagement de la FISA en faveur du respect et de la préservation de l'environnement dans le cadre de la pratique de l'aviron. Ce document donne des directives aux organisateurs de compétitions d'aviron afin de minimiser l'impact de ces événements sur l'eau du parcours d'aviron, et sur l'environnement en général. Ces lignes directrices traitent également du déroulement général de la pratique de l'aviron en club, et de la conception des nouvelles installations. Ce document a été récemment révisé et approuvé par WWF International dans le cadre du *Clean Water Partnership* conclu entre la FISA et WWF.

Critères d'évaluation

La FISA déclare avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET).

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La FISA déclare disposer d'un code de conduite sous forme d'un engagement que tous les officiels techniques et arbitres doivent signer.

SYSTÈME DE SANCTION

La FISA déclare disposer d'un système de sanction destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

JURY D'APPEL

La FISA déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Tout athlète/équipage qui estime qu'une manche s'est déroulée de manière incorrecte peut faire opposition auprès de l'arbitre. L'arbitre responsable de la course est habilité à se prononcer sur l'opposition. Si l'opposition est rejetée, l'athlète peut déposer une réclamation auprès du bureau du jury, qui est composé d'arbitres internationaux n'intervenant pas directement dans la course ce jour-là. Si l'arbitre accepte l'opposition et sanctionne un autre athlète ou équipage, ce dernier peut déposer une réclamation auprès du bureau du jury. Ce dernier examine la réclamation et rend sa décision. S'il annule la décision de l'arbitre, l'athlète ayant déposé la réclamation peut faire appel au comité exécutif de la FISA, dont la décision est irrévocable. Toutefois, s'il est établi que les règles de procédure n'ont pas été respectées, les parties lésées peuvent s'adresser au Tribunal Arbitral du Sport à Lausanne qui tranchera en dernier ressort.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La FINA prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le jugement a peu d'impact sur le résultat d'une compétition d'aviron.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Du fait que l'aviron se pratique à l'extérieur, la FISA s'est dotée d'un comité d'équité pour s'assurer que les athlètes concourent dans les meilleures conditions possibles. › La FISA a mis en place des contrôles stricts pour s'assurer que les régates internationales font strictement 2000 mètres de longueur, et exige un mesurage certifié par un géomètre indépendant. › Toutes les courses sont jugées à l'arrivée à l'aide d'appareils de photo-finish contrôlés par Swiss Timing, ce qui permet d'éviter toute erreur humaine quant à l'ordre d'arrivée.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› La sélection des arbitres pour le jury des épreuves de la FISA tient compte de l'expérience des candidats ainsi que des principes d'égalité des sexes et d'universalité. › Aucun arbitre ne peut être sélectionné deux fois de suite pour le jury d'une même épreuve.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les membres de la commission d'arbitrage de la FISA observent le travail des membres du jury lors des principales compétitions de la FISA. › Des réunions d'évaluation ont lieu après chaque épreuve.
CERTIFICATION DES JUGES	› La commission d'arbitrage de la FISA organise des stages et des examens tout au long de l'année aux fins de la formation et de la qualification des nouveaux arbitres internationaux. › Tout arbitre titulaire d'une licence nationale depuis au moins trois ans peut devenir arbitre international s'il réussit l'examen correspondant. › La licence d'arbitre international est valable quatre ans et peut être prolongée si son titulaire assiste à un séminaire de la FISA.

FINANCES

TRANSPARENCE

La FISA déclare appliquer les normes comptables reconnues.

La FISA déclare publier ses comptes en ligne.

La FISA déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FISA de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
SAMSUNG	x				
GAZPROM BANK	x				
TAIHE MEDIA GROUP	x				
VEB BANK	x				
PARMIGIANI	x				

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 12 000 places.

Les épreuves peuvent se dérouler dans un lac ou en mer (sans courants) ou dans des canaux construits spécialement à cet effet.

Le site est généralement partagé avec le sprint de canoë, mais peut également l'être avec le marathon de natation ou le triathlon.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : considérable

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques : considérable

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 311 008 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 29,5 heures, pour un coût moyen/heure de 84 341 euros.

FIVB

Fédération Internationale de Volleyball

176 APERÇU

177 HISTOIRE ET TRADITION

179 UNIVERSALITÉ

182 POPULARITÉ

184 GOUVERNANCE

186 ATHLÈTES

187 DÉVELOPPEMENT

190 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

191 FINANCES

APERÇU

DISCIPLINES ET ÉPREUVES

Disciplines aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2

- Volleyball
- Volleyball de plage

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 4

	♂	♀
VOLLEYBALL	1	1
VOLLEYBALL DE PLAGE	1	1

Nombre de jours de compétition de la FIVB sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 16

- Volleyball : 16
- Volleyball de plage : 13

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

		24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
VOLLEYBALL	♂	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
VOLLEYBALL	♀	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
PLAGE	♂	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
PLAGE	♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
TOTAL		0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	4	4	4

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 384

	♂	♀	TOTAL
VOLLEYBALL	144	144	288
VOLLEYBALL DE PLAGE	48	48	96

VALEUR AJOUTÉE

La FIVB déclare que le volleyball apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le volleyball allie véritablement tradition et excellence sportive pour avoir fait ses débuts sur la scène internationale en 1949 avec les tout premiers Championnats du monde de la FIVB avant d'apparaître aux Jeux Olympiques pour la première fois en 1964.

Pour ses débuts olympiques, le volleyball a commencé avec six équipes féminines et dix équipes masculines avant d'aligner, déjà depuis 1996, douze équipes par sexe, offrant ainsi plus de possibilités de concourir sur la scène olympique

mondiale et donnant aux pays moins traditionnellement associés au succès olympique, tels que l'Argentine, Cuba, la République dominicaine et la Serbie, la chance de briller.

Le concept de compétition entre deux équipes séparées par un filet offre aux joueurs une fantastique possibilité de pratiquer un excellent sport d'équipe alliant esprit de camaraderie, compétences techniques et coordination sans nécessité de contact physique.

Avec des représentants de chaque continent, le volleyball est un sport véritablement universel pratiqué par un très large public et dont les équipes sont constituées de personnes de tous les gabarits (le joueur libéro en est un parfait exemple). Tout le monde peut le pratiquer et y trouver un intérêt.

La FIVB déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au volleyball :

Les Jeux Olympiques offrent une formidable exposition au volleyball et au volleyball de plage. L'inscription de cette dernière discipline au programme des Jeux Olympiques incite également les athlètes à pratiquer leur sport au plus haut niveau, en faisant preuve d'équité et de loyauté, et encourage la FIVB à être une organisation éthique, universelle, démocratique et équitable.

L'intégration des compétitions de la FIVB, comme la coupe continentale, les tournois et les finales continentaux, les championnats du monde de la FIVB, le World Tour et la Coupe du monde de la FIVB, au système de qualification des Jeux Olympiques, les valorise, non seulement en termes d'exposition, mais également en termes de disponibilité des ressources, ce qui permet de faire participer un plus grand nombre de fédérations nationales.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la FIVB : 1947

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

VOLLEYBALL	1964
VOLLEYBALL DE PLAGE	1996

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

VOLLEYBALL	13
VOLLEYBALL DE PLAGE	5

CHAMPIONNATS DU MONDE

a) Volleyball

	SENIORS		JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1949	1952	1977
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	17	16	16
FRÉQUENCE	Tous les quatre ans		Tous les deux ans

b) Volleyball de plage

	SENIORS		JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1987	1992	2001
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	19	14	12
FRÉQUENCE	Tous les quatre ans		Tous les deux ans

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

a) Volleyball

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	26	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	0	-
JEUX AFRICAINS	11	2011
JEUX ASIATIQUES	14	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	16	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	14	2009

b) Volleyball de plage

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	6	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	0	-
JEUX AFRICAINS	1	2011
JEUX ASIATIQUES	4	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	4	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	2	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La FIVB compte 204 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	53	53	53
AMÉRIQUE	42	42	41
ASIE	44	44	44
EUROPE	47	49	49
OCÉANIE	15	16	17
TOTAL	201	204	204

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

a) Volleyball

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FIVB ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	45	48	40	43
AMÉRIQUE	38	40	35	38
ASIE	29	32	25	27
EUROPE	45	48	48	48
OCÉANIE	9	9	9	9
TOTAL	166	177	157	165

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	18	15	20	18	23	20	40	30	4	2
2012	10	12	11	12	12	8	32	27	5	7

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FIVB :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	3	4	6	6	5	9	8	3	2
DERNIERS	3	2	5	6	4	5	9	9	3	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FIVB :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	9	6	8	8	18	14	16	16	7	8
DERNIERS	8	8	8	9	16	13	16	16	7	8

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FIVB :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	2	1	3	4	3	3	6	6	2	2
DERNIERS	2	2	3	3	3	3	6	6	2	2

b) Volleyball de plage

Nombre de fédérations nationales affiliées à la FIVB ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	0	7
AMÉRIQUE	1	2
ASIE	0	3
EUROPE	16	24
OCÉANIE	1	2
TOTAL	18	38

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	2	1	8	6	7	9	32	24	2	3
2012	34	25	39	39	29	21	35	34	6	7

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la FIVB :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	0	0	2	2	0	0	1	0	0	0
DERNIERS	0	0	1	2	0	1	1	0	0	0

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la FIVB :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	0	0	17	16	13	10	22	20	2	2
DERNIERS	8	8	17	17	13	10	22	21	3	3

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la FIVB :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	0	1	5	5	2	3	12	11	1	1
DERNIERS	0	0	9	9	1	2	10	9	1	1

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

JEUX OLYMPIQUES

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Volleyball

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	2	1	2	2	66 %	50 %
ASIE	0	0	1	1	17 %	17 %
EUROPE	1	2	0	0	17 %	33 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	3	3	3	3	100 %	100 %

b) Volleyball de plage

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	2	1	1	2	67 %	67 %
ASIE	0	0	1	0	33 %	0 %
EUROPE	0	2	0	0	0 %	33 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	2	3	2	2	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

a) Volleyball

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	1	0	0
ASIE	0	0	0	1
EUROPE	2	1	2	1
OCÉANIE	1	1	1	1
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	12	20	12	20
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	3	3	3
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	3	2	3

b) Volleyball de plage

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	2	1	2	2
ASIE	0	0	0	1
EUROPE	1	1	0	0
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	6	6	6	6
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	2	2	3
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	2	1	2

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

La FIVB déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du volleyball, notamment chez les jeunes :

La FIVB s'est investie dans la création de sa *campagne des Héros*, destinée à inspirer et à engager une nouvelle génération d'athlètes et de fans. En conformité avec la vision du CIO, qui souhaite adapter les Jeux à un public plus jeune, la FIVB a lancé sa *campagne des Héros* par le biais d'un certain nombre de canaux, comme les réseaux sociaux et Internet. Le volleyball de plage promeut un mode de vie sain et social. Il allie sport et divertissement, ce qui augmente son attrait, tout comme le fait qu'il soit très accessible en raison du faible niveau d'investissement financier qu'il nécessite, et de la simplicité de ses règles.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Volleyball

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	398 346	498 748
BILLETS VENDUS	395 533	495 737
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	6,2 %	6,3 %

b) Volleyball de plage

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	209 431	408 823
BILLETS VENDUS	208 439	405 952
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	3,3 %	5,2 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

a) Volleyball

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	Entrée libre	S/O	Entrée libre	182 997
BILLETS VENDUS	Entrée libre	339 124	Entrée libre	66 762
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	-	-	-	36,5 %

b) Volleyball de plage

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	84 700	10 000
BILLETS VENDUS	50 000	4822
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	59 %	48 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

a) Volleyball

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	554	386
	394	419

b) Volleyball de plage

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	94	125

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 1,3 milliard

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 137 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 30,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1677

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la FIVB :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	12 000	35 350
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	178 000	335 000

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	1 661 438	73 809 894

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	364 419

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	1 433 282

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	32 458
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	10 744

Autres activités sur les réseaux sociaux

Dans le cadre de sa *campagne des Héros*, la FIVB est active sur un certain nombre de sites Internet et de réseaux sociaux, comme FIVBHeroes.com, Facebook, Twitter, YouTube, la chaîne FIVB Heroes, Orkut (Brésil), Weibo (Chine), Vkontakte (Russie) et YouTube.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La FIVB déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

La première section du règlement disciplinaire de la FIVB est consacrée à l'éthique. L'article 2 du règlement disciplinaire de la FIVB indique expressément que ledit règlement a été rédigé sur la base du code d'éthique du CIO (version 2012). Par ailleurs, l'annexe de ce règlement est exactement la même que dans le code d'éthique.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La FIVB déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La FIVB déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels la FIVB fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la FIVB :

2009	2010	2011
0	0	1

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de la FIVB compte actuellement 32 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	28	3	10 %
2012	30	2	6 %

MATCHS ARRANGÉS

La FIVB déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les matchs arrangés. Plus de détails ci-dessous :

Le règlement disciplinaire de la FIVB aborde cette question dans le chapitre intitulé « La déloyauté en compétition ». Une fédération nationale ou un club reconnu coupable de telles actions sera sanctionné par l'annulation des résultats des matchs de son équipe, le retrait de tous les points de classement obtenus dans le cadre de ces matchs et l'interdiction de participer à toute compétition nationale ou internationale pendant deux ans.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La FIVB déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La FIVB déclare ne pas disposer de commission des athlètes.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ EXÉCUTIF		
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES		

SANTÉ

Commission médicale

La FIVB déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La FIVB déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

La FIVB s'engage à protéger la santé de ses athlètes et à prévenir le risque de blessures et elle a pour cela mis en place un certain nombre de programmes. Le premier congrès de médecine du volleyball organisé par la FIVB en 2011 s'est concentré sur la prévention des blessures et des maladies, sur la manière dont le risque de handicap à long terme pouvait être réduit grâce à un diagnostic, un traitement et une rééducation corrects, et sur la manière de maintenir le volleyball à l'écart du dopage.

En outre, le volleyball de plage fait l'objet d'un programme de surveillance du stress thermique, et un suivi des blessures est effectué après chaque compétition de volleyball. Des bilans médicaux sont également réalisés tous les ans.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA FIVB	% RÉALISÉS PAR LA FIVB
2006	52	0	0 %
2007	56	0	0 %
2010	161	161	100 %
2011	136	136	100 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	1
2010	39
2011	10

La FIVB déclare ne pas avoir instauré de passeport biologique de l'athlète mais avoir l'intention d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La FIVB déclare ne pas avoir mis en place de programmes ni de moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle.

ENTOURAGE

La FIVB déclare qu'elle ne dispose pas de commission de l'entourage et qu'elle ne prend pas d'initiatives liées à l'entourage. Toutefois, la FIVB surveille l'entourage des athlètes et a mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La FIVB déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

La FIVB déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

La FIVB déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Développer le volleyball à travers le monde en collaborant étroitement avec les acteurs de la FIVB, comme les fédérations nationales et les confédérations continentales, dans le cadre de manifestations de niveaux national, continental et mondial.
- Réinvestir les recettes du volleyball dans le développement de ce sport.
- Instaurer une vision à long terme afin de favoriser la croissance du volleyball.
- Faire du volleyball et du volleyball de plage les sports les plus populaires du monde.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La FIVB déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- La FIVB dirige activement des programmes de développement dans le cadre de formations et de séminaires visant à soutenir les pays en développement.
- La coupe continentale de volleyball de plage a permis aux pays en développement d'organiser des tournois. Elle a préparé les joueurs à participer à une compétition qui a permis aux équipes les moins bien classées de se confronter aux meilleures équipes de monde. Elle a également permis aux pays les moins développés de se qualifier aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres.
- La FIVB a apporté un soutien financier et matériel important, notamment sous la forme de stages et d'ateliers.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La FIVB déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- La FIVB a mis en place de solides programmes de développement pour la jeunesse au profit des fédérations nationales, à savoir le programme Cool Volley et le Programme de coopération pour le volleyball. Les principaux objectifs de ces programmes sont de faire connaître le volleyball à l'échelle nationale, de développer de nouvelles perspectives pour le volleyball et le volleyball de plage, et de susciter de l'intérêt et de la passion pour ces deux disciplines.
- Le Programme de coopération pour le volleyball (PCV), lancé en 1989, se compose de formations spécifiques destinées aux enseignants et aux jeunes joueurs, visant à favoriser le développement des jeunes volleyeurs. Chaque année, les fédérations membres reçoivent des instructeurs de la FIVB, du matériel sportif et d'autres supports pédagogiques afin de développer leurs propres programmes pour la jeunesse. Le PCV a été conçu pour favoriser la progression des participants par la pratique et par des actions concrètes visant à améliorer leurs performances.
- Le programme de formation des enseignants leur permet d'acquérir des connaissances de base et des outils pédagogiques pertinents afin d'intégrer le volleyball dans leur programme scolaire et attirer les jeunes.
- Le programme de formation des jeunes volleyeurs vise à encourager les jeunes talents et les inciter à poursuivre la pratique du volleyball. Ils apprennent des techniques indispensables pour progresser par le biais de jeux et d'exercices.

Commission ou initiatives femme et sport

La FIVB déclare disposer d'une commission femme et sport et mettre en œuvre des initiatives femme et sport, notamment les suivantes :

- Une représentante des joueuses de volleyball de plage est désormais nommée. Une représentante des joueuses avait déjà été invitée à assister aux réunions de la commission du volleyball de plage de la FIVB, et occasionnellement aux réunions du conseil du volleyball de plage de la FIVB. Les tenues féminines ont été modifiées afin de prendre en compte les convictions religieuses et culturelles des volleyeuses (par ex. maillots à manches longues, leggings). Les joueuses de volleyball de plage ont toujours été sur un pied d'égalité avec leurs homologues masculins, que ce soit en termes de récompenses en argent, de participation des équipes ou de nombre de compétitions annuelles. Accroissement du nombre de femmes arbitres internationales de volleyball et de volleyball de plage.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La FIVB déclare ne pas disposer de commission du sport pour tous et ne pas prendre d'initiatives en la matière.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› La FIVB travaille directement avec les comités d'organisation locaux pour évaluer et améliorer les sites et leurs performances opérationnelles en termes de sécurité et d'accueil des compétitions. › Lors des visites d'inspection, une évaluation des risques posés par le site et ses installations est effectuée sur place afin de garantir la sécurité des spectateurs et des équipes. › En ce qui concerne l'exploitation du site, des directives exhaustives fondées sur les exigences et les recommandations de la FIVB sont à disposition des organisateurs. › Après chaque événement, un rapport d'évaluation spécial contenant des recommandations d'amélioration future est rédigé. › En général, l'évaluation technique des sites consiste en des visites d'inspection, des rapports d'inspection, des rapports d'évaluation individuels et une procédure de suivi visant à garantir que les organisateurs sont bien informés.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› La FIVB procède à des inspections et des contrôles de qualité stricts de tous les équipements utilisés en compétition. › Son approbation repose sur des tests de qualité conduits par des laboratoires scientifiques et des tests individuels pratiqués sur les joueurs sous la supervision de la commission technique de la FIVB, qui est chargée de rendre compte des tendances actuelles et de les analyser, et de définir des normes relatives aux équipements. › Avant toute approbation, des essais indépendants sont menés afin de garantir que les conclusions du laboratoire scientifique ne sont pas subordonnées à celles des testeurs nommés par la commission technique.
TENUE DE COMPÉTITION	› La FIVB a adopté des directives relatives aux tenues de compétition, et consulte régulièrement les joueurs. › Elle communique constamment avec les fabricants, et soumet les textiles à des essais réalisés par des laboratoires scientifiques indépendants. › Des directives spécifiques relatives aux conditions météorologiques et à la santé des volleyeurs de plage sont également en vigueur.

ENVIRONNEMENT

La FIVB déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques et directives figure ci-dessous :

Le volleyball de plage a inclus dans son manuel des recommandations sur les activités durables mises en œuvre lors des compétitions. Des experts extérieurs ont pris part au conseil du World Tour de la FIVB afin d'informer les organisateurs sur ces programmes. En ce qui concerne le volleyball, le revêtement de sol est 100 % recyclable, et les nouveaux produits utilisent également des matériaux recyclés.

Critères d'évaluation

La FIVB déclare avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). En outre, la FIVB compte sur les organisateurs pour mettre en place des programmes environnementaux.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La FIVB déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

La FIVB déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

La FIVB déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous:

Le sous-comité d'appel, présidé par le président de la FIVB ou son représentant, nomme un jury pour chaque match. Le jury est chargé de recevoir les réclamations relatives au résultat du match et de les transmettre au sous-comité d'appel.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La FIVB prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible:

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le jugement a un impact moyen à faible sur les résultats d'un match de volleyball ou de volleyball de plage. Toutefois, la FIVB et ses confédérations continentales organisent régulièrement des séminaires pour améliorer le niveau technique des arbitres et harmoniser l'interprétation des règles.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› La FIVB a mis en place une procédure qui permet aux athlètes de contester la décision d'un arbitre et d'émettre une déclaration officielle en quelques heures. › Son objectif est de préserver l'intégrité du sport par la transparence et l'équité.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Un stage d'arbitrage est organisé sous la direction du sous-comité d'arbitrage avant les compétitions officielles, régionales ou continentales, et comprend des sessions théoriques et pratiques. › Les arbitres internationaux doivent assister au stage et arriver trois jours francs avant la compétition. Sinon, leur fédération nationale peut être sanctionnée.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les arbitres sont contrôlés et évalués pendant les compétitions mondiales de la FIVB et doivent satisfaire à des conditions spécifiques en ce qui concerne leur état de santé. › Une évaluation globale des arbitres est effectuée chaque année. › Des contrôles d'alcoolémie sont réalisés avant le début de chaque match et chaque arbitre doit fournir un certificat médical tous les ans.
CERTIFICATION DES JUGES	› Les arbitres nationaux sont placés sous la responsabilité des fédérations nationales, qui les enregistrent auprès de la FIVB afin qu'ils puissent se porter candidats pour participer à une formation pour devenir arbitres internationaux. › S'ils réussissent, ils ont cinq ans pour obtenir le statut d'arbitre international en officiant à un nombre défini de matchs. › Chaque année, ils peuvent être présentés par la commission d'arbitrage de la FIVB pour être agréés par le conseil de la FIVB.

FINANCES

TRANSPARENCE

La FIVB déclare appliquer les normes comptables reconnues.

LA FIVB déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

La FIVB déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FIVB de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
MIKASA	x	x			
SWATCH	x	x		x	x
FUJI	x				
POLSAT	x				

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 15 000 places pour le volleyball et 12 000 pour le volleyball de plage.

La compétition peut se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans une halle couverte.

Les épreuves de volleyball de plage se déroulent généralement sur un site extérieur temporaire.

Aucun partage de site n'est réellement possible pour les deux disciplines en raison de la formule de compétition.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

- Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : moyen
- Niveau de complexité technique sur les sites olympiques : considérable

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 118 076 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 159,5 heures, pour un coût moyen/heure de 11 845 euros.

IAAF

Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme

193 APERÇU

194 HISTOIRE ET TRADITION

195 UNIVERSALITÉ

196 POPULARITÉ

198 GOUVERNANCE

199 ATHLÈTES

201 DÉVELOPPEMENT

203 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

204 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 47

♂	♀
24	23

Nombre de jours de compétition de l'IAAF sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 10

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
♂	27	22	23	23	24	24	24	24	24	24	24	23	24	24	24	24	24	24	24	24	24
♀	0	5	6	6	9	9	9	10	12	12	14	14	14	17	18	19	20	22	22	23	23
TOTAL	**27**	**27**	**29**	**29**	**33**	**33**	**33**	**34**	**36**	**36**	**38**	**37**	**38**	**41**	**42**	**43**	**44**	**46**	**46**	**47**	**47**

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2000

♂	♀
1200	800

VALEUR AJOUTÉE

L'IAAF déclare que l'athlétisme apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Tout au long de l'histoire, l'athlétisme a toujours constitué la pièce maîtresse du programme des sports. C'est un facteur de diversité, en raison de la multiplicité et de l'universalité de ses disciplines, et du fait que les athlètes sont issus de nombreux Comités Nationaux Olympiques. Cette valeur ajoutée est importante car elle contribue à renforcer les principes fondamentaux de l'Olympisme.

L'IAAF déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante à l'athlétisme :

Jusqu'en 1980, les Jeux Olympiques faisaient office de championnats du monde d'athlétisme pour l'IAAF. Toutefois, malgré l'avènement des championnats du monde de l'IAAF, les Jeux demeurent l'objectif de carrière ultime de tout athlète. À cet égard, les Jeux Olympiques contribuent à renforcer la tradition de performance et d'excellence de l'athlétisme. En outre, la capacité de la marque olympique à présenter et promouvoir l'athlétisme comme le sport le plus universel est inégalée. Enfin, les Jeux Olympiques donnent de la visibilité à tous les athlètes et disciplines athlétiques, et contribuent à leur développement.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'IAAF : 1912

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

♂	♀
1896	1928

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

♂	♀
27	20

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS ♂♀	JUNIORS ♂♀
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1983	1986
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	13	14
FRÉQUENCE*	Tous les deux ans	

* Sauf les années durant lesquelles les Jeux Olympiques sont organisés

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	88	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	80	2010
JEUX AFRICAINS	46	2011
JEUX ASIATIQUES	32	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	60	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	58	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'IAAF compte 204 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	53	53	53
AMÉRIQUE	42	42	41
ASIE	44	44	44
EUROPE	48	49	49
OCÉANIE	15	17	17
TOTAL	202	205	204

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'IAAF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	43	47	43	47
AMÉRIQUE	40	43	39	42
ASIE	43	44	37	39
EUROPE	48	50	48	50
OCÉANIE	15	20	15	20
TOTAL	189	204	182	198

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008 2012	Qualification en fonction des critères de qualification									

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'IAAF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	47	45	40	33	42	31	47	42	18	15
DERNIERS	45	46	39	32	40	28	43	42	17	15

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'IAAF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	47	41	39	33	42	31	47	41	18	15
DERNIERS	45	46	39	32	40	28	43	42	17	15

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'IAAF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	30	17	35	27	22	17	41	41	12	5
DERNIERS	32	22	35	24	28	16	47	43	10	7

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	5	6	5	4	20 %	17 %
AMÉRIQUE	7	10	5	4	33 %	38 %
ASIE	1	4	1	3	2 %	8 %
EUROPE	14	11	13	8	40 %	34 %
OCÉANIE	2	1	2	2	5 %	3 %
TOTAL	29	32	26	21	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	4	5	3	5
AMÉRIQUE	8	9	6	6
ASIE	4	3	3	2
EUROPE	11	11	11	10
OCÉANIE	1	1	2	2
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	73	72	69	69
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	28	29	25	25
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	5	5	5	5

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'IAAF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait de l'athlétisme, notamment chez les jeunes :

En 2005, l'IAAF a élaboré une politique mondiale pour les jeunes de 7 à 15 ans, qui a deux objectifs : faire de l'athlétisme la discipline individuelle la plus pratiquée du monde dans le milieu scolaire, et permettre aux enfants de préparer au mieux leur avenir athlétique. Le programme *Kid's Athletics* de l'IAAF illustre parfaitement cette politique, puisqu'il permet aux enfants de découvrir des activités de base comme la course de sprint, d'endurance, le saut, le lancer, etc. En termes de promotion, l'IAAF utilise des moyens de communication de masse, notamment Internet et les réseaux sociaux, pour présenter son sport et ses épreuves internationales. En outre, une stratégie visant les organisateurs des compétitions de course sur route et les participants à ces compétitions a été instaurée.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	1 096 363	965 580
BILLETS VENDUS	1 093 535	962 578
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	17,2 %	12,2 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	564 260	453 962
BILLETS VENDUS	383 865	450 769
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	68 %	99 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	2870	2663

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2,3 milliards

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 195 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 44,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 8648

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'IAAF :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	28 642	152 310
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	163 070	756 545

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	3 242 761	189 609 024

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	617 145

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	8 988 919

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	192 000
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	15 365

Autres activités sur les réseaux sociaux

L'IAAF déclare être également active sur YouTube.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'IAAF déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Le code d'éthique de l'IAAF est actuellement révisé et actualisé. Cette nouvelle version sera adoptée en 2013 et reprendra la plupart des principes et règles définis dans le code d'éthique du CIO.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'IAAF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'IAAF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'IAAF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES	x	
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES	x	
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'IAAF :

2009	2010	2011
2	3	5

MEMBRES DU CONSEIL ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le conseil de l'IAAF compte actuellement 27 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	23	4	15 %
2012	21	6	22 %

COMPÉTITIONS ARRANGÉES

L'IAAF déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les compétitions arrangées. Plus de détails ci-dessous :

La règle sur les paris et autres délits de corruption (règle 9 de l'IAAF) vise les comportements suivants : paris, manipulation des résultats, pots-de-vin, cadeaux, utilisation indue d'informations privilégiées et autres délits (couvrir un participant, ne pas signaler des informations et manquer de coopérer à toute enquête fondée). Les sanctions peuvent aller de deux à quatre ans de suspension, en fonction de la nature de la violation. Les audiences se tiennent devant la commission d'éthique de l'IAAF, avec la possibilité de faire appel auprès du Tribunal Arbitral du Sport.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'IAAF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'IAAF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération et élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
CONSEIL	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES		

SANTÉ

Commission médicale

L'IAAF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du conseil.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'IAAF déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

En 2012, l'IAAF a introduit des règles médicales spécifiques dans ses règles de compétition. Elle recommande également aux fédérations membres d'assurer une surveillance médicale en continu et de soumettre leurs athlètes à des examens médicaux avant toute compétition. Des enquêtes sur les blessures et les maladies sont menées lors des championnats du monde. En outre, l'IAAF désigne des délégués médicaux lors des compétitions majeures et a publié récemment des directives médicales applicables aux compétitions.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'IAAF	% RÉALISÉS PAR L'IAAF
2006	1656	1490	90 %
2007	1851	1666	90 %
2010	2361	1862	79 %
2011	2675	1649	62 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	94
2010	142
2011	163

L'IAAF déclare avoir instauré un passeport biologique de l'athlète.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'IAAF déclare ne pas avoir mis en place de programmes ou de moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle.

ENTOURAGE

L'IAAF déclare qu'elle ne dispose pas d'une commission de l'entourage et qu'elle ne prend pas d'initiatives liées à l'entourage. Toutefois, l'IAAF surveille l'entourage des athlètes et a mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'IAAF déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'IAAF déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'IAAF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Mettre en œuvre la décentralisation.
- Encourager la pratique de l'athlétisme à l'école.
- Garantir la durabilité et le succès du circuit de meetings d'une journée.
- Garantir le développement de l'athlétisme sous toutes ses formes : dans le stade ou sur la route, élite ou loisirs, jeunes ou vétérans.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'IAAF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- Centres régionaux de développement et centres de formation agréés offrant des possibilités de formation et d'entraînement aux membres de la famille de l'athlétisme ;
- Système de formation et de certification des entraîneurs ;
- Programme *Kids' Athletics*, qui encourage la pratique de l'athlétisme à l'école.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'IAAF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Le programme *Kid's Athletics* de l'IAAF permet aux enfants de découvrir les activités de base comme la course de sprint, d'endurance, le saut, le lancer, etc. Il vise principalement à promouvoir la santé, l'interaction sociale, l'esprit d'aventure et le travail d'équipe. À l'heure actuelle, l'IAAF a signé des accords avec six gouvernements (ministères de l'éducation nationale et des sports, ou conseils municipaux). En outre, 30 pays ont intégré le programme *Kid's Athletics* dans leur programme scolaire national.

Commission ou initiatives femme et sport

L'IAAF déclare disposer d'une commission femme et sport et mettre en œuvre des initiatives femme et sport, notamment les suivantes :

- Le comité des femmes de l'IAAF émet des recommandations à l'intention du conseil en ce qui concerne la politique relative aux femmes dans l'athlétisme. Il assure également un suivi de tous les domaines d'activité des femmes dans l'athlétisme, et identifie les femmes susceptibles d'occuper des postes à responsabilités au sein de l'IAAF. De même, il identifie les femmes susceptibles de s'impliquer dans l'administration, l'entraînement et l'arbitrage, et émet des recommandations en conséquence. En outre, le comité des femmes de l'IAAF établit et entretient des contacts avec les responsables de l'athlétisme féminin au sein de chaque fédération membre ou association du secteur, et consulte les autres comités et les commissions sur les questions relatives aux femmes dans l'athlétisme. Enfin, le comité des femmes de l'IAAF encourage et soutient le développement de l'athlétisme féminin à l'échelle internationale.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'IAAF déclare disposer d'une commission du sport pour tous et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- La *Journée mondiale de l'athlétisme* est un événement annuel créé en 1996 et dédié à la jeunesse du monde entier. À l'origine, la Journée mondiale de l'athlétisme s'adressait exclusivement aux jeunes membres des clubs affiliés aux fédérations membres de l'IAAF. Au cours des dernières années, le projet a pris de l'ampleur en faisant participer les écoles aux compétitions individuelles et en équipes. L'objectif de la Journée mondiale de l'athlétisme est de nouer des liens solides entre la jeunesse, l'athlétisme et la préservation de l'environnement. L'édition 2012 de la Journée mondiale de l'athlétisme a attiré 163 fédérations membres. En 2011, 57 066 enfants ont participé, contre 37 978 en 2010, soit une hausse considérable.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› L'IAAF a instauré une certification des installations fondée sur une procédure d'enquête et d'établissement de rapports approfondie, visant à s'assurer que le site de compétition est conforme aux règles et réglementations techniques de l'IAAF et aux prescriptions du manuel des installations d'athlétisme. › Avant une épreuve, le directeur technique de la compétition prépare le site conformément à ces prescriptions. Le ou les délégué(s) technique(s) des compétitions contrôle(nt) tous les préparatifs. › Pendant l'épreuve, le responsable technique et les juges, en collaboration avec le ou les délégué(s) technique(s), s'assurent que le site est exploité conformément aux prescriptions.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Tous les équipements utilisés en compétition doivent avoir été certifiés par l'IAAF afin de garantir que leur conception est conforme à la réglementation. › Avant l'épreuve, le responsable technique de la compétition vérifie tous les équipements afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux règles et peuvent être utilisés en toute sécurité. Il s'assure que tous les équipements nécessaires à la compétition sont disposés et installés sur l'aire de compétition conformément aux prescriptions. Ensuite, le ou les délégué(s) technique(s) des compétitions contrôle(nt) tous les préparatifs. › Pendant l'épreuve, le responsable technique et les juges, en collaboration avec le ou les délégué(s) technique(s), s'assurent que le site est exploité conformément aux prescriptions.
TENUE DE COMPÉTITION	› Cette tâche incombe au comité technique de l'IAAF. › L'IAAF est en liaison permanente avec les fabricants lui ayant fait parvenir une tenue de compétition concernée par une règle technique à des fins d'approbation. Par exemple, toutes les chaussures de compétition doivent être approuvées par l'IAAF.

ENVIRONNEMENT

L'IAAF déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques et directives figure ci-dessous :

La commission du développement durable de l'IAAF a été créée en 2007 pour recommander et superviser la mise en œuvre de ces politiques. Les directives de l'IAAF sur la protection de l'environnement et le développement durable ont été approuvées en 2010 dans la perspective d'une mise en conformité avec l'Agenda 21 du CIO.

Critères d'évaluation

L'IAAF déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). En 2010, l'IAAF a élaboré des directives sur la protection de l'environnement et le développement durable. La commission du développement durable de l'IAAF, élue en 2012 pour 3 ans, a inscrit à son ordre du jour l'adoption du SSET.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'IAAF déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'IAAF déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'IAAF déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Toute réclamation doit être faite oralement au juge-arbitre par un athlète ou son représentant. Si le juge-arbitre prend une décision, il doit y avoir droit d'appel auprès du jury. Un appel auprès du jury doit être déposé dans les 30 minutes suivant l'annonce officielle du résultat modifié d'une épreuve selon la décision du juge-arbitre, ou la notification aux personnes qui protestent, lorsqu'aucune modification de résultat n'intervient. L'appel doit être fait par écrit, signé par l'athlète ou son représentant, et doit être accompagné d'une caution de 100 dollars (USD), qui ne sera pas remboursée si l'appel est rejeté. Le jury doit consulter toutes les personnes compétentes et peut reconsidérer sa décision si de nouveaux éléments concluants sont présentés. La décision du jury est définitive et aucun autre recours n'est possible, y compris auprès du Tribunal Arbitral du Sport.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'IAAF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le jugement a un faible impact sur les résultats des compétitions d'athlétisme, sauf sur les épreuves de marche.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Les officiels techniques (OT) internationaux supervisent toutes les épreuves.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Le groupe de travail chargé du système de formation et de certification des OT gère le programme, le contenu des cours et les examens pour les trois niveaux : national, continental et international. › L'IAAF nomme les OT aux niveaux continental et international. Un système similaire existe pour les juges des épreuves de marche. › Les juges internationaux officient au moins deux fois à ce niveau sur une période de quatre ans. › Tous les juges sont évalués à l'issue des épreuves qu'ils ont jugées.
ÉVALUATION DES JUGES	› L'IAAF nomme un officiel technique en chef et un juge des épreuves de marche pour toutes ses compétitions. Ils remplissent une fiche d'évaluation soumise au comité ou groupe de travail compétent.
CERTIFICATION DES JUGES	› Il existe deux structures parallèles pour les OT et pour les juges des épreuves de marche, comportant trois niveaux : national, continental et international. › Le groupe de travail chargé du système de formation et de certification des OT gère le programme, le contenu des cours et les examens pour les trois niveaux. › Un système similaire existe pour les juges des épreuves de marche, sous la responsabilité du comité de la marche de l'IAAF.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'IAAF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'IAAF déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

L'IAAF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'IAAF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
ADIDAS	x	x			
SEIKO	x	x			
SINOPEC	x				
TDK	x				
TOYOTA	x	x			

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 60 000 places pour le stade d'athlétisme, tandis que les zones de départ et d'arrivée du marathon et de la marche peuvent également être aménagées à l'extérieur du stade, comme c'est habituellement le cas pour toutes les épreuves sur route.

Le site peut être partagé avec d'autres sports comme les finales de football ou de rugby, et peut également accueillir les cérémonies d'ouverture et de clôture. La marche et le marathon peuvent partager leurs zones de départ et/ou d'arrivée avec d'autres épreuves sur route comme la course sur route, la course cycliste contre la montre, et le triathlon.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques :

- Courses, sauts et lancers : très élevé
- Marathon : très élevé
- Marche : considérable

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques :

- Courses, sauts et lancers : moyen
- Marathon : très élevé
- Marche : considérable

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour ce sport a coûté 826 870 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 200,1 heures, pour un coût moyen/heure de 37 191 euros.

La production télévisée pour les courses extérieures (marathon et marche) a coûté 978 522 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 32,1 heures, pour un coût moyen/heure de 213 385 euros. Cette information concerne également le cyclisme sur route.

ICF

Fédération Internationale de Canoë

207 APERÇU

208 HISTOIRE ET TRADITION

209 UNIVERSALITÉ

213 POPULARITÉ

215 GOUVERNANCE

216 ATHLÈTES

217 DÉVELOPPEMENT

220 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

221 FINANCES

APERÇU

DISCIPLINES ET ÉPREUVES

Disciplines aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2

- Canoë, course en ligne, vitesse
- Canoë, slalom

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 16

	♂	♀
CANOË, COURSE EN LIGNE	8	4
CANOË, SLALOM	3	1

Nombre de jours de compétition de l'ICF sur les 16 jours des Jeux Olympiques à Londres : 11

- Canoë, course en ligne : 6
- Canoë, slalom : 5

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
♂	0	0	0	9	8	8	8	5	5	5	8	9	9	9	9	12	12	12	12	12	11
♀	0	0	0	0	1	1	1	2	2	2	3	2	2	3	3	4	4	4	4	4	5
TOTAL	0	0	0	9	9	9	9	7	7	7	11	11	11	12	12	16	16	16	16	16	16

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 330*

	♂	♀	TOTAL
CANOË, COURSE EN LIGNE	158	88	246
CANOË, SLALOM	61	21	82

* Deux places allouées par la commission tripartite, qui peuvent être accordées à l'un ou l'autre sexe.

VALEUR AJOUTÉE

L'ICF déclare que le canoë apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le canoë est un sport international qui attire des millions de participants chaque année. C'est l'un des plus anciens moyens de transport et d'exploration, et il est utilisé depuis très longtemps en compétition. La course en ligne, vitesse, est une discipline dynamique, simple à comprendre pour les spectateurs, et qui apporte une dimension purement athlétique aux Jeux Olympiques. Les athlètes possèdent des aptitudes et une condition physique exceptionnelles. Le slalom est une discipline spectaculaire qui suscite des commentaires positifs et l'intérêt des médias à chaque édition des Jeux Olympiques. Une modification récente des règles a contribué à accroître sa popularité et l'a rendu encore plus passionnant et accessible pour les profanes. Le canoë est un sport dynamique, propre et respectueux de l'environnement, aussi ludique pour les pratiquants que pour les spectateurs. Enfin, l'ICF estime que le format de ces deux disciplines est parfaitement adapté à la télévision.

L'ICF déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au canoë :

Les Jeux Olympiques permettent à l'ICF de présenter ses disciplines à un public plus large, ce qui ne serait pas possible sans ce tremplin. Cette vaste audience permet à l'ICF de trouver des sponsors, des contrats TV et d'attirer l'attention des médias. Toutefois, le principal avantage offert par les Jeux est qu'ils incitent un nombre croissant d'enfants et d'adultes ayant découvert ce sport lors de la diffusion des épreuves olympiques à la télévision à s'inscrire dans des clubs de canoë, ce qui facilite l'identification et la formation d'athlètes de bon niveau. Les Jeux Olympiques offrent également un modèle pour la conception du programme quadriennal d'identification des talents, qui est au cœur du programme de sport d'élite. L'intérêt des médias et des réseaux sociaux pour le canoë a décuplé après les Jeux Olympiques de 2012 à Londres, et l'ICF et le canoë ont largement bénéficié de cette exposition.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'ICF : 1924

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

CANOË, COURSE EN LIGNE	1936	1948
CANOË, SLALOM	1972	1972

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

CANOË, COURSE EN LIGNE	18	17
CANOË, SLALOM	7	7

CHAMPIONNATS DU MONDE

a) Canoë, course en ligne

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1938	1985
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	32	14
FRÉQUENCE	Tous les ans	

b) Canoë, slalom

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1949	1986
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	37	14
FRÉQUENCE	Tous les ans	

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

Canoë, course en ligne / slalom

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	3	2009
UNIVERSIADE	7	1987
JEUX DU COMMONWEALTH	0	-
JEUX AFRICAINS	1	2011
JEUX ASIATIQUES	6	1990
JEUX PANAMÉRICAINS	3	2003
JEUX MÉDITERRANÉENS	9	1979

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'ICF compte 158 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	24	27	33
AMÉRIQUE	30	30	31
ASIE	32	35	37
EUROPE	43	45	45
OCÉANIE	8	10	12
TOTAL	137	147	158

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

a) Canoë, course en ligne

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'ICF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	15	15	10	10
AMÉRIQUE	20	24	17	20
ASIE	28	30	28	30
EUROPE	36	36	34	34
OCÉANIE	4	4	4	4
TOTAL	103	109	93	98

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	7	3	16	6	17	6	45	30	3	2
2012	15	10	20	18	20	20	39	35	6	6

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'ICF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	9	7	6	5	14	14	37	37	4	4
DERNIERS	13	10	11	9	20	20	39	39	4	4

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'ICF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	12	10	20	18	20	17	38	37	5	5
DERNIERS	17	14	22	22	25	23	39	38	6	6

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'ICF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	3	2	7	5	8	7	31	30	3	2
DERNIERS	3	3	8	7	10	8	35	31	4	4

b) Canoë, slalom

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'ICF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	2	2	2	2
AMÉRIQUE	10	12	13	14
ASIE	16	18	16	18
EUROPE	22	24	22	24
OCÉANIE	2	2	2	2
TOTAL	52	58	55	60

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	5	2	16	9	15	8	38	18	4	3
2012	10	7	7	7	12	12	25	20	3	3

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'ICF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	2	6	5	5	8	8	27	32	3	3
DERNIERS	2	4	5	4	8	8	27	32	3	3

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'ICF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	5	4	7	5	12	7	25	18	3	3
DERNIERS	10	2	6	5	12	7	25	20	3	3

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'ICF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	1	0	4	4	1	1	13	13	5	5
DERNIERS	2	1	4	3	5	5	25	25	6	6

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Canoë, course en ligne

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	1	0 %	3 %
AMÉRIQUE	1	1	0	0	6 %	8 %
ASIE	1	0	0	0	3 %	0 %
EUROPE	11	11	6	5	83 %	83 %
OCÉANIE	1	1	1	1	8 %	6 %
TOTAL	14	13	7	7	100 %	100 %

b) Canoë, slalom

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	1	0	0	0	8 %	0 %
AMÉRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
ASIE	0	0	0	0	0 %	0 %
EUROPE	6	6	2	2	75 %	92 %
OCÉANIE	1	0	1	1	17 %	8 %
TOTAL	8	6	3	3	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

a) Canoë, course en ligne

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	1	2	1	2
ASIE	2	2	2	2
EUROPE	17	19	11	10
OCÉANIE	0	2	0	2
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	57	57	33	33
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	20	25	14	16
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	4	3	4

b) Canoë, slalom

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	0	0	0
ASIE	0	0	0	1
EUROPE	8	8	5	6
OCÉANIE	0	0	1	1
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	18	18	9	12
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	8	8	6	8
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	1	1	2	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'ICF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du canoë, notamment chez les jeunes :

Au cours des quatre dernières années, l'ICF a fortement investi dans la retransmission en direct de ses compétitions à la télévision : championnats du monde, championnats d'Europe et coupes du monde. Cela a considérablement renforcé l'exposition de ce sport en général, les audiences à la télévision, et la couverture médiatique (journaux télévisés et presse écrite). La nouvelle course en ligne de 200 m est passionnante et facile à suivre pour les spectateurs. L'ICF a également développé une épreuve en eau calme pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse. La formule de compétition « un contre un », simple à organiser, a été intégrée aux Jeux asiatiques et africains. Les athlètes trouvent également ce format de compétition plus simple. Des épreuves féminines équivalentes ont été ajoutées aux compétitions de l'ICF.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Canoë, course en ligne

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	63 260	119 805
BILLETS VENDUS	62 598	119 018
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1,0 %	1,5 %

b) Canoë, slalom

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	42 297	52 789
BILLETS VENDUS	42 043	51 616
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,7 %	0,7 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

a) Canoë, course en ligne

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	30 000	63 000
BILLETS VENDUS	15 000	45 000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	50 %	71 %

b) Canoë, slalom

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	15 000	20 000
BILLETS VENDUS	15 000	20 000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	100 %	100 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

a) Canoë, course en ligne

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
♂	300	400
♀	300	400

b) Canoë, slalom

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
♂	120	150
♀	120	150

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 194,5 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 57 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 23,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1355

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'ICF :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	1300	3000
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	3800	8400

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	543 289	23 983 725

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	80 201

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	130 820

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	29 175
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	2938

Autres activités sur les réseaux sociaux

L'ICF utilise le système de vidéo à la demande de l'UER, qui est intégré à Facebook et attire de nombreux spectateurs qui viennent regarder les retransmissions en direct ou les enregistrements des compétitions de l'ICF. Par ailleurs, de nombreux moments forts des compétitions de l'ICF et interviews d'athlètes sont diffusés sur YouTube.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'ICF déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'ICF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'ICF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'ICF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI	x	
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ	x	
CONTRATS	x	
CORRUPTION	x	
ÉTHIQUE	x	
ÉLECTIONS	x	

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'ICF :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DU CONSEIL ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le conseil d'administration de l'ICF compte actuellement 28 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	24	6	20 %
2012	24	4	14 %

COMPÉTITIONS ARRANGÉES

L'ICF déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les compétitions arrangées. Plus de détails ci-dessous :

Les règles figurant dans les statuts de l'ICF sont explicites, et l'ICF suit l'orientation donnée par le CIO et l'ASOIF sur ce point.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'ICF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'ICF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
CONSEIL D'ADMINISTRATION	x	x
COMMISSIONS	x	
ORGANES TECHNIQUES	x	

SANTÉ

Commission médicale

L'ICF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du conseil d'administration.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'ICF déclare ne pas avoir pris de mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'ICF	% RÉALISÉS PAR L'ICF
2006	714	171	24 %
2007	1778	249	14 %
2010	250	130	52 %
2011	245	133	54 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	1
2010	1
2011	3

L'ICF déclare ne pas avoir instauré de passeport biologique de l'athlète et ne pas avoir l'intention d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'ICF déclare ne pas avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle.

ENTOURAGE

L'ICF déclare ne pas disposer d'une commission de l'entourage, ne pas avoir pris d'initiatives liées à l'entourage, et ne pas surveiller l'entourage des athlètes. Toutefois, l'ICF a mis en place de système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'ICF déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'ICF déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'ICF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Améliorer l'exposition du canoë à travers le monde.
- Augmenter le nombre de retransmissions à la télévision et sur Internet entre les éditions des Jeux Olympiques.
- Poursuivre et accroître l'identification des talents.
- Augmenter les revenus du parrainage.
- Améliorer l'égalité des sexes en compétition.
- Utiliser le canoë pour sensibiliser le public à la protection de l'environnement.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'ICF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- L'ICF soutient les athlètes et entraîneurs du monde entier par le biais d'un programme élaboré. Des fonds sont distribués pour financer les équipements, et des formations destinées aux entraîneurs sont organisées tous les ans dans chaque région.
- L'ICF consacre la plupart de ses ressources au développement des talents, en organisant des camps d'entraînement et de soutien parallèlement à ses compétitions.
- L'ICF a contribué à soutenir de nombreux athlètes dans la perspective de leur qualification aux Jeux Olympiques. Certains athlètes ont d'ailleurs réussi grâce à ces projets.
- L'ICF a également dirigé des programmes de canoë féminin et paralympique au cours des trois dernières années.
- L'ICF a mis au point un système de qualification des entraîneurs au cours des deux dernières années, qui a été bien reçu et approuvé par la Solidarité Olympique.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'ICF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- La stratégie de développement de l'ICF est principalement axée sur ce thème.
- L'ICF dispose de programmes pour la jeunesse dans le cadre desquels les athlètes « circulent » d'une épreuve de l'ICF à l'autre en compagnie d'entraîneurs de l'ICF, ce qui leur permet d'acquérir une précieuse expérience et de bénéficier d'une bonne préparation.
- Une attention particulière est prêtée aux jeunes athlètes talentueux, qui sont identifiés et envoyés dans des camps d'entraînement de courte durée avec des athlètes d'élite.
- Des compétitions de même forme qu'aux Jeux Olympiques de la Jeunesse sont organisées avec succès à travers le monde, notamment en Asie et en Afrique, où les équipements et les ressources sont limités.

Commission ou initiatives femme et sport

L'ICF déclare disposer d'une commission femme et sport et mettre en œuvre des initiatives femme et sport, notamment les suivantes :

- L'ICF dispose d'une commission des femmes très active, qui se réunit deux fois par an. Elle a notamment lancé de nombreuses études et projets approuvés par l'ICF. Cette commission est à l'origine des évolutions qu'a connues le canoë féminin au cours des dernières années.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'ICF déclare disposer d'une commission du sport pour tous et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

Le comité de canoë pour tous est responsable du canoë de loisirs, du tourisme, des politiques environnementales, et de la sécurité sur/dans l'eau. Elle est également responsable du paracanoë, et de l'accessibilité du canoë et des cours d'eau. Cette commission a joué un rôle décisif dans l'inscription du paracanoë au programme paralympique dans la perspective des Jeux Paralympiques de Rio 2016. Dans le cadre du canoë pour tous, l'ICF a lancé une initiative mondiale, *Paddle for the Planet* : des pagayeurs du monde entier sont invités à faire du canoë le même jour à la même heure et à prendre photos des lieux visités. L'objectif est d'attirer l'attention sur l'environnement, et en particulier sur la qualité de l'eau et la vie sauvage.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› L'ICF travaille en étroite collaboration avec tous les organisateurs sur le plan de la santé et la sécurité. › Du fait que le canoë se déroule sur l'eau, l'ICF a mis en place des règles strictes pour assurer la sécurité près de l'eau et sur l'eau. › L'ICF et plusieurs entreprises spécialistes de la sécurité étudient régulièrement l'évolution technique des sites afin de mettre à jour les réglementations en la matière.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› L'ICF travaille avec un groupe de fournisseurs d'équipements sportifs agréés, qu'elle rencontre régulièrement. Par ailleurs, elle organise une réunion formelle une fois tous les deux ans afin de débattre de l'évolution réglementaire et technologique. › L'ICF vérifie tous les équipements avant chaque compétition, et tous les athlètes doivent soumettre leur bateau à un contrôle lors de chaque épreuve.
TENUE DE COMPÉTITION	› Voir ci-dessus.

ENVIRONNEMENT

L'ICF déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques et directives figure ci-dessous :

L'ICF met en œuvre des politiques environnementales de grande envergure, notamment en ce qui concerne la qualité de l'eau et la pollution des cours d'eau. L'ICF applique de nombreuses normes internationales de protection environnementale, et de nombreuses fédérations membres de l'ICF prennent des initiatives dans ce domaine. Il convient également de mentionner *Paddle for the Planet*, dans la mesure où ce projet vise à attirer l'attention sur l'environnement, et en particulier sur la qualité de l'eau et la vie sauvage.

Critères d'évaluation

L'ICF déclare avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET).

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'ICF déclare disposer d'un Code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'ICF déclare ne pas disposer d'un système de sanction destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

JURY D'APPEL

L'ICF déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Tous les championnats du monde et les épreuves majeures disposent d'une instance suprême pour trancher les questions sportives, le jury d'appel, composé des membres du conseil d'administration de l'ICF. Les équipes peuvent faire appel de n'importe quelle décision auprès du jury, qui a le dernier mot sur toutes les questions sportives. Aucun autre recours n'est possible une fois que le jury a rendu sa décision.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'ICF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Les jugements posent rarement problème à l'ICF, puisqu'ils n'affectent pas les épreuves de course en ligne et que de nombreuses techniques et règles sont en place dans le slalom pour éviter d'éventuelles erreurs. › Trois juges sont placés à chaque porte, et une analyse vidéo est effectuée par le juge en chef.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Les résultats de la course en ligne reposent uniquement sur le chronométrage. › Comme décrit ci-dessus pour le slalom, le jugement repose sur l'intervention de plusieurs juges postés à chaque porte, et sur un enregistrement de toutes les courses, que le juge en chef peut visionner plusieurs fois si nécessaire.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Chaque année, l'ICF contribue à la formation officielle des juges au niveau de la fédération nationale membre. › Seuls les titulaires de la licence d'officiel technique international peuvent être nommés juges et arbitres aux championnats du monde et aux Jeux Olympiques. › Avant la compétition, l'ensemble des candidats retenus reçoivent des informations sur l'interprétation et les modifications du règlement.
ÉVALUATION DES JUGES	› Le juge en chef évalue tous les juges et officiels dans un rapport officiel dressé après chaque compétition. Les mauvais juges bénéficient d'une formation pour améliorer leur niveau, ou sont remplacés au niveau international.
CERTIFICATION DES JUGES	› L'ICF dispose d'un programme de certification des juges consistant en un examen écrit et un examen oral. › Ce programme élaboré d'une durée de quatre jours est mis en œuvre de manière interactive sur le site, pendant les compétitions. › Il existe deux niveaux de certification : continental et mondial.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'ICF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'ICF déclare publier ses comptes en ligne.

L'ICF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'ICF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
CONTI	x	x			
BRACHA	x	x		x	

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 12 000 places pour les courses en ligne de canoë et à 8000 pour le slalom.

Les épreuves de course en ligne peuvent se dérouler dans un lac ou en mer (sans courants) ou dans des canaux construits spécialement à cet effet. Le slalom doit se dérouler sur un site réservé à cette discipline.

Le site des épreuves de course en ligne est généralement partagé avec l'aviron (il peut également accueillir le marathon de natation ou le triathlon), alors que le site de slalom ne peut être partagé avec aucun autre sport en raison de la spécificité de l'aire de compétition.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques :

- Canoë, course en ligne : considérable
- Canoë, slalom : moyen

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques :

- Canoë, course en ligne : considérable
- Canoë, slalom : considérable

Coûts de production télévisée

La production télévisée pour le slalom de canoë a coûté 298 388 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 17,6 heures, pour un coût moyen/heure de 84 769 euros.

La production télévisée pour la course en ligne de canoë a coûté 278 296 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée de production totale s'est élevée à 14,6 heures, pour un coût moyen/heure de 114 368 euros.

IGF

International Golf Federation

223 APERÇU

223 HISTOIRE ET TRADITION

224 UNIVERSALITÉ

225 POPULARITÉ

227 GOUVERNANCE

228 ATHLÈTES

229 DÉVELOPPEMENT

231 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

233 FINANCES

APERÇU

VALEUR AJOUTÉE

L'IGF déclare que le golf apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Plus de 60 millions de personnes originaires de 130 pays, jeunes ou âgées, hommes ou femmes, pratiquent le golf à travers le monde. Chaque semaine, le golf professionnel est diffusé dans 35 langues sur les chaînes de télévision de 216 territoires, et touche plus de 500 millions de foyers. Le golf est en pleine expansion et va continuer à attirer de plus en plus de jeunes à travers le monde. Il contribue grandement à l'éducation de la jeunesse par le sport, en mettant en valeur des qualités telles que l'honnêteté, l'intégrité et l'esprit sportif, qu'il inculque pour toute la vie. Les golfeurs respectent et appliquent à la lettre les règles de leur sport, qu'elles soient à leur avantage ou à leur désavantage. Par exemple, l'exactitude du score et le respect des règles du golf en compétition relèvent de la responsabilité du golfeur. L'application stricte des règles par les golfeurs eux-mêmes, qui est aujourd'hui une évidence pour tous les adeptes, est l'une des caractéristiques qui font du golf un sport unique et parfaitement adapté aux Jeux Olympiques. Sport spectaculaire, le golf regorge de personnalités fascinantes qui viendront enrichir les Jeux Olympiques de traditions et de récits inédits. Le golf et les Jeux Olympiques défendent des valeurs et des intérêts communs. L'un des principaux objectifs du golf est d'améliorer la santé et la qualité de la vie par le sport.

L'IGF déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au golf :

L'IGF joue actuellement un rôle plus actif dans la coordination du golf à l'échelle mondiale. La présence du golf aux Jeux Olympiques va contribuer à stimuler son développement international. Cet événement quadriennal, qui permet d'admirer les meilleurs athlètes dans leur sport respectif, est une source d'inspiration et de motivation pour les jeunes athlètes ambitieux. L'IGF est convaincue que l'impact synergique du lien existant entre le golf et ses 60 millions d'adeptes, associé à la portée inégalée du Mouvement olympique, entraînera un accroissement sans précédent de sa notoriété et du nombre de joueurs. L'IGF et ses principales instances sont activement engagées dans le développement du golf à l'échelle internationale. L'inscription du golf au programme olympique offrira également une excellente occasion de faire connaître au monde la philosophie de ce sport. De nombreux événements mémorables jalonnent l'histoire olympique et mettent en lumière l'exemplarité de l'esprit sportif dans le feu de la compétition. Le golf, pour avoir fait siennes les qualités d'honnêteté, d'intégrité et d'esprit sportif, exprime idéalement ces valeurs olympiques. Il est de ces moments inoubliables où le sport dépasse le cadre de la compétition pour faire vibrer l'humanité toute entière.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'IGF : 1958

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS
	*	**	***
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1860	1946	2000
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	140	66	7
FRÉQUENCE	Tous les ans		Tous les deux ans

* L'Open est l'équivalent des championnats du monde masculins.
** L'Open féminin des États-Unis (US Women's Open) est l'équivalent des championnats du monde féminins.
*** L'Open junior est l'équivalent des championnats du monde juniors.

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	2	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	0	-
JEUX AFRICAINS	0	-
JEUX ASIATIQUES	8	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	0	2015
JEUX MÉDITERRANÉENS	7	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'IGF compte 123 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	13	17	20
AMÉRIQUE	28	28	28
ASIE	20	22	27
EUROPE	31	36	40
OCÉANIE	5	7	8
TOTAL	97	110	123

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'IGF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	16	16
AMÉRIQUE	30	30
ASIE	21	21
EUROPE	34	34
OCÉANIE	6	6
TOTAL	107	107

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde* de l'IGF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	10	1	55	6	16	6	63	11	12	2
DERNIERS	14	1	52	7	18	5	58	11	15	2

* L'Open est l'équivalent des championnats du monde masculins. L'Open féminin des États-Unis (US Women's Open) est l'équivalent des championnats du monde féminins.

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'IGF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	20	20	28	28	27	27	21	17	8	8
DERNIERS	20	20	28	28	27	27	23	20	8	8

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors* de l'IGF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	12	8	22	14	11	7	27	18	5	2
DERNIERS	12	7	18	14	12	9	27	21	1	0

* L'Open junior est l'équivalent des championnats du monde juniors.

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	1	0	0
AMÉRIQUE	2	2	0	0
ASIE	0	0	3	2
EUROPE	1	0	0	0
OCÉANIE	0	1	0	1
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	3	4	3	3
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	4	3	3
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	3	1	2

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'IGF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du golf, notamment chez les jeunes :

Par l'intermédiaire de ses fédérations membres, l'IGF entreprend de nombreuses activités pour augmenter l'attrait du golf. Par exemple, plusieurs membres de l'IGF ne font pas payer de droits d'entrée aux jeunes jusqu'à l'âge de 17 ans. Des programmes tels que *First Tee* et la *Golf Foundation* développent les compétences de jeu et les qualités personnelles, et accordent des bourses d'études. En outre, l'IGF et ses instances se concentrent sur des aspects tels que les nouvelles plateformes médiatiques, l'enrichissement des flux d'actualités, l'amélioration de l'accessibilité pour les athlètes et la mise en place d'un cycle d'informations régulier pendant les semaines de tournoi, conciliable avec les exigences de la presse. L'IGF mise également sur la télévision pour accroître la portée du golf en créant des chaînes spécialisées et en édifiant une épopée fascinante à travers des contenus et des anecdotes. Enfin, l'IGF s'efforce de conserver une orientation internationale.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
BILLETS VENDUS	180 100	181 300	50 947	63 125
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	-	-	-	-

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	2883	1960
	1939	1501

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'IGF :

	PREMIER SEMESTRE 2012
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	233
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	699

Réseaux sociaux

L'IGF a lancé ses pages Facebook et Twitter en décembre 2012.

Autres activités sur les réseaux sociaux

Les membres et les athlètes professionnels de l'IGF sont très populaires sur les réseaux sociaux. Par exemple, la page de Tiger Wood totalise plus de 2,6 millions de fans.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'IGF déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'IGF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'IGF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'IGF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE		x
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'IGF :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DU CONSEIL ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le conseil de l'IGF compte actuellement 10 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

	♂	♀	% DE ♀
2008	22	5	19 %
2012	9	1	10 %

COMPÉTITIONS ARRANGÉES

L'IGF déclare ne pas avoir instauré de règles et de procédures pour lutter contre les compétitions arrangées. Plus de détails ci-dessous :

À l'image des valeurs défendues par le golf, l'IGF et ses membres sont absolument contre les paris et les compétitions arrangées. Chaque membre professionnel de l'IGF a établi ses propres règles et procédures. L'IGF élabore actuellement le sien.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'IGF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'IGF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération et élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
CONSEIL	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

L'IGF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du conseil.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'IGF déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales initiatives figure ci-dessous :

L'IGF publie des prospectus ou des brochures relatifs aux problèmes de santé rencontrés dans son sport. Elle ne contrôle pas la santé des athlètes à l'échelle nationale par le biais des fédérations nationales ou lors des championnats du monde, mais elle le fait par l'intermédiaire de ses associations membres professionnelles lors des tournois de golf professionnels. Des physiothérapeutes et des médecins sont présents lors de tous les grands championnats, de la majorité des tournois professionnels approuvés par les membres de l'IGF, ainsi que de nombreux championnats nationaux.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'IGF	% RÉALISÉS PAR L'IGF
2006	313	41	13 %
2007	313	41	13 %
2010	1619	0	0 %
2011	409	0	0 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	8
2010	4
2011	20

L'IGF déclare ne pas avoir instauré de passeport biologique de l'athlète et ne pas avoir l'intention d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'IGF déclare ne pas avoir mis en place de programmes ou de moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle.

ENTOURAGE

L'IGF déclare qu'elle ne dispose pas d'une commission de l'entourage et qu'elle ne prend pas d'initiatives liées à l'entourage. Toutefois, l'IGF surveille l'entourage des athlètes et a mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'IGF déclare avoir mis en place un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'IGF déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'IGF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Mettre en place des programmes d'éducation et de développement innovants afin d'orienter les athlètes, les entraîneurs et les officiels, de la base à l'élite.
- Organiser une grande manifestation olympique et offrir une expérience inoubliable aux athlètes, aux fans et à la communauté du golf, afin d'ancrer ce sport dans le programme olympique.
- Faciliter l'accès au sport et accroître la participation en levant les obstacles et en augmentant les occasions de pratiquer le golf à tous les niveaux.
- Passionner le monde pour le golf et ses valeurs en faisant preuve de créativité.
- Promouvoir des pratiques durables et respectueuses de l'environnement dans le secteur du golf.
- Offrir aux membres de l'IGF un cadre favorable à la diversité et à la bonne gouvernance.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'IGF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- Les fonds générés par les grands championnats permettent d'envoyer des instructeurs qualifiés dans le monde entier pour former les juniors et les entraîneurs. Cela permet d'instaurer une culture de l'entraînement dans les pays où les infrastructures de golf reconnues sont pratiquement, voire complètement inexistantes.
- Les fonds générés par les grands championnats ces dernières années ont permis la création d'équipements publics dans un certain de nombre de pays. Il est déjà manifeste que ces projets ont incité des personnes de tous âges et de tous horizons à se mettre au golf.
- Le soutien aux épreuves internationales par équipes prend la forme de subventions. Ces subventions sont destinées aux épreuves hommes et femmes, garçons et filles organisées en Afrique, Asie-Pacifique, Europe et Amérique du Sud.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'IGF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Le programme *First Tee* est un ensemble de programmes éducatifs qui s'appuient sur la pratique du golf pour forger le caractère, inculquer des valeurs fondamentales et favoriser l'adoption d'une vie saine. Il compte 6,5 millions de participants et fait intervenir 10 000 bénévoles. En outre, 4800 écoles élémentaires ont adopté le *Programme scolaire national First Tee*.
- De nombreuses autres activités de développement pour la jeunesse se déroulent à travers le monde, comme, entre autres, le *LPGA-USGA Girls Golf programme*, les *LPGA Junior Golf Clinics*, *Boys and Girls Clubs* et le *PGA of America's programme*.
- En outre, les épreuves majeures accueillent désormais régulièrement des compétitions juniors en parallèle, dont les plus célèbres sont la Junior Ryder Cup et le Junior Open. Depuis plus de dix ans, les jeunes spectateurs peuvent assister gratuitement à des épreuves professionnelles et être entraînés à cette occasion par des instructeurs qualifiés.

Commission ou initiatives femme et sport

L'IGF déclare disposer d'une commission femme et sport et mettre en œuvre des initiatives femme et sport, notamment les suivantes :

- Le programme *LPGA-USGA Girls Golf* donne aux jeunes filles âgées de 7 à 17 ans l'occasion d'apprendre à jouer au golf, de nouer des amitiés solides et de se familiariser avec la compétition dans un environnement ludique et porteur, ce qui leur permettra de pratiquer ce sport avec plaisir tout au long de leur vie. Les jeunes filles acquièrent des valeurs inhérentes au golf, comme le goût du travail, le respect, la persévérance et l'honnêteté, qui les préparent à faire face avec confiance aux défis du monde actuel.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'IGF déclare disposer d'une commission du sport pour tous et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- La fonction chargée du développement du golf et du sport pour tous au sein de l'IGF travaille avec ses membres à l'organisation de projets comme *The First Tee*. En outre, le R&A soutient des projets partout dans le monde, qu'ils prennent la forme de visites d'entraîneurs des AGP d'Europe, d'équipements de golf junior ou de fonds pour soutenir la conception et la construction d'installations de golf. De nombreuses autres activités sont organisées à travers le monde.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après.

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› L'IGF ainsi que le comité des parcours de golf du R&A et la Green Section de l'USGA sont les autorités responsables de chacune des phases de la construction, de la maintenance et de la gestion des parcours de golf. Cette responsabilité inclut la recherche relative aux pratiques culturelles, à l'évolution technique (sécurité et performance), à la conception des équipements, aux sols, aux fertilisants, à l'irrigation et aux autres opérations de maintenance. Nos objectifs communs sont de fournir et promouvoir des directives en matière de meilleures pratiques, d'encourager la construction et la gestion de parcours de golf durables et d'agir comme acteurs d'influence pour la formulation de politiques et de législations relatives à la construction des parcours de golf.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Les règles du golf définissent strictement les caractéristiques des équipements pouvant être utilisés pour pratiquer ce sport.
TENUE DE COMPÉTITION	› Les tenues ont peu d'impact sur la compétition. Toutefois, ce point est tout de même abordé dans les règles du golf. › Chaque championnat et tournoi professionnel impose son propre code vestimentaire aux golfeurs et aux caddies.

ENVIRONNEMENT

L'IGF déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques et directives figure ci-dessous :

L'IGF déclare que ses membres considèrent la durabilité comme l'une de leurs priorités majeures, et un pilier central de leur mission. Elle veille à sensibiliser les golfeurs et les clubs à cette question, et à les encourager à prendre des mesures en la matière. Elle incite à mettre en œuvre des bonnes pratiques afin de réduire la consommation de ressources naturelles non renouvelables, et aide les clubs à intégrer des principes, des pratiques et des technologies durables à leurs décisions et opérations d'exploitation quotidiennes. Les membres de l'IGF encouragent également les golfeurs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement lors de la préparation des parcours et du déroulement des épreuves de golf très médiatisées, à augmenter la visibilité des améliorations et de la contribution apportées par le golf à la préservation de l'environnement, et à procéder à des mesures, définir des objectifs, favoriser la transparence et mettre en place des contrôles.

Critères d'évaluation

L'IGF déclare avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET).

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'IGF déclare disposer d'un Code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'IGF déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'IGF déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Pour les questions relatives aux règles du golf ou au déroulement des compétitions : les membres du comité de réglementation sont autorisés à rendre des décisions. Un joueur peut demander un second avis auprès d'un autre membre du comité de réglementation si l'arbitre en chef l'y autorise. En cas d'appel, la décision sera rendue par l'arbitre en chef qui examinera toutes les preuves avant de se prononcer. Sa décision sera définitive et applicable immédiatement. Pour les questions relatives au comportement et à la violation des règles de l'IGF hors compétition : l'affaire sera portée devant le directeur exécutif de l'IGF qui prononcera d'éventuelles sanctions contre le golfeur à sa seule discrétion, et/ou s'adressera à l'organisation membre de l'IGF compétente afin de prendre sa décision sur la base de la réglementation et de la procédure d'appel de cette organisation.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'IGF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le jugement a peu d'impact sur le résultat d'un tournoi de golf. › Le golfeur est responsable de l'exactitude de son score et du bon respect des règles du golf pendant les compétitions.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Conformément aux règles du golf, il revient au golfeur de consigner son score à chaque trou, et à la fin du tour. › Le joueur et le marqueur signent la carte de parcours et la remettent aux responsables de la compétition pour la saisie.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› L'IGF, par l'intermédiaire du R&A et de l'USGA, organise de nombreux ateliers et sessions de formation des arbitres tout au long de l'année. › Le R&A organise une session annuelle de formation des arbitres pour les délégués des fédérations nationales. Il organise également des sessions de formation sur les règles du golf dans le monde entier. › L'USGA organise une série d'ateliers sur les règles du golf (niveau débutant, intermédiaire et avancé) dans tous les États-Unis.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les performances des officiels et des arbitres lors des grands championnats sont régulièrement passées en revue. › Les arbitres doivent remettre des rapports sur les manquements aux règles à la fin de chaque tour sur lequel ils ont officié. Ces formulaires sont ensuite examinés afin de vérifier leur exactitude et d'améliorer la méthode. › Cette tâche est menée à bien par l'ensemble des membres de l'IGF dans le cadre de leurs tournois respectifs.
CERTIFICATION DES JUGES	› Dans le cadre de la formation et de la certification continues, mais également de l'habilitation à exercer la fonction d'officiel, les officiels de l'IGF doivent suivre les sessions de formation et ateliers mentionnés ci-dessus et obtenir un certain score aux examens.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'IGF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'IGF déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

L'IGF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'IGF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
R&A		x		x	x
PGA TOUR		x		x	x
LADIES EUROPEAN TOUR		x		x	x
USGA		x		x	x
PGA OF AMERICA		x		x	x

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 1000 places. Des places debout doivent également être prévues le long du parcours.

Les épreuves doivent se dérouler sur un parcours de golf réservé à cet usage.

Le site ne peut pas être partagé avec d'autres sports en raison de la spécificité de l'aire de compétition, mais des possibilités de partage peuvent être examinées.

IHF

Fédération Internationale de Handball

235 APERÇU

236 HISTOIRE ET TRADITION

237 UNIVERSALITÉ

238 POPULARITÉ

240 GOUVERNANCE

242 ATHLÈTES

243 DÉVELOPPEMENT

245 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

246 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2

1	1

Nombre de jours de compétition de l'IHF sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 16

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 336

168	168

VALEUR AJOUTÉE

L'IHF déclare que le handball apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le handball reflète tous les grands principes du Mouvement olympique : tradition, structures internationales, esprit d'équipe, réalisation des objectifs et développement durable. Des changements de règles innovants ont permis d'accélérer le rythme du jeu, qui est ainsi devenu plus attrayant pour les spectateurs et les téléspectateurs du monde entier. Le handball, qui figure au programme olympique depuis 1972, a connu un record d'audience aux Jeux Olympiques de Beijing 2008. Le nombre moyen de spectateurs sur les sites olympiques parle de lui-même. Les coûts relatifs aux sites, aux opérations et à la production télévisée sont raisonnables. Les sites olympiques de handball, comme le Copper Box à Londres, peuvent s'inscrire dans l'héritage durable des Jeux. Le handball est un sport classique, qui s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes, avec une représentation équitable des deux sexes. Le handball n'est pas affecté par des problèmes de dopage et tous les joueurs ont la possibilité de participer aux Jeux Olympiques. Ce sport a rapidement multiplié ses efforts dans le cadre de programmes de développement mondial. Le handball suscite un intérêt dans le monde entier, non seulement en Europe, son marché traditionnel, mais également dans des marchés émergents tels que l'Afrique, l'Asie et l'Amérique du Sud. Dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse, le handball est également un moyen important d'attirer les jeunes.

Selon l'IHF, les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au handball :

Les Jeux Olympiques constituent une occasion unique de promouvoir le sport et de le développer à l'échelle mondiale. Les Jeux Olympiques de 2012 à Londres, notamment le nombre de joueurs et de spectateurs, ainsi que l'étendue de la couverture médiatique, ont permis de constater la popularité et l'attrait du handball dans le pays hôte. La couverture mondiale des Jeux Olympiques est une excellente occasion de conquérir de nouveaux marchés en termes de marketing,

de sport et de développement. Les Jeux Olympiques constituent un événement sportif incontournable pour les joueurs, les entraîneurs et les officiels de handball. Enfin, l'inscription du handball au programme olympique est un atout pour tous les grands programmes de développement de l'IHF.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'IHF : 1928

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

1972*	1976

* Première et unique inscription du handball en 1936

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

12	10

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1938	1957	1977
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	22	20	18
FRÉQUENCE	Tous les deux ans		Tous les deux ans

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	3	2009
UNIVERSIADE	0	-
JEUX DU COMMONWEALTH	0	-
JEUX AFRICAINS	7	2011
JEUX ASIATIQUES	8	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	7	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	10	2005

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'IHF compte 181 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	47	49	50
AMÉRIQUE	18	26	35
ASIE	32	37	40
EUROPE	45	48	50
OCÉANIE	5	5	6
TOTAL	147	165	181

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'IHF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	44	44	44	44
AMÉRIQUE	22	22	18	20
ASIE	20	20	11	11
EUROPE	42	44	41	43
OCÉANIE	2	2	2	2
TOTAL	130	132	116	120

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	12	8	8	8	2*	8	16	16	2	2
2012	12	10	8	8	8	6	16	16	2	2

* À la suite d'une décision du TAS

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'IHF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	3	4	3	3	3	5	14	11	1	1
DERNIERS	3	3	3	4	3	4	14	12	1	1

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'IHF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	44	44	22	18	20	11	42	41	2	2
DERNIERS	44	44	22	20	20	11	44	43	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'IHF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	4	3	3	4	4	5	13	11	0	1
DERNIERS	4	3	5	3	3	4	12	14	0	0

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

JEUX OLYMPIQUES

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
ASIE	0	0	1	0	17 %	0 %
EUROPE	3	3	2	3	83 %	100 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	3	3	3	3	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	0	0	0
ASIE	0	0	0	0
EUROPE	3	3	3	3
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	3	3	3	3
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	3	3	3
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	1	1	1	1

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'IHF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du handball, notamment chez les jeunes :

Des projets tels que *Handball@school, IHF Trophy* (pour les joueurs de moins de 21 ans) ou la collaboration avec les organisateurs du projet de handball de rue ciblent plus particulièrement les jeunes. La création des championnats du monde juniors pour les moins de 19 ans (hommes) en 2005 et pour les moins de 18 ans (femmes) en 2006 peut également être considérée comme une mesure forte prise par l'IHF pour séduire les jeunes. Des programmes tels que les formations de la *Solidarité Olympique* ou les stages pour entraîneurs *Global Coaching Clinics* visent également les jeunes. La mise en œuvre de nouveaux outils médiatiques, tels que la création d'événements sur Facebook, le lancement d'un nouveau site Web ou une application pour smartphone et tablette dédiée aux principaux événements,

vise également à renforcer l'attrait du handball auprès des jeunes. L'application permettant de consulter les résultats et les vidéos des Championnats du monde masculins de 2011 a été l'application sportive la plus téléchargée en Europe et a figuré parmi les 10 applications les plus téléchargées en janvier 2011. L'IHF a également mis au point un jeu vidéo pour les fans, qui peuvent également exploiter la technologie pour s'entraîner. Enfin, les progrès suivants ont été réalisés : les règles ont été modifiées et un important travail a été accompli en collaboration avec les producteurs de télévision pour rendre le handball plus attrayant et pour susciter l'intérêt du grand public.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	231 338	284 442
BILLETS VENDUS	227 956	282 930
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	3,6 %	3,6 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	439 000	508 000	160 000	150 000
BILLETS VENDUS	407 000	432 000	105 000	117 000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	93 %	85 %	66 %	78 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	1568	1171
	217	439

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 265 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 49,5 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 14,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1229

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'IHF :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	2500	5300
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	16 400	30 500

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	884 413	21 404 695

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	139 875

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	173 749

Réseaux sociaux

L'IHF ne possède pas de page Facebook ni de compte Twitter.

Activité sur d'autres réseaux sociaux

La stratégie de l'IHF sur les réseaux sociaux consiste à créer des événements Facebook en collaboration avec les organisateurs. La création d'une page Facebook pour les Championnats du monde masculins de 2011 a remporté un vif succès. La création d'une page Facebook et d'un compte Twitter pour les Championnats du monde masculins de 2013 en Espagne a également connu un énorme succès. Le choix de ne pas créer de page Facebook permanente a été remis en cause par différentes instances et sections de la Fédération. Il a été décidé de ne pas créer de page Facebook pour maintenir toute l'attention des utilisateurs sur les principaux événements de l'IHF. L'IHF et son partenaire TV proposent également des applications gratuites pour smartphone et tablette depuis les Championnats du monde masculins de 2011.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'IHF déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Le code d'éthique de l'IHF est fondé sur celui du CIO. Le code d'éthique de l'IHF intègre les principes de transparence et de responsabilité. Lors du Congrès 2011 de l'IHF, les statuts de l'IHF ont été modifiés et une commission d'éthique a été instaurée.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'IHF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'IHF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'IHF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES	x	
DOPAGE		x
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'IHF :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DU CONSEIL ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le conseil de l'IHF compte actuellement 16 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	17	1	5 %
2012	15	1	6 %

MATCHS ARRANGÉS

L'IHF déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les matchs arrangés. Plus de détails ci-dessous :

Après la découverte, il y a quelques années, de plusieurs cas de matchs arrangés au niveau continental en Asie (équipes nationales) et en Europe (au niveau des clubs), l'IHF a supervisé ces affaires en étroite collaboration avec les confédérations continentales. Les règlements et statuts ont été modifiés en ce sens et l'IHF supervise désormais toutes les épreuves comptant pour la qualification directe aux événements de l'IHF. Le superviseur de l'IHF peut exercer des droits spéciaux lorsqu'un match de qualification ne se déroule pas dans le respect du principe de fair-play.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'IHF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'IHF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

L'IHF déclare que les athlètes ne sont pas représentés au sein du conseil, des commissions et des organes techniques. Cependant, une motion doit être présentée au Congrès de l'IHF en octobre 2013, afin que le président de la commission des athlètes devienne membre du conseil de l'IHF.

SANTÉ

Commission médicale

L'IHF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du conseil.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'IHF déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

La commission médicale a publié des documents d'information afin de permettre à l'ensemble des entraîneurs et des joueurs d'évaluer leur état de santé, notamment leur santé cardiaque, et d'inciter les joueurs à se présenter régulièrement à des visites médicales.

Les analyses de sang ont été introduites pour la première fois aux Championnats du monde masculins 2013 en Espagne. Ces analyses font partie du passeport biologique de l'athlète.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'IHF	% RÉALISÉS PAR L'IHF
2006	0	0	-
2007	0	0	-
2010	56	26	46 %
2011	62	53	85 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	28
2010	0
2011	0

L'IJF déclare qu'elle n'a pas instauré de passeport biologique de l'athlète et qu'elle ne prévoit pas d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'IHF déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

L'IHF vient de lancer un programme pour encourager et aider les anciens joueurs des équipes nationales à poursuivre leur carrière dans le handball en tant qu'entraîneurs, arbitres ou officiels. Ce programme s'inscrit dans la lignée des stages pour entraîneurs *Global Coaching Clinics*, que nombre d'anciens joueurs ont suivis avant de démarrer leur carrière d'entraîneur.

ENTOURAGE

L'IHF déclare disposer d'une commission de l'entourage, avoir pris des initiatives liées à l'entourage, et surveiller l'entourage des athlètes. L'IHF a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'IHF déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'IHF déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'IHF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- La stratégie à long terme de l'IHF vise à développer le handball dans le monde entier, et plus particulièrement dans des pays tels que les États-Unis, la Chine, l'Inde et la Grande-Bretagne.
- L'objectif est également de faire progresser le handball dans des pays moins développés. Un programme sur quatre ans a été créé pour les pays européens émergents pour combler le retard. L'Inde et les États-Unis bénéficient également de ce programme.
- La stratégie repose sur d'autres projets de développement, tels que *le programme de la Solidarité Olympique, les tournois IHF Trophy, le programme Handball@school, les stages pour entraîneurs Global Coaching Clinics* et *le programme de formation des arbitres Global Referee Training Programme*.
- L'objectif est de renforcer l'attrait du handball auprès des téléspectateurs, des joueurs et des médias en adoptant de nouveaux outils marketing, tels que des contrats de parrainage spécifiques, d'autres outils de développement et des outils de communication professionnels, afin d'accroître les ressources publicitaires et télévisuelles.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'IHF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- Le programme *IHF Trophy* permet aux fédérations nationales, qui n'ont généralement pas la chance de concourir à l'échelle internationale en raison du niveau de développement du handball dans leur pays, de participer à des compétitions internationales organisées sur les cinq continents. Les meilleures équipes évoluent jusqu'en phase intercontinentale, où elles rencontrent des équipes de même niveau des autres continents. L'IHF prend en charge les frais de transport et d'organisation ; une formation est également prévue pour les arbitres et les entraîneurs, afin d'augmenter le niveau global du handball.
- *Handball@school* est un nouveau programme visant à promouvoir le handball dans les écoles et à former les professeurs d'éducation physique souhaitant devenir entraîneurs de handball.
- Le projet *Development Aid Project* permet de créer des conditions propices au développement du handball dans tous les pays émergents en fournissant des équipements et des ballons de handball.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'IHF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Des projets tels que *Handball@school* et *IHF Trophy*, ou la collaboration avec les organisateurs du projet de handball de rue, ciblent les jeunes, tout comme la création des championnats du monde juniors pour les moins de 19 ans (hommes) en 2005 et pour les moins de 18 ans (femmes) en 2006.
- Des programmes tels que *Solidarité Olympique* ou *Global Coaching Clinics*, qui permettent de créer des structures au niveau local (écoles ou clubs sportifs), ciblent également les jeunes.

Commission ou initiatives femme et sport

L'IHF déclare disposer d'une commission femme et sport et mettre en œuvre des initiatives femme et sport, notamment les suivantes :

- En décembre 2011, à Saõ Paulo, l'IHF a organisé la première conférence sur la femme, où les membres des fédérations nationales participant aux championnats du monde étaient invités à échanger leurs points de vue et à présenter leurs idées en faveur du développement du handball féminin, afin de réduire l'écart entre les compétitions masculines et féminines. L'IHF a également lancé un projet afin d'accroître la représentation des femmes parmi les arbitres, officiels et entraîneurs en collaboration avec la Fédération européenne de handball (EHF).

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'IHF déclare ne pas disposer de commission du sport pour tous et ne pas prendre d'initiatives en la matière.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› L'IHF a conçu un manuel (de plus de 200 pages) pour les pays candidats et pour les pays organisant des événements de l'IHF. Ce manuel présente toutes les normes relatives à la sécurité, aux installations, à l'équipement et aux infrastructures des sites. › L'IHF inspecte les sites avant les événements et fournit une aide aux pays candidats ainsi qu'aux pays hôtes en matière de planification des sites, notamment sur les questions de retransmission télévisée et de sécurité des spectateurs. › L'IHF est sur le point de concevoir un sol absorbant en collaboration avec son partenaire Gerflor afin de préserver les articulations des joueurs et de limiter le risque de blessures.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› En étroite collaboration avec son partenaire Select, l'IHF développe en permanence de nouveaux ballons qui limitent la sudation et les résidus collants liés à l'utilisation de résine.
TENUE DE COMPÉTITION	› L'IHF, en collaboration avec son partenaire Adidas, met au point des chaussures de handball qui limitent le risque de blessures et les contraintes physiques à long terme.

ENVIRONNEMENT

L'IHF déclare ne pas disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement.

Critères d'évaluation

L'IHF déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). Cependant, l'IHF encourage les organisateurs d'événements à utiliser des sites durables et respectueux de l'environnement ainsi qu'à recycler. L'IHF a notamment entrepris de réduire sa consommation de papier et d'encre lors des compétitions en publiant les résultats et bulletins d'information exclusivement en ligne.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'IHF déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'IHF déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'IHF déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Trois autorités d'appel assistent aux événements de l'IHF : les responsables de la compétition, la commission disciplinaire et le jury. Ces trois autorités traitent tous les cas dans le cadre des événements de l'IHF. Les responsables de la compétition se chargent des problèmes disciplinaires mineurs et la commission disciplinaire des cas les plus graves. Toutes les parties impliquées ont le droit de faire appel d'une décision. En dehors des compétitions de l'IHF, la commission d'arbitrage intervient en premier recours et le Tribunal en second recours.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'IHF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le rôle des délégués présents a changé. Ils peuvent intervenir pendant les matchs, voire se substituer aux arbitres en cas de doute. › Les règles ont été modifiées afin de limiter le champ d'action des arbitres.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Le lancement du programme de formation des arbitres *Global Referee Training Programme* (voir ci-dessous) a renforcé la cohérence du système d'arbitrage.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› L'IHF a lancé le programme de formation des arbitres *Global Referee Training Programme* afin de proposer une formation unique à tous les futurs arbitres de l'IHF ; en effet, des spécialistes de l'arbitrage de l'IHF sont chargés de l'enseignement et de l'accompagnement des participants au programme. › L'accent est mis sur la condition physique, la personnalité, le caractère et la préparation psychologique.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les matchs organisés dans le cadre des événements de l'IHF sont évalués par des membres de la commission des règles de jeu et d'arbitrage (PRC pour *Playing Rules and Referees Commission)* avec l'aide d'un logiciel spécial. Des séquences vidéo sont préparées pour évaluer les performances des arbitres lors d'entretiens individuels ou de réunions avec tous les arbitres. › Les spécialistes de l'IHF évaluent les performances des arbitres de l'IHF une fois par an.
CERTIFICATION DES JUGES	› La commission des règles de jeu et d'arbitrage de l'IHF publie une liste d'arbitres répartis en trois catégories : Élite, Espoirs et autres. › Cette approche normalisée garantit le même traitement pour tous les arbitres de l'IHF, quelles que soient leur nationalité et leur origine.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'IHF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'IHF déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

L'IHF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'IHF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
ADIDAS	x	x	x	x	x
GERFLOR	x		x	x	
SELECT	x	x		x	x
UFA	x			x	x
INTERSPORT	x			x	x

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 10 000 places pour les finales de handball et à 6000 places pour les matchs éliminatoires.

La compétition peut se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans un stade couvert.

Le site prévu pour les finales de handball peut également servir pour les matchs éliminatoires de basketball et le site prévu pour les matchs éliminatoires de handball peut également servir aux épreuves de gymnastique rythmique, de taekwondo et de pentathlon moderne (escrime).

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : moyen

Niveau de la complexité technique sur les sites olympiques : moyen

Coûts de production télévisée

La production télévisée des épreuves de handball a coûté 112 885 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. On a totalisé 137,4 heures de production, pour un coût moyen/heure de 13 145 euros.

IJF

Fédération Internationale de Judo

249 APERÇU

250 HISTOIRE ET TRADITION

251 UNIVERSALITÉ

253 POPULARITÉ

255 GOUVERNANCE

256 ATHLÈTES

258 DÉVELOPPEMENT

261 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

262 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 14

7	7

Nombre de jours de compétition de l'IJF sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 7

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	6	6	8	8	7	7	7	7	7	7	7
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7	7	7	7	7
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4**	**0**	**6**	**6**	**8**	**8**	**7**	**14**	**14**	**14**	**14**	**14**	**14**

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 386*

221	145

* Le quota total inclut 20 places allouées par la commission tripartite, qui ont pu être accordées à l'un ou l'autre sexe.

VALEUR AJOUTÉE

L'IJF déclare que le judo apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le judo est un sport universel, fondé sur un ensemble de principes conformes aux valeurs olympiques. L'inscription au programme olympique de ce sport, entièrement fondé sur le respect mutuel et le fair-play, permet de transmettre un message positif aux spectateurs du monde entier. Le judo est ainsi un outil pédagogique utilisé dans de nombreux pays, où ce sport est enseigné dans les écoles pour éduquer les générations futures et améliorer les valeurs sociales.

Le judo est riche d'histoires individuelles qui vont au-delà des performances purement sportives des athlètes. L'IJF World Judo Tour et les championnats du monde, retransmis dans le monde entier, permettent à de très nombreux fans de suivre les exploits de leurs héros sur le parcours qui les mène aux Jeux Olympiques. Le judo est de plus en plus présent à la télévision durant les quatre années précédant les Jeux, au cours desquels le parcours de chaque athlète atteint son apogée.

Le judo est pratiqué dans le monde entier, ce qui explique le grand nombre de pays représentés lors de la compétition olympique. Certains programmes mis en place par l'IJF et l'exposition du judo dans le cadre des Jeux Olympiques ont permis à ce sport de se développer au sein de populations et de pays à la situation politico-économique précaire, et de changer la vie d'athlètes souhaitant devenir champions olympiques.

L'IJF déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au judo :

Les Jeux Olympiques, qui constituent l'événement majeur en judo, sont aussi l'occasion d'envoyer un message de paix, d'espoir, d'amitié et de respect au monde entier. L'inclusion du judo à cet événement majeur permet de présenter les valeurs et principes propres à ce sport tout en touchant un maximum de personnes. L'attention accordée par les médias aux Jeux Olympiques est particulièrement bénéfique et souligne les efforts accomplis par l'IJF pour promouvoir

la discipline. Pendant les Jeux Olympiques, le judo est suivi par de futurs judokas et par des spectateurs qui deviendront peut-être des fans. Les Jeux Olympiques sont donc un moyen unique d'attirer les jeunes tout en permettant aux athlètes de judo d'échanger avec ceux d'autres disciplines et de vivre avec eux des expériences communes.

Par ailleurs, les avantages financiers dont bénéficient les sports olympiques constituent un aspect positif et apprécié, en permettant de poursuivre le développement du judo et de mettre en œuvre des programmes spéciaux visant à conquérir de nombreux pays et adhérents. La présence du judo au programme olympique a également un impact important sur le développement de ce sport dans le pays hôte et permet de le promouvoir ou de renforcer son statut sur la scène sportive dans le pays concerné.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'IJF : 1951

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

♂	♀
1964	1992

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

♂	♀
12	6

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS	
	♂	♀	♂	♀
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1956	1980	1974	1989
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	28	18	19	19
FRÉQUENCE	Tous les ans*		Tous les ans*	

* Sauf les années des Jeux Olympiques

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	2	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	2	2002
JEUX AFRICAINS	11	2011
JEUX ASIATIQUES	7	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	12	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	11	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'IJF compte 200 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	45	48	49
AMÉRIQUE	42	42	43
ASIE	38	39	39
EUROPE	46	49	51
OCÉANIE	18	17	18
TOTAL	189	195	200

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'IJF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	35	37	30	35
AMÉRIQUE	24	27	24	27
ASIE	33	32	28	28
EUROPE	47	43	47	43
OCÉANIE	6	6	6	6
TOTAL	145	145	135	139

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	32	20	S/O	S/O	32	25	49	39	9	5
2012	35	23	25	18	30	24	47	43	12	6

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'IJF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	15	6	16	11	25	17	39	27	8	4
DERNIERS	25	16	20	10	25	19	42	38	10	5

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'IJF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	28	18	23	18	30	21	42	39	7	5
DERNIERS	31	19	23	18	25	16	42	34	14	7

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'IJF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	9	6	10	9	16	8	39	33	2	2
DERNIERS	13	6	6	6	11	10	30	23	2	1

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	2	0	1	0	5 %	0 %
AMÉRIQUE	2	3	4	4	20 %	20 %
ASIE	8	4	4	3	45 %	29 %
EUROPE	7	7	5	9	30 %	51 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	19	14	14	16	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	1	0	0	0
AMÉRIQUE	2	2	3	2
ASIE	4	4	3	2
EUROPE	8	11	9	7
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	32	32	32	32
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	15	17	15	11
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	3	3	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'IJF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du judo, notamment chez les jeunes :

L'IJF a accru le nombre d'épreuves télévisées à travers le monde, en permettant la retransmission de grands rendez-vous annuels tels que les Championnats du monde seniors, les World Masters, quatre tournois du Grand Chelem, 10 tournois du Grand Prix et 14 tournois de la Coupe du monde. Ces événements génèrent des modèles et des héros, auxquels l'IJF consacre des productions médiatiques, comme un résumé de 26 minutes retraçant les moments forts du tournoi pour la télévision et les nouvelles plateformes médiatiques. Les événements sont retransmis gratuitement, en direct, sur la chaîne Judo TV du site Web de l'IJF, qui organise chaque année les championnats du monde juniors et cadets (sauf les années des Jeux Olympiques). L'IJF organise aussi des événements spéciaux pour promouvoir le judo (journée mondiale du judo, stages) et œuvre pour la simplification des règles d'arbitrage afin de rendre ce sport plus accessible au grand public. Des programmes *Judo pour enfants* ont été développés en collaboration avec les fédérations nationales affiliées pour familiariser les jeunes au judo avec des méthodes adaptées à leur âge (activités, manuels, médias).

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	66 432	99 235
BILLETS VENDUS	65 955	97 897
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1,0 %	1,2 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	26 790	81 744
BILLETS VENDUS	19 512	71 835
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	73 %	88 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	250	338

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 443 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 64,5 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 18 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1928

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'IJF :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	4093	13954
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	18584	53595

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	475181	25497332

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	145697

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	261803

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	248410
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	7592

Activité sur d'autres réseaux sociaux

En 2012, l'IJF a créé sa propre page sur YouTube afin de retransmettre tous les grands événements en direct et de présenter les temps forts des événements antérieurs. L'IJF y place également du contenu spécialement conçu pour les fans de judo (interviews des meilleurs athlètes, bandes annonces, messages publicitaires, etc.) ainsi que des liens vers sa page Facebook. Ce contenu spécial permet également de promouvoir le contenu en ligne des fédérations nationales.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'IJF déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

L'IJF a établi un code d'éthique conforme aux grands principes fondamentaux du judo et adapté à chaque acteur de ce sport. Ce code d'éthique reprend les grands principes du code d'éthique du CIO, qui constitue la référence à suivre. Par conséquent, l'IJF, ses membres, les athlètes et toutes les personnes associées à l'organisation d'un événement de l'IJF doivent respecter ces valeurs éducatives et ce code de comportement, ainsi que le code d'éthique de l'IJF et ses passages consacrés aux compétiteurs, entraîneurs, délégations, arbitres et officiels. Le code d'éthique de l'IJF présente également les procédures détaillées du code disciplinaire et intègre les recommandations du CIO en matière de combats arrangés.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'IJF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'IJF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'IJF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'IJF :

2009	2010	2011
0	1	1

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de l'IJF compte actuellement 21 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	19	1	5 %
2012	21	0	0 %

COMBATS ARRANGÉS

L'IJF déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les combats arrangés. Plus de détails ci-dessous :

Pendant les compétitions officielles de l'IJF, trois membres nommés par la commission d'éducation, la commission d'arbitrage et la commission des sports suivent tous les combats et présentent un rapport au secrétaire général en cas d'anomalies. Cette mesure a été instaurée aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'IJF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'IJF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération et élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ EXÉCUTIF		
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES		

SANTÉ

Commission médicale

L'IJF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale, mais qu'aucun membre de cette commission n'est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'IJF déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

Le manuel médical de l'IJF occupe toute une partie du règlement « Sports and Organization Rules » de la Fédération. Ce manuel répertorie toutes les précautions à prendre lors des événements de l'IJF en matière de santé et de sécurité pour que les athlètes soient correctement préparés et protégés dans le cadre de la compétition. Par ailleurs, la commission médicale de l'IJF est systématiquement représentée lors des événements afin de vérifier que toutes les règles médicales sont respectées, de s'assurer que tous les équipements sont mis en place et d'établir des rapports précis en cas de blessures.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'IJF	% RÉALISÉS PAR L'IJF
2006	110	0	0 %
2007	110	0	0 %
2010	185	0	0 %
2011	190	5	2 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	45
2010	1
2011	2

L'IJF déclare qu'elle n'a pas instauré de passeport biologique de l'athlète et qu'elle ne prévoit pas d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'IJF déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

L'IJF verse des bourses aux athlètes étudiants afin de les aider dans le cadre de leur préparation et de leur participation aux compétitions qui leur permettront de se qualifier pour les Jeux Olympiques. Dans quelques années, certains des athlètes inscrits dans les centres d'entraînement de l'IJF suivront des programmes spéciaux afin de devenir entraîneurs de l'IJF.

ENTOURAGE

L'IJF déclare ne pas disposer d'une commission de l'entourage ni avoir pris d'initiatives en la matière. Cependant, l'IJF surveille l'entourage des athlètes et a mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'IJF déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'IJF déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'IJF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Développer la retransmission des événements dans le monde entier.
- Accroître les revenus provenant du marketing.
- Établir des partenariats avec des sponsors dans le monde entier.
- Élaborer des programmes de solidarité pour les fédérations nationales (avec suivi de l'IJF) et encourager le don de matériel.
- Favoriser la construction d'infrastructures.
- Élaborer des programmes de formation et de partage des connaissances.
- Créer des centres et camps d'entraînement internationaux.
- Développer un circuit de compétition international.
- Renforcer l'activité dans les nouveaux médias et la présence dans la presse.
- Développer un réseau extranet et des systèmes de gestion pour les fédérations nationales.
- Améliorer l'attrait général du judo, la formule des compétitions et les règles sportives.
- Améliorer le système d'arbitrage.
- Mettre au point des projets de judo pour tous.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'IJF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- La moitié des revenus provenant des Jeux Olympiques revient aux unions continentales. L'IJF distribue également une partie des revenus du marketing à ses fédérations nationales affiliées et offre des primes aux athlètes. Par ailleurs, l'IJF encourage la participation aux grands événements en fournissant du matériel, des tatami, des judogi, des dojo, etc.
- Sur le plan éducatif, l'IJF finance des centres d'entraînement internationaux sur tous les continents et envoie des experts, qui interviennent dans le monde entier lors de séminaires destinés aux entraîneurs, athlètes, arbitres, informaticiens et officiels des fédérations nationales. Par ailleurs, l'IJF crée des outils, qu'elle distribue aux fédérations nationales pour développer le judo dans les écoles et dans les zones sous-développées.
- L'IJF est également chargée de promouvoir le judo. Les principaux événements de judo sont désormais retransmis à la télévision dans le monde entier. Par ailleurs, des galas de promotion, des démonstrations et une journée mondiale du judo sont organisés régulièrement. L'IJF est également présente à diverses conférences et expositions sportives.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'IJF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- L'IJF a établi une commission dédiée à l'enfance, dont l'objectif principal est de mettre en place un programme structurel pour les enfants du monde entier dans le cadre scolaire et périscolaire. La finalité est de mettre le judo à la portée et à la disposition de tous les enfants de 6 à 12 ans à travers le monde afin de leur inculquer les valeurs sociales et éducatives de ce sport.
- L'IJF organise également chaque année des championnats du monde cadets et juniors (sauf l'année des Jeux Olympiques), les championnats du monde cadets comptant comme épreuve de qualification pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Commission ou initiatives femme et sport

L'IJF déclare disposer d'une commission femme et sport, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- L'IJF met en œuvre des initiatives femme et sport dans différents domaines d'activité. Elle organise un séminaire d'arbitrage réservé aux femmes et a instauré un quota de femmes aux examens continentaux et internationaux de l'IJF pour l'obtention de la licence d'arbitre. L'IJF inclut des femmes dans le processus d'organisation de ses activités de développement. L'IJF prévoit d'organiser des stages afin de faire découvrir le judo aux femmes dans le cadre de ses activités de développement mises en œuvre à différentes occasions (en plus des stages d'initiation pour les enfants), en insistant sur l'intérêt du sport en matière d'auto-défense. L'IJF prévoit d'organiser, chaque année, un événement femme et judo afin de réunir des entraîneurs, athlètes, arbitres et autres actrices de ce sport et d'échanger des idées et des meilleures pratiques lors de séminaires et activités sur l'égalité des sexes.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'IJF déclare disposer d'une commission du sport pour tous et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- Le judo est, à la base, un outil éducatif. Au niveau des clubs, l'objectif principal est de développer le judo pour tous à travers des programmes adaptés aux besoins de chacun (loisirs, santé, compétition et/ou auto-défense). Les professeurs de judo sont donc formés pour répondre aux besoins de tous les judokas, quels que soient leur âge, leur sexe, leur classe sociale ou leurs attentes spécifiques. Leur objectif est d'identifier les aptitudes du judoka et de l'orienter en conséquence (compétiteur, arbitre, entraîneur, officiel ou volontaire). L'IJF propose aussi des moyens pour la formation des professeurs (séminaires de formation et publications) ainsi que pour la mise en œuvre des programmes d'éducation (dons). Enfin, lors des événements de judo pour la famille, organisés pendant les vacances par l'IJF, chaque membre d'une même famille participe à une activité ou à une compétition de judo en fonction de son niveau. Ces événements permettent de créer des liens sociaux au sein de la communauté du judo.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› L'IJF a considérablement amélioré l'aspect général et la qualité de ses sites de compétition. La taille de l'aire de compétition et de la zone de sécurité a été augmentée afin de renforcer la sécurité des athlètes (zone de sécurité de cinq mètres aux Jeux Olympiques de Londres). › L'IJF a également instauré des règles relatives au contenu des écrans placés autour de l'aire de compétition : ces règles interdisent les couleurs trop vives et limitent la vitesse des animations afin de préserver la concentration des athlètes. › Sur tous les sites, l'IJF accorde toujours une très grande attention au flux des athlètes (arrivée, vestiaires, zone d'échauffement, aire de compétition, zone mixte) et fait tout son possible pour que le passage d'une zone à l'autre soit simple et clair pour tous.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Un travail de recherche universitaire sur la sécurité des tapis s'est intéressé à la sécurité relative aux chocs et à la pratique (mouvement). › Deux laboratoires officiels agréés contrôlent les tatami en fonction des critères mis en évidence par l'étude et leur attribuent un label de qualité de l'IJF. › Seuls les tatami portant le label – qui garantissent ainsi une bonne absorption des chocs et protègent les articulations – sont autorisés.
TENUE DE COMPÉTITION	› Le judogi (veste, pantalon et ceinture) est la tenue qui permet à l'adversaire de pratiquer le judo. Le judo est, sans aucun doute, l'un des seuls sports où la tenue sert d'outil à la pratique de l'adversaire. Il est donc très important que les deux compétiteurs portent une même tenue standard. › L'IJF a ainsi créé des normes contrôlées et approuvées par des laboratoires. › Après ces contrôles, les judogi sont conservés dans les laboratoires et reçoivent le label de l'IJF. Ce label est fourni aux fabricants et doit être contrôlé aux rayons UV pour en vérifier l'authenticité. › Lors des événements de l'IJF, les judogi sont contrôlés avant chaque combat et doivent être approuvés par l'IJF.

ENVIRONNEMENT

L'IJF déclare ne pas disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement.

Critères d'évaluation

L'IJF déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). La Fédération déclare néanmoins que l'élaboration de politiques environnementales sera à l'ordre du jour de la prochaine olympiade.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'IJF déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'IJF déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'IJF déclare ne pas disposer de jury d'appel. Cependant, lors d'un combat, en cas d'erreur des arbitres, les membres de la commission d'arbitrage vérifient leur décision et l'annulent si nécessaire.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'IJF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible:

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Si, au judo, le jugement a un impact, la mise en œuvre de l'arbitrage vidéo permet au jury de revenir sur une décision injuste. › L'IJF dispose d'un système de correction automatique permettant de vérifier tous les points accordés par les arbitres sans l'intervention des athlètes ou des entraîneurs. › Le jury de l'IJF autorise tous ceux qui le souhaitent à revoir les vidéos ou à demander des explications.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› À l'issue des Jeux Olympiques à Londres, l'IJF a instauré à titre d'essai un nouveau système d'arbitrage. Le maintien de ce système sera décidé après les Championnats du monde à Rio en septembre 2013. › Un (1) seul arbitre est présent sur le tatami. Celui-ci est assisté, depuis la table de contrôle vidéo, par deux (2) arbitres, ou un (1) arbitre et un (1) membre de la commission d'arbitrage, à l'aide du système CARE – un système qui permet de revoir les actions au ralenti. Tous sont en liaison radio afin de modifier éventuellement les décisions selon la règle de trois (3). Un système de rotation est mis en place pour les arbitres. Le jury de l'IJF n'intervient qu'en cas de nécessité.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› La formation et la sélection des juges se déroulent selon un calendrier précis, pour de nombreuses compétitions internationales majeures. L'IJF organise également chaque année des séminaires d'arbitrage dans le monde entier. › Pour la sélection, l'IJF tient compte d'un ensemble complexe d'éléments, tels que la qualité et les principes d'universalité. L'IJF a également recours au tirage au sort lors des combats préliminaires, des demi-finales et des finales.
ÉVALUATION DES JUGES	› L'évaluation des arbitres démarre au niveau continental. › Les arbitres peuvent ensuite évoluer vers des événements plus importants, où le processus d'évaluation se poursuit sous la forme d'une sélection progressive pour le Grand Prix, les tournois du Grand Chelem, les Masters, les championnats du monde et enfin les Jeux Olympiques. › Lors des événements de l'IJF, les juges sont classés et notés par la commission d'arbitrage.
CERTIFICATION DES JUGES	› La certification commence dans chaque pays par l'attribution d'une licence nationale, puis d'une licence continentale et enfin d'une licence internationale (niveau minimal pour arbitrer aux Jeux Olympiques). › Un arbitre continental doit remplir les critères suivants: avoir au moins 25 ans, être ceinture noire deuxième dan et disposer de sept ans d'expérience. Un arbitre international doit avoir entre 29 et 55 ans, être ceinture noire troisième dan et disposer de 15 ans d'expérience; il doit également parler l'une des langues officielles de l'IJF (anglais, français, espagnol).

FINANCES

TRANSPARENCE

L'IJF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'IJF déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

L'IJF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'IJF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
GAZPROM	x				
OTP BANK	x		x	x	
DALKIA	x				
VTB BANK	x				
ROSNEFT	x				

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 8000 places.

La compétition peut se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans une halle couverte.

Le site peut être partagé avec d'autres sports/disciplines en salle comme la gymnastique rythmique, le taekwondo ou la lutte.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : moyen

Niveau de la complexité technique sur les sites olympiques : moyen

Coûts de production télévisée

La production télévisée des épreuves de judo a coûté 169 700 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. On a totalisé 72,1 heures de production, pour un coût moyen/heure de 16 476 euros.

IRB

International Rugby Board

264 APERÇU

264 HISTOIRE ET TRADITION

265 UNIVERSALITÉ

266 POPULARITÉ

267 GOUVERNANCE

269 ATHLÈTES

271 DÉVELOPPEMENT

274 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

275 FINANCES

APERÇU

VALEUR AJOUTÉE

L'IRB déclare que le rugby à 7 apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le rugby à 7 ajoutera de la valeur aux Jeux Olympiques en faisant la promotion du sport, du Mouvement olympique et de ses valeurs pendant les quatre années précédant les Jeux. Les règles du rugby à 7 sont facilement compréhensibles et les tournois ont un caractère festif, ce qui plaît aux nouveaux spectateurs ainsi qu'au public déjà conquis, dans les stades et à travers le monde. Les techniques, le jeu d'équipe et le rythme exceptionnels du rugby à 7, pratiqué lors de matchs courts, permettent de renforcer la compétition. Ce sport est plein de rebondissements et certains pays n'ayant pas encore remporté de médaille olympique ont déjà été sacrés champions de rugby à 7. Souvent joué dans des stades bondés, le rugby à 7 est inscrit au programme des Jeux du Commonwealth, des Jeux asiatiques, des Jeux panaméricains, des Jeux du Pacifique, des Jeux mondiaux et des Universiades. Par ailleurs, l'IRB garantit la participation des meilleurs joueurs. Le rugby à 7, qui suscite un vif intérêt commercial auprès des sponsors, est aujourd'hui retransmis dans plus de 150 pays et suivi par près de 850 millions de téléspectateurs ; la discipline féminine est en pleine expansion et suscite un intérêt sans précédent dans le monde entier. Les valeurs fondamentales du rugby – intégrité, respect, solidarité, passion et discipline – qui sont conformes aux valeurs sportives et olympiques traditionnelles, contribuent au succès grandissant des Jeux Olympiques et permettent de conquérir de nouveaux fans.

L'IRB déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au rugby à 7 :

Les athlètes de rugby à 7, ou ceux souhaitant le devenir, ont désormais la possibilité de concrétiser leur rêve en jouant pour une place aux Jeux Olympiques, la compétition suprême de rugby à 7. L'inscription de ce sport au programme olympique a déjà eu un impact considérable sur le statut et l'essor du rugby dans le monde, en suscitant un très vif intérêt. Le plan 2011-2020 de l'IRB pour le rugby à 7 met en place des structures afin de favoriser cette croissance et de permettre aux parties prenantes d'exploiter tout le potentiel de ce sport. Les Jeux Olympiques confèrent une dimension internationale au rugby à 7, en transmettant l'image d'un sport à la fois passionnant et divertissant, qui incarne des valeurs fortes. L'inscription du rugby à 7 au programme olympique renforce la participation à travers le monde, indépendamment du sexe et de l'âge. La collaboration entre les membres de l'IRB et les Comités Nationaux Olympiques (CNO) s'est déjà intensifiée, notamment aux Pays-Bas et aux États-Unis. L'inscription au programme olympique a également permis au rugby de bénéficier d'aides et de fonds publics dans certains pays et sur des marchés stratégiques tels que le Brésil, la Russie, la Chine et l'Afrique. L'IRB prévoit de collaborer avec le Mouvement olympique afin de rendre le rugby, et le sport en général, accessible à tous et de fournir des outils propices à l'adoption d'un mode de vie sain, au développement d'aptitudes sociales et à la transmission de valeurs profitables à tous.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'IRB : 1886

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS	
	♂	♀
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1993	2009
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	5	1
FRÉQUENCE	Tous les quatre ans	

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	3	2009
UNIVERSIADE	0	-
JEUX DU COMMONWEALTH	4	2010
JEUX AFRICAINS	0	-
JEUX ASIATIQUES	4	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	1	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	0	-

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'IRB compte 114 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	23	23	23
AMÉRIQUE	21	21	21
ASIE	19	26	21
EUROPE	36	37	38
OCÉANIE	11	11	11
TOTAL	110	118	114

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'IRB ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	11	16	3	12
AMÉRIQUE	15	17	8	9
ASIE	22	23	18	18
EUROPE	16	18	28	30
OCÉANIE	12	12	5	7
TOTAL	76	86	62	76

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'IRB :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	3	0	4	0	4	0	8	0	5	0
DERNIERS	4	2	4	3	3	3	8	6	5	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'IRB :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	12	8	19	18	13	12	36	33	10	0
DERNIERS	12	12	19	14	17	16	36	34	8	8

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'IRB :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	2	0	4	0	1	0	8	0	5	0
DERNIERS	2	0	4	0	1	0	8	0	5	0

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	1	0	0
AMÉRIQUE	0	1	0	0
ASIE	0	0	0	1
EUROPE	2	2	0	1
OCÉANIE	2	0	0	2
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	4	4	0	4
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	4	0	4
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	3	0	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'IRB déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du rugby, notamment chez les jeunes :

Les objectifs stratégiques de l'IRB reposent sur un ensemble d'indicateurs de performances clés, qui permettent de renforcer l'attrait du rugby conformément à la vision de l'IRB, à savoir celle d'un sport pour tous, fidèle à ses valeurs et à sa mission d'élargissement de la famille du rugby mondial. Des mesures précises ont été prises pour renforcer l'attrait auprès des jeunes : participation aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014, élaboration de programmes en faveur d'une participation massive des jeunes, réorganisation des tournois juniors avec système de promotion/relégation et intensification des retransmissions. D'autres mesures ont été prises pour renforcer l'attrait du rugby auprès des jeunes : création de nouveaux tournois régionaux par catégorie d'âge, intensification de l'activité et des campagnes sur les réseaux sociaux, recours à des ambassadeurs pour les programmes éducatifs tels que *Keep Rugby Clean*, élaboration de règles par l'IRB pour le rugby de loisir (touch, tag et beach rugby), réévaluation permanente et changement innovant du format des compétitions afin d'améliorer l'expérience des spectateurs.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	114 000	120 000
BILLETS VENDUS	114 000	77 000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	100 %	64 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	198	250

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'IRB :

	PREMIER SEMESTRE 2012
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	10 204
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	28 551

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	1 710 000
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	124 714

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'IRB déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

La charte et les règlements de l'IRB, notamment le règlement 20 (code de conduite de l'IRB), ainsi que les textes d'application de la Fédération, s'inspirent largement des principes et règles du code d'éthique du CIO. Conjointement, ces documents encadrent le jeu, l'arbitrage et la gestion du rugby. L'ensemble de ces textes intègrent les principes du code d'éthique du CIO et les appliquent intégralement au rugby.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'IRB déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'IRB déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local. Cependant, l'IRB fait appel au TAS en dernier recours dans toutes les affaires de dopage et se soumet entièrement à l'autorité du TAS concernant toutes les questions en lien avec les Jeux Olympiques. Pour les autres questions, l'IRB dispose de sa propre procédure indépendante de résolution des litiges.

Types de litige pour lesquels l'IRB fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'IRB :

2009	2010	2011
1	0	0

MEMBRES DU CONSEIL ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le conseil de l'IRB compte actuellement 27 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	28	0	0 %
2012	27	0	0 %

MATCHS ARRANGÉS

L'IRB déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les matchs arrangés. Plus de détails ci-dessous :

Les règles et procédures pour lutter contre les matchs arrangés sont intégrées au règlement 6 de l'IRB (Paris) et au règlement 20 (code de conduite). Par ailleurs, le règlement 6 a été entièrement revu et mis à jour afin de tenir compte des évolutions constatées en matière d'intégrité sportive ainsi que de la lutte contre les matchs arrangés et le jeu illégal. L'IRB a également lancé son programme de sensibilisation et d'éducation contre la corruption « Keep Rugby Onside ».

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'IRB déclare que les meilleurs athlètes participeront aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'IRB déclare qu'elle ne dispose pas de commission des athlètes, mais que la création d'une telle commission est en cours d'examen par le conseil de l'IRB suivant l'avis des membres de l'IRB et d'autres parties prenantes. L'IRB déclare chercher à maintenir un dialogue constant avec les athlètes du monde entier, quel que soit leur niveau de participation, afin de faire entendre leur voix et de tenir compte de leurs points de vue dans l'élaboration des politiques et des programmes les concernant. La commission rugby de l'IRB est composée d'anciens joueurs de rugby à 15 et de rugby à 7. L'un des membres du conseil de l'IRB, ancien joueur de rugby à 7 et capitaine de l'équipe d'Argentine, médaillée de bronze lors de la Coupe du monde de rugby en 2007, est chargé de toutes les questions relatives aux athlètes. En 2007, l'IRB et l'Association internationale des joueurs de rugby (IRPA) ont signé un protocole d'accord afin de renforcer le dialogue sur des questions importantes pour les joueurs professionnels et le rugby en général. Dans le cadre de ce protocole d'accord, l'IRB travaille en étroite collaboration avec l'IRPA, dont elle soutient le travail en versant un financement annuel. Par ailleurs, l'IRB consulte les joueurs pour l'élaboration de ses politiques ou de ses stratégies, et joue un rôle actif au sein de la commission des athlètes du Comité International Olympique, où elle peut échanger des informations et des expériences avec d'autres Fédérations Internationales et des athlètes.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
CONSEIL		
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

L'IRB déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du conseil.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'IRB déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

Le site Web interactif de l'IRB sur la santé des joueurs a été conçu pour former les membres de la famille du rugby mondial aux meilleures pratiques médicales et pour les informer sur les politiques et les études relatives à la santé des joueurs. Ce site, disponible en quatre langues, présente les dernières informations et études publiées sur la santé des joueurs ; il inclut notamment des informations pratiques sur la prévention et la surveillance des blessures, des travaux de recherche menés dans le monde entier, un descriptif des tenues et équipements autorisés, les politiques mises en œuvre en matière de santé des joueurs, ainsi que les recommandations de l'IRB et des rapports d'expert. Ces informations pratiques constituent une ressource précieuse pour les joueurs, administrateurs, médecins ainsi que pour le grand public. Ce site inclut également des informations sur les règles antidopage de l'IRB ainsi que les politiques élaborées par les groupes de travail formés à la suite de la première conférence médicale de l'IRB en novembre 2009.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'IRB	% RÉALISÉS PAR L'IRB
2006	941	484	51 %
2007	1278	798	62 %
2010	5618	845	15 %
2011	5553	1127	20 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	5
2010	5
2011	8

L'IRB déclare qu'elle n'a pas instauré de passeport biologique de l'athlète et qu'elle ne prévoit pas d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'IRB déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

À travers son soutien à l'Association internationale des joueurs de rugby (IRPA), l'IRB permet à l'association de développer des programmes et des moyens destinés à aider les joueurs de rugby pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. L'académie des administrateurs de l'IRB est la section éducative de la Fédération, créée en 2007 par la World Academy of Sport et IF Education. L'objectif est d'élaborer des programmes universitaires à partir des meilleures pratiques et de permettre aux athlètes, administrateurs et organisateurs d'événement de l'IRB du monde entier de bénéficier d'une éducation de qualité élevée.

ENTOURAGE

L'IRB déclare disposer d'une commission de l'entourage, avoir pris des initiatives liées à l'entourage et surveiller l'entourage des athlètes. L'IRB a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'IRB déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'IRB déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'IRB déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Selon son plan stratégique pour 2010-2020, l'IRB définit le rugby comme un sport pour tous, fidèle à ses valeurs et à la mission de l'IRB en faveur de l'élargissement de la famille du rugby mondial. Sept priorités stratégiques ont été identifiées à partir des valeurs de cohésion du rugby (intégrité, passion, solidarité, discipline et respect) :
  - Protéger et promouvoir le rugby, ses valeurs, son esprit et sa philosophie.
  - Accroître la participation au niveau mondial.
  - Généraliser les meilleures pratiques en matière de santé des joueurs.
  - Renforcer la valeur de toutes les propriétés de la RWC et de l'IRB.
  - Accroître la pérennité et la compétitivité du rugby international.
  - Optimiser la participation olympique.
  - Assurer un leadership fort et efficace.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'IRB déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- *Get Into Rugby* est un programme international qui met des moyens à la disposition de joueurs de tous âges afin de les inciter à essayer le rugby, à y jouer et à choisir ce sport. L'objectif est de conquérir 1 million de nouveaux joueurs et de recruter 15 000 nouveaux entraîneurs et arbitres d'ici à 2016. Ce programme met en avant les valeurs du rugby et permet aux enfants de découvrir ce sport dans un environnement sécurisé et évolutif.
- L'*Union Development Programme* organise des ateliers de planification et de développement régional afin de renforcer les structures des unions en matière d'organisation, de gouvernance et de gestion financière.
- L'IRB a également développé un large éventail de ressources pédagogiques et de formations pour répondre aux besoins des athlètes, des entraîneurs, des officiels de match, des administrateurs, du personnel médical et des formateurs partout dans le monde. Ces formations peuvent être dispensées en présentiel ou en ligne (à l'adresse www.irbpassport.com).

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'IRB déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Les trois phases du programme *Get Into Rugby*, mis en œuvre par l'IRB pour généraliser la pratique du rugby dans le monde, sont dispensées par des entraîneurs, des professeurs ou des spécialistes du développement qualifiés de l'IRB/union. L'objectif principal est de familiariser les enfants avec les principes du rugby et de leur permettre de pratiquer ce sport aux côtés d'un entraîneur ou d'un professeur avec des moyens et des équipements fournis par l'IRB.
- Pour les principaux tournois par catégorie d'âge de l'IRB (championnats du monde juniors et trophée mondial junior), l'union hôte doit mettre en place un programme d'héritage complet en marge des matchs afin d'accroître la participation du public et susciter un intérêt pour ce sport dans le monde entier. Les programmes d'héritage viennent compléter la compétition de haut niveau en éduquant la future génération de stars internationales du rugby, ainsi qu'en leur permettant d'acquérir de l'expérience et de bénéficier de la diversité culturelle de l'événement.

Commission ou initiatives femme et sport

L'IRB déclare disposer d'une commission femme et sport, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- Depuis le lancement du plan de l'IRB pour le rugby féminin en 2006, l'IRB a pris des mesures afin d'accroître la représentation des femmes à tous les niveaux du sport ; le plan 2011-2016 de l'IRB pour le rugby féminin représente la dernière initiative en date. À ce jour, des femmes et des filles pratiquent le rugby dans plus de 110 pays, sur tous les continents. Par ailleurs, un million de femmes pratiquent le rugby dans le monde. L'IRB a nommé le premier responsable du développement de la discipline féminine ainsi que le premier représentant du rugby féminin au sein de la commission rugby de l'IRB (actuellement Cheryl Soon, capitaine de l'équipe d'Australie, qui a remporté la coupe du monde féminine de rugby à 7 en 2009). Enfin, les tournois féminins IRB Women's Sevens World Series ont été lancés avec succès en 2012, dans le sillage de la première coupe du monde féminine de rugby à 7, intégrée au tournoi masculin en 2009, et de l'IRB Women's Sevens Challenge Cup organisée en 2011 et 2012.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'IRB déclare disposer d'une commission du sport pour tous, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- Le rugby a la particularité de s'adapter à chaque joueur, quelles que soient sa taille et sa corpulence. Le plan stratégique de l'IRB définit le rugby comme un « sport pour tous ». Les stratégies et initiatives étayant cette vision sont définies dans le plan stratégique ; elles soulignent notamment les avantages du rugby en tant que sport pour tous par la formation et l'entraînement, ainsi que par le biais des pratiques existantes en matière de participation sportive. Le programme *Get Into Rugby*, le site Web sur la santé des joueurs et la publication de lois régissant de nouvelles formes de rugby (touch, tag et beach rugby) sont autant d'initiatives permettant de pratiquer le rugby et de bénéficier d'un mode de vie sain et actif, quels que soient l'âge, la corpulence et la taille du joueur.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Les fédérations nationales sont chargées du développement des sites sous leur responsabilité et l'IRB évalue les meilleures pratiques et les normes relatives à l'évolution technique des terrains ou des stades de rugby. › Les sites accueillant les matchs de l'IRB doivent être conformes aux règles du jeu de l'IRB relatives au terrain. › En fonction de la taille et de la nature d'un match, l'IRB peut recommander des critères minimaux aux fédérations hôtes, notamment pour les locaux à disposition des équipes, les contrôles antidopage ou les médias. › Le programme *One Turf* de l'IRB régit et normalise la conception, les performances et l'entretien du gazon artificiel dans le monde entier en désignant des producteurs privilégiés et des instituts de contrôle agréés afin de garantir au mieux la santé des joueurs et le respect des critères de performances.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Le règlement 22 de l'IRB définit un ensemble de critères techniques pour toutes les surfaces artificielles servant aux entraînements et aux matchs de rugby. › L'IRB recommande sept fabricants de gazon pour l'installation de ces surfaces et huit instituts de contrôle agréés pour évaluer ces surfaces conformément aux critères de la FIFA et de l'IRB. › Les deux groupes mentionnés ci-dessus possèdent les certifications ISO en vigueur et disposent des infrastructures exigées par l'IRB. › La règle 1 de l'IRB précise les dimensions des équipements de l'enceinte de jeu (poteaux, barre transversale, porte-drapeaux, etc.) tandis que la règle 2 couvre les caractéristiques propres au ballon ; il existe par ailleurs une publication sur les Recommandations de l'IRB relatives au gazon naturel.
TENUE DE COMPÉTITION	› Le département des services techniques de l'IRB vérifie la bonne application du règlement 12 de l'IRB, afin de garantir que tous les produits approuvés ont été soumis à des essais et sont tous accompagnés des documents légaux signés certifiant que les fabricants sont responsables de la vérification de la conformité de leurs équipements aux normes en vigueur, et que les vêtements sont correctement étiquetés. › Le département des services techniques est en lien permanent avec chaque fabricant et organise des réunions annuelles pour suivre les évolutions.

ENVIRONNEMENT

L'IRB déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques ou directives figure ci-dessous :

Le processus d'appel d'offres de l'union hôte pour les éditions 2015 et 2019 de la coupe du monde de rugby intègre des dispositions relatives à l'impact environnemental. L'IRB soutient le programme de recyclage et de redistribution *LV = SOS Kit Aid*, qui distribue du matériel de rugby inutilisé en bon état aux écoles et clubs de pays en développement, limitant ainsi le gaspillage tout en favorisant l'intégration sociale. L'IRB s'est également associée à la campagne du CIO *Donner, c'est gagner* lors des Jeux Olympiques de 2012 à Londres. Toutes les activités de l'IRB en lien avec sa responsabilité sociale sont en cours d'évaluation. Cette évaluation inclut des propositions visant l'intégration de politiques environnementales, sociales et économiques formelles ; l'objectif est d'améliorer la durabilité ainsi que de renforcer l'impact positif du rugby et de ses parties prenantes.

Critères d'évaluation

L'IRB déclare avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET).

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'IRB déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'IRB déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'IRB déclare disposer d'un jury d'appel. L'IRB a mis en place une procédure d'audition et d'appel indépendante pour les sanctions à l'encontre des joueurs pour jeu déloyal après un carton rouge, plusieurs cartons jaunes ou sur décision du commissaire à la citation. Il est cependant impossible de revenir sur le résultat d'un match.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'IRB prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le jugement a une incidence moyenne sur le résultat d'un match. Les règles du jeu stipulent clairement que l'arbitre est seul juge des faits et des règles. Aucun système d'appel ne peut annuler une décision prise par l'arbitre. › S'il est avéré qu'un officiel de match a commis une erreur, cette erreur est prise en compte dans le choix des officiels pour les prochains matchs. › Les officiels de match sont désignés en fonction de leur expérience et de leur mérite ; ils doivent être originaires d'un pays tiers.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Un système de gestion des informations permet de consulter les performances des arbitres pendant les matchs. › Les officiels de match doivent établir un plan préalable, puis évaluer leurs propres performances en fin de match. › Des experts indépendants évaluent toutes les performances des arbitres et dispensent des conseils dans leurs rapports. › À l'issue de la phase de poules, lors des matchs à élimination directe, les officiels de match sont nommés selon leurs mérites et doivent toujours être issus d'un pays tiers.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› L'IRB, en collaboration avec des entraîneurs et formateurs licenciés des fédérations affiliées, anime des programmes internationaux conçus spécialement pour les officiels de match. › Au plus haut niveau national, des responsables sont nommés à temps plein pour superviser l'évolution, la désignation et les performances des officiels de match. › L'IRB travaille avec les associations régionales pour contrôler ces programmes sur une base annuelle. › L'IRB dispose également d'un groupe de quatre sélectionneurs formé d'anciens arbitres internationaux.
ÉVALUATION DES JUGES	› L'IRB dispose d'un système complet d'évaluation et d'entraînement des officiels de matchs. › Au niveau élite, l'IRB dispose d'une commission de sélection des arbitres. Ils décident, en fonction du mérite de chacun, de la composition finale de chaque niveau de commission internationale. › La commission la plus élevée comprend normalement 20 arbitres au maximum.
CERTIFICATION DES JUGES	› Les arbitres des compétitions de rugby à 7 sont sélectionnés en fonction de leurs performances lors des tournois de l'IRB Sevens World Series et des tournois régionaux de rugby à 7. › Des contrôleurs d'arbitrage spécialement formés et pleinement qualifiés (normalement deux pour un tournoi de 16 équipes) sont présents et suivent tous les matchs de la compétition. › Programmes d'accréditation et de formation à trois niveaux fondés sur les compétences.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'IRB déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'IRB déclare publier ses comptes en ligne.

L'IRB déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'IRB de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
HEINEKEN	x	x			
HSBC	x				
LAND ROVER	x		x	x	x
MASTERCARD	x			x	x
DHL	x	x	x	x	

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 12 000 places.

La compétition peut se dérouler dans un stade de football ou de rugby.

Le site peut être partagé avec d'autres sports tels que le football ou l'athlétisme, et peut également accueillir les cérémonies d'ouverture et de clôture.

ISAF

International Sailing Federation

277 **APERÇU**

278 **HISTOIRE ET TRADITION**

279 **UNIVERSALITÉ**

280 **POPULARITÉ**

282 **GOUVERNANCE**

284 **ATHLÈTES**

285 **DÉVELOPPEMENT**

288 **TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION**

289 **FINANCES**

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 10

6	4

Nombre de jours de compétition de l'ISAF sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 14

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	3	3	4	4	6
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	3	3	4	4	4
	3	3	4	4	5	5	5	5	5	5	6	6	6	7	6	4	4	5	3	3	0
TOTAL	**3**	**3**	**4**	**4**	**5**	**5**	**5**	**5**	**5**	**5**	**6**	**6**	**6**	**7**	**8**	**10**	**10**	**11**	**11**	**11**	**10**

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 380

237	143

VALEUR AJOUTÉE

L'ISAF déclare que la voile apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

La voile est un sport important au sein du programme olympique, aussi bien en termes de nombre d'épreuves que de nombre d'athlètes. La voile a la spécificité d'être un sport de compétition pour certains et un mode de vie, un loisir ou une activité de vacances pour d'autres. La voile dispose de son propre service médiatique, qui assure à ce sport une importante couverture dans les médias spécialisés. Les nouvelles technologies et les réseaux de communication numérique sont en outre parfaitement adaptés à la promotion de ce sport. La voile allie la technologie à la force et aux aptitudes physiques/mentales. La diversité des épreuves et des équipements permet à des athlètes aux aptitudes physiques très diverses de pratiquer la voile. La voile est un sport populaire, qui attire les jeunes athlètes en renforçant leur estime de soi et en améliorant leur perception du monde par la compétition sportive. Le cadre et la formule des compétitions de voile offrent aux spectateurs une expérience unique, différente de celle des autres sports olympiques.

L'ISAF déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante à la voile :

Les Jeux Olympiques constituent l'événement majeur de la voile. Les Jeux Olympiques suscitent l'intérêt du public pour la voile et renforcent la participation à ce sport dans le monde entier. Des compétitions locales aux événements régionaux, internationaux puis olympiques, le parcours est clair et accessible aux jeunes ; la voile est d'ailleurs un élément central de tous les jeux régionaux importants. Les Jeux Olympiques sont l'occasion de mettre en avant la diversité et les compétences des jeunes navigateurs du monde entier, qui suscitent à leur tour l'intérêt du public pour ce sport et renforcent ainsi la participation. La voile offre une grande diversité, mais les Jeux Olympiques se distinguent avant tout par leur importance dans le monde entier, de nombreux champions olympiques participant et remportant ensuite d'autres grandes compétitions de voile telles que l'America's Cup ou la Volvo Ocean Race. Par ailleurs, les revenus

générés par la présence de la voile aux Jeux Olympiques permettent à l'ISAF et à ses autorités nationales de renforcer la gestion et le développement de ce sport à travers le monde. Les Jeux Olympiques permettent à l'ISAF de favoriser l'universalité de la voile, d'accroître sa popularité et d'améliorer la structure des épreuves dans le monde entier.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'ISAF : 1907

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

1900

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

26

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1997	1971
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	5	42
FRÉQUENCE	Tous les quatre ans	Tous les ans

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	1	2012
UNIVERSIADE	4	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	0	-
JEUX AFRICAINS	2	2011
JEUX ASIATIQUES	11	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	17	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	16	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'ISAF compte 139 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	13	15	21
AMÉRIQUE	28	29	32
ASIE	21	25	28
EUROPE	43	46	47
OCÉANIE	9	11	11
TOTAL	114	126	139

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'ISAF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	3	3	2	2
AMÉRIQUE	18	18	14	14
ASIE	10	10	6	6
EUROPE	30	30	26	26
OCÉANIE	5	5	5	5
TOTAL	66	66	53	53

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	5	1	19	12	13	9	38	34	3	2
2012	4	1	21	13	19	9	38	34	3	3

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'ISAF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	2	1	12	8	12	9	31	25	2	2
DERNIERS	3	1	19	14	13	8	37	34	3	3

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'ISAF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	L'ISAF n'organise pas de championnats continentaux.									
DERNIERS										

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'ISAF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	1	1	13	8	7	4	32	26	2	2
DERNIERS	2	1	17	12	8	6	32	29	2	2

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES						RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀		OPEN			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	2	2	0	2	0	15 %	7 %
ASIE	0	0	1	1	0	0	6 %	3 %
EUROPE	6	7	5	6	5	0	67 %	70 %
OCÉANIE	2	2	1	2	1	0	12 %	20 %
TOTAL	9	11	9	9	8	0	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	1	2	1	1
ASIE	0	0	0	0
EUROPE	10	8	7	6
OCÉANIE	2	2	2	1
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	33	27	21	21
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	13	12	10	8
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	3	3	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'ISAF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait de la voile, notamment chez les jeunes :

La présentation générale de ce sport a grandement contribué à en renforcer l'attrait. L'ISAF a incité les associations de classe et les organisateurs à intégrer les drapeaux nationaux aux voiles et à décorer les bateaux aux couleurs de leurs sponsors pour améliorer l'attrait visuel aux Jeux Olympiques de la Jeunesse et aux Jeux Olympiques. La formule des courses a également été modifiée : les courses ont été raccourcies et rapprochées du rivage. Par ailleurs, l'ISAF a permis aux organisateurs d'événements d'installer des zones réservées aux spectateurs à terre, qui représentent une véritable aubaine pour les sponsors. Le fait de rapprocher l'action du public a renforcé l'interaction entre les athlètes et leurs

fans ; à terre, les navigateurs chevronnés comme les amateurs de sport en général peuvent ainsi profiter d'animations et de commentaires de qualité. Les échanges sur les réseaux sociaux permettent en outre à l'ISAF de nouer le dialogue avec de nombreux fans à travers le monde et d'être en contact avec les jeunes.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	8320	56 575
BILLETS VENDUS	8320	53 418
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,1 %	0,7 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	S/O	1000
BILLETS VENDUS	Entrée libre	1000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	-	100 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	257	245
	50	50

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 87 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 49 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 14,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1764

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'ISAF :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	3950	13 175
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	15 334	106 295

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	466 025	43 659 220

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	122 765

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	69 536

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	19 510
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	7500

Activité sur d'autres réseaux sociaux

En plus de Facebook et de Twitter, l'ISAF a créé deux chaînes YouTube (ISAF et ISAF Sailing World Cup). La Fédération dispose également de comptes Flickr et Pinterest. YouTube est utilisé en complément de la chaîne ISAF TV disponible sur le site sailing.org. Le site est également utilisé pour la promotion des principales courses de l'ISAF et des championnats du monde des classes ISAF. La page Flickr ISAF Media Library compte plus de 10 000 visiteurs. Cette page publie les photos officielles de l'ISAF à chaque nouvelle course. Pinterest, utilisé depuis peu, ne constitue pas encore un moyen de communication majeur pour l'ISAF.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'ISAF déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Les règles du code d'éthique de l'ISAF concernent les concurrents, les officiels et le personnel de la Fédération, les organisateurs d'événements et l'entourage des athlètes. Les règles et principes généraux sont parfaitement conformes à ceux du code d'éthique du CIO.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'ISAF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'ISAF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'ISAF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES	x	
DOPAGE		x
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'ISAF :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de l'ISAF compte actuellement 8 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	6	2	25 %
2012	6	2	25 %

COURSES ARRANGÉES

L'ISAF déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les courses arrangées. Plus de détails ci-dessous :

- L'ISAF a adopté les règles du modèle ASOIF sur les paris et la lutte contre la corruption ; l'annexe 5 du règlement de l'ISAF présente les dispositions en la matière.
- Les règles d'éthique relatives aux concurrents abordent les aspects suivants : esprit sportif, responsabilité environnementale, aide aux navigateurs en détresse, navigation loyale, lutte contre le dopage, respect des règles, paris et lutte contre la corruption, faute grave et dévalorisation du sport.
- Les règles d'éthique relatives aux officiels et au personnel de l'ISAF, aux événements et à l'entourage des navigateurs abordent les aspects suivants : réglementations en matière d'élection, faute des officiels de course et des représentants de l'ISAF, politique en matière de conflit d'intérêt, performances des officiels de course (et procédures de réclamation), paris et lutte contre la corruption, recommandations pour les candidats à l'organisation des futures courses de l'ISAF, code de conduite des entraîneurs et/ou du personnel d'encadrement des athlètes, politique en matière d'égalité des sexes et mesures/règles contre la discrimination.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'ISAF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'ISAF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ EXÉCUTIF	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

L'ISAF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale, mais qu'aucun membre de cette commission n'est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'ISAF déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

L'ISAF met en œuvre un projet sur la surveillance des blessures. L'objectif est de permettre aux navigateurs de comprendre les causes des blessures afin de pouvoir les prévenir. L'ISAF a également effectué une évaluation des risques associés au dopage afin de fournir des informations sur l'usage et la consommation excessive de certaines substances spécifiquement associées à la voile ainsi que des recommandations médicales aux entraîneurs des équipes internationales. Cette évaluation présente aux entraîneurs des mesures de précaution simples pour la santé et le bien-être des athlètes. Elle inclut également des conseils sur les maladies liées aux voyages et au sport pouvant être évitées. Enfin, l'ISAF a émis des recommandations sur l'organisation de l'assistance médicale lors des courses à la voile.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'ISAF	% RÉALISÉS PAR L'ISAF
2006	122	62	51 %
2007	188	160	85 %
2010	75	34	45 %
2011	107	34	32 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	7
2010	6
2011	1

L'ISAF déclare qu'elle n'a pas instauré de passeport biologique de l'athlète et qu'elle ne prévoit pas d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'ISAF déclare ne pas disposer de programmes ou de moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle.

ENTOURAGE

L'ISAF déclare disposer d'une commission de l'entourage, avoir pris des initiatives liées à l'entourage et surveiller l'entourage des athlètes. L'ISAF a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'ISAF déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'ISAF déclare ne disposer d'aucun système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'ISAF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Le plan stratégique 2009-2012 de l'ISAF s'attache à renforcer l'attrait de la voile ainsi qu'à garantir son succès au sein du programme olympique en tenant compte à la fois des besoins et du bien-être des navigateurs.
- Les navigateurs sont au cœur de l'ISAF et leur participation aux compétitions est primordiale.
- Les quatre domaines prioritaires sont : les membres, les partenaires, les procédures et les personnes.
- L'ISAF a défini quatre ensembles de valeurs fondamentales, qui guident la mise en œuvre de toutes ses activités : éthique, fair-play et esprit sportif ; sécurité et respect de l'environnement ; excellence, passion et goût du défi ; respect, solidarité et pratique durable du sport.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'ISAF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- L'ISAF a élaboré des formations techniques pour les entraîneurs de niveau un, deux et trois à l'échelle nationale et régionale.
- Le plan 2014 de l'ISAF en faveur des pays émergents, mis en œuvre avec le soutien de la Solidarité Olympique, a notamment été conçu pour encourager 100 pays à participer à la course de Santander, en Espagne.
- Dans le cadre du programme de bourses d'étude de l'ISAF, 16 pays bénéficieront d'une bourse spécifique pour les entraîneurs. Les diplômés peuvent ensuite gérer des programmes d'entraînement dans le cadre de leur fédération nationale, au sein même de leur pays, et renforcer ainsi la participation à ce sport.
- L'initiative de l'ISAF *Connect to Sailing* vise à renforcer la cohésion au sein du secteur de la voile ainsi qu'à fournir du matériel afin de favoriser l'accès des fédérations nationales émergentes à des installations mieux adaptées, et de définir un cadre qui leur permettra de développer leurs propres structures sportives nationales.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'ISAF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Le programme de participation des athlètes de l'ISAF encourage la participation et aide les athlètes de certains pays, qui, sans ce soutien, ne pourraient pas participer aux championnats du monde de voile jeunes de l'ISAF. Dans le cadre de ce programme, l'ISAF verse des aides financières couvrant les frais d'inscription et de transport jusqu'au lieu de l'événement. En principe, le programme est destiné aux pays des catégories d'inscription une, deux et trois de l'ISAF.
- Il permet aux athlètes de demander différents types d'aide par l'intermédiaire de leurs associations nationales affiliées. Les athlètes ne disposant pas d'un chef d'équipe ou d'un entraîneur pour la course peuvent en faire la demande. Ils peuvent également demander une aide financière couvrant les frais d'inscription et de transport, qui leur permettra de participer à la course.

Commission ou initiatives femme et sport

L'ISAF déclare disposer d'une commission femme et sport, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- L'ISAF a créé un forum féminin, qui encourage la participation des femmes à tous les aspects de la voile et des instances administratives de ce sport. Ce forum est l'organe consultatif de tous les comités de l'ISAF sur les questions relatives aux femmes. En lien étroit avec l'ensemble des navigateurs et des administrateurs, il identifie et encourage les femmes à intégrer les comités et sous-comités de l'ISAF. Par ailleurs, le forum féminin forme les femmes et les aide dans le cadre de leur travail pour l'ISAF et ses membres. Ce forum se tient également informé sur les activités et initiatives relatives aux femmes, mises en œuvre par le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales, les associations nationales affiliées, les classes de l'ISAF, les membres affiliés à l'ISAF et autres organisations internes et externes. Enfin, le forum féminin propose des candidates pour le trophée « Femme et sport » du CIO.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'ISAF déclare ne pas disposer de commission du sport pour tous et ne pas prendre d'initiatives en la matière.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Après chaque événement majeur, l'ISAF inspecte entièrement le site et l'aire de compétition. Les entraîneurs, chefs d'équipe, athlètes, organisateurs d'événements et officiels de l'ISAF participent tous à l'inspection. › L'aire de compétition des courses à la voile étant généralement très étendue, une attention toute particulière est accordée à la sécurité des athlètes et des officiels, et les plans du site sont modifiés, si nécessaire. › Des recommandations pour les candidats aux futurs événements sont élaborées à partir de l'évaluation des risques sur le site et l'aire de compétition. › La mise en place de zones réservées aux spectateurs permet à l'ISAF de recueillir des données afin d'améliorer l'expérience des spectateurs lors des futurs événements.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› L'ISAF dispose de plusieurs comités techniques en charge de l'équipement, du contrôle de l'équipement et des règles de classes. › L'équipement sportif de la voile est régi par les règles de classes, qui permettent de contrôler la conception et l'évolution des bateaux ainsi que de l'équipement personnel. › Toute modification apportée aux règles des classes ISAF doit être examinée et approuvée par le personnel de la Fédération et le comité compétent. › L'équipement olympique est souvent choisi après une série de tests réalisés sur différents modèles de bateau, nouveaux ou existants. › L'ISAF est également représentée au sein de plusieurs instances réglementaires internationales, telles que l'ISO, qui contrôle les normes applicables à l'équipement utilisé en voile. › Par ailleurs, l'équipement de sécurité pour la navigation offshore est régi par les réglementations spéciales offshore de l'ISAF et contrôlé par le comité correspondant de l'ISAF ainsi que par le personnel de la Fédération.
TENUE DE COMPÉTITION	› L'ISAF est principalement engagé dans le contrôle et l'élaboration de l'équipement de sécurité, tel que les harnais et les gilets de survie, qui font partie de la tenue de compétition.

ENVIRONNEMENT

L'ISAF déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques ou directives figure ci-dessous :

- L'ISAF œuvre pour la protection de l'environnement dans toutes les compétitions de voile organisées à travers le monde. Selon le principe de base défini dans les règles de course de l'ISAF, les participants sont encouragés à limiter tout impact négatif de la voile sur l'environnement.
- Les règles comportementales de l'ISAF en faveur de l'environnement *(Code of Environmentally Friendly Behaviour)* donnent des conseils clairs aux navigateurs.
- Les règles définies par l'ISAF pour les sites de voile *(Guidance for Sailing Venues)* fournissent également une série de recommandations applicables aux centres d'entraînement ou aux sites de voile.
- L'objectif des recommandations de l'ISAF pour l'organisation d'événements respectueux de l'environnement *(Green Event Guidance)* est d'intégrer les questions environnementales à la planification, à l'organisation et à l'héritage des événements.
- Enfin, le Code de l'environnement pour les courses offshore présente les bonnes pratiques environnementales applicables aux courses offshore.

Critères d'évaluation

L'ISAF déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). Cependant, des initiatives de même nature sont en cours de discussion.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'ISAF déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'ISAF déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'ISAF déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Lors de toutes les courses de voile, un comité de réclamation ou un jury international est nommé pour les auditions et les décisions relatives aux réclamations, aux demandes de réparation ou à toute autre question du même ordre. Lors des compétitions, un athlète peut déposer une réclamation à l'encontre d'un autre athlète pour une prétendue violation des règles ou faire une demande de réparation. Une demande de réparation peut être envisagée lorsqu'un athlète prétend qu'un score a considérablement diminué sans qu'il y ait eu faute de sa part.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'ISAF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le jugement a une faible incidence sur le résultat des régates.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› La voile est, dans l'ensemble, un sport autorégulé. En cas de violation des règles, le bateau en infraction reçoit une pénalité ou abandonne la course ; dans le cas contraire, l'autre concurrent a le droit de contester. › Le jury entendra toutes les parties, établira les faits et prendra une décision. › Pour les courses finales, des pénalités peuvent être infligées sur l'eau par les arbitres et les résultats définitifs sont annoncés à l'issue de la course.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Des séminaires internationaux sont organisés pour améliorer le niveau des officiels dans le monde entier. › L'ISAF publie des manuels et des politiques sur le sujet, qu'elle actualise régulièrement ; la Fédération propose également des formations et des instructions dans le cadre de tous les grands événements. › Les officiels de l'ISAF sont sélectionnés parmi les officiels nationaux recommandés par l'autorité nationale. Ils doivent respecter des normes strictes en matière d'expérience, de connaissance des règles et de compétences d'accompagnement et d'arbitrage.
ÉVALUATION DES JUGES	› Un système de rapports de course est en place pour évaluer les performances. Ces rapports sont pris en compte et examinés dans le cadre des sélections pour les courses. › L'évaluation des performances examine la préparation avant les courses, la connaissance des règles, la prise de décision, la gestion des courses et les performances générales. › Lors des grands événements, l'équipe des officiels de course est évaluée à l'issue de chaque journée de compétition.
CERTIFICATION DES JUGES	› Les officiels de l'ISAF doivent suivre un séminaire initial, sanctionné par un examen écrit et une évaluation des performances. › Les officiels doivent renouveler leur candidature tous les quatre ans. › La qualité et la régularité de leur prestation au cours des quatre années écoulées sont évaluées à cette occasion. › Un système de rapports de course est en place pour évaluer les performances.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'ISAF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'ISAF déclare publier ses comptes en ligne.

L'ISAF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'ISAF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
ROLEX	x	x			
SCHENKER DB		x		x	
ATLANTIS			x		
IHG				x	

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

Bien qu'il n'y ait aucune exigence en termes de capacité d'accueil pour le site olympique, si ce n'est les 250 places assises réservées aux personnes accréditées, des secteurs peuvent être aménagés par le COJO pour les spectateurs munis de billets.

La compétition se déroule sur l'océan, en mer ou sur des lacs suffisamment grands pour contenir l'aire de compétition, avec des vitesses de vent suffisantes.

Il est difficile de partager le site en raison du format de la compétition ; le site peut cependant être partagé avec d'autres sports/disciplines tels que le triathlon et/ou le marathon de nage en eau libre.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts de la technique sur les sites olympiques : élevé

Niveau de la complexité technique sur les sites olympiques : élevé

Coûts de production télévisée

La production télévisée des courses de voile a coûté 333 832 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée totale de production s'est élevée à 81,3 heures, avec un coût moyen par heure de 57 486 euros.

ISSF

Fédération Internationale de Tir Sportif

291 APERÇU

292 HISTOIRE ET TRADITION

293 UNIVERSALITÉ

295 POPULARITÉ

297 GOUVERNANCE

298 ATHLÈTES

299 DÉVELOPPEMENT

302 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

304 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 15

	♂	♀
CARABINE	3	2
PISTOLET	3	2
FUSIL	3	2

Nombre de jours de compétition de l'ISSF sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 10

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
♂	10	0	2	3	4	7	7	6	6	0	0	0	0	6	7	7	10	10	10	9	9
♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4	4	5	7	7	6	6
♂♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	8	7	7	2	2	2	0	0	0	0	0
TOTAL	10	0	2	3	4	7	7	6	6	7	8	7	7	11	13	13	15	17	17	15	15

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 390*

♂	♀
218	139

* Le quota total inclut neuf places réservées au pays hôte (cinq aux hommes et quatre aux femmes) et 24 places allouées par la commission tripartite, qui ont pu être accordées à l'un ou l'autre sexe.

VALEUR AJOUTÉE

L'ISSF déclare que le tir apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Avec 148 fédérations nationales correspondant aux Comités Nationaux Olympiques (CNO), l'ISSF renforce le caractère universel des Jeux Olympiques. Des tireurs issus de 108 fédérations nationales qualifiées pour les Jeux Olympiques de 2012 à Londres et provenant de 23 pays ont été médaillés. Avec 75 millions de tireurs, le tir est l'un des sports dont la pratique est la plus répandue au monde. Le tir se pratique à tout âge – des jeunes aux maîtres-tireurs – et permet à tous les tireurs d'intégrer le Mouvement olympique mondial. Le tir est un sport ouvert à tous, les performances ne dépendant pas des aptitudes physiques du tireur, mais presque exclusivement de l'entraînement et des efforts fournis. Fort de 1000 ans d'histoire, le tir a également joué un rôle central dans les structures culturelles et sociales des communautés de nombreux pays. L'inscription du tir au programme olympique crée un lien entre ces traditions culturelles et le Mouvement olympique. Enfin, l'ISSF a lancé sa chaîne ISSF-TV en 2004, qui compte aujourd'hui près de 600 millions de téléspectateurs par an. Un lien direct est ainsi établi entre ces fans et le Mouvement olympique.

L'ISSF déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au tir :

Les idéaux olympiques constituent une grande source de motivation pour les jeunes. Par ailleurs, lors des Jeux Olympiques et des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques, le tir bénéficie d'une visibilité positive et totalement unique auprès des fans et des jeunes du monde entier. Chacun des sports inscrits au programme olympique bénéficie de l'incroyable crédibilité des Jeux Olympiques. Enfin, l'appartenance du tir à la famille olympique contribue très largement au succès grandissant de ce sport dans le monde.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'ISSF : 1907

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

1896	

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

25	12

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1897	1958	1989
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	50	14	6
FRÉQUENCE	Tous les quatre ans		

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	5	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	11	2010
JEUX AFRICAINS	2	1991
JEUX ASIATIQUES	15	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	16	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	11	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'ISSF compte 148 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	15	16	15
AMÉRIQUE	34	36	34
ASIE	39	38	42
EUROPE	48	49	49
OCÉANIE	5	6	8
TOTAL	141	145	148

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'ISSF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	12	12
AMÉRIQUE	28	28
ASIE	37	37
EUROPE	49	49
OCÉANIE	4	4
TOTAL	130	130

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	12	8	30	26	38	33	49	48	2	2
2012	8	6	21	18	33	33	47	46	3	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'ISSF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	6	3	13	6	27	18	46	40	3	1
DERNIERS	9	7	12	8	30	23	48	39	3	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'ISSF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	7	4	18	15	33	26	45	37	2	2
DERNIERS	11	11	18	16	29	28	47	38	3	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'ISSF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	2	7	3	15	12	37	35	1	1
DERNIERS	4	3	7	6	17	16	39	38	2	2

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

JEUX OLYMPIQUES

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	2	2	1	16 %	11 %
ASIE	3	5	2	2	27 %	36 %
EUROPE	9	11	8	7	55 %	53 %
OCÉANIE	1	0	0	0	2 %	0 %
TOTAL	14	18	12	10	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	1	3	2	1
ASIE	7	6	8	7
EUROPE	23	22	17	18
OCÉANIE	1	0	1	1
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	198	198	117	123
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	32	31	28	27
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	3	4	4

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'ISSF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du tir, notamment chez les jeunes :

L'ISSF a de plus en plus souvent recours aux réseaux sociaux tels que YouTube, Facebook et Twitter pour attirer de nouveaux fans, notamment chez les jeunes. Les championnats de l'ISSF sont diffusés sur YouTube et sur les chaînes de télévision nationales. L'ISSF a également créé une nouvelle épreuve combinée course/tir pour tous afin d'accroître la pratique au niveau local. Les nouvelles épreuves de carabine et de pistolet ouvertes aux équipes mixtes – qui regroupent des membres des deux sexes et de différentes nationalités – se sont également révélées populaires auprès des jeunes. Par ailleurs, l'ISSF soutient pleinement les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Des qualifications sont organisées sur les cinq continents afin d'encourager les associations continentales et les fédérations nationales à renforcer la participation des jeunes. De plus, l'ISSF prévoit de créer un nouvel événement réservé aux jeunes, la Youth Cup, qui permettra d'organiser des compétitions de haut niveau sur tous les continents. En outre, des changements importants ont été apportés à l'organisation des finales (format, commentateurs, éliminations, matchs pour les médailles) afin de rendre la compétition plus moderne, plus spectaculaire et plus attrayante pour les nouveaux fans et les jeunes. Enfin, des articles promotionnels sont publiés régulièrement dans la presse spécialisée.

VENTE DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	30 965	23 386
BILLETS VENDUS	30 398	22 865
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,5 %	0,3 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	6500	11 400
BILLETS VENDUS	6100	11 400
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	94 %	100 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	150	170

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 215 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 73 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 21 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1587

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'ISSF :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	2750	9000
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	26 650	53 100

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	590 496	58 070 176

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	232 996

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	357 517

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	23 900
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	2300

Autres activités sur les réseaux sociaux

La chaîne YouTube de l'ISSF compte 3440 abonnés et diffuse 587 vidéos des épreuves filmées en direct ou des moments forts de l'événement. Les vidéos de l'ISSF sur YouTube permettent également de visionner la version intégrale ou un montage vidéo de tous les championnats du monde commentés en anglais. De courtes interviews des athlètes médaillés et des principaux officiels sont également disponibles.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'ISSF déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'ISSF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'ISSF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'ISSF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'ISSF :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de l'ISSF compte actuellement 13 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

	♂	♀	% DE ♀
2008	12	1	8 %
2012	13	0	0 %

ÉPREUVES ARRANGÉES

L'ISSF déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les épreuves arrangées. Plus de détails ci-dessous :

Les résultats des épreuves de tir sont calculés objectivement à partir des points marqués par le tireur sur la cible ; les juges, les officiels et les concurrents n'ont, de ce fait, aucune influence sur les scores des tireurs. Toutefois, ces scores

étant déterminés par un système électronique, l'ISSF et les fabricants d'équipements techniques ont établi des mesures de sécurité électronique particulièrement strictes afin d'exclure toute possibilité d'intervention pouvant influer sur les résultats de la compétition. Les cibles électroniques sont testées régulièrement afin de garantir la bonne évaluation des tirs. Le système de résultat est inaccessible depuis l'extérieur par des personnes non autorisées. Un pare-feu doit être installé et mis à jour régulièrement. Aucune manipulation n'est par ailleurs possible : la valeur des tirs est claire et les tireurs sont informés de leurs résultats au fur et à mesure de la compétition. Pour toutes ces raisons, l'éventualité d'une épreuve de tir arrangée est écartée.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'ISSF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'ISSF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération et élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ EXÉCUTIF	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

L'ISSF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'ISSF déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

L'ISSF a mené une action préventive en matière de santé et de bien-être des athlètes au cours des quatre dernières années. Les responsables médicaux de l'ISSF, représentant tous les continents, se sont réunis chaque année. La Fédération a également lancé des discussions, une évaluation des blessures subies ainsi que des mesures de prévention, notamment en lien avec l'usage répété d'armes à feu. Les contrôles de dopage positifs ont été examinés et des discussions avec les représentants des athlètes, les entraîneurs et les officiels ont été menées sur ce sujet. Par ailleurs, le personnel médical de l'ISSF a participé à toutes les compétitions de la Fédération afin de faciliter les discussions sur la santé et la sécurité des athlètes. Enfin, un plan de recherche a été proposé afin de mesurer les effets de différents niveaux de compétition sur les athlètes à l'aide de dispositifs de monitorage cardiaque ; les juges ont également été formés sur les questions de sécurité.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'ISSF	% RÉALISÉS PAR L'ISSF
2006	28	0	0 %
2007	30	0	0 %
2010	S/O	25	-
2011	S/O	25	-

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	3
2010	2
2011	1

L'ISSF déclare qu'elle n'a pas instauré de passeport biologique de l'athlète et qu'elle ne prévoit pas d'en créer à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'ISSF déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

De nombreuses fédérations nationales affiliées à l'ISSF ont mis en place des programmes ou des moyens coordonnés et financés par l'ISSF. Ces programmes impliquent également les pouvoirs publics, l'armée, la police ou les départements de promotion sportive. Certaines fédérations nationales ont établi des programmes très précis incluant la reconversion professionnelle des athlètes aux programmes d'entraînement.

ENTOURAGE

L'ISSF déclare ne pas disposer d'une commission de l'entourage ni avoir pris d'initiatives en la matière. Cependant, l'ISSF surveille l'entourage des athlètes et a mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'ISSF indique ne pas disposer de processus de planification stratégique sur plusieurs années. Cependant, toutes les initiatives en cours sont discutées et décidées lors des réunions du comité exécutif, organisées au moins une fois par an. Ces initiatives sont également discutées avant les réunions du comité exécutif dans le cadre d'une commission *ad hoc*.

Système de répartition financière

L'ISSF déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'ISSF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Élaborer des règles techniques et les améliorer de façon à rendre les épreuves de tir plus attrayantes et plus intéressantes pour les jeunes, les spectateurs, les fans et les médias.
- Collaborer avec les fédérations affiliées à l'ISSF afin de développer et de promouvoir la pratique du tir.
- Améliorer la qualité, la portée et l'impact des championnats de l'ISSF en formant les organisateurs, les juges et les entraîneurs.
- Élaborer des règles techniques et les améliorer de sorte que les conditions de compétition restent les mêmes pour tous les athlètes.
- Limiter la mise au point d'équipements améliorant les performances.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'ISSF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- L'ISSF organise, dans le monde entier, des formations pour les entraîneurs des fédérations nationales dans le cadre de l'*ISSF Coaches Programme*.
- L'ISSF organise également des formations et des évaluations pour les juges et les arbitres dans le cadre de l'*ISSF Judges and Referee Programme*.
- L'ISSF a créé un site Web, renforcé la diffusion des résultats en direct et produit des programmes TV/vidéos accessibles gratuitement par les organisateurs des championnats de haut niveau.
- Enfin, l'ISSF organise chaque année un atelier pour les organisateurs de championnats afin de former et de préparer les officiels des fédérations nationales à l'organisation de compétitions internationales de très haut niveau.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'ISSF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Les championnats du monde Juniors, créés en 1989, font partie du premier programme de développement pour la jeunesse mis en œuvre par l'ISSF.
- En 2012, l'ISSF a organisé une compétition internationale, la *Youth Cup*, qui servira de modèle à une nouvelle série de compétitions organisées dans les prochaines années sous le nom d'ISSF *Juniors Cup* afin de permettre aux jeunes d'atteindre des performances de très haut niveau.
- En 2011, l'ISSF a adopté un programme de sport pour tous incluant une épreuve de carabine à air comprimé « sporter », utilisée par les fédérations nationales pour familiariser les jeunes à la compétition de tir à la carabine.
- Enfin, l'académie de l'ISSF a été créée essentiellement pour améliorer la préparation des entraîneurs de tir chargés de former les jeunes à la compétition et au sport de haut niveau.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'ISSF déclare disposer d'une commission femme et sport, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- Chaque comité de section doit compter au moins une femme parmi ses membres élus afin de garantir la représentation des femmes au sein de tous les comités. Par ailleurs, des formations spéciales sont organisées pour accroître le nombre de femmes qualifiées parmi les juges. Des discussions sont également menées en continu avec les responsables des fédérations nationales affiliées à l'ISSF concernant la nomination de femmes parmi les officiels.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'ISSF déclare disposer d'une commission du sport pour tous, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- L'ISSF a créé une nouvelle épreuve combinée course/tir, qui associe les exigences traditionnelles du tir sportif (concentration et précision) aux nouvelles exigences de la course plus stimulantes, axées sur la force et l'endurance. Une piste de course et des stands de tir doivent être installés dans une zone de taille limitée. L'épreuve de carabine à air comprimé « sporter », créée pour les jeunes participants (moins de 18 ans), repose sur l'utilisation d'une carabine à air comprimé de type sporter et de cibles de tir à 10 m. L'objectif est de réduire au maximum les coûts de participation. Enfin, le Bench-Rest, ou tir de précision sur appui, est une activité sportive conçue spécialement pour les tireurs de plus de 50 et de 60 ans. Pour les épreuves de carabine à air comprimé/pistolet 10 m et de carabine 50 m, l'arme repose sur un support spécial et l'utilisation de lunettes de tir, normalement interdite, est autorisée. Ces conditions sont adaptées aux besoins et aux capacités des tireurs.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Les cibles électroniques sont testées avant le début de chaque championnat. › Des experts de l'ISSF se déplacent sur demande afin d'aider les fédérations nationales lors de la construction de nouveaux sites et stands de tir ; ils les conseillent également sur toutes les questions de sécurité. › Le comité technique de l'ISSF propose des évaluations et fournit son aide pour la conception et l'équipement des stands de tir ainsi que pour les procédures opérationnelles dans le cadre de toutes les compétitions. › Des délégués techniques de l'ISSF sont nommés pour collaborer avec les comités d'organisation des championnats afin de concevoir et de préparer les sites des championnats de l'ISSF. › L'ISSF dispose d'un comité chargé de superviser les tests et la certification des cibles électroniques désormais obligatoires dans le cadre des championnats de l'ISSF ; les cibles de chaque fabricant doivent être testées tous les quatre ans.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Des contrôles obligatoires particulièrement stricts (tolérance zéro) sont effectués lors de toutes les compétitions de l'ISSF afin de vérifier que l'équipement sportif ne participe pas au « dopage technologique ». › Des réunions, des discussions et des actions de coordination sont menées régulièrement avec les fabricants d'équipement sportif. › Les membres des comités technique/de section de l'ISSF font partie du jury lors des compétitions afin de vérifier le respect des règles techniques.
TENUE DE COMPÉTITION	› La tenue de compétition est obligatoirement contrôlée à chaque compétition de l'ISSF afin d'en vérifier la conformité aux normes strictes de la Fédération (tolérance zéro). › L'ISSF organise chaque année des réunions et des discussions avec les fabricants de tenue de compétition et les comités technique/de section de l'ISSF afin de s'assurer que les dernières évolutions, pourtant indispensables, sont prises en compte et n'affectent pas l'égalité des chances des athlètes. › L'ISSF juge problématique le développement des tenues de compétition améliorant les performances ; la Fédération a ainsi formé une commission spéciale d'évaluation des tenues de tir à la carabine, qui regroupe des membres du comité exécutif, en vue d'établir un programme et de traiter le problème.

ENVIRONNEMENT

L'ISSF déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques ou directives figure ci-dessous :

La Fédération a adopté une série de directives et de règles relatives à la construction des champs de tir et axées sur la protection ou l'amélioration de l'environnement. Ces directives et règles régissent notamment les pratiques de confinement du plomb et de réduction du bruit. Les règles de l'ISSF limitent la quantité de plomb dans les cartouches à 24 grammes. Des écrans ou des filets sont désormais installés pour récupérer le plomb des stands de tir aux plateaux. Par ailleurs, des programmes de récupération de plomb, conçus pour recycler ce matériau, sont mis en œuvre sur la plupart des stands de tir aux plateaux. Les cartouches de plomb utilisées lors des épreuves de carabine et de pistolet doivent être récupérées et recyclées. Il est également recommandé d'installer des stands de tir insonorisés.

Critères d'évaluation

L'ISSF déclare avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET).

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'ISSF déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'ISSF déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'ISSF déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Les règles générales de l'ISSF garantissent le droit de faire appel. En cas de désaccord avec une décision du jury, l'affaire peut être présentée devant le jury d'appel. L'appel doit être soumis par écrit par le chef d'équipe dans l'heure suivant la décision du jury. Dans certains cas, ce délai peut être prolongé à 24 heures. Le jury d'appel ne peut statuer que lorsqu'une réclamation d'un membre du jury de stand est rejetée. Il rassemble alors le plus d'informations possibles, puis décide de confirmer ou de rejeter l'appel. La décision du jury d'appel est définitive.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'ISSF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Lors des épreuves de carabine et de pistolet, le score est calculé exclusivement par un système électronique et non par des juges. Les juges n'interviennent qu'en cas de violations des règles ; les décisions doivent alors être adoptées par la majorité des membres du jury (au moins deux juges). › Lors des épreuves de tir aux plateaux, les arbitres décident si les plateaux sont « touchés » ou « manqués ». Des règles strictes ont été élaborées concernant les décisions et la formation des arbitres. Toutes les décisions doivent être adoptées par la majorité des membres du jury.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Les juges de l'ISSF ont l'obligation de superviser les conditions de tir et de garantir que tous les athlètes bénéficient d'un traitement loyal et équitable. › Les scores sont calculés par un système électronique et affichés en temps réel pour les athlètes et les spectateurs. Ces scores sont enregistrés dans des systèmes électroniques verrouillés et ne peuvent en aucun cas être modifiés depuis l'extérieur. Des pare-feu et des systèmes de protection garantissent la sécurité des résultats.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Les fédérations nationales organisent des stages de formation pour les juges nationaux, qui sont ensuite incités à suivre un stage de l'ISSF. › Les juges des Jeux Olympiques, des championnats du monde et des coupes du monde sont nommés par le comité des juges, puis sélectionnés par le comité exécutif. › L'ISSF organise des stages régionaux permettant aux juges de se former et de se perfectionner. Les juges doivent obtenir une licence à l'issue de stages de formation et d'examens obligatoires ; chaque licence doit être validée par le comité des juges de l'ISSF.
ÉVALUATION DES JUGES	› Le président des jurys de compétition et le délégué technique adressent à l'ISSF un rapport d'évaluation positive ou négative des juges. Dans le cadre des compétitions et des championnats, un système d'évaluation permet d'évaluer, en interne, les performances des juges. › Les nouveaux juges sont sélectionnés pour les coupes du monde ou les championnats continentaux, où ils vont acquérir de l'expérience sous la direction des membres du comité de section de l'ISSF.
CERTIFICATION DES JUGES	› Les fédérations nationales membres sont incitées à organiser des stages de formation et de sélection pour les juges nationaux. Il est ensuite recommandé à ces juges de suivre un stage de l'ISSF. Les juges qui réussissent les examens écrits et oraux reçoivent un diplôme attestant qu'ils ont les connaissances nécessaires pour devenir juges internationaux. › Ensuite, la fédération nationale membre peut demander à ce que les juges en question reçoivent une licence de juge de niveau « B ». Dès que le détenteur d'une licence « B » dispose d'une expérience récente d'au moins quatre ans et qu'il a officié comme membre d'un jury lors de compétitions internationales, et ce à cinq reprises, sa fédération nationale affiliée peut soumettre sa candidature à l'obtention d'une licence de niveau « A ». › Pour pouvoir juger des compétitions de championnat du monde ou de Jeux Olympiques, une licence « A » est nécessaire. Les licences ont une durée de validité de quatre ans. › La certification des juges a récemment été élargie afin de tenir compte des cibles électroniques et des tests spécifiques aux carabines et aux tenues de tir. Des formations sont dispensées dans le monde entier et des tests approfondis sont organisés afin de garantir l'excellence des juges de tir.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'ISSF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'ISSF déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

L'ISSF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'ISSF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
SIUS AG	x	x	x	x	
CHINA DIGITAL		x		x	
GOUVERNEMENT ALLEMAND	x				
FABRICANTS D'ÉQUIPEMENT DE TIR SPORTIF		x	x	x	
ORGANISATEURS DE COMPÉTITION		x	x	x	

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 3000 places, mais varie en fonction de l'aire de compétition requise.

La compétition doit se dérouler dans un site spécifique, mais un stade temporaire peut également être construit.

Il est difficile de partager ce site avec d'autres sports en raison de la spécificité de l'aire de compétition.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : très élevé

Niveau de complexité technique sur les sites olympiques : très élevé

Coûts de production télévisée

La production télévisée des épreuves de tir a coûté 146 245 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée totale de production s'est élevée à 14,5 heures, avec un coût moyen par heure de 100 859 euros.

ITF

Fédération Internationale de Tennis

306 APERÇU

307 HISTOIRE ET TRADITION

308 UNIVERSALITÉ

310 POPULARITÉ

312 GOUVERNANCE

313 ATHLÈTES

314 DÉVELOPPEMENT

316 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

318 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 5

2	2	1

Nombre de jours de compétition de l'ITF sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 9

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2
	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2
	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4	4	4	4	5

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 172

86	86

VALEUR AJOUTÉE

L'ITF déclare que le tennis apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Certains joueurs de tennis sont admirés dans le monde entier et jouissent d'une renommée qui peut renforcer l'attrait général des Jeux Olympiques. La rapidité de la vente des billets pour les épreuves de tennis, le nombre de joueurs de tennis sollicités pour porter leur drapeau lors des cérémonies ainsi que l'intérêt porté par les autres athlètes, les médias et la famille olympique confirment cette popularité. Le tennis compte quatre grands tournois internationaux par an (Grand Chelem), qui bénéficient tous d'une très grande couverture médiatique ; les Jeux Olympiques suscitent donc un très vif intérêt lors de ces tournois, qui se déroulent avant chaque édition. L'utilisation du tournoi de Wimbledon pour les Jeux Olympiques de 2012 à Londres a renforcé le lien entre les tournois du Grand Chelem et les Jeux Olympiques ; le tournoi de Wimbledon a constitué une véritable attraction en lui-même. Par ailleurs, le tennis bénéficie d'une structure très professionnelle et d'un haut niveau de service aux joueurs, supporters et médias. Enfin, le tennis a apporté de nouvelles idées au Mouvement olympique (système de vérification électronique, transcriptions pour les médias, application mobile), qui ont permis d'améliorer l'expérience globale aux Jeux Olympiques.

L'ITF déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au tennis :

Les Jeux Olympiques constituent une source d'inspiration pour les athlètes de toutes les disciplines olympiques et pour les joueurs de tennis en particulier, le titre olympique représentant l'un des principaux objectifs de leur carrière. C'est pourquoi tous les grands joueurs veulent participer aux Jeux Olympiques, où ils peuvent défendre avec passion les couleurs de leur pays. Par ailleurs, depuis la réintégration du tennis au programme des Jeux Olympiques en 1988, l'investissement des Comités Nationaux Olympiques (CNO) s'est traduit par une explosion de la pratique du tennis dans de nombreux pays. Les pays représentés au plus haut niveau se sont multipliés et l'ITF compte aujourd'hui 210 pays

membres. L'inscription du tennis au programme des Jeux Olympiques est primordiale, car cet événement permet de mettre en avant nos meilleurs joueurs aux côtés d'autres olympiens de renom et leur donne l'occasion de concourir pour une récompense sportive parmi les plus prestigieuses, une médaille olympique, dans un cadre exceptionnel. La participation du tennis au Mouvement olympique a également profité aux activités de développement de l'ITF dans le monde, à travers la Solidarité Olympique et le financement accordé dans le cadre de la participation aux Jeux. Par ailleurs, les initiatives en faveur du tennis juniors sont renforcées par la participation aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, lors desquels les jeunes joueurs saisissent l'importance de défendre leurs couleurs nationales et découvrent les valeurs des Jeux Olympiques.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'ITF : 1913

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

1896	1900	1900

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

14	12	7

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS	
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1877	1884	1922	1930
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	126	121	86	76
FRÉQUENCE	Tous les ans			

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	24	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	1	2010
JEUX AFRICAINS	10	2011
JEUX ASIATIQUES	13	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	15	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	12	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'ITF compte 202 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	51	50	52
AMÉRIQUE	42	42	41
ASIE	43	44	43
EUROPE	48	49	49
OCÉANIE	15	17	17
TOTAL	199	202	202

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'ITF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	30	30
AMÉRIQUE	42	42
ASIE	45	45
EUROPE	48	48
OCÉANIE	12	12
TOTAL	177	177

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	Qualification en fonction du classement mondial en simple									
2012										

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'ITF* :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	1	9	9	10	10	34	33	1	2
DERNIERS	2	1	10	9	10	10	35	33	1	2

* Wimbledon et l'US Open sont considérés comme équivalant aux deux derniers championnats du monde de l'ITF.

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'ITF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	11	11	28	24	21	15	29	28	2	2
DERNIERS	12	9	29	28	21	18	32	30	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'ITF* :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	9	10	26	24	21	19	32	31	2	2
DERNIERS	12	9	28	28	21	18	32	30	2	2

* La Coupe Davis et la Fed Cup juniors sont considérées comme équivalant aux championnats du monde juniors.

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES						RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀		♂♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	2	2	1	1	0	1	25 %	33 %
ASIE	0	0	1	0	0	0	8 %	0 %
EUROPE	4	3	2	3	0	2	67 %	67 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	6	5	4	4	0	3	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	1	1	1	1	1
ASIE	0	1	0	0	1	0
EUROPE	5	3	2	3	1	3
OCÉANIE	0	0	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES*	4	4	4	4	2	2
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES**	5	5	3	4	3	4
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	1	3	2	2	3	2

* Aucun match n'est disputé entre les deux demi-finalistes perdants pour déterminer la troisième place.
** Dans les épreuves par équipes et par équipes mixtes, les joueurs des doubles peuvent être de pays/continents différents.

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'ITF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du tennis, notamment chez les jeunes :

L'ITF a lancé trois grands projets pour renforcer la pratique du tennis : *Play & Stay* en 2007, *Tennis10s* pour les moins de 10 ans en 2010 et *Tennis Xpress* pour les adultes en 2012. *Play & Stay* présente le tennis comme un sport facile, amusant et bénéfique pour la santé à travers l'utilisation de balles plus lentes ; l'objectif est de faire vivre une expérience positive aux débutants en leur permettant de servir, de faire des échanges et de marquer des points dès la première leçon. Le programme *Tennis10s* permet à des joueurs de moins de 10 ans de participer à des compétitions en jouant avec des balles rouges, orange et vertes plus lentes, sur des courts de taille adaptée. *Tennis Xpress* est un programme d'entraînement accessible, dynamique et ludique destiné aux joueurs adultes débutants.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	105 461	217 661
BILLETS VENDUS	104 438	216 930
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1,7 %	2,8 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	540 000	680 000
BILLETS VENDUS	500 000	650 000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	93 %	96 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	2275	2200
	1225	1300

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 371 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 74 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 26,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 2178

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'ITF :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	65 000	300 000
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	400 000	1 000 000

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	975 337	68 941 411

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	218 719

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	582 581

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	LE 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	59 549
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	11 833

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'ITF déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

L'ITF a instauré une Unité d'intégrité du tennis et un code de conduite pour les compétitions, des principes éthiques dans les règlements de ses tournois ainsi que des normes d'éthique applicables aux membres du conseil, directeurs, responsables et employés.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'ITF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'ITF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'ITF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION	x	
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'ITF :

2009	2010	2011
3	1	2

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le conseil de l'ITF compte actuellement 15 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	12	1	8 %
2012	14	1	7 %

MATCHS ARRANGÉS

L'ITF déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les matchs arrangés. Plus de détails ci-dessous :

La Fédération gère un *programme anticorruption* dans le monde du tennis professionnel. L'objectif de ce « programme anticorruption uniforme du tennis » est de préserver l'intégrité du tennis, de prévenir toute action visant à influer négativement sur les résultats d'un match et d'établir une règle unique, un système cohérent de mise en œuvre et des sanctions applicables à l'ensemble des tournois de tennis professionnel et des instances dirigeantes.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'ITF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'ITF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
CONSEIL D'ADMINISTRATION		
COMMISSIONS	x	
ORGANES TECHNIQUES	x	

SANTÉ

Commission médicale

L'ITF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du conseil d'administration.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'ITF déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

L'ITF fournit une assistance médicale lors des tournois organisés par la Fédération. Par ailleurs, l'ITF a établi des recommandations minimales en matière de santé, telles que la création de procédures avant le début d'un tournoi pour la gestion des urgences médicales, ainsi que des règles applicables en cas de conditions climatiques extrêmes. Les conditions climatiques extrêmes sont définies par un indice de contrainte thermique égal ou supérieur à 30,1 degrés Celsius. Il incombe au juge-arbitre de déterminer si la règle relative aux conditions climatiques extrêmes s'applique. Le cas échéant, une pause de 10 minutes est accordée entre les deuxième et troisième sets. L'heure de début des matchs de la journée peut également être retardée.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'ITF	% RÉALISÉS PAR L'ITF
2006	150	13	9%
2007	160	24	15%
2010	229	229	100%
2011	216	216	100%

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	8
2010	3
2011	3

L'ITF déclare avoir instauré un passeport biologique de l'athlète.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'ITF déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

L'ITF collabore très régulièrement avec les deux organisations de joueurs, l'ATP et la WTA, dans tous les secteurs d'activité. L'ITF est membre du conseil d'administration de la WTA et entretient des liens étroits avec l'ATP. Ces relations permettent de tenir compte systématiquement des intérêts et du point de vue des joueurs. En outre, la Coupe Davis et la Fed Cup sont toutes deux reconnues par les circuits, ce qui permet à l'ITF d'entretenir des liens étroits avec les joueurs et d'être ainsi informée de leurs problèmes éventuels.

ENTOURAGE

L'ITF déclare disposer d'une commission de l'entourage, avoir pris des initiatives liées à l'entourage et surveiller l'entourage des athlètes. L'ITF a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'ITF déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'ITF déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'ITF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Événements : organiser des manifestations internationales réussies et admirées.
- Joueurs : soutenir le développement de la prochaine génération de joueurs professionnels via un programme de tennis global efficace et durable.
- Participation : augmenter et promouvoir les opportunités pour la pratique du tennis à tous les niveaux.
- Direction : exercer une influence positive sur l'évolution du sport.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'ITF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- La *Filière du haut niveau du joueur de tennis de l'ITF/du Fonds de développement du Grand Chelem* aide les joueurs talentueux, dès leurs débuts, à percer au plus haut niveau chez les juniors et les joueurs professionnels. Ce programme, exécuté aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, verse une aide financière aux joueurs de moins de 10 ans afin de leur permettre de jouer et de s'entraîner en dehors de leur pays d'origine.
- Le but du *Programme de formation des entraîneurs de l'ITF* est d'aider les fédérations nationales à mettre en place leur propre programme de formation et d'améliorer la qualité d'enseignement du tennis à travers le monde.
- Rares sont les fédérations nationales à disposer de leur propre centre de tennis. Elles doivent donc louer des locaux privés. L'ITF peut les aider à travers des financements. Ces aides de l'ITF, qui ne représentent qu'une faible partie du coût global, peuvent faire office de caution et inciter les pouvoirs publics ou le secteur privé à verser des subventions complémentaires.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'ITF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- L'ITF supervise et sanctionne les tournois internationaux juniors par le biais des associations régionales affiliées, dans les catégories d'âge moins de 14, 16 et 18 ans.
- La Fédération organise également chaque année des tournois internationaux par équipe pour les moins de 14 ans et de 16 ans.
- Elle sanctionne 400 tournois dans plus de 120 pays dans le cadre du circuit juniors de l'ITF des moins de 18 ans.
- La Fédération finance et organise des circuits régionaux pour les joueurs des catégories moins de 12 ans à 18 ans dans le cadre du *programme de développement de l'ITF/GSDF (Fonds de développement du Grand Chelem)*.
- Elle organise des programmes de compétition et d'entraînement de tennis en fauteuil roulant par le biais de son département de tennis en fauteuil roulant et du *programme Silver Fund*.
- En collaboration avec les principales parties prenantes, l'ITF a élaboré un nouveau programme d'entraînement, *Tennis10s*, qui offre aux jeunes joueurs la chance de s'amuser en jouant au tennis et d'adopter ce sport. Cette initiative a été étendue aux adultes fin 2012.

Commission ou initiatives femme et sport

L'ITF déclare ne pas disposer d'une commission femme et sport, et ne pas mettre en œuvre d'initiatives en la matière.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'ITF déclare disposer d'une commission du sport pour tous, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

L'ITF a lancé trois grands projets pour renforcer la pratique du tennis : *Play & Stay* en 2007, *Tennis10s* pour les moins de 10 ans et *Tennis Xpress* pour les adultes en 2012.

L'ITF compte également un groupe de conseillers en développement, une commission des entraîneurs et des agents de développement régionaux.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Les principaux moyens de contrôle des sites sont : la visite des sites, l'instauration de critères minimaux pour l'organisation des tournois, l'application des règles du tennis et des règlements des différents tournois.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Le département scientifique et technique de l'ITF exécute des programmes systématiques afin de tester les équipements de tennis dans le laboratoire de son siège londonien. Les résultats de ces programmes sont systématiquement évalués en interne. › La commission technique de l'ITF adresse des recommandations au conseil d'administration de la Fédération sur toutes les questions relatives à l'équipement. › Depuis 2006, l'ITF utilise un « juge de ligne électronique » (système électronique de jugement de balles) comme moyen technologique d'adjudication des points.
TENUE DE COMPÉTITION	› La tenue de compétition est contrôlée par les superviseurs et les officiels de l'ITF à chaque tournoi. › Les règles en vigueur sont validées chaque année par le comité des règles du tennis, à l'occasion des tournois de l'ATP, de la WTA et du Grand Chelem.

ENVIRONNEMENT

L'ITF déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques ou directives figure ci-dessous :

Différentes initiatives ont été mises en œuvre au siège de l'ITF afin de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement, parmi lesquelles : conseils au personnel en matière de recyclage et d'économies d'énergie, recyclage d'objets encombrants tels que les meubles ou le matériel informatique, et initiatives conjointes avec le propriétaire de l'ITF (Bank of England) afin de réduire la consommation d'électricité sur son site, conformément à ses engagements dans le cadre du Carbon Reduction Commitment, une série de mesures visant à réduire les émissions de carbone au Royaume-Uni. Réduire le nombre de déplacements internationaux dans le cadre des tournois du circuit professionnel, optimiser l'utilisation du matériel, recycler et réutiliser plutôt que détruire : toutes ces initiatives peuvent permettre de réduire l'impact environnemental du tennis.

Critères d'évaluation

L'ITF déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET).

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'ITF déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'ITF déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'ITF déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

La Fédération doit sélectionner le jury d'appel. Les membres du jury sont choisis pour leur connaissance du jeu, leur indépendance, leur impartialité et leurs compétences. Pas plus de deux membres peuvent provenir du même pays. Tout joueur, représentant d'une fédération nationale, officiel ou toute autre personne impliquée directement dans l'organisation des épreuves de tennis aux Jeux Olympiques peut faire appel d'une décision rendue par l'ITF, le juge-arbitre (si la décision peut faire l'objet d'un appel) ou toute autre personne, concernant un incident survenu pendant les Jeux. Au moins quatre membres du jury doivent assister aux matchs et les décisions doivent être validées par plus de 75 % des membres présents et votants. La décision du conseil d'administration de l'ITF est définitive en cas d'appel.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'ITF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Les officiels de l'ITF sont des professionnels à temps plein à presque tous les niveaux, notamment au plus haut niveau, où les juges-arbitres et les arbitres de chaise sont réévalués chaque année en fonction de leurs performances. › Les décisions sont très peu contestées par les joueurs, qui respectent leur professionnalisme et leurs qualifications. › La généralisation de l'arbitrage vidéo a permis d'améliorer l'équité sur le court en rendant l'arbitrage plus précis.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Chaque court comprend normalement neuf juges de ligne, un arbitre de chaise, des superviseurs et un juge-arbitre. › Le juge de ligne prend la décision initiale, qui est confirmée ou annulée par l'arbitre de chaise. Les joueurs ont la possibilité de contester les décisions (sur le court à l'aide du système de vérification électronique). › Les juges-arbitres interviennent pour l'interprétation des règles.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› L'ITF forme ses officiels en organisant des stages et en créant des écoles d'arbitrage sur tous les continents. › Les meilleurs officiels sont sélectionnés pour les événements les plus importants en fonction de leurs performances et des données consignées à chaque tournoi dans la base de données de l'ITF. › Ces sélections ont lieu tous les jours et toutes les semaines en fonction des performances de la veille ou de la semaine précédente.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les performances des officiels (juges de ligne, arbitres de chaise, juges-arbitres ou arbitres en chef) sont notées sur une échelle d'un à sept et toutes les évaluations sont examinées et discutées pour les promotions et les rétrogradations lors de la réévaluation de fin d'année.
CERTIFICATION DES JUGES	› Les certifications de l'ITF sont les suivantes (de la moins élevée à la plus élevée) : badge vert, badge blanc, badge de bronze, badge d'argent, badge d'or. › À la fin de chaque année, l'ITF (en collaboration avec des représentants des circuits ATP et WTA) se réunit pour débattre du niveau de certification de chaque officiel certifié. › Le bilan se fonde sur les écoles fréquentées, les évaluations et le niveau d'activité durant l'année.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'ITF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'ITF déclare publier ses comptes en ligne.

L'ITF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'ITF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
BNP PARIBAS	x				
HP	x	x	x	x	
ADECCO	x				
HUGO BOSS	x	x	x		
ROLEX	x				

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 10 000 places pour le court central ; au moins 9 autres courts sont nécessaires à la tenue des épreuves : un de 5000 places, un de 3000 places et sept de 250 places.

La compétition doit se dérouler dans un site prévu à cet effet.

Le site ne peut pas être utilisé pour un autre sport.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : très élevé

Niveau de la complexité technique sur les sites olympiques : élevé

Coûts de production télévisée

La production télévisée des épreuves de tennis a coûté 338 489 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée totale de production s'est élevée à 306,5 heures, avec un coût moyen par heure de 9939 euros.

ITTF

The International Table Tennis Federation

320 **APERÇU**

321 **HISTOIRE ET TRADITION**

322 **UNIVERSALITÉ**

323 **POPULARITÉ**

325 **GOUVERNANCE**

326 **ATHLÈTES**

328 **DÉVELOPPEMENT**

330 **TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION**

331 **FINANCES**

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 4

2	2

Nombre de jours de compétition de l'ITTF sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 12

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4	4	4	4	4

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 172

86	86

VALEUR AJOUTÉE

L'ITTF déclare que le tennis de table apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le tennis de table, qui compte 217 associations membres, dont 197 correspondent aux Comités Nationaux Olympiques (CNO), est aujourd'hui pratiqué dans le monde entier. La représentation et la participation aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres de CNO tels que celui du Vanuatu, du Togo, de la Libye ou de Djibouti témoignent de cet essor.

Par ailleurs, le tennis de table œuvre pour l'égalité des sexes, et des femmes du Qatar, de Djibouti et d'Iran ont participé à des épreuves de tennis de table aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. Il n'y a aucun obstacle à la participation des femmes au tennis de table ; l'ITTF a d'ailleurs accepté et salué l'initiative du CIO, qui a invité des concurrentes de pays n'ayant jamais fait participer de femmes aux Jeux Olympiques.

Enfin, le tennis de table renforce la paix et l'amitié entre les peuples. Lors des épreuves olympiques de tennis de table, la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée se sont affrontées dans un esprit de respect mutuel et de saine rivalité. Dans le cadre de la préparation pour les Jeux Olympiques, l'ITTF a organisé une édition spéciale de la *Peace Cup* en novembre 2011 (Doha, Qatar), en présence de membres des Nations Unies, au cours de laquelle des athlètes des deux Corée se sont unis lors de doubles messieurs et dames.

L'ITTF déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au tennis de table :

Les Jeux Olympiques permettent d'exposer le tennis de table à un public plus large et souvent nouveau. L'ITTF tire parti de l'envergure des Jeux Olympiques pour innover, notamment en intégrant le concept de court central au tennis de table et en modernisant l'identité visuelle afin de rajeunir l'image de ce sport.

Les Jeux Olympiques sont également une excellente occasion pour l'ITTF de rencontrer d'autres Fédérations Internationales (FI) et de nombreux CNO dans un esprit de camaraderie et d'amitié, tout en partageant des connaissances et des idées en vue d'améliorer le sport international en général et le sport de chaque fédération en particulier.

Enfin, l'aide financière du CIO aux FI est particulièrement appréciée. L'ITTF s'en sert pour accélérer l'essor du tennis de table en aidant les fédérations continentales et en favorisant le développement des associations membres qui en ont besoin.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'ITTF : 1926

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

1988

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

7

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1926	2003
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	52	9
FRÉQUENCE	Tous les deux ans	Tous les ans

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	4	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	3	2010
JEUX AFRICAINS	8	2011
JEUX ASIATIQUES	13	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	9	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	11	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'ITTF compte 197 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	47	45	48
AMÉRIQUE	36	37	39
ASIE	43	44	44
EUROPE	47	48	49
OCÉANIE	13	16	17
TOTAL	186	190	197

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'ITTF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	42	43	40	41
AMÉRIQUE	38	39	36	37
ASIE	40	40	38	38
EUROPE	51	51	51	51
OCÉANIE	20	20	20	20
TOTAL	191	193	185	187

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	11	7	18	13	20	16	42	39	7	7
2012	18	26	19	15	22	23	37	31	4	3

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'ITTF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	13	7	22	14	29	21	46	42	2	2
DERNIERS	14	8	22	14	33	25	49	42	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'ITTF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	12	5	26	22	20	19	41	31	7	8
DERNIERS	16	9	19	16	25	21	39	32	7	6

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'ITTF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	1	1	5	3	6	7	18	17	2	2
DERNIERS	2	3	3	3	8	7	13	13	1	2

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
ASIE	2	2	3	3	92 %	83 %
EUROPE	1	1	0	0	8 %	17 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	3	3	3	3	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	0	0	0
ASIE	4	3	4	4
EUROPE	1	1	0	0
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	20	4	20	4
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	5	4	4	4
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	2	1	1

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'ITTF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du tennis de table, notamment chez les jeunes :

L'ITTF a créé un plan international de promotion du tennis de table chez les jeunes, fondé sur plusieurs compétitions telles que les championnats du monde juniors, les World Cadet Challenges et les World Junior Series. Par ailleurs, l'ITTF retransmet la plupart de ses tournois sur Internet, sur sa chaîne de télévision itTV. Enfin, l'ITTF communique de plus en plus sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et Flickr.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	114 932	138 924
BILLETS VENDUS	113 810	137 930
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1,8 %	1,8 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	57 400	70 861
BILLETS VENDUS	23 000	50 780
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	40 %	72 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	450	526

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 461 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 88 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 24 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1004

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'ITTF :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	51 917	78 415
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	696 498	1 747 020

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	413 132	20 234 634

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	84 407

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	746 868

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	45 000
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	3687

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'ITTF déclare ne pas appliquer de code d'éthique.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'ITTF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'ITTF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'ITTF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES	x	
DOPAGE		x
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS	x	

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'ITTF :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de l'ITTF compte actuellement 8 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	5	2	29 %
2012	7	1	13 %

MATCHS ARRANGÉS

L'ITTF déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les matchs arrangés. Plus de détails ci-dessous :

L'ITTF a adopté des dispositions contre les paris illégaux et la corruption dans le cadre de son Manuel. L'éradication des pratiques déloyales et antisportives, telles que les matchs arrangés, la corruption et les paris irréguliers ou illégaux, est désormais garantie par les règles de l'ITTF. Celles-ci stipulent en effet que les joueurs, entraîneurs et officiels doivent veiller à préserver l'image et l'intégrité du sport en évitant d'influer sur les éléments d'une compétition d'une manière contraire à l'éthique sportive. Les joueurs, entraîneurs et officiels ne peuvent en aucun cas participer ou contribuer d'une quelconque manière à des paris ou à des jeux en lien avec leurs propres matchs et compétitions. Des actions disciplinaires à l'encontre de toute personne ne respectant pas ces principes (suppression partielle des primes et/ou suspension des tournois de l'ITTF) ont été mises en œuvre. Le code de conduite de SportAccord sur les paris sportifs pour les joueurs et les officiels a été adopté.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'ITTF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'ITTF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération et élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ EXÉCUTIF	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	

SANTÉ

Commission médicale

L'ITTF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'ITTF déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

L'ITTF a supprimé les composés organiques volatils (COV) de l'équipement personnel (raquette et revêtement) des athlètes. Cette suppression a été progressive jusqu'à l'interdiction complète de tout COV en septembre 2008. Cette mesure a été mise en œuvre afin de protéger la santé des athlètes. Des systèmes de contrôle des raquettes rigoureux ont été mis en place afin de détecter toute infraction aux règles et de garantir l'absence de tout COV lors des compétitions de tennis de table.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'ITTF	% RÉALISÉS PAR L'ITTF
2006	35	0	0 %
2007	22	0	0 %
2010	24	24	100 %
2011	79	24	30 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	5
2010	7
2011	6

L'ITTF déclare qu'elle n'a pas instauré de passeport biologique de l'athlète et qu'elle ne prévoit pas d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'ITTF déclare ne pas disposer de programmes ou de moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle.

ENTOURAGE

L'ITTF déclare disposer d'une commission de l'entourage, avoir pris des initiatives liées à l'entourage, mais ne pas surveiller l'entourage des athlètes. L'ITTF n'a pas non plus mis en place de système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'ITTF déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'ITTF déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'ITTF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- En 1999, l'ITTF a adopté le plan P4. Ce plan axé sur les objectifs repose sur quatre priorités, qui constituent les principes fondamentaux de l'ITTF : participation, popularité, profits et planification (d'où le nom de P4). Outre la planification, au moins deux des trois autres priorités doivent être intégrées à chacune des activités, initiatives ou programmes de l'ITTF.
- Chaque « P » regroupe une série d'objectifs. Ces objectifs sont soit « critiques », c'est-à-dire soumis à des contraintes de temps, soit « flexibles », ce qui signifie que le calendrier sera adapté en fonction des ressources humaines et financières disponibles. Les échéances des objectifs et des priorités critiques sont fixées par avance ; les ressources humaines et financières doivent donc être attribuées et budgétisées en conséquence.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'ITTF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- L'ITTF a créé un vaste *programme de développement*, qui répartit chaque année plus de 1,8 million de dollars entre les différents continents en fonction du nombre d'associations et de leurs besoins subjectifs.
- Un accord quadriennal, concernant les aspects suivants, a été négocié avec chaque continent en fonction de ses besoins : formation des entraîneurs, camps d'entraînement, formations destinées aux femmes, aux arbitres et aux juges-arbitres, formations en marketing, cours de tennis de table handisport, aide matérielle et responsables du développement continental.
- L'ITTF a également mis l'accent sur l'humanitaire dans le cadre de son projet *Dreambuilding*, qui inclut des actions conjointes avec Peace & Sport et l'UNOSDP (telles que la Peace & Sport Cup, les initiatives ping-pong pour la paix en Colombie, au Timor oriental, en République Démocratique du Congo/au Burundi ou encore le programme d'urgence suite au tremblement de terre en Haïti).
- Le *programme de développement de l'ITTF en faveur des femmes* organise au moins une formation destinée aux femmes sur chaque continent.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'ITTF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- L'ITTF a créé des camps d'entraînement en marge des épreuves du circuit international juniors.
- L'ITTF dirige un programme de bourses pour les jeunes appelé *With Future in Mind (Préparer l'avenir)*, en étroite collaboration avec la Solidarité Olympique, pour une vingtaine de jeunes talents originaires de pays en développement.
- La Fédération a également créé les programmes *Road to YOG (En route pour les JOJ)* afin de permettre aux jeunes de s'entraîner et d'accéder à la compétition.

Commission ou initiatives femme et sport

L'ITTF déclare disposer d'une commission femme et sport, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- L'ITTF poursuit le développement de ses formations pour les femmes et les jeunes filles, dont la participation est passée de 35 % en 2010 à 42 % en 2012. La Fédération organise également des rencontres continentales afin d'élaborer des plans à court et à long terme, et de créer des structures zonales ou régionales. Par ailleurs, l'ITTF a rédigé un ensemble de guides abordant les questions suivantes : tutorat, sensibilisation au VIH et compétences de vie. Enfin, l'ITTF a célébré la journée internationale de la femme au niveau national. En 2011, 22 pays ont participé aux célébrations et une trentaine d'activités avaient été organisées.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'ITTF déclare ne pas disposer de commission du sport pour tous et ne pas prendre d'initiatives en la matière.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Après chaque championnat du monde, l'ITTF établit un bilan complet avec le personnel de la Fédération et les organisateurs afin d'évaluer tous les aspects de l'organisation, y compris l'installation des sites.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› L'ITTF dispose d'un responsable à temps plein pour gérer toutes les questions relatives à l'équipement de tennis de table ainsi qu'un comité de l'équipement, en charge des mesures applicables en cas d'évolution technique du sport. › La Fédération a également mis en place un système de contrôle des raquettes rigoureux et teste l'ensemble des marques agréées ou homologuées par l'ITTF afin d'évaluer le niveau de conformité à ses normes techniques.
TENUE DE COMPÉTITION	› L'ITTF juge que la tenue de compétition n'a pas d'impact direct sur les compétitions de tennis de table et ne suit donc pas son évolution technique.

ENVIRONNEMENT

L'ITTF déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques ou directives figure ci-dessous :

L'ITTF suit les politiques et les recommandations de l'Agenda 21 des Nations Unies et du guide du CIO sur le sport, l'environnement et le développement durable publié en juin 2006. L'ITTF a interdit l'utilisation des composés organiques volatils.

Critères d'évaluation

L'ITTF déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET), car elle juge minime l'impact environnemental du tennis de table.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'ITTF déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'ITTF déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'ITTF déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Lors des épreuves individuelles, chacun des concurrents peut faire appel d'une décision prise en cours de match. Lors des épreuves par équipe, seul le capitaine de l'équipe peut faire appel d'une décision prise en cours de match. Il est possible de faire appel pour contester une décision du juge-arbitre sur un aspect du tournoi, ou lorsque le déroulement du match sort du cadre de la réglementation de l'ITTF. La décision du jury est définitive.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'ITTF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le jugement a peu d'incidence sur le résultat d'un match de tennis de table.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Un juge-arbitre international et des juges-arbitres adjoints sont désignés pour chaque tournoi international. Un arbitre international et un arbitre adjoint sont désignés pour chaque match international.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› L'ITTF soutient toutes les associations pour simplifier et normaliser les pratiques. Des informations sont également disponibles en ligne pour la formation des arbitres internationaux. Des formations de base destinées aux arbitres ont été conçues pour les pays ne disposant pas de programme d'éducation des arbitres. › Les associations peuvent inscrire des officiels nationaux à l'examen ITTF d'arbitre international, lequel a lieu tous les deux ans. S'ils réussissent cet examen, les officiels peuvent ensuite suivre une formation de niveau supérieur incluant des cours, des examens et des évaluations. › Un petit nombre d'entre eux peuvent ensuite accéder au plus haut niveau, après plusieurs années d'excellents services et sur recommandation de leurs pairs. Les juges-arbitres internationaux doivent également suivre un programme de séminaires, d'examens et d'entretiens pour obtenir leur qualification.
ÉVALUATION DES JUGES	› Le système d'évaluation des arbitres est destiné à juger la prestation de l'arbitre pendant le déroulement d'un match. L'arbitre n'est pas noté, mais plutôt évalué comme satisfaisant aux exigences ou devant se perfectionner. › Seuls les arbitres satisfaisant aux exigences peuvent être sélectionnés pour les Jeux Olympiques. › Après le match, l'évaluateur du comité des arbitres et juges-arbitres de l'ITTF discute avec l'arbitre de sa prestation et lui fait part de ses remarques concernant les points qui peuvent être améliorés.
CERTIFICATION DES JUGES	› La certification des arbitres internationaux a été instaurée en 1993 ; depuis, l'ITTF a accordé cette certification à plus de 5000 d'entre eux. › Depuis 2002, l'ITTF a instauré deux niveaux de certification pour les arbitres internationaux, respectivement associés à un badge blanc et à un badge bleu. Tous les arbitres internationaux portent le badge blanc et ceux qui excellent peuvent tenter d'obtenir le badge bleu. › Les différents niveaux des arbitres sont les suivants : arbitre national, arbitre certifié/international et arbitre international de haut niveau.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'ITTF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'ITTF déclare publier ses comptes en ligne.

L'ITTF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'ITTF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
VOLKSWAGEN	x				
GAC (GUANGZHOU AUTOMOTIVE GROUP)	x				
DHS (SHANGHAI DOUBLE HAPPINESS)	x	x			
LIEBHERR	x				
TAMASU-BUTTERFLY	x	x			

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 5000 places.

La compétition peut se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans une halle couverte.

Le site peut être partagé avec d'autres sports/disciplines en salle comme la gymnastique rythmique, le taekwondo ou le pentathlon moderne (escrime), mais la formule de compétition de ces sports peut rendre le partage difficile.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : considérable

Niveau de la complexité technique sur les sites olympiques : considérable

Coûts de production télévisée

La production télévisée du tennis de table a coûté 185 400 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée totale de production s'est élevée à 201,5 heures, avec un coût moyen par heure de 11 041 euros.

ITU

International Triathlon Union

333 APERÇU

334 HISTOIRE ET TRADITION

335 UNIVERSALITÉ

336 POPULARITÉ

338 GOUVERNANCE

340 ATHLÈTES

341 DÉVELOPPEMENT

344 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

346 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2

♂	♀
1	1

Nombre de jours de compétition de l'ITU sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 2

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
♂	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 110

♂	♀
55	55

VALEUR AJOUTÉE

L'ITU déclare que le triathlon apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le triathlon attire des athlètes et un public jeunes en leur proposant des épreuves palpitantes et pleines de rebondissements, comme lors des Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La majorité (53 %) des personnes suivant les épreuves de triathlon sur Internet ont moins de 34 ans. Par ailleurs, le triathlon est un sport original et passionnant, qui reste conforme aux valeurs traditionnelles de l'Olympisme.

L'ITU déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au triathlon :

Le statut de sport olympique valorise considérablement le triathlon. Ce statut renforce la légitimité du triathlon et permet à ce sport d'être reconnu officiellement ; les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et associations sportives nationales bénéficient ainsi des ressources nécessaires au développement du triathlon. L'inscription du triathlon au programme olympique accélère l'essor de ce sport et multiplie les aides au niveau national. Par ailleurs, ce statut de sport olympique offre aux athlètes la possibilité de réaliser leur rêve en concourant au plus haut niveau lors des Jeux Olympiques, considérés comme l'événement phare du triathlon.

De plus, l'exposition dont bénéficie le triathlon lors des Jeux Olympiques permet de conquérir un nouveau public et peut inciter les futures générations d'olympiens à démarrer ce sport. Cette exposition a également encouragé des jeunes de pays en développement à pratiquer le triathlon. Les jeunes reçoivent ainsi l'image d'un sport passionnant et propice à l'égalité des sexes.

L'adoption des valeurs olympiques universelles permet également de renforcer la position des fédérations nationales membres et des acteurs de l'ITU, qui cherche à développer le triathlon dans le monde entier. Si l'ITU compte déjà 149 fédérations nationales, dont 140 correspondent aux CNO, la Fédération reste déterminée à poursuivre l'essor de ce sport. L'exposition du triathlon pendant les Jeux crée des opportunités sur de nouveaux marchés et favorise la mise en œuvre des programmes de développement de l'ITU dans le monde entier.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'ITU : 1989

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

2000

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

4

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS	JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1989	1990
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	23	22
FRÉQUENCE	Tous les ans	

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	1	1993
UNIVERSIADE	0	-
JEUX DU COMMONWEALTH	2	2006
JEUX AFRICAINS	1	2011
JEUX ASIATIQUES	2	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	5	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	0	-

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'ITU compte 140 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	7	7	19
AMÉRIQUE	31	37	39
ASIE	14	23	29
EUROPE	39	43	44
OCÉANIE	6	6	9
TOTAL	97	116	140

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'ITU ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	6	8	6	8
AMÉRIQUE	30	31	30	31
ASIE	17	20	16	19
EUROPE	37	39	37	39
OCÉANIE	3	4	3	4
TOTAL	93	102	92	101

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	6	4	25	15	18	12	36	27	2	2
2012	7	5	26	19	24	14	36	31	4	3

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'ITU :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	3	13	11	8	4	21	20	2	2
DERNIERS	5	1	15	14	7	5	24	23	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'ITU :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	5	2	12	12	20	12	22	21	2	2
DERNIERS	4	2	22	16	11	6	22	21	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'ITU :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	4	0	10	8	4	3	25	20	2	2
DERNIERS	1	2	8	6	5	4	14	12	2	2

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	0	0	0	17 %	0 %
ASIE	0	0	0	0	0 %	0 %
EUROPE	1	2	1	2	33 %	83 %
OCÉANIE	1	0	1	1	50 %	17 %
TOTAL	3	2	2	3	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	0	0	1
ASIE	0	0	0	0
EUROPE	4	4	4	3
OCÉANIE	1	0	1	1
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	9	9	9	9
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	5	4	5	5
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	1	2	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'ITU déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du triathlon, notamment chez les jeunes :

La retransmission en direct des principales courses a permis de conquérir de très nombreux fans. Ces courses sont retransmises sur les grandes chaînes de télévision et sur Internet, permettant ainsi à un public jeune et connecté d'y accéder à tout moment. L'ITU s'est efforcée d'accroître sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Flickr et YouTube) afin de favoriser le dialogue et l'interaction avec de très nombreux jeunes. L'ITU a également créé un site Web entièrement compatible avec tous les terminaux mobiles.

Le triathlon par équipe mixte a été conçu spécialement pour attirer les jeunes, sans déplaire au public traditionnel ni trahir le principe même de ce sport. Cette épreuve intègre le meilleur du triathlon dans un format court, dynamique et stimulant, tout en valorisant l'égalité des sexes et le travail d'équipe.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	14 014	8732
BILLETS VENDUS	13 884	8613
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,2 %	0,1 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	L'ITU applique une politique de placement libre à tous ses championnats du monde depuis 1989.	
BILLETS VENDUS		
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS		

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	475	585

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 99,5 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 64,5 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 36 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 478

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'ITU :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	9236	14 195
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	63 271	68 516

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	518317	8090523

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	69035

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	24156

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	34555
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	15215

Activité sur d'autres réseaux sociaux

Toutes les grandes fédérations nationales de triathlon sont également très actives sur les réseaux sociaux. En plus des deux plateformes mentionnées ci-dessus, l'ITU est également très active sur beaucoup d'autres réseaux sociaux. L'ITU dispose d'une chaîne YouTube depuis 2007, avec plus de 1,24 million de vidéos vues. L'ITU a également créé un compte Pinterest afin de renforcer l'attrait du triathlon auprès du public féminin, majoritaire sur ce réseau. Le compte Flickr de l'ITU permet d'élargir la diffusion des meilleures images de triathlon auprès d'un jeune public. Enfin, l'ITU a adopté le programme Google Analytics en 2008 afin d'évaluer précisément l'activité sur son site Web.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'ITU déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

En 2010, le comité exécutif de l'ITU a voté en faveur de l'adoption du code d'éthique du CIO pour tous les aspects applicables au triathlon. L'ITU adhère notamment aux aspects suivants du code d'éthique du CIO : dignité, intégrité, bonne gouvernance, ressources et confidentialité.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'ITU déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'ITU déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'ITU fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES	x	
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES	x	
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS	x	
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS	x	

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'ITU :

2009	2010	2011
1	1	2

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de l'ITU compte actuellement 21 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

	♂	♀	% DE ♀
2008	10	4	29 %
2012	13	8	38 %

COURSES ARRANGÉES

L'ITU déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les courses arrangées. Plus de détails ci-dessous :

Bien que la menace de courses arrangées soit faible en triathlon, l'ITU reste cependant très consciente des risques associés. L'ITU dispose d'un jury de course chargé d'examiner toutes les accusations de courses arrangées. Par ailleurs, des procédures ont été mises en place afin de permettre au comité exécutif de l'ITU de traiter les appels et de sanctionner les athlètes pour tout ce qui relève de la course, y compris les accusations de courses arrangées. L'ITU continue de suivre ce problème de près en collaboration avec d'autres Fédérations Internationales ; elle est également prête à durcir ses mesures, si besoin, afin de prévenir tout risque de courses arrangées.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'ITU déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'ITU déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ EXÉCUTIF	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

L'ITU déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'ITU déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

La commission de l'ITU en charge des entraîneurs et des questions médicales est impliquée activement dans les décisions relatives à la programmation des courses afin de garantir aux athlètes des temps de récupération suffisants. L'ITU a également commandé des études et appliqué des règles sur les températures d'eau autorisées lors des épreuves de nage, en collaboration avec la FINA et le CIO. Le processus de certification des entraîneurs de l'ITU attache une grande importance à la santé des athlètes. Par ailleurs, l'ITU organise, tous les deux ans, une conférence science et triathlon, au cours de laquelle des entraîneurs, des médecins et des scientifiques du sport se réunissent pour échanger des informations sur la santé et le bien-être des athlètes ainsi que pour améliorer les performances en triathlon.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'ITU	% RÉALISÉS PAR L'ITU
2006	112	0	0 %
2007	326	0	0 %
2010	1654	80	5 %
2011	1595	80	5 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	1
2010	2
2011	1

L'ITU déclare avoir instauré le passeport biologique de l'athlète.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'ITU déclare ne pas disposer de programmes ou de moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle.

ENTOURAGE

L'ITU déclare disposer d'une commission de l'entourage, avoir pris des initiatives liées à l'entourage et surveiller l'entourage des athlètes. L'ITU a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'ITU déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années. La Fédération a en effet instauré un cycle de planification stratégique sur quatre ans, évalué après chaque édition des Jeux Olympiques. Les objectifs actuels visent à développer le sport du niveau de base au plus haut niveau, tout en cherchant à valoriser et à rentabiliser les principaux actifs de l'ITU.

Système de répartition financière

L'ITU déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'ITU déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Conférer au triathlon un statut d'exception au sein de la famille olympique et paralympique.
- Garantir la présence de l'ITU à toutes les courses de triathlon organisées à travers le monde.
- Nouer des relations positives et stratégiques avec l'ensemble des partenaires afin de les associer largement à tous les aspects de la discipline.
- Développer le triathlon dans toutes les régions en augmentant le nombre de fédérations nationales regroupant des athlètes et organisant des épreuves de haut niveau.
- Établir des meilleures pratiques durables au sein de l'ITU.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'ITU déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- L'ITU a affecté un coordinateur du développement à chaque confédération continentale. Plus de 3 598 officiels techniques et de 1200 athlètes/entraîneurs originaires d'une centaine de pays en développement ont bénéficié des projets de développement de l'ITU depuis 2009.
- Le *programme de développement des athlètes* permet à des athlètes de haut niveau appartenant aux fédérations de pays en développement de bénéficier d'une aide, de ressources et de compétences techniques en vue de leur participation à la coupe du monde de triathlon.
- L'objectif du programme de développement des entraîneurs est d'accroître le nombre d'entraîneurs issus des fédérations de pays en développement en leur permettant d'acquérir de l'expérience afin de préparer et d'accompagner les participants à la coupe du monde de triathlon.
- Un programme a également été élaboré pour le développement des officiels techniques, des organisateurs d'événement et des courses à travers des formations techniques, des programmes d'observation et un *programme de transfert de connaissances*.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'ITU déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Un groupe d'athlètes provenant des fédérations de pays émergents et en développement ont été sélectionnés pour participer à des camps de perfectionnement sous la direction des meilleurs entraîneurs internationaux de l'ITU, qui organise également des camps au niveau continental pour les jeunes et les athlètes juniors.
- L'ITU propose des formations et des ressources (DVD et manuels d'enseignement) afin d'aider les populations, les clubs et les écoles à organiser des courses et des épreuves de Fun-Tri pour les pratiquants de base au niveau local en privilégiant les règles et principes de gestion de base de la compétition.
- L'ITU s'efforce d'intégrer des épreuves de grande envergure pour les enfants et les jeunes à toutes ses courses. C'est notamment le cas du triathlon de Hambourg, qui compte plus de 4000 participants ; plus de 12 000 enfants participent également à des séries jeunes en Australie et en Nouvelle-Zélande. Le Royaume-Uni organise 24 triathlons pour les enfants, dont certains comptent plus de 1000 inscrits par course.

Commission ou initiatives femme et sport

L'ITU déclare disposer d'une commission femme et sport, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- Le comité de l'ITU en charge des femmes a été créé en 1990 pour garantir que les triathlètes femmes bénéficient des mêmes chances, de la même reconnaissance et des mêmes récompenses que les hommes. Ce comité s'efforce de préserver le statut des femmes à tous les niveaux du sport : athlètes, entraîneurs, officiels techniques, administrateurs, organisateurs, personnel et responsables. Il offre aux femmes l'occasion de se rencontrer pour discuter de sujets qui les concernent, d'apprendre et de fêter des victoires ensemble ; il exhorte aussi constamment les acteurs du sport à valoriser les performances des femmes et à les placer au même niveau que celles des hommes. L'augmentation du montant des récompenses en argent et de l'exposition médiatique rend ces actions particulièrement importantes. Ce comité a mené à bien sa mission en matière d'égalité des sexes et a réussi à se faire une place au sein des réseaux d'associations de femmes.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'ITU déclare disposer d'une commission du sport pour tous, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- L'ITU a créé une commission du sport pour tous afin de renforcer la pratique du triathlon. L'ITU mène également plusieurs initiatives en faveur du sport pour tous. Lors des ITU World Triathlon Series, la compétition de haut niveau se déroule parallèlement à des courses ouvertes à tous. Chaque année, plus de 30 000 athlètes participent à ces compétitions. Presque tous les événements reconnus par l'ITU proposent également d'importantes épreuves de sport pour tous. Par ailleurs, la mise en place d'un système de qualification au niveau de chaque fédération nationale offre à tous les triathlètes la possibilité de participer aux championnats du monde annuels de l'ITU par catégorie d'âge. L'ITU propose des formations afin d'aider les populations, les clubs et les écoles à organiser des courses et des épreuves de Fun-Tri pour les adeptes au niveau local en privilégiant les règles et principes de gestion de base de la compétition.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› L'ITU a établi des normes relatives aux principes de gestion des sites et à leur aménagement dans le cadre des compétitions de triathlon. Ces normes sont définies dans le manuel de l'organisateur d'événement de l'ITU ainsi que dans les règlements spécifiques des World Triathlon Series et de la coupe du monde. Ces documents, disponibles en ligne, sont mis à jour chaque année en fonction des commentaires des officiels techniques, des organisateurs d'événement et des comités de l'ITU. › L'ITU affecte, trois années de suite, le même délégué technique à des événements ou à des sites spécifiques afin de garantir une bonne cohérence et d'apporter des améliorations à partir de l'expérience des années précédentes. Au bout de trois ans, un autre délégué technique est désigné afin d'apporter de nouvelles idées et de favoriser l'innovation.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Des spécifications détaillées ont été établies pour tous les équipements sportifs utilisés lors des compétitions de l'ITU. Tous les équipements doivent être conformes à ces spécifications et être homologués par le comité technique de l'ITU. › Concernant l'équipement des triathlètes (les vélos, par exemple), l'ITU travaille en collaboration avec d'autres Fédérations Internationales (l'UCI, par exemple) afin d'intégrer les toutes dernières évolutions techniques au triathlon. › Tous les nouveaux équipements doivent être soumis à une même procédure et être évalués par le comité technique de l'ITU afin d'en garantir la conformité aux règles de course de la Fédération. › L'ITU a élaboré son propre processus de certification pour les équipements spécifiques au triathlon, comme les prolongateurs. Avant chaque compétition de l'ITU, tous les équipements des athlètes doivent être présentés et contrôlés par des officiels techniques de la Fédération.
TENUE DE COMPÉTITION	› En 2010, l'ITU a commencé à suivre de près l'évolution technique des tenues de compétition. Un système a été mis en œuvre afin de contrôler les innovations des tenues de compétition des triathlètes et de les homologuer. › L'ITU organise des réunions annuelles avec les fabricants de tenues de triathlon et les membres du service sportif de la Fédération pour s'informer de leurs opinions et de leurs préoccupations. › L'ITU travaille également en étroite collaboration avec le comité des athlètes et le comité des entraîneurs de la Fédération afin de prendre leur avis en considération. › L'ITU définit des règles et des réglementations relatives aux tenues de compétition homologuées. Par ailleurs, en 2013, elle introduira un système de certification de l'équipement et publiera, dès 2014, une liste répertoriant toutes les tenues de compétition homologuées.

ENVIRONNEMENT

L'ITU déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques ou directives figure ci-dessous :

L'ITU applique une politique de développement durable à ses courses afin d'en réduire au maximum l'impact environnemental. En 2010, l'ITU a instauré une commission du développement durable chargée d'élaborer des politiques et de conseiller les différents acteurs concernés. Les déplacements sont limités au maximum et des outils de télécommunication sont utilisés lors des réunions. L'impact environnemental des courses de l'ITU, qui exploitent les infrastructures existantes, est minime. Il est inutile de modifier le paysage existant ou de construire des structures permanentes. Les sites sont dans le même état avant et après la course. Pour chaque course, la qualité de l'eau doit excéder les normes de propreté reconnues au niveau international. En raison de ces exigences, le triathlon a permis d'améliorer la qualité de l'eau sur de nombreux sites. Enfin, plusieurs courses de l'ITU ont reçu une certification environnementale.

Critères d'évaluation

L'ITU déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). Cependant, un processus d'évaluation des meilleurs critères environnementaux est en cours pour les courses de l'ITU. En 2012, une étude de différentes courses de haut niveau a été commandée. Cette étude déterminera l'impact des courses de l'ITU sur l'environnement et permettra d'élaborer de nouvelles politiques et procédures afin d'améliorer la durabilité des courses et de réduire l'impact environnemental du triathlon. À l'issue de cette étude, la commission du développement durable de l'ITU examinera les différentes possibilités dont elle dispose, y compris le guide SSET, afin de déterminer les critères d'évaluation les mieux adaptés à ce sport.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'ITU déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'ITU déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'ITU déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Une procédure d'appel permet d'examiner la décision de l'arbitre (niveau un), du jury de course (niveau deux) ou du comité exécutif de l'ITU (niveau trois). Si l'objet de l'appel ne figure pas dans les règles de l'ITU, les règles de la FINA, de l'UCI et de l'IAAF, ainsi que les règles de l'IPC (athlétisme et natation) s'appliquent. Il peut être fait appel de la décision de l'arbitre auprès du jury de course dans les 15 minutes suivant l'arrivée ou la constatation de l'infraction. La décision doit être annoncée immédiatement. Il peut être fait appel de la décision du jury auprès du secrétaire général de l'ITU, qui demande au comité exécutif de désigner un jury composé de trois personnes. La décision doit être annoncée après validation par le comité exécutif. Il peut être fait appel de la décision du comité exécutif auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS).

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'ITU prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le jugement a peu d'incidence sur le résultat d'une compétition de triathlon. Les moments stratégiques de la compétition et de la course, tels que le départ, les virages en natation, les transitions et l'arrivée, sont photographiés et filmés par les officiels techniques afin de justifier leurs décisions.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Les performances des triathlètes sont évaluées au moyen d'un système de chronométrage et de résultats. Les athlètes portent des puces électroniques qui enregistrent le temps intermédiaire et le temps total à différents postes de chronométrage. › Les officiels techniques supervisent la compétition et veillent au respect de toutes les règles. › Les infractions commises par les triathlètes et relevées par un officiel technique doivent être confirmées par l'arbitre de course.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› En plus des séminaires de formation, l'ITU a mis en œuvre une série d'initiatives afin de permettre aux officiels techniques d'acquérir suffisamment d'expérience. Ces initiatives s'adressent aux directeurs techniques assistants et incluent un programme autofinancé. › Les officiels sont sélectionnés conformément aux politiques et procédures en vigueur ; la décision finale revient au comité technique de l'ITU. › Pour les compétitions les plus importantes, les sélections doivent être validées par le comité exécutif.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les officiels techniques sont évalués en fonction de leurs performances lors des séminaires et de la compétition. › Ces évaluations sont consignées dans la base de données des officiels techniques, qui inclut plus de 3500 officiels. › À l'issue des séminaires, les officiels techniques doivent passer un examen. › Après chaque course de l'ITU, le directeur technique doit établir un rapport, dans lequel il évalue notamment les officiels techniques ayant participé.
CERTIFICATION DES JUGES	› Le système de l'ITU prévoit trois différents niveaux de certification des officiels techniques. Pour passer d'un niveau à l'autre, les officiels doivent suivre des séminaires obligatoires et participer à un certain nombre de courses. › Les fonctions exercées par les officiels techniques doivent correspondre à leur niveau de certification. › La procédure de certification est exécutée tous les ans par le comité technique de l'ITU.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'ITU déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'ITU déclare publier ses comptes en ligne.

L'ITU déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'ITU de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
SAMSUNG	x				
GROUPE LAGARDÈRE	x			x	
DEXTRO ENERGY	x	x			
OAKLEY	x	x			
SPECIALIZED	x				

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 2500 places.

L'épreuve de natation peut se dérouler dans un lac ou en mer (sans courant) ou dans des canaux construits spécialement ; les épreuves de cyclisme et de course à pied peuvent se dérouler sur n'importe quelle route.

Le site de natation peut être partagé avec l'aviron, le canoë et le marathon de nage ; les autres sites peuvent être partagés avec toute autre épreuve sur route.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : moyen

Niveau de la complexité technique sur les sites olympiques : faible

Coûts de production télévisée

La production télévisée du triathlon a coûté 992 171 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée totale de production s'est élevée à 5,6 heures, avec un coût moyen par heure de 354 347 euros.

IWF

Fédération Internationale d'Haltérophilie

348 **APERÇU**

349 **HISTOIRE ET TRADITION**

350 **UNIVERSALITÉ**

351 **POPULARITÉ**

353 **GOUVERNANCE**

355 **ATHLÈTES**

356 **DÉVELOPPEMENT**

358 **TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION**

359 **FINANCES**

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 15

♂	♀
8	7

Nombre de jours de compétition de l'IWF sur les 16 jours des Jeux Olympiques à Londres : 10

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
♂	5	5	5	5	6	7	7	7	7	7	9	9	10	10	10	10	10	8	8	8	8
♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7	7	7
TOTAL	5	5	5	5	6	7	7	7	7	7	9	9	10	10	10	10	10	15	15	15	15

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 260*

♂	♀
156	104

* Ces quotas incluent cinq places réservées au pays hôte (trois aux hommes et deux aux femmes) et 10 places allouées par la commission tripartite (six aux hommes et quatre aux femmes).

VALEUR AJOUTÉE

L'IWF déclare que l'haltérophilie apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

L'haltérophilie, qui est l'un des sports olympiques les plus anciens, représente un très grand atout pour les Jeux Olympiques. Lors des Jeux Olympiques de 2012 à Londres, comme lors des éditions précédentes, le public et les téléspectateurs du monde entier ont pu assister à des compétitions spectaculaires, passionnantes et loyales, dans toutes les catégories. Les épreuves d'haltérophilie, qui incarnent l'essence même de la devise olympique, se sont déroulées au centre ExCel, réunissant des concurrents originaires de 84 Comités Nationaux Olympiques (CNO). Le public britannique a pu s'imprégner du suspense, de la concentration et des rebondissements propres à ce sport. Les décisions d'arbitrage se sont avérées justes et impartiales, et le système de qualification a favorisé l'universalité des épreuves. Avec 41 % de femmes, l'haltérophilie a atteint un excellent équilibre entre les deux sexes. Par ailleurs, la souplesse des règles vestimentaires a favorisé la participation de femmes originaires du monde entier.

L'IWF déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante à l'haltérophilie :

Les Jeux Olympiques représentent l'événement sportif par excellence pour les haltérophiles. L'exposition exceptionnelle dont bénéficie l'haltérophilie pendant les Jeux Olympiques et les idéaux propres à cet événement constituent un atout unique et indispensable à ce sport. Rien ne vaut un exploit aux Jeux Olympiques pour renforcer la popularité et le prestige du sport. Au-delà des honneurs et de l'intérêt sportif associés aux Jeux Olympiques, les athlètes et le public peuvent partager l'atmosphère particulière de cet événement, qui incarne toutes les valeurs éthiques et morales de l'Olympisme. Enfin, les recettes olympiques garantissent la stabilité et les ressources financières indispensables à la mise en œuvre des programmes de développement de la Fédération ainsi qu'à l'essor de l'haltérophilie à travers le monde.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'IWF : 1905

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

♂	♀
1896	2000

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

♂	♀
24	4

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS	
	♂	♀	♂	♀
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1891	1987	1975	1995
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	79	21	38	18
FRÉQUENCE	Tous les ans*		Tous les ans	

* Sauf les années des Jeux Olympiques

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	1	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	16	2010
JEUX AFRICAINS	9	2007
JEUX ASIATIQUES	15	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	16	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	18	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'IWF compte 175 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	26	32	34
AMÉRIQUE	36	37	35
ASIE	40	44	44
EUROPE	45	47	45
OCÉANIE	15	17	17
TOTAL	162	177	175

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'IWF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	18	19	16	15
AMÉRIQUE	26	27	25	25
ASIE	38	39	33	32
EUROPE	44	44	35	33
OCÉANIE	10	10	9	9
TOTAL	136	139	118	114

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	14	11	18	15	29	16	39	31	16	12
2012	14	13	20	18	26	21	34	29	15	10

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'IWF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	5	2	12	9	18	14	26	22	1	0
DERNIERS	4	4	14	11	17	15	26	23	10	6

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'IWF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	13	12	17	16	22	19	33	25	14	10
DERNIERS	13	12	18	17	25	18	33	25	15	10

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'IWF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	2	4	4	17	12	18	11	6	3
DERNIERS	1	0	14	15	8	6	17	9	1	0

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	2	0	1	2 %	7 %
ASIE	5	5	6	6	53 %	53 %
EUROPE	7	6	4	6	45 %	40 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	13	13	10	13	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	1	1	0	0
AMÉRIQUE	2	1	2	1
ASIE	6	7	5	5
EUROPE	8	9	4	8
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	72	72	63	63
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	17	18	11	14
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	4	3	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'IWF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait de l'haltérophilie, notamment chez les jeunes :

L'IWF a récemment créé les championnats du monde jeunes, qui sont désormais organisés tous les ans. Par ailleurs, des séminaires de formation sont organisés cinq à six fois par an à l'échelle internationale et trois à quatre fois à l'échelle régionale. La présentation de ce sport a également été améliorée afin de le rendre plus spectaculaire et plus attrayant auprès des jeunes. Par ailleurs, les compétitions les plus importantes sont retransmises en direct sur Internet. L'IWF a créé une campagne « Dis NON ! au dopage » destinée aux jeunes athlètes ; cette campagne inclut la participation de modèles, un quiz et des projets d'initiation. Enfin, l'activité sur les réseaux sociaux a été intensifiée.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Nombre de billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	64 130	92 442
BILLETS VENDUS	63 110	90 137
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	1 %	1,1 %

Nombre de billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	20 000	40 000
BILLETS VENDUS	15 000	40 000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	75 %	100 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	150	250

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 320 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 82,5 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 33,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 1176

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'IWF :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	2393	7015
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	164 800	40 315

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	463 053	21 002 852

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	119387

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	552146

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	11000
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	700

Activité sur d'autres réseaux sociaux

L'IWF déclare être également active sur YouTube et Weibo.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'IWF déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

La nouvelle version du code d'éthique de l'IWF, approuvée lors du congrès de l'IWF en décembre 2012, est conforme aux principes de base du code d'éthique du CIO. Cette nouvelle version intègre des principes fondamentaux tels que la non-discrimination, la dignité, l'absence de toute forme de harcèlement, le fair-play, l'intégrité, la neutralité politique, la protection de l'environnement et la promotion du Mouvement olympique. Par ailleurs, le code d'éthique de l'IWF fixe des règles en matière de confidentialité et de conflits d'intérêts, et définit les rôles et responsabilités de la commission d'éthique.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'IWF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'IWF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'IWF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'IWF :

2009	2010	2011
0	1	5

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité exécutif de l'IWF compte actuellement 21 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	16	1	6 %
2012	20	1	5 %

ÉPREUVES ARRANGÉES

L'IWF déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les épreuves arrangées. Plus de détails ci-dessous :

Des directives relatives aux épreuves arrangées ont été approuvées et publiées sur le site web de l'IWF. Ces directives ont été remises à chacune des fédérations nationales lors du dernier congrès de la Fédération.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'IWF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'IWF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ EXÉCUTIF		
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES		

SANTÉ

Commission médicale

L'IWF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du comité exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'IWF déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

Le comité médical de l'IWF, qui se réunit tous les ans, examine les cas de maladies notifiés à chaque compétition de l'IWF. Les données statistiques, accompagnées de conseils en matière de santé et de sécurité, sont présentées au congrès de l'IWF. Tous les fournisseurs d'équipements sportifs agréés par l'IWF doivent garantir que leurs équipements sont adaptés à la pratique de l'haltérophilie et ne présentent aucun danger pour la santé des athlètes. L'IWF exige une assurance médicale pour tous les participants aux championnats du monde. L'IWF prend en charge l'hospitalisation des athlètes dans le cadre des championnats du monde. Une équipe d'ambulanciers et un médecin de garde de l'IWF sont présents sur les sites de compétition et d'entraînement. Les programmes de formation de l'IWF abordent la question du dopage (prévention et conséquences sur la santé).

L'IWF envisage également d'introduire à l'avenir le passeport stéroïdien.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'IWF	% RÉALISÉS PAR L'IWF
2006	649	409	63%
2007	619	402	65%
2010	503	439	87%
2011	171	100	58%

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	44
2010	50
2011	43

L'IWF déclare qu'elle n'a pas instauré de passeport biologique de l'athlète et qu'elle ne prévoit pas d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'IWF déclare disposer de programmes ou de moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une brève description en est présentée ci-dessous :

L'IWF a publié des directives pour le suivi de carrière des athlètes. Ce document a pour objet de sensibiliser la communauté haltérophile à cette question et de la motiver à créer les bonnes conditions pour les plans de carrière des athlètes. Les principaux moyens sont les suivants :

- Préparer les athlètes à la vie après la compétition, au moins par la sensibilisation (séminaires d'information).
- Former les athlètes pour qu'ils développent des compétences spécifiques (relations avec les médias, etc.).
- Aider les athlètes à combiner sport et travail/études (gestion du temps, définition des priorités, etc.).
- Développer un soutien approprié de la part de l'entourage (fédération membre, club, entraîneur).
- Créer un réseau d'expertise permettant aux athlètes de se sentir soutenus dans la recherche de leur voie après le sport de compétition.

Par ailleurs, l'IWF organise régulièrement des séminaires de formation lors de chacun de ses championnats avec une séance consacrée à la carrière des athlètes.

ENTOURAGE

L'IWF déclare ne pas disposer d'une commission de l'entourage ni avoir pris d'initiatives en la matière. Cependant, l'IWF surveille l'entourage des athlètes et a mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'IWF déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'IWF déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'IWF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Soutenir toutes les initiatives en faveur de la paix et de l'entente entre les peuples.
- Prôner et garantir le fair-play lors des compétitions.
- Améliorer l'organisation des championnats du monde et autres événements.
- Développer la pratique de l'haltérophilie chez les jeunes.
- Renforcer la démocratie et la transparence aux niveaux décisionnel et managérial.
- Renforcer la participation et l'activité des fédérations membres.
- Mettre en œuvre des programmes de développement et de formation stratégiques.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'IWF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- Depuis 2009, le *programme de développement* à long terme de l'IWF a permis de mettre en œuvre des projets sur les cinq continents. Ces projets portent principalement sur la fourniture d'équipements, l'entraînement et les aspects techniques.
- D'autres projets plus spécifiques ont également été mis en œuvre : *programme d'identification des talents* en Océanie et *programme pour entraîneurs* fondé sur le manuel *Club Coach Manual*. Concernant l'entraînement, des formations de niveaux un et deux ont été organisées dans différents pays, sur les cinq continents.
- Depuis 2009, des séminaires de formation ont été organisés pour les athlètes et les entraîneurs dans le cadre de tous les championnats du monde de l'IWF. L'objectif principal est d'élever le niveau de connaissances des athlètes et des entraîneurs dans de nombreux domaines, notamment sur les questions de dopage et les aspects techniques.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'IWF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Des séminaires de formation sont organisés dans le cadre des championnats du monde jeunes depuis la première édition en 2009 à Chiang Mai, en Thaïlande. Ces séminaires abordent principalement la lutte contre le dopage, les aspects techniques du sport et les questions d'éthique.

Commission ou initiatives femme et sport

L'IWF déclare disposer d'une commission femme et sport, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- La commission des femmes de l'IWF soutient des programmes et des conférences sur les conséquences de l'haltérophilie chez les femmes. La commission joue également un rôle consultatif concernant les tenues de compétition et propose de modifier les règles en faveur de la participation des femmes au sein des organes décisionnels. Elle collabore également avec la commission femme et sport du CIO et œuvre en faveur de la formation et de la sélection d'officiels techniques de sexe féminin pour les grands événements, tels que les Jeux Olympiques.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'IWF déclare ne pas disposer de commission du sport pour tous et ne pas prendre d'initiatives en la matière.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› L'IWF organise des inspections sur le terrain, des épreuves tests et des évaluations des sites.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Le sujet de l'équipement sportif est abordé à toutes les réunions du comité technique de l'IWF. › Les procédures d'étude et d'essai impliquent les fabricants d'équipements agréés. Les résultats de ces études et de ces essais sont pris en compte pour le choix de nouveaux fabricants ou pour le renouvellement des contrats en cours. › Les Jeux Olympiques de 2012 à Londres ont donné un nouvel élan en améliorant considérablement la qualité et en entraînant dans leur sillage d'autres fabricants d'équipement sportif.
TENUE DE COMPÉTITION	› Le comité technique suit l'évolution des tenues de compétition, conseillé par la commission des athlètes. › Il suit également les dernières évolutions en matière de sécurité et modifie les règles, le cas échéant.

ENVIRONNEMENT

L'IWF déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques ou directives figure ci-dessous :

L'IWF a approuvé et publié des directives en matière de durabilité.

Critères d'évaluation

L'IWF déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET), mais accorde la plus grande attention au respect de ses directives en matière de durabilité.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'IWF déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'IWF déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'IWF déclare ne pas disposer de jury d'appel.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'IWF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le jugement (arbitrage) n'a pas beaucoup d'impact sur le résultat des compétitions. Cependant, l'IWF cherche sans cesse à améliorer le niveau de ses arbitres en contrôlant et en évaluant rigoureusement son système de sélection. › Les systèmes de gestion des compétitions sont optimisés en parallèle afin d'éliminer tout risque d'erreur humaine.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› L'avis de trois arbitres de nationalités différentes pèse équitablement sur le jugement des levers. Un système électronique affiche la décision des arbitres en temps réel afin de garantir la transparence du procédé. › Ces décisions sont examinées par un jury composé de cinq membres qui, dans des cas extrêmes, a le droit de modifier la décision des arbitres. › Les règles sont constamment mises à jour afin d'assurer l'objectivité de l'arbitrage.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Des formations sont programmées régulièrement et un colloque réunissant les officiels techniques est organisé tous les quatre ans. › Les juges sont sélectionnés parmi les candidats proposés par les fédérations nationales. Seuls les meilleurs sont sélectionnés pour les Jeux Olympiques. › Les critères recherchés sont : la compétence, l'expérience, l'équilibre continental/national et l'égalité des sexes. De nouveaux officiels sont progressivement intégrés.
ÉVALUATION DES JUGES	› À chaque compétition, le travail de tous les officiels techniques est évalué. › Le président du comité technique conserve ces évaluations, qui serviront pour les futures sélections.
CERTIFICATION DES JUGES	› Seuls les arbitres internationaux (officiels techniques) disposant d'une carte et d'une licence de l'IWF peuvent participer à un événement international. › Des examens sont organisés conformément aux règles de l'IWF.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'IWF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'IWF déclare publier ses comptes en ligne.

L'IWF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'IWF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
ADIDAS	x	x			
CINQ FABRICANTS DE BARRES À DISQUES	x		x		
ZHEN-AO	x		x		

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 5000 places.

La compétition peut se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans une halle couverte.

Le site peut être partagé avec d'autres sports/disciplines en salle comme la gymnastique rythmique et le taekwondo, mais la formule de compétition de ce sport et la configuration de l'aire de compétition peuvent rendre le partage difficile.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : moyen

Niveau de la complexité technique sur les sites olympiques : moyen

Coûts de production télévisée

La production télévisée des épreuves d'haltérophilie a coûté 112 790 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée totale de production s'est élevée à 56,1 heures, avec un coût moyen par heure de 20 105 euros.

UCI

Union Cycliste Internationale

362 APERÇU

363 HISTOIRE ET TRADITION

365 UNIVERSALITÉ

371 POPULARITÉ

374 GOUVERNANCE

375 ATHLÈTES

376 DÉVELOPPEMENT

379 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

380 FINANCES

APERÇU

DISCIPLINES ET ÉPREUVES

Disciplines aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 4

- Piste
- Route
- Vélo tout terrain
- BMX

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 18

PISTE	5	5
ROUTE	2	2
VÉLO TOUT TERRAIN	1	1
BMX	1	1

Nombre de jours de compétition de l'UCI sur les 16 jours des Jeux Olympiques de Londres : 14

- Piste: 6
- Route: 3
- Vélo tout terrain: 2
- BMX: 3

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
	6	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7	6	6	7	7	7	8	11	11	11	9
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	6	7	7	7	9
TOTAL	6	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7	6	6	8	9	10	14	18	18	18	18

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 528

			TOTAL
PISTE	104	84	188
ROUTE	145	67	212
VÉLO TOUT TERRAIN	50	30	80
BMX	32	16	48

VALEUR AJOUTÉE

L'UCI déclare que le cyclisme apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le cyclisme est l'un des sports les plus importants au monde; en effet, le Tour de France est un rendez-vous incontournable du calendrier sportif. Ce sport allie tradition et modernité au sein même des Jeux Olympiques. Il propose également des disciplines et des formats d'épreuve très variés, adaptés à tous les goûts et à tous les publics. Lors de l'épreuve de cyclisme sur route, libre d'accès, les Jeux Olympiques se déroulent au cœur même du public. La course sur route est également une occasion unique pour les organisateurs de faire découvrir leur ville et leur région au monde entier; les épreuves de cyclisme sur piste sont, quant à elles, particulièrement spectaculaires. Le BMX est très populaire chez les jeunes et vient alimenter la liste des « sports extrêmes » des Jeux Olympiques. Enfin, le vélo tout terrain incarne parfaitement la dimension « écologique » des Jeux Olympiques.

L'UCI déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au cyclisme :

Les Jeux Olympiques confèrent une visibilité globale aux différentes disciplines cyclistes, favorisant ainsi la pratique d'un sport et d'un mode de déplacement à la fois bénéfiques pour la santé et respectueux de l'environnement. Par ailleurs, cet événement mobilise toute une génération et stimule l'essor du cyclisme dans le pays hôte. Les Jeux Olympiques, qui représentent le point d'aboutissement du développement sportif, sont essentiels à l'essor de toutes les disciplines cyclistes, y compris celles ne figurant pas encore au programme des Jeux. Enfin, une médaille olympique est la récompense suprême dont tous les coureurs rêvent et pour laquelle ils travaillent dur au quotidien.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'UCI : 1900

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

	♂	♀
PISTE	1896	1988
ROUTE	1896	1984
VÉLO TOUT TERRAIN	1996	1996
BMX	2008	2008

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

	♂	♀
PISTE	26	7
ROUTE	24	8
VÉLO TOUT TERRAIN	5	5
BMX	2	2

CHAMPIONNATS DU MONDE

a) Piste

	SENIORS		JUNIORS	
	♂	♀	♂	♀
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1893	1958	1975	1987
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	108	55	38	26
FRÉQUENCE	Tous les ans			

b) Route

	SENIORS		JUNIORS	
	♂	♀	♂	♀
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1921	1958	1975	1987
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	85	52	38	26
FRÉQUENCE	Tous les ans			

c) Vélo tout terrain

	SENIORS / JUNIORS
	♂♀
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1990
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	23
FRÉQUENCE	Tous les ans

d) BMX

	SENIORS	JUNIORS
	♂♀	♂♀
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1982	1996
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	31	17
FRÉQUENCE	Tous les ans	

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	2	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	18	2010
JEUX AFRICAINS	10	2011
JEUX ASIATIQUES	15	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	16	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	15	2009

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'UCI compte 177 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	32	41	44
AMÉRIQUE	37	40	40
ASIE	37	39	41
EUROPE	47	48	48
OCÉANIE	5	4	4
TOTAL	158	172	177

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

a) Piste

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'UCI ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	1	1
AMÉRIQUE	10	10
ASIE	8	8
EUROPE	30	35
OCÉANIE	2	2
TOTAL	51	56

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	4	3	21	15	17	12	31	23	2	2
2012	2	0	19	14	14	11	25	22	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	0	0	1	1	1	1	8	8	2	2
DERNIERS	1	0	1	2	0	1	6	7	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	0	0	15	13	23	13	27	18	2	2
DERNIERS	0	0	21	18	16	11	26	19	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	1	1	7	5	7	1	19	15	2	2
DERNIERS	1	1	7	5	6	2	17	11	2	2

b) Route

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'UCI ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	15	15	5	6
AMÉRIQUE	29	29	23	23
ASIE	9	10	4	6
EUROPE	39	39	34	34
OCÉANIE	2	2	2	2
TOTAL	94	95	68	71

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	15	3	20	12	19	7	40	29	2	2
2012	18	8	25	14	17	10	38	33	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	3	1	9	6	3	5	28	21	2	2
DERNIERS	6	1	8	9	7	6	34	26	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	16	4	16	14	25	16	32	14	2	2
DERNIERS	19	6	23	20	18	12	31	17	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	3	1	4	4	5	1	33	15	1	2
DERNIERS	3	0	6	3	8	1	33	21	2	2

c) Vélo tout terrain

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'UCI ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	3	4	2	4
AMÉRIQUE	9	11	9	11
ASIE	3	4	3	4
EUROPE	32	32	32	32
OCÉANIE	2	2	2	2
TOTAL	49	53	48	53

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	4	2	16	11	13	8	33	3	2	2
2012	5	2	16	11	14	9	34	17	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	3	1	8	7	4	2	27	24	2	2
DERNIERS	3	1	9	8	4	2	28	21	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	3	1	13	10	6	4	18	13	2	2
DERNIERS	5	2	15	11	14	8	25	20	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	1	1	7	4	1	2	19	10	2	2
DERNIERS	1	1	7	3	1	0	23	13	2	0

d) BMX

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'UCI ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	2	2	2	2
AMÉRIQUE	6	8	5	6
ASIE	2	2	2	2
EUROPE	10	13	6	8
OCÉANIE	2	2	2	2
TOTAL	21	27	17	20

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	1	0	13	11	4	3	14	12	2	2
2012	1	1	11	9	5	2	19	12	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	1	1	9	5	2	1	17	11	2	2
DERNIERS	1	1	10	7	3	1	19	11	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	2	0	12	8	11	8	10	10	0	0
DERNIERS	2	0	14	9	11	8	11	12	3	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'UCI :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	1	1	7	5	1	0	10	7	2	1
DERNIERS	15	0	8	3	1	0	12	7	2	1

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

JEUX OLYMPIQUES

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Piste

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	0	1	2	7 %	10 %
ASIE	1	0	1	2	7 %	13 %
EUROPE	6	5	4	2	76 %	55 %
OCÉANIE	1	2	1	1	10 %	22 %
TOTAL	9	7	7	7	100 %	100 %

b) Route

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	1	1	1	17 %	17 %
ASIE	0	1	0	0	0 %	8 %
EUROPE	4	3	4	4	83 %	75 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	5	5	5	5	100 %	100 %

c) Vélo tout terrain

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	0	0	0	1	0 %	17 %
ASIE	0	0	0	0	0 %	0 %
EUROPE	2	3	3	2	100 %	83 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	2	3	3	3	100 %	100 %

d) BMX

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	1	1	1	1	50 %	33 %
ASIE	0	0	0	0	0 %	0 %
EUROPE	1	1	1	1	50 %	33 %
OCÉANIE	0	1	0	1	0 %	33 %
TOTAL	2	3	2	3	100 %	100 %

CHAMPIONNATS DU MONDE

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

a) Piste

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	1	0	0	0
AMÉRIQUE	1	0	2	4
ASIE	0	0	1	2
EUROPE	6	10	7	6
OCÉANIE	2	2	2	1
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	57	57	57	57
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	10	12	12	13
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	2	4	4

b) Route

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	1	0	1	0
ASIE	0	0	0	0
EUROPE	8	7	7	6
OCÉANIE	1	2	2	2
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	18	21	12	15
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	10	9	10	8
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	3	2	3	2

c) Vélo tout terrain

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	1	0	0	0
AMÉRIQUE	0	1	1	1
ASIE	0	0	0	0
EUROPE	8	7	8	8
OCÉANIE	0	1	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	9	9	9	9
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	9	9	9	9
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	3	2	2

d) BMX

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	1	2	0
ASIE	0	0	0	0
EUROPE	4	4	2	5
OCÉANIE	2	1	2	1
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	6	6	6	6
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	6	6	6	6
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	3	3	2

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'UCI déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du cyclisme, notamment chez les jeunes :

L'UCI a nettement intensifié son activité sur les réseaux sociaux, notamment en y publiant des brèves 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, tout au long de l'année. Ces informations ont été complétées par des reportages vidéo sur les coulisses des courses, des résumés vidéo à télécharger gratuitement et des photos retraçant les temps forts de la journée. La publication de vidéos, de photos originales et d'informations dans l'heure suivant les premiers résultats s'est avérée très appréciée des 15-24 ans. Une chaîne de télévision, qui retransmet les événements en direct sur Internet, a également été créée en collaboration avec les partenaires commerciaux des différentes courses, notamment pour le vélo tout terrain. Enfin, le développement du BMX vise plus particulièrement les jeunes.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

a) Piste

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	19 032	38 301
BILLETS VENDUS	18 812	37 966
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,3 %	0,5 %

b) Route

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	S/O	35 967
BILLETS VENDUS	S/O	35 542
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	S/O	0,5 %

c) Vélo tout terrain

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	26 708	33 914
BILLETS VENDUS	26 458	33 558
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,4 %	0,4 %

d) BMX

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	4350	16 162
BILLETS VENDUS	4298	15 914
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,1 %	0,2 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

a) Piste

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	21 500	23 250
BILLETS VENDUS	19 200	22 500
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	89 %	97 %

b) Route

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	293 000	293 000
BILLETS VENDUS	Accès libre	Accès libre
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	-	-

c) Vélo tout terrain

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	Nombre illimité	Nombre illimité
BILLETS VENDUS	75 000	51 000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	-	-

d) BMX

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	Nombre illimité	22 000
BILLETS VENDUS	18 000	15 900
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	-	72 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

a) Piste

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	382	267

b) Route

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	703	800

c) Vélo tout terrain

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	400	449

d) BMX

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	67	55

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 563,5 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 100,5 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 27,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 2797

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'UCI :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	20 100	25 600
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	67 000	82 000

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	2 670 000	52 597 233

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	396 108

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	577 354

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	61 000
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	42 000

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'UCI déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Le code d'éthique de l'UCI, à l'instar de celui du CIO, engage la Fédération ainsi que tous ses membres, officiels et employés à respecter les principes de dignité humaine, de non-discrimination, d'intégrité, d'amitié, de fair-play, de neutralité politique et d'Olympisme. Il encadre l'indemnisation des officiels et des employés, et définit les actions à mettre en œuvre en cas de conflits d'intérêt. Par ailleurs, une commission d'éthique a été mise en place afin d'examiner toute infraction au code d'éthique. Enfin, l'UCI applique les règles de la bonne gouvernance, qui précisent les principes définis dans le code d'éthique et soulignent l'attachement de l'UCI pour les structures et les décisions démocratiques.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'UCI déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'UCI déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'UCI fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES	x	
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'UCI :

2009	2010	2011
14	12	14

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le comité directeur de l'UCI compte actuellement 15 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

			% DE
2008	16	0	0 %
2012	14	1	7 %

COURSES ARRANGÉES

L'UCI déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les courses arrangées. Plus de détails ci-dessous :

L'article 1.2.030 du règlement de l'UCI stipule ce qui suit : « Il est interdit à tout assujetti aux règlements de l'UCI de s'associer directement ou indirectement à l'organisation de paris sur les compétitions cyclistes, sous peine d'une suspension de huit jours à un an et/ou une amende de 2000 à 200 000 francs suisses. En plus, si l'infraction est commise par un organisateur, toute compétition organisée par lui peut être exclue du calendrier pour un an ».

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'UCI déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'UCI déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont élus par leurs pairs et nommés par la Fédération.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMITÉ DIRECTEUR		
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

L'UCI déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du comité directeur.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'UCI déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

Depuis 1999, l'UCI a mis en place un *programme de suivi médical*. Ce programme prévoit de faire passer un examen médical annuel à 1300 coureurs (950 coureurs sur route professionnels et 350 athlètes des deux sexes pour les autres disciplines olympiques). Il comprend un examen clinique, un bilan cardiaque (questionnaire, électrocardiogramme [ECG] de repos, un ECG d'effort et un échocardiogramme) et un bilan sanguin. Par ailleurs, lors des championnats du monde juniors sur route et sur piste organisés en 2010, près de 200 jeunes coureurs (hommes et femmes) ont été soumis à un bilan cardiaque avec examen clinique et ECG. Enfin, en 2010, trois enquêtes sur les blessures et les maladies ont été menées lors des championnats du monde sur piste, du Giro d'Italia et du Tour de France.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'UCI	% RÉALISÉS PAR L'UCI
2006	154	154	100 %
2007	1456	1456	100 %
2010	6944	5273	76 %
2011	6075	5699	94 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	46
2010	58
2011	51

L'UCI déclare avoir instauré un passeport biologique de l'athlète.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'UCI déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

L'UCI a mis en place une forme d'aide sociale afin d'aider les coureurs à se former en vue de leur reconversion. Dans certaines conditions, les coureurs en fin de carrière peuvent demander le versement d'une prime prélevée sur un fonds de solidarité.

ENTOURAGE

L'UCI déclare disposer d'une commission de l'entourage, avoir pris des initiatives liées à l'entourage, et surveiller l'entourage des athlètes. L'UCI a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'UCI déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'UCI déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'UCI déclare avoir établi les 11 priorités stratégiques suivantes pour la période 2012-2016 :

- Maintenir le cyclisme au programme des Jeux Olympiques.
- Renforcer l'attrait des courses cyclistes de l'UCI (coureurs, sponsors, spectateurs, médias).
- Associer l'image du cyclisme au développement durable.
- Devenir une référence en matière de lutte contre le dopage.
- Développer le cyclisme professionnel sur les cinq continents.
- Aider et soutenir tous les acteurs de l'UCI.
- Anticiper les besoins des villes et des régions pour l'organisation des courses cyclistes.
- Accroître le nombre de licenciés par pays.
- Renforcer la participation des femmes dans le cyclisme.
- Mettre en place une structure administrative propice au développement du cyclisme.
- Créer des centres d'entraînement continentaux.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'UCI déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- L'UCI, par l'intermédiaire du Centre Mondial du Cyclisme (CMC), assure la formation d'athlètes dans le monde entier et en particulier au CMC où la fédération accueille les athlètes pour une durée comprise entre trois mois et un an. Ces athlètes ont par ce biais l'occasion d'accéder à plusieurs compétitions internationales et aux championnats du monde. Au CMC, l'UCI dispense ainsi plus de 10 000 jours d'entraînement dans trois disciplines (route, BMX, piste) au profit d'un peu plus d'une centaine d'athlètes par an.
- Le CMC offre un programme de formation aux futurs entraîneurs.
- Le CMC mène également des activités en dehors d'Aigle (siège de la FI, Suisse), particulièrement en Asie où la FI dispose d'un centre continental au Japon qui accueille les pays voisins et propose également certains camps d'entraînement en dehors du Japon. L'UCI dispose en outre d'un centre continental en Afrique du Sud qui, à l'image du CMC, accueille des athlètes et possède sa propre équipe de compétition. La plupart des pays africains affiliés à l'UCI participent à ces camps d'entraînement.
- L'UCI envoie des vélos dans le monde entier à travers deux initiatives : *Bikes for the World et ProTeam Solidarity* (100 vélos environ par programme).
- L'UCI organise en outre des formations pour entraîneurs en collaboration avec ses confédérations et la Solidarité Olympique.
- Le CMC coopère avec la Solidarité Olympique dans le cadre de l'octroi de bourses aux athlètes.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'UCI déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Au CMC, plusieurs stages d'entraînement sont organisés pour aider les jeunes athlètes à accéder aux championnats du monde juniors et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse. C'est ainsi que chaque année un stage d'entraînement est proposé à dix athlètes par discipline (route, piste et BMX) destiné principalement aux athlètes âgés de 17 à 18 ans. Ces stages ont une durée de deux mois. À l'heure actuelle, il n'existe aucun autre stage d'entraînement réservé aux jeunes athlètes en dehors de celui proposé par le CMC.

- Durant les championnats du monde sur route de l'UCI, la FI organise également la Conférence pour la jeunesse (de juniors à moins de 23 ans) sur le sport du cyclisme.
- La FI peut en outre aider de jeunes athlètes à intégrer une équipe professionnelle sous certaines conditions.

Commission ou initiatives femme et sport

L'UCI déclare disposer d'une commission femme et sport, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- L'une des 11 priorités stratégiques de l'UCI vise à renforcer la présence des femmes en cyclisme. Pour cela, l'UCI a nommé un chef de projet chargé de travailler sur les points suivants :
  - Récompenses en argent égales pour tous dans l'ensemble des championnats du monde et coupes du monde
  - Transfert des connaissances entre grandes fédérations nationales concernant leur programme pour l'avancement des femmes
  - Exposition égale pour les hommes et les femmes dans toutes les communications de l'UCI et sur les plateformes numériques
  - Meilleure couverture de la Coupe du monde féminine sur route à la télévision et sur web TV
  - Promotion des modèles à suivre dans le cyclisme féminin
  - Formation réservée aux femmes athlètes et entraîneurs au Centre Mondial du Cyclisme
  - Évaluation des formules de compétition en vue de les rendre plus attrayantes pour les athlètes, les médias et les spectateurs
  - Promotion et homologation de l'équipement cycliste spécifiquement destiné aux femmes (ex. : tenues, cadres de vélo, selles, etc.)
  - Admission progressive de plus de femmes au sein des commissions de l'UCI et du comité directeur de l'UCI.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'UCI déclare disposer d'une commission du sport pour tous et prendre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- Le cyclisme pour tous est considéré, par l'UCI, comme une discipline à part entière. Un coordinateur à plein temps et la commission du cyclisme pour tous veillent à la mise en place d'un programme de haut niveau. Dans le cadre du cyclisme pour tous, l'UCI reconnaît les groupes d'intérêt suivants :
  - La compétition amateur
  - Les courses populaires chronométrées
  - Les courses pour le plaisir sans chronométrage
  - Le vélo pour les déplacements quotidiens.
- Pour rallier ces groupes, l'UCI a créé une série de manifestations de cyclisme pour tous telles que l'UCI World Cycling Tour (course amateur), l'UCI Golden Bike (épreuves populaires chronométrées) et le Vélothon (course de masse chronométrée couplée à une épreuve pour athlètes d'élite). Elle a également créé le label UCI Bike City (combinant épreuves d'élite de l'UCI et urbanisme pour le développement du cyclisme comme sport, loisir et moyen de transport). Par ailleurs, l'UCI formule également des directives destinées aux fédérations nationales dans le cadre de son programme de cyclisme pour tous.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Les pistes de BMX et de cyclisme sur piste doivent être homologuées par l'UCI pour pouvoir accueillir des courses internationales. › Les circuits de cyclisme sur route, de vélo tout terrain et de cyclo-cross doivent être contrôlés par des délégués techniques nommés par l'UCI avant chaque compétition internationale.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Au sein du département technique et sportif, deux ingénieurs suivent les évolutions techniques de l'équipement sportif au jour le jour. › L'UCI a établi des protocoles d'homologation des cadres, des fourches et des roues de vélo. › La commission de l'équipement de l'UCI se réunit deux fois par an. › Deux conseillers techniques sont également mandatés, si nécessaire.
TENUE DE COMPÉTITION	› Les ingénieurs suivent également l'évolution des tenues de compétition.

ENVIRONNEMENT

L'UCI déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques ou directives figure ci-dessous :

L'UCI a créé un outil de travail pour les organisateurs de courses cyclistes appelé « ReCycling, le guide environnemental de l'UCI ». À travers des actions simples et pratiques, ce guide transforme radicalement la relation entre les courses et l'environnement, tout en diffusant l'image d'un sport plus écologique. Chaque section du guide ReCycling a été conçue pour accompagner les organisateurs lors des phases de préparation et d'exploitation de leurs courses. ReCycling est conforme aux trois fondements du Mouvement olympique, qui placent l'environnement aux côtés du sport et de la culture. La méthode de travail utilisée s'inspire du guide « Sports et événements durables » (SSET).

Critères d'évaluation

L'UCI déclare avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET).

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'UCI déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'UCI déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'UCI déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

L'article 11.1.006 du règlement de l'UCI relatif aux Jeux Olympiques stipule ce qui suit : « le jury d'appel pour les Jeux Olympiques est composé de 10 membres nommés par le président de l'UCI. Il se réunit à huis clos à la demande du

président ou du bureau exécutif. Il peut être appelé à se prononcer sur tout litige ou tout problème d'ordre général ou éthique interne au cyclisme qui surviendrait pendant les Jeux Olympiques». Par ailleurs, l'article 1.2.132 stipule également ce qui suit: «aucun recours n'est admis contre les constats de faits, l'appréciation des situations de course et les applications des règles de compétition faits par le collège des commissaires ou, le cas échéant, un commissaire individuel ou contre toute autre décision prise par eux».

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'UCI prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible:

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› L'UCI s'est efforcée de simplifier l'interprétation de ses règlements afin d'éviter, autant que faire se peut, les erreurs de jugement lors des compétitions.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› L'UCI nomme un collège de commissaires (dirigé par un président) pour chaque compétition et pour chaque discipline. › Tous ces collèges de commissaires jugent les infractions constatées lors des compétitions, indépendamment et conformément aux règlements de l'UCI.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Aux alentours de 2010, l'UCI a mis en place des programmes de formation continue pour les commissaires internationaux de l'UCI. › Ces programmes abordent les aspects techniques du cyclisme, la prise de décision, la gestion des conflits, la communication avec les athlètes, etc. › Tous les commissaires internationaux sont évalués régulièrement et les meilleurs de chaque discipline sont sélectionnés pour les Jeux Olympiques.
ÉVALUATION DES JUGES	› Depuis 2010, chaque commissaire international doit passer un examen afin d'évaluer ses connaissances. › Si des lacunes sont décelées, le commissaire doit suivre des formations complémentaires pour pouvoir continuer d'exercer ses fonctions. › Les commissaires internationaux sont classés en fonction de leurs résultats aux examens. › Si un problème de jugement grave intervient lors d'une compétition, une enquête est ouverte par l'UCI afin d'en tenir compte dans l'évaluation du commissaire.
CERTIFICATION DES JUGES	› Les commissaires internationaux de l'UCI sont sélectionnés parmi les meilleurs commissaires nationaux; ils doivent avoir passé avec succès l'examen et l'évaluation pratique de l'UCI et doivent réussir, tous les quatre ans, leur test d'évaluation.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'UCI déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'UCI déclare publier ses comptes en ligne.

L'UCI déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'UCI de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
SHIMANO	x	x	x	x	x
TISSOT	x	x	x	x	x
SANTINI	x	x	x	x	
SKODA	x	x	x	x	
MAPEI	x	x			

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 5000 places pour le cyclisme sur piste et le BMX, 2000 places pour le vélo tout terrain et 1000 places pour la course sur route et l'épreuve de contre la montre.

Le cyclisme sur piste doit avoir lieu dans un site prévu à cet effet et le circuit de BMX peut être temporaire, selon les conditions du site.

Le vélo tout terrain peut se dérouler dans un parc ou en nature, sur un terrain adapté; la course sur route et l'épreuve de contre la montre peuvent, quant à elles, avoir lieu sur n'importe quelle route.

Les sites de cyclisme sur piste, de BMX et éventuellement de vélo tout terrain ne peuvent pas être partagés avec d'autres sports/disciplines en raison des spécificités de l'aire de compétition. Les zones de départ et/ou d'arrivée de la course sur route et de l'épreuve de contre la montre peuvent être partagées avec toutes les autres épreuves sur route, telles que la marche, le marathon et le triathlon.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques :
- Route: moyen
- Piste: moyen
- Vélo tout terrain: faible
- BMX: moyen

Niveau de la complexité technique sur les sites olympiques :
- Route: moyen
- Piste: considérable
- Vélo tout terrain: faible
- BMX: moyen

Coûts de production télévisée

La production télévisée des épreuves de cyclisme sur piste a coûté 223 360 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. On a totalisé 24,3 heures de production, pour un coût moyen/heure de 55 151 euros.

La production télévisée des épreuves de cyclisme sur route a coûté 978 522 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. On a totalisé 32,1 heures de production, pour un coût moyen/heure de 213 385 euros. Ces données concernent toutes les courses en extérieur (y compris le marathon et la marche).

La production télévisée des épreuves de vélo tout terrain a coûté 711 002 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. On a totalisé 4,3 heures de production, pour un coût moyen/heure de 330 699 euros.

La production télévisée des épreuves de BMX a coûté 287 119 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. On a totalisé 6,2 heures de production, pour un coût moyen/heure de 138 928 euros.

UIPM

Union Internationale de Pentathlon Moderne

383 APERÇU

384 HISTOIRE ET TRADITION

385 UNIVERSALITÉ

386 POPULARITÉ

388 GOUVERNANCE

390 ATHLÈTES

391 DÉVELOPPEMENT

394 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

395 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 2

♂	♀
1	1

Nombre de jours de compétition de l'UIPM sur les 16 jours des Jeux Olympiques à Londres : 2

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
♂	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1
♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
TOTAL	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 72

♂	♀
36	36

VALEUR AJOUTÉE

L'UIPM déclare que le pentathlon moderne apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le pentathlon moderne est un héritage direct des Jeux Olympiques modernes, puisqu'il s'agit du seul sport créé pour les Jeux par leur fondateur, Pierre de Coubertin. Ce dernier considérait que ce sport permettait de tester les qualités morales des athlètes tout autant que leurs ressources et compétences physiques. Aux Jeux de l'Antiquité, le pentathlon était considéré comme le point culminant. Les valeurs olympiques font partie intégrante du pentathlon moderne qui renforce l'équilibre des Jeux en étant l'un des deux seuls sports pluridisciplinaires. Ses cinq disciplines exigent maîtrise et excellence de la part des athlètes, qui doivent faire preuve de rapidité, d'agilité, de précision, d'endurance et de force, savoir gérer leur stress et avoir une grande capacité de concentration. L'adoption du pistolet laser répond au principe du respect de l'environnement. Cette technologie, associée à la création de l'épreuve combinée (course/tir) ont rendu le pentathlon moderne plus palpitant et compréhensible pour le public, tout en plaçant ce sport à la portée de tous. L'UIPM est maintenant prête à présenter ses cinq disciplines dans une seule arène pour en faire un produit plus attrayant à la fois pour les spectateurs et les téléspectateurs. L'introduction de l'épreuve combinée a rendu le pentathlon moderne exaltant et avec la nouvelle formule par élimination en escrime qui entre en vigueur en 2013, l'ensemble des cinq disciplines de ce sport pourront effectivement être regardées depuis le même endroit.

L'UIPM déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au pentathlon moderne :

Les Jeux Olympiques sont intimement liés à la naissance du pentathlon moderne, créé par Pierre de Coubertin pour couronner l'athlète le plus complet des Jeux. Il serait difficile d'imaginer le pentathlon moderne sans les Jeux Olympiques. Ces derniers constituent l'apogée de la carrière d'un pentathlète. Les athlètes sacrés champions olympiques tous les quatre ans inspirent des milliers de jeunes athlètes du monde entier, prêts à consacrer leur vie au sport. Le pentathlon

moderne s'adresse aux sportifs complets plutôt qu'à ceux doués dans une discipline particulière et promeut l'idée d'exceller dans plus d'un domaine. L'inscription de ce sport au programme olympique permet à un plus grand nombre d'athlètes de tenter de gagner leur place aux Jeux Olympiques en travaillant avec ardeur et en faisant preuve de discipline. Le pentathlon moderne incarne les mêmes valeurs que les Jeux Olympiques. Les athlètes consacrent leur vie entière à la recherche de l'excellence. Ils nouent des amitiés durables et apprennent à respecter leurs adversaires. Les Jeux Olympiques constituent la motivation première de tous les pentathlètes. La valeur apportée par les Jeux Olympiques au pentathlon moderne est irremplaçable et constitue l'essence même de ce sport.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de l'UIPM : 1948

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

1912	2000

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

23	4

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS	
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1949	1981	1965	1989
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	52	32	47	23
FRÉQUENCE	Tous les ans			

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	0	-
UNIVERSIADE	0	-
JEUX DU COMMONWEALTH	0	-
JEUX AFRICAINS	0	-
JEUX ASIATIQUES	3	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	6	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	0	-

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

L'UIPM compte 108 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	13	14	16
AMÉRIQUE	23	23	23
ASIE	27	28	30
EUROPE	36	36	36
OCÉANIE	3	3	3
TOTAL	102	104	108

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à l'UIPM ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	2010	2011
AFRIQUE	9	10
AMÉRIQUE	16	17
ASIE	19	20
EUROPE	37	36
OCÉANIE	3	3
TOTAL	84	86

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
2008	2	2	13	9	6	4	23	17	1	1
2012	4	3	13	11	7	5	25	19	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de l'UIPM :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	2	1	8	7	5	2	20	17	1	1
DERNIERS	3	2	9	8	7	3	22	18	1	1

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de l'UIPM :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
AVANT-DERNIERS	4	3	12	10	6	5	20	18	2	2
DERNIERS	4	3	13	11	7	5	25	19	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de l'UIPM :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	4	3	14	12	8	6	26	20	2	2
DERNIERS	4	3	14	13	8	6	23	21	2	2

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	0	0	0	1	0 %	17 %
ASIE	0	1	0	0	0 %	17 %
EUROPE	2	2	3	2	100 %	66 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	2	3	3	3	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	0	0
AMÉRIQUE	0	0	0	0
ASIE	1	2	0	1
EUROPE	4	3	5	3
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	9	9	9	9
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	8	7	8	7
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	2	2	1	2

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

L'UIPM déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du pentathlon moderne, notamment chez les jeunes :

L'introduction de l'épreuve combinée (course et tir) avec le pistolet au laser a révolutionné le sport du pentathlon, d'une part en le rendant totalement sûr pour les personnes de tous les âges et d'autre part en rendant la compétition véritablement passionnante avec un départ à handicap qui apporte du suspense en finale. Ajoutant une dimension supplémentaire, une nouvelle formule par élimination en escrime sera également adoptée en 2013 afin que le spectacle soit encore plus grand. Le sport peut maintenant avoir lieu sur une seule journée et dans une seule installation sportive. Le biathlé (course et natation) et le triathlé (course, tir et natation) permettent par ailleurs aux jeunes de démarrer ce

sport plus facilement. Les grands événements de l'UIPM sont désormais retransmis en direct sur six territoires et diverses plateformes numériques. Le site web de l'UIPM a été optimisé pour attirer une plus large audience et intéresser notamment davantage les jeunes amateurs de ce sport.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	53 300	32 231
BILLETS VENDUS	53 062	31 736
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,8 %	0,4 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	21 000	11 000
BILLETS VENDUS	15 000	7 000
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	71 %	64 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	146	152

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 31,5 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 33,5 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 12,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 215

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de l'UIPM :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	22 145	32 458
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	110 725	155 255

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	450 410	12 292 630

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	134 147

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	28 440

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	44 403
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	1746

Activité sur d'autres réseaux sociaux

L'UIPM déclare utiliser Fotolog pour cibler les fans hispanophones en Espagne et en Amérique du Sud. Weibo permet d'établir un lien avec les fans chinois n'ayant pas accès à Facebook ni à Twitter. Orkut permet de s'adresser aux fans brésiliens. VK fonctionne sur le même principe que Facebook, mais cible les fans russes. Tumblr permet de créer des blogs sur les compétitions. Pinterest permet de cibler les centres d'intérêt des fans à travers les tags attribués aux photos et aux vidéos. Comme Facebook, Google+ permet de publier des photos, des messages et des vidéos. YouTube permet de publier des vidéos et de retransmettre les compétitions de l'UIPM en direct. Instagram et Flickr sont utilisés pour diffuser les photos des compétitions et, enfin, Four Square permet de partager des photos sur les téléphones portables.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

L'UIPM déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Les dispositions de l'article 59 de la Charte olympique sont reprises dans les sections VIII et IX des règles disciplinaires de l'UIPM. L'UIPM prévoit de démettre de ses fonctions toute personne qui enfreint, à de multiples reprises, les statuts de l'UIPM, les règles de l'UIPM ou les décisions prises par les organes de l'UIPM ou toute autre autorité de l'UIPM (article 8.5.1 des règles disciplinaires de l'UIPM). L'article 3 du code d'éthique du CIO est également mis en œuvre au sein de l'UIPM à travers l'article 2.4 de ses règles d'organisation interne. Le non-respect des règles médicales de l'UIPM, entièrement fondées sur le Code mondial antidopage, peut entraîner l'application des règles disciplinaires de l'UIPM.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

L'UIPM déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'UIPM déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels l'UIPM fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES	x	
DOPAGE		x
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant l'UIPM :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le bureau de l'UIPM compte actuellement 21 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

	♂	♀	% DE ♀
2008	17	2	11 %
2012	19	2	10 %

ÉPREUVES ARRANGÉES

L'UIPM déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les épreuves arrangées. Plus de détails ci-dessous :

L'UIPM prend le problème des épreuves arrangées très au sérieux. La Fédération examine en permanence les performances des athlètes à la recherche d'un comportement suspect. Les athlètes n'ont pas le droit de participer à des paris, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, à l'occasion des, pendant les et/ou en lien avec les Jeux Olympiques et les compétitions de l'UIPM. Tout manquement à cette règle doit faire l'objet d'une sanction pouvant aller d'une exclusion de quatre ans à un retrait définitif de la compétition. Les athlètes et les officiels n'ont pas le droit de participer à des paris, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, à l'occasion des, pendant les et/ou en lien avec les Jeux Olympiques et les compétitions de l'UIPM. Tout manquement à cette règle doit faire l'objet d'une sanction pouvant aller d'une exclusion de quatre ans à une interdiction définitive d'exercer.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

L'UIPM déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

L'UIPM déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
BUREAU EXÉCUTIF	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

L'UIPM déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein du bureau exécutif.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

L'UIPM déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

Tous les athlètes de l'UIPM doivent se soumettre aux examens cliniques de leur équipe médicale ou des médecins de leur fédération nationale. Ces résultats sont ensuite transmis à l'UIPM, qui s'assure de l'état de santé des athlètes et qui évalue rétrospectivement les maladies ou les blessures constatées à des fins préventives. Par ailleurs, chaque pentathlète doit passer un test d'équitation validé par l'UIPM pour pouvoir participer aux compétitions reconnues par l'UIPM.

Lors des compétitions, l'UIPM met tout en œuvre pour garantir la sécurité des athlètes, notamment en programmant les épreuves aux heures les moins chaudes, en assurant la présence d'une équipe médicale lors des épreuves et en ne sélectionnant que les chevaux les plus fiables afin de prévenir les risques d'accident. La mise en œuvre du tir au laser a également permis d'améliorer les conditions de sécurité et de limiter le nombre de blessures.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR L'UIPM	% RÉALISÉS PAR L'UIPM
2006	40	0	0 %
2007	42	0	0 %
2010	40	40	100 %
2011	40	40	100 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	0
2010	1
2011	0

L'UIPM déclare avoir instauré un passeport biologique de l'athlète.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

L'UIPM déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

L'UIPM exécute des programmes de formation, des séminaires et un forum des athlètes axé sur le développement des compétences de vie et la reconversion professionnelle. La Fédération mène également des programmes de développement des athlètes en collaboration avec l'Association Mondiale des Olympiens. De plus, le pentathlon moderne est un sport qui fait appel aux capacités mentales et intellectuelles de l'athlète ; 80 % des pentathlètes sont d'ailleurs des universitaires. Les pentathlètes ont une longue carrière sportive, ce qui leur laisse le temps et la possibilité de poursuivre un programme de formation adapté et de trouver facilement un emploi après leur retraite sportive. De nombreux médecins pratiquent le pentathlon ; l'UIPM encourage donc ces athlètes à travailler dans la lutte contre le dopage en leur proposant des programmes de formation pour devenir agents de contrôle.

ENTOURAGE

L'UIPM déclare ne pas disposer d'une commission de l'entourage ni avoir pris d'initiatives en la matière. Cependant, l'UIPM surveille l'entourage des athlètes et a mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

L'UIPM déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

L'UIPM déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

L'UIPM déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Rendre le pentathlon moderne plus accessible en développant des pistolets lasers moins coûteux ne nécessitant pas l'achat de plombs, une épreuve de biathlé (course et natation), une épreuve de triathlé (natation, courses et tir) et une épreuve combinée (course et tir).
- Moderniser le sport à travers l'utilisation du pistolet laser.

- Améliorer la présentation du sport et le rendre plus attrayant en regroupant toutes les épreuves sur un site temporaire équipé des installations de base afin de présenter les cinq disciplines au même endroit et sur une période plus courte grâce à un système de cloisonnement élaboré.
- Assurer la promotion du sport dans les établissements scolaires en fournissant des cibles et des pistolets laser ainsi qu'en organisant le *World School Biathlon*, où des élèves du monde entier s'affrontent pour réaliser le meilleur temps.
- Rassembler les pays et les cultures dans le cadre de programmes de développement.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

L'UIPM déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- L'UIPM est à l'origine de la création du tir laser, qui a réduit le coût global de ce sport et l'a rendu plus accessible aux jeunes et aux écoles ; cette innovation a également permis de retirer les barrières de sécurité, d'organiser les épreuves dans les centres-villes, de réduire l'impact environnemental du sport et de transformer l'épreuve combinée en une discipline à part entière.
- L'UIPM a exécuté des programmes de biathlé dans des pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ainsi que d'Afrique, notamment le Burundi, le Congo et la Namibie, afin de faire découvrir le pentathlon moderne à des jeunes défavorisés et de renforcer leur cohésion sociale en collaboration avec l'organisation *Peace and Sport*.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'UIPM déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Le *World School Biathlon*, qui combine course et natation, est organisé dans les écoles du monde entier, conformément aux règles de la Fédération, avec médailles attribuées en fin d'année pour les meilleurs temps réalisés. Ce programme permet aux enfants de concourir à l'échelle internationale sans frais de déplacement. Les fédérations nationales mettent en œuvre des projets de leçons d'introduction ouvertes à tous ceux qui veulent s'essayer au tir laser, à l'escrime et à la course à pied.
- En collaboration étroite avec les fédérations nationales et les CNO, l'UIPM vise à accroître l'attrait du biathlé et du triathlé. Un responsable du développement supervise différents projets. Le recours à la technologie laser, respectueuse de l'environnement et plus sûre, permet à l'UIPM d'ouvrir le pentathlon moderne à une toute nouvelle audience.
- Par ailleurs, l'UIPM coordonne divers camps d'entraînement dans le monde entier pour permettre aux jeunes athlètes des pays en développement de travailler avec les meilleurs entraîneurs de ce sport ; des bourses sont également offertes pour aider les athlètes.

Commission ou initiatives femme et sport

L'UIPM déclare disposer d'une commission femme et sport, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- Toutes les initiatives de l'UIPM s'adressent aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Les règles de la compétition sont exactement les mêmes, les compétitions sont organisées en parallèle, la récompense en argent est identique et les ressources sont réparties équitablement. Un nombre minimal de femmes doivent être élues au sein de la commission des athlètes et du comité des entraîneurs afin de garantir l'égalité des sexes.

Commission ou initiatives de sport pour tous

L'UIPM ne dispose pas d'une commission du sport pour tous, mais déclare mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- Si l'UIPM ne dispose pas de commission du sport pour tous, elle met en œuvre de très nombreuses initiatives en la matière, la principale étant le biathlé. Le biathlé regroupe les deux sports d'endurance du pentathlon moderne, la course et la natation, qui se pratiquent sans équipements ni installations complexes. Un terrain adapté et une étendue d'eau suffisent, comme une plage, un lac, une rivière, un barrage ou une piscine. Le biathlé lève tous les obstacles (sociaux, culturels ou économiques) à la participation des jeunes ou des adultes à ce sport pour tous, qui sert de tremplin au pentathlon moderne. L'UIPM a une commission des masters qui représente les intérêts des pentathlètes de la catégorie masters (40 ans et plus), aide les organisateurs de manifestations à mettre sur pied les compétitions masters et promeut le sport à ce niveau en encourageant les pentathlètes plus âgés à continuer la compétition.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Depuis l'introduction du tir laser et de l'épreuve combinée, un pentathlon moderne peut se dérouler intégralement dans un espace réduit doté d'un minimum d'équipement. Cet espace doit seulement être équipé d'une piscine, d'un gymnase et d'une surface d'herbe. › Il est désormais inutile de construire de grands complexes ou des stands de tir sécurisés, puisque les cibles se fixent facilement au mur et que le stand de tir mobile rentre dans le coffre d'une voiture. › Cela signifie également que la compétition peut être organisée à proximité du public sans les risques de sécurité liés aux armes à feu et que la licence de tir n'est plus obligatoire. › Ainsi, l'équipement nécessaire à l'organisation d'un pentathlon moderne se transporte très facilement d'un site à l'autre (stand de tir) pour un niveau de performances équivalent et une sécurité renforcée.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Avec la mise en œuvre du tir laser, l'UIPM a dû établir une réglementation rigoureuse en matière d'essai. › Avant chaque compétition de l'UIPM, tous les pistolets laser sont testés (solidité, diamètre et puissance) afin de garantir qu'ils sont conformes aux règles de la Fédération, que tous les athlètes concourent sur un pied d'égalité et qu'il n'y a pas eu de manipulation frauduleuse. › L'UIPM a établi une procédure d'homologation des pistolets laser et des cibles proposés par les nouveaux fournisseurs. L'objectif est de garantir la qualité et la compatibilité du matériel avec les autres équipements laser dans le monde entier. Cette procédure a été appliquée aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres, lors desquels trois différents modèles de pistolets laser ont été utilisés. › Afin de garantir la sécurité des animaux, l'UIPM oblige les athlètes à utiliser des cravaches souples pour protéger les chevaux. › Avant chaque journée de compétition, tous les équipements sont contrôlés par des officiels techniques, conformément aux règles de l'UIPM.
TENUE DE COMPÉTITION	› Les tenues et les équipements d'escrime ne cessent d'évoluer et l'UIPM a fait en sorte que les athlètes utilisent les plastrons, les masques et les épées les plus sûrs possible tout en garantissant leur conformité aux règles de l'UIPM et de la FIE. › Après des discussions approfondies avec la FINA, l'UIPM a décidé d'appliquer sa décision en interdisant l'utilisation de la combinaison intégrale de natation, qui avantage injustement les athlètes pouvant en faire l'acquisition et qui se révèle contraire au principe de sport pour tous prôné par la Fédération. › Dans un souci de sécurité et de fair-play, l'UIPM travaille en étroite collaboration avec la FEI afin de suivre l'évolution des marques, des tenues d'équitation et des équipements de protection, et d'en garantir la conformité aux règles de l'UIPM. › Avant chaque journée de compétition, le moindre élément de la tenue d'un athlète est contrôlé par des officiels techniques, conformément aux règles de l'UIPM.

ENVIRONNEMENT

L'UIPM déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques ou directives figure ci-dessous :

L'un des objectifs prioritaires de l'UIPM est de réduire au maximum l'impact environnemental du pentathlon moderne, comme en témoigne l'adoption du tir laser. En effet, ce changement visait principalement à limiter l'utilisation de substances polluantes, nocives pour l'environnement. Le laser remplace les plombs, qui sont extrêmement dangereux pour l'environnement. Par ailleurs les cibles laser, qui ne subissent pas l'impact des plombs à chaque tir, durent beaucoup plus longtemps. La production de plastique est ainsi réduite, ce qui s'avère également très bénéfique pour l'environnement. De plus, la réduction du nombre de sites pour l'organisation des différentes disciplines limite les déplacements des athlètes et du public, atténuant ainsi l'impact négatif de ce sport sur l'environnement.

Critères d'évaluation

L'UIPM déclare avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET).

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

L'UIPM déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

L'UIPM déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

L'UIPM déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Lors des compétitions officielles de l'UIPM, le jury d'appel se compose de sept membres. Lors des Jeux Olympiques, des championnats du monde et de la coupe du monde, deux de ces membres sont des délégués techniques. Le troisième membre du jury d'appel est le représentant du comité d'organisation local, qui doit détenir une licence de juge international. Trois autres membres doivent appartenir au comité technique de l'UIPM. Enfin, le septième membre du jury d'appel doit être un représentant d'équipe détenteur d'une licence de juge international. Le jury d'appel se réunit dès réception d'une réclamation ou d'une demande d'appel, et doit statuer le plus vite possible. Les décisions du jury d'appel sont votées à bulletin secret, à la majorité des voix. En cas d'égalité, le vote du président du jury d'appel est déterminant.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

L'UIPM prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Le jugement a un impact modéré sur les résultats du pentathlon moderne, et ce dans les cinq disciplines.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Les résultats des compétitions de pentathlon moderne reposent sur un système par points, qui dépend des performances et du temps enregistré. › Ce système par points est utilisé jusqu'à la dernière épreuve. › Le premier à franchir la ligne d'arrivée lors de l'épreuve combinée (course et tir) est le vainqueur final.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› L'UIPM a élaboré des stages de formation supervisés par des instructeurs nommés par la Fédération. › Quarante officiels techniques sont nommés pour les compétitions de catégories A et B. › Dix-huit observateurs techniques nationaux sont nommés pour les compétitions nationales. › Dix-huit juges internationaux sont nommés pour les championnats du monde et les Jeux Olympiques. › Ces juges sont originaires des cinq continents, représentent les deux sexes et sont sélectionnés par le directeur sportif.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les juges nationaux et internationaux sont évalués constamment par les délégués techniques, qui s'assurent que leur niveau est à la hauteur des compétitions nationales et internationales.
CERTIFICATION DES JUGES	› Les juges obtiennent leur qualification et leur licence à l'issue d'examens pratiques et théoriques supervisés par les délégués techniques de l'UIPM. › Les licences attribuées sont propres à une discipline et ne peuvent être renouvelées qu'après un nouvel examen. › L'UIPM collabore avec les Fédérations Internationales des cinq disciplines du pentathlon moderne afin de tenir les juges informés de tout changement de règle.

FINANCES

TRANSPARENCE

L'UIPM déclare appliquer les normes comptables reconnues.

L'UIPM déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

L'UIPM déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'UIPM de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
NEW BALANCE	x	x	x	x	
LUFTHANSA		x	x	x	
SPEEDO	x	x	x	x	
RAM SWISS WATCHES	x	x	x	x	x
SHINE & CHINE	x				

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

Aucun gradin n'est prévu pour le pentathlon moderne, généralement organisé sur d'autres sites sportifs.

Idéalement, le choix des sites du pentathlon moderne repose sur deux exigences : exploiter les sites prévus pour les autres sports/disciplines (sites d'entraînement ou de compétition) et limiter au maximum les déplacements entre les différents sites.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : élevé

Niveau de la complexité technique sur les sites olympiques : très élevé

Coûts de production télévisée

La production télévisée des épreuves de pentathlon moderne a coûté 509 916 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée totale de production s'est élevée à 16,2 heures, avec un coût moyen par heure de 62 953 euros.

WA

World Archery Federation

398 APERÇU

399 HISTOIRE ET TRADITION

400 UNIVERSALITÉ

401 POPULARITÉ

403 GOUVERNANCE

404 ATHLÈTES

406 DÉVELOPPEMENT

408 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

409 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 4

♂	♀
2	2

Nombre de jours de compétition de la WA sur les 16 jours des Jeux Olympiques à Londres : 8

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
♂	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2
♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	4	4	4	4	4	4	4

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 128

♂	♀
64	64

VALEUR AJOUTÉE

La WA déclare que le tir à l'arc apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Le tir à l'arc est un sport particulièrement adapté à la télévision et attrayant pour le public. Il renforce également l'universalité des jeux ; en effet, 55 pays sur les 149 membres actuels, parmi lesquels 147 correspondent aux Comités Nationaux Olympiques (CNO), ont participé aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. De plus, le tir à l'arc est un sport d'un bon rapport coût-efficacité, qui requiert des installations temporaires et ne nécessite pas d'aménagements coûteux. Il s'agit également d'un sport ouvert à tous, qui respecte l'équilibre hommes-femmes et attire les jeunes, comme en témoigne son succès sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, ce sport se pratique dans différents environnements, ce qui permet de mettre en valeur la ville hôte et le site olympique. Ce fut notamment le cas du stade de Lord's lors des Jeux Olympiques de 2012 à Londres. Enfin, le tir à l'arc est un sport propre, sans problèmes de dopage, et où les résultats sont déterminés par un système objectif, évitant ainsi tout problème de jugement.

La WA déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au tir à l'arc :

Les Jeux Olympiques constituent un événement pluridisciplinaire unique, qui permet de faire découvrir le tir à l'arc au plus grand nombre dans le monde entier à la télévision, dans la presse et sur les réseaux sociaux. Ce sport y bénéficie également d'une couverture télévisée exceptionnelle assurée par les meilleurs professionnels du secteur (Services olympiques de radio-télévision). L'accès à des spécialistes dans de nombreux domaines, tels que la radio-télévision, la gestion d'événements sportifs et la logistique, permet à la WA d'améliorer ses propres compétitions ente deux éditions des Jeux. Par ailleurs, les Jeux Olympiques permettent à la WA de bénéficier d'aides financières essentielles au développement du tir à l'arc dans le monde entier. L'appartenance au Mouvement olympique permet également aux fédérations nationales membres et aux athlètes de percevoir différents types d'aide de la part des gouvernements et des CNO.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la WA : 1931

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

1900	1904

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

15	13

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIOR	JUNIOR
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1931	1991
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	47	12
FRÉQUENCE	Tous les deux ans	

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	8	2009
UNIVERSIADE	5	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	2	2010
JEUX AFRICAINS	0	-
JEUX ASIATIQUES	9	2011
JEUX PANAMÉRICAINS	9	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	6	2005

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La WA compte 147 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	18	19	31
AMÉRIQUE	26	28	28
ASIE	34	32	34
EUROPE	46	47	47
OCÉANIE	13	13	10
TOTAL	137	139	147

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à la WA ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	15	20	13	18
AMÉRIQUE	24	25	24	25
ASIE	28	28	28	28
EUROPE	44	44	44	44
OCÉANIE	8	8	4	4
TOTAL	119	125	113	119

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	10	9	16	13	20	18	42	33	6	3
2012	14	12	16	14	27	23	40	33	6	3

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la WA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	2	9	7	14	14	32	27	2	2
DERNIERS	4	4	11	11	23	18	40	34	2	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la WA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	8	7	16	14	16	14	37	35	0	0
DERNIERS	14	12	15	11	22	19	40	36	4	3

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la WA :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	2	1	9	8	12	10	28	22	2	2
DERNIERS	2	1	7	7	9	9	35	31	2	2

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	0	0	0	0	0 %	0 %
AMÉRIQUE	0	1	0	1	0 %	25 %
ASIE	2	3	2	1	67 %	67 %
EUROPE	3	1	1	0	33 %	8 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	5	5	3	2	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	0	0	1	0
AMÉRIQUE	2	3	2	4
ASIE	2	1	2	4
EUROPE	4	5	2	6
OCÉANIE	1	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	12	15	12	15
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	9	9	7	14
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	3	4	3

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

La WA déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du tir à l'arc, notamment chez les jeunes :

La WA a travaillé sur la présentation du sport afin de l'adapter au public ciblé, en fonction des compétitions. La formule des épreuves de tir à l'arc (olympique) classique a également été optimisée par l'adoption d'un système de sets, renforçant ainsi la spécificité des compétitions de tir à l'arc à poulies. Par ailleurs, la WA a créé une épreuve par équipe mixte et a modifié ses catégories d'âges afin de s'aligner sur les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Ces ajustements permettront également à la WA de limiter les abandons entre les catégories juniors et élite. De plus, la WA diffuse les résultats de ses compétitions en direct sur Internet ; elle a également renforcé sa présence sur YouTube et sur les réseaux sociaux afin d'élargir son public. Enfin, la Fédération a créé « Fan Reporter », un nouveau concept permettant de diffuser des reportages de qualité dans le cadre de la coupe du monde et des championnats du monde de la WA.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	36 309	61 150
BILLETS VENDUS	35 612	60 410
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,6 %	0,8 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	13 500	4400
BILLETS VENDUS	13 500	4350
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	100 %	99 %

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	279	142

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 162 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 71,5 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 23,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 740

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la WA :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	11 306	99 305
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	108 089	1 365 937

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	969 897	21 816 489

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	223 536

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	375 543

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 22 MARS 2013
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	60 125
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	6571

Activité sur d'autres réseaux sociaux

La WA déclare être très active sur YouTube avec 18 327 abonnés et 13 157 735 vidéos vues. La Fédération a également créé un compte Flickr. Des sessions spéciales de formation sur les médias ont été organisées pour les athlètes de la WA. La Fédération les aide également à créer leur propre page sur Facebook.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La WA déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

Le code d'éthique de la WA repose entièrement sur celui du CIO. De très légères modifications ont été apportées.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La WA déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La WA déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels la WA fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE		x
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI		x
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES		x
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la WA :

2009	2010	2011
0	0	0

MEMBRES DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE ET ÉGALITÉ DES SEXES

La commission de la WA compte actuellement 14 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

	♂	♀	% DE ♀
2008	13	3	19 %
2012	10	4	29 %

ÉPREUVES ARRANGÉES

La WA déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les épreuves arrangées. Plus de détails ci-dessous :

Avant les Jeux Olympiques de 2012 à Londres, les « règles types » de l'ASOIF ont été adoptées et mises en œuvre.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La WA déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La WA déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont élus par leurs pairs.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
COMMISSION EXÉCUTIVE	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES		

SANTÉ

Commission médicale

La WA déclare qu'elle dispose d'une commission médicale et qu'un membre de cette commission est représenté au sein de la commission exécutive.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La WA déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

Au moins une fois tous les quatre ans, la WA mène une enquête afin d'évaluer les blessures des athlètes. Le risque de blessures est peu élevé au tir à l'arc, mais le comité médical et des sciences du sport de la WA reste malgré tout très attentif à ce problème. En 2011, la WA a également réalisé une enquête sur les habitudes alimentaires des jeunes archers. Cette étude servira à l'élaboration d'un guide de nutrition.

La WA surveille également les profils stéroïdiens.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA WA	% RÉALISÉS PAR LA WA
2006	53	26	49 %
2007	51	21	41 %
2010	92	20	22 %
2011	68	20	29 %

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	5
2010	7
2011	3

La WA déclare qu'elle n'a pas instauré de passeport biologique de l'athlète et qu'elle ne prévoit pas d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La WA déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

La WA a lancé un programme visant à renforcer la formation sur les médias. Le comité médical de la WA a également démarré la rédaction d'un guide entraînement et nutrition. La prochaine étape prévoit des discussions avec le comité des athlètes de la WA afin de créer des programmes visant le développement d'autres compétences de vie.

ENTOURAGE

La WA déclare disposer d'une commission de l'entourage, avoir pris des initiatives liées à l'entourage et surveiller l'entourage des athlètes. La WA a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La WA déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

La WA déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

La WA déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- Identité : la World Archery a changé d'identité. La Fédération a en effet été rebaptisée et un nouveau logo a été créé.
- Compétitions : un plan concret a été élaboré pour renforcer l'attrait de toutes les compétitions de la WA auprès des athlètes, du public, des partenaires et des chaînes de télévision.
- Promotion : la WA bénéficie invariablement du soutien et de la reconnaissance des tierces parties.
- Partenariats : la majorité du budget de la World Archery est financée par des partenariats, hors du cadre du financement du CIO.
- Développement : la WA et ses membres disposent de la structure et des outils requis pour poursuivre l'essor du tir à l'arc.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La WA déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- Des formations pour entraîneurs de niveau un ont été organisées sur les continents américain et européen, et sont désormais programmées en Asie.
- Plusieurs programmes de développement ont été mis en œuvre au centre d'entraînement officiel et accrédité de la WA en Égypte (MEAC). En raison de la situation politique en Égypte, les programmes d'entraînement des athlètes et de formation des entraîneurs, tous niveaux confondus, ont été transférés en Thaïlande.
- Un programme qui consiste à produire des équipements à partir des ressources locales a été mis en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La WA déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Un programme de développement a été déployé sur le continent américain pour préparer les jeunes athlètes aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing 2014. Un entraîneur parcourt cinq pays pour venir en aide aux fédérations nationales.

› La WA a lancé un programme en collaboration avec le CNO brésilien pour préparer les athlètes nationaux aux Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro.

Commission ou initiatives femme et sport

La WA déclare disposer d'une commission femme et sport, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

› Depuis plusieurs années, la WA décerne, à l'occasion de son congrès, des trophées aux associations membres qui ont envoyé le plus de femmes aux compétitions de tir à l'arc, ainsi qu'aux personnes ou associations membres à l'origine d'initiatives spéciales en faveur de la promotion des femmes dans le sport. La Fédération publie également des rapports sur les femmes dans le monde sportif et participe régulièrement à des conférences sur le sujet.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La WA déclare disposer d'une commission du sport pour tous, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

› Malgré l'absence de commission du sport pour tous au sein de la WA, toutes les disciplines de tir à l'arc sont également des activités de loisir et de sport pour tous. Ainsi, chacun de nos comités consacre une partie de son travail au sport pour tous. Par ailleurs, la WA a créé différentes initiatives de sport pour tous, en distinguant notamment les débutants et les performances des archers. La Fédération participe également aux Word Master Games.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Il n'y a pas de véritable évolution technique des sites de tir à l'arc.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Un comité technique suit en permanence l'évolution de l'équipement. › La WA veille à la bonne application des règles. › La Fédération entretient des relations excellentes avec les fabricants, qui la consultent avant de commercialiser de nouveaux équipements.
TENUE DE COMPÉTITION	› Le comité technique est également chargé de suivre l'évolution des tenues de compétition. › Si la tenue n'a pas d'impact déterminant sur le tir à l'arc, la WA surveille néanmoins le développement de nouveaux types de matériaux.

ENVIRONNEMENT

La WA déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques ou directives figure ci-dessous :

La WA a élaboré des mesures relatives à la consommation d'eau ainsi qu'une pour inciter les organisateurs à réduire cette consommation et à améliorer la gestion des déchets. La Fédération s'efforce également de sélectionner des sites limitant au maximum les besoins en matière de transport.

Critères d'évaluation

La WA déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). La Fédération n'est pas convaincue de la valeur ajoutée de ces critères, ou des normes similaires, et prévoit de mettre en œuvre d'autres politiques. La WA déclare préférer la mise en œuvre d'actions pratiques avec les organisateurs d'événement à la création de politiques. Elle tente également d'éduquer au maximum les archers pour qu'ils laissent les sites utilisés en meilleur état qu'avant la compétition.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La WA déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

La WA déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

La WA déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

Toute demande d'appel doit être transmise par écrit au président de la commission des juges lors de la compétition. Cette personne transmet la demande au président du jury (ou à son représentant). Le jury étudie alors l'affaire. Si nécessaire, et selon la nature de l'appel, il décide d'entendre l'appelant et de convoquer des témoins. Un document complet relatif à ces procédures est disponible sur demande. Chaque affaire étant particulière, les décisions du jury ne peuvent en aucun cas faire jurisprudence. La décision du jury est définitive. Une procédure a été rédigée pour l'annonce de la décision.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La WA prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› Les juges n'ont aucun impact sur les résultats, les scores étant annoncés par les athlètes ou leurs agents, puis vérifiés par les autres athlètes ou agents. › En cas de doute, lorsque les flèches se situent entre deux zones de marque ou qu'elles ont été tirées en dehors du temps réglementaire, par exemple, le juge peut avoir un impact direct sur les résultats conformément aux règles.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› En cas de litiges, les juges doivent appliquer une procédure précise, présentée lors de séminaires et définie dans leur manuel.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› Les juges sont formés lors de séminaires et de conférences (obligatoires) et sont évalués pour le renouvellement de leur accréditation (examens). › Pour les Jeux Olympiques, les juges sont sélectionnés en fonction de leur expérience (ils doivent être juges internationaux depuis au moins cinq ans), de leurs résultats aux examens et de leur évaluation dans le cadre de chaque tournoi. › Des tests complémentaires ont été introduits, y compris un test de gestion du stress.
ÉVALUATION DES JUGES	› Les juges sont évalués régulièrement par le président de la commission des juges et les résultats de ces évaluations sont communiqués au comité des juges de la WA. › Par ailleurs, des tests sont organisés dans le cadre de conférences et les juges doivent passer un test de ré-accréditation tous les quatre ans. › Ils sont également évalués par l'observateur du comité des juges de la WA lors des compétitions.
CERTIFICATION DES JUGES	› Une expérience d'au moins trois ans en tant que juge national est exigée pour pouvoir suivre le séminaire de juge continental ou passer l'examen correspondant. › Au bout d'un certain temps au niveau continental, les juges doivent obligatoirement participer au séminaire de juge international et passer l'examen correspondant. › Un système a été mis en œuvre afin de pouvoir suspendre temporairement ou retirer définitivement l'accréditation d'un juge.

FINANCES

TRANSPARENCE

La WA déclare appliquer les normes comptables reconnues.

La WA déclare publier ses comptes en ligne.

La WA déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la WA de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
KIA MOTORS	x	x	x		
LONGINES/SWISS TIMING	x	x	x	x	
SPORTOTO	x				
TURKISH AIRLINES		x	x	x	
TFORS		x		x	

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 4000 places.

Ce sport peut avoir lieu sur n'importe quel site pouvant accueillir l'aire de compétition, y compris des sites existants ou des environnements urbains.

Les sites de tir à l'arc peuvent être partagés avec d'autres sports, en fonction des possibilités locales.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : moyen

Niveau de la complexité technique sur les sites olympiques : moyen

Coûts de production télévisée

La production télévisée des épreuves de tir à l'arc a coûté 144 122 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée totale de production s'est élevée à 42,5 heures, avec un coût moyen par heure de 27 129 euros.

WTF

Fédération Mondiale de Taekwondo

411 APERÇU

412 HISTOIRE ET TRADITION

413 UNIVERSALITÉ

414 POPULARITÉ

416 GOUVERNANCE

418 ATHLÈTES

419 DÉVELOPPEMENT

422 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

424 FINANCES

APERÇU

ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 8

♂	♀
4	4

Nombre de jours de compétition de la WTF sur les 16 jours des Jeux Olympiques à Londres : 4

Évolution du nombre d'épreuves olympiques depuis 1924 :

	24	28	32	36	48	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	00	04	08	12
♂	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4	4
♀	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4	4
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	8	8	8

QUOTAS

Quotas aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 128

♂	♀
64	64

VALEUR AJOUTÉE

La WTF déclare que le taekwondo apporte la valeur ajoutée suivante aux Jeux Olympiques :

Avec 203 associations nationales membres, dont 196 correspondent aux Comités Nationaux Olympiques (CNO), le taekwondo est un sport international, qui suscite un intérêt dans le monde entier. Par ailleurs, on estime à 70 millions le nombre de personnes pratiquant le taekwondo à travers le monde. Ce sport transmet donc un message d'universalité au public international des Jeux Olympiques. Les 32 médailles des Jeux Olympiques de 2012 à Londres ont été remportées par des athlètes de 21 nationalités différentes. Depuis 2000, 33 pays se sont déjà hissés sur le podium. Chaque pays peut être galvanisé par la perspective d'une médaille olympique.

De plus, l'évolution constante de ce sport a permis de renforcer l'intensité et la compétitivité des combats en incitant les athlètes à exécuter des techniques complexes et à faire preuve de rapidité, d'agilité et de dynamisme. Les compétitions de taekwondo sont plus passionnantes que jamais et les progrès technologiques ont rendu ce sport plus accessible aux nouveaux fans.

Par ailleurs, le taekwondo n'exige pas la construction de sites spécifiques. Ces exigences minimes en matière d'espace et d'équipements spécialisés permettent d'organiser, à moins d'une journée d'intervalle, les épreuves de taekwondo dans des sites prévus pour d'autres sports. Cette souplesse réduit les besoins des comités d'organisation en matière d'espace, de dépenses et de ressources, à toutes les étapes de l'organisation des Jeux.

La WTF déclare que les Jeux Olympiques apportent la valeur ajoutée suivante au taekwondo :

L'inscription du taekwondo au programme olympique a considérablement élevé le niveau de ce sport, du tapis aux plus hautes sphères de la Fédération. Depuis qu'il figure aux Jeux, où il apparaît comme un sport spectaculaire, accessible et ouvert à tous, la notoriété et la pratique du taekwondo ont explosé. Le nombre d'associations nationales membres de la WTF a ainsi augmenté de 30 % au cours des 12 dernières années et le taekwondo est désormais le deuxième sport le plus populaire en Afrique. Les Jeux Olympiques ont permis au taekwondo de conquérir de nouveaux publics et ont

renforcé le professionnalisme dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'entraînement des athlètes de haut niveau ou des plus jeunes. Le niveau des athlètes a considérablement augmenté et chaque continent renferme un véritable vivier de talents d'envergure internationale. Enfin, les Jeux Olympiques ont amorcé le cercle vertueux suivant : les meilleurs athlètes suscitent l'intérêt des médias et des sponsors, qui attirent à leur tour un nouveau public et des investissements publics/privés en faveur du développement des jeunes athlètes.

HISTOIRE ET TRADITION

CRÉATION

Année de création de la WTF : 1973

JEUX OLYMPIQUES

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques :

2000

Nombre d'inscriptions au programme des Jeux Olympiques :

4

CHAMPIONNATS DU MONDE

	SENIORS		JUNIORS
ANNÉE DES PREMIERS CHAMPIONNATS DU MONDE	1973	1987	1996
NOMBRE DE CHAMPIONNATS DU MONDE TENUS À CE JOUR	20	13	9
FRÉQUENCE	Tous les deux ans		

AUTRES JEUX MULTISPORTIFS

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME	ANNÉE D'INSCRIPTION LA PLUS RÉCENTE
JEUX MONDIAUX	3	1989
UNIVERSIADE	5	2011
JEUX DU COMMONWEALTH	0	-
JEUX AFRICAINS	7	2011
JEUX ASIATIQUES	6	2010
JEUX PANAMÉRICAINS	7	2011
JEUX MÉDITERRANÉENS	0	2013

UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES

La WTF compte 196 fédérations nationales membres correspondant aux CNO :

	2005	2008	2012
AFRIQUE	37	43	48
AMÉRIQUE	42	42	41
ASIE	40	41	42
EUROPE	47	48	48
OCÉANIE	9	12	17
TOTAL	175	186	196

FÉDÉRATIONS NATIONALES MEMBRES ACTIVES

Nombre de fédérations nationales affiliées à la WTF ayant organisé des championnats nationaux en 2010 et 2011 :

	♂		♀	
	2010	2011	2010	2011
AFRIQUE	25	30	23	25
AMÉRIQUE	26	33	24	30
ASIE	32	39	31	35
EUROPE	36	40	34	38
OCÉANIE	7	9	4	6
TOTAL	126	151	116	134

Nombre de fédérations nationales ayant pris part à des épreuves de qualification aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
2008	21	17	34	22	27	20	42	36	8	5
2012	27	21	30	25	35	29	40	36	11	9

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde de la WTF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	29	22	31	22	34	25	40	35	5	3
DERNIERS	27	19	30	23	36	28	42	35	8	2

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats continentaux de la WTF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	12	11	21	18	23	19	39	35	10	10
DERNIERS	17	15	24	19	35	30	37	31	10	10

Nombre de fédérations nationales ayant pris part aux deux derniers championnats du monde juniors de la WTF :

	AFRIQUE		AMÉRIQUE		ASIE		EUROPE		OCÉANIE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
AVANT-DERNIERS	14	12	21	15	19	12	34	30	4	3
DERNIERS	13	8	12	10	21	15	35	31	2	1

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Jeux Olympiques

Répartition continentale des médailles décernées aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	NOMBRE DE CNO AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES				RÉPARTITION DES MÉDAILLES	
	♂		♀			
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
AFRIQUE	1	1	0	0	3 %	3 %
AMÉRIQUE	3	4	6	2	31 %	19 %
ASIE	6	4	3	4	38 %	28 %
EUROPE	3	5	5	8	28 %	50 %
OCÉANIE	0	0	0	0	0 %	0 %
TOTAL	13	14	14	14	100 %	100 %

Championnats du monde

Nombre de pays ayant remporté des médailles aux deux derniers championnats du monde :

	♂		♀	
	AVANT-DERNIERS	DERNIERS	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
AFRIQUE	2	2	0	1
AMÉRIQUE	4	1	6	1
ASIE	5	7	4	4
EUROPE	6	8	7	8
OCÉANIE	0	0	0	0
NOMBRE DE MÉDAILLES DÉCERNÉES	64	64	64	64
NOMBRE DE PAYS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	17	18	17	14
NOMBRE DE CONTINENTS AYANT REMPORTÉ DES MÉDAILLES	4	4	3	4

POPULARITÉ

ATTRAIT DU SPORT

La WTF déclare avoir pris les mesures suivantes pour renforcer l'attrait du taekwondo, notamment chez les jeunes :

Le taekwondo est un sport de plein contact palpitant, qui reste pourtant peu risqué. Les règles ont été améliorées pour faire du taekwondo un sport dynamique, plein d'action et facilement compréhensible par les nouveaux fans et combattants de tous âges. Par exemple, des athlètes britanniques sont passés du statut de médaillé des Jeux Olympiques de la Jeunesse à celui de champion olympique, inspirant ainsi des générations entières.

Des programmes tels que le *Camp international de taekwondo pour la jeunesse*, le *World Taekwondo Peace Corps* et le *programme de partenariat KHU-WTF* permettent d'inculquer aux jeunes les valeurs olympiques à travers la pratique du

taekwondo. Sur tous les continents, des instructeurs qualifiés exécutent des programmes sportifs axés sur l'éducation physique et sanitaire des jeunes. Le développement d'une stratégie de communication numérique ciblée sur la jeunesse a suscité l'intérêt des jeunes générations.

VENTES DE BILLETS ET PRÉSENCE

Billets disponibles et vendus aux deux dernières éditions des Jeux Olympiques :

	2008	2012
BILLETS DISPONIBLES	40 476	72 023
BILLETS VENDUS	40 185	71 602
PART DU NOMBRE TOTAL DE BILLETS VENDUS AUX JEUX OLYMPIQUES	0,6 %	0,9 %

Billets disponibles et vendus aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
BILLETS DISPONIBLES	7500	Entrée libre
BILLETS VENDUS	6434	Entrée libre
POURCENTAGE DE BILLETS VENDUS	86 %	-

ACCRÉDITATIONS MÉDIAS ACCORDÉES

Nombre d'accréditations médias accordées aux deux derniers championnats du monde :

	AVANT-DERNIERS	DERNIERS
	219	346

COUVERTURE TÉLÉVISÉE AUX JEUX OLYMPIQUES

Nombre total d'heures/téléspectateurs aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 88 millions

Audience totale maximale aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres : 53 millions

Une minute moyenne de retransmission a été suivie par : 15,5 millions de téléspectateurs à travers le monde

COUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA PRESSE ÉCRITE

Nombre total d'articles publiés du 20 juillet au 19 août 2012 : 692

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Internet

Nombre de visites sur le site officiel de la WTF :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS UNIQUES PAR JOUR	8630	34 821
NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES PAR JOUR	120 003	267 752

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du COJO :

	PREMIER SEMESTRE 2012	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	495 599	36 334 649

Nombre de pages vues dans la section dédiée du site du CIO :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE PAGES VUES	124 088

Nombre de vidéos vues sur YouTube.com/Olympic :

	PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES
NOMBRE DE VIDÉOS VUES	332 384

Réseaux sociaux

Nombre de fans ou d'abonnés :

	AU 1ER JUILLET 2012
NOMBRE DE FANS SUR FACEBOOK	70 000
NOMBRE D'ABONNÉS SUR TWITTER	500

Activité sur d'autres réseaux sociaux

Depuis le 31 août 2012, cinq millions de visiteurs uniques ont visionné les 15 000 vidéos du site de la WTF, filmées à l'occasion d'une soixantaine de compétitions de haut niveau. La chaîne de télévision en ligne de la WTF, WTF Taekwondo TV, a été lancée en 2008. Elle est aujourd'hui au cœur de la stratégie de la Fédération en matière de nouveaux médias. Une plateforme a été déployée pour les utilisateurs d'iPhone/iPad en juillet 2011 et une application Android a été lancée en janvier 2012. La chaîne YouTube de la WTF, créée en 2010, est un moyen supplémentaire de diffuser du contenu intéressant sur les réseaux sociaux à travers les meilleurs moments des grandes compétitions de la WTF. Depuis, la WTF a créé une page Facebook et un compte Twitter. Des pages Pinterest et Flickr sont également en cours de création et de développement par la WTF, qui souhaite ainsi diversifier sa présence sur les réseaux sociaux.

GOUVERNANCE

CODE D'ÉTHIQUE

La WTF déclare que son code d'éthique en vigueur est conforme à celui du CIO. Plus de détails ci-dessous :

La WTF prend très au sérieux son rôle d'ambassadeur du Mouvement olympique en partageant, en défendant et en incarnant ses valeurs. Le code d'éthique de la WTF est fidèle aux principes du code d'éthique du CIO et du Mouvement olympique. Le code de la WTF exhorte tous les membres de la famille du taekwondo, y compris les athlètes, les officiels et l'entourage, à agir avec l'intégrité prônée par les valeurs olympiques. De plus, il régit l'attribution des financements et fixe les conditions d'acceptation de cadeaux ou de commissions. Il exclut toute forme de discrimination ou de harcèlement et met en avant l'intégrité du sport ainsi que le principe de fair-play. D'autre part, la Fédération a adopté le règlement de la WTF sur les paris et la lutte contre la corruption, élaboré à partir du modèle de l'ASOIF.

MÉCANISME INTERNE DE RÉSOLUTION DES LITIGES

La WTF déclare disposer d'un mécanisme transparent et renforcé de résolution des litiges.

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

La WTF déclare faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) pour résoudre tous les litiges qui ne peuvent l'être à l'amiable ou par médiation ou arbitrage local.

Type de litiges pour lesquels la WTF fait appel au TAS :

	OUI	NON
STATUTS, RÈGLEMENTS OU RÈGLES SPORTIVES		x
DOPAGE	x	
DÉCISION PRISE PAR UN ORGANE JURIDICTIONNEL DE LA FI	x	
PROBLÈMES DISCIPLINAIRES	x	
LITIGES ENTRE LES ORGANES DE LA FI		x
AFFILIATION		x
DROITS DE PROPRIÉTÉ		x
CONTRATS		x
CORRUPTION		x
ÉTHIQUE		x
ÉLECTIONS		x

Nombre d'affaires soumises au TAS impliquant la WTF :

2009	2010	2011
0	1	1

MEMBRES DU CONSEIL ET ÉGALITÉ DES SEXES

Le conseil de la WTF compte actuellement 34 membres. La répartition des membres par sexe est présentée ci-dessous :

	♂	♀	% DE ♀
2008	37	3	8 %
2012	31	3	9 %

COMBATS ARRANGÉS

La WTF déclare avoir instauré des règles et des procédures pour lutter contre les combats arrangés. Plus de détails ci-dessous :

La WTF déclare faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir les pratiques corrompues. Elle a adopté le règlement de la WTF relatif aux paris et à la lutte contre la corruption. Ce règlement interdit explicitement les paris, la manipulation des résultats et autres formes de corruption. Il s'applique à tous les participants et acteurs des compétitions de la WTF, et préconise des règles tout aussi strictes pour les associations nationales membres de la WTF. Il aborde les aspects suivants : obligation de confidentialité des informations reçues, charge et critère de preuve, procédure d'enquête sur les infractions, protection des contrevenants présumés, éventail de sanctions prévues et droit de faire appel.

ATHLÈTES

MEILLEURS ATHLÈTES

La WTF déclare que les meilleurs athlètes participent aux Jeux Olympiques.

REPRÉSENTATION

Commission des athlètes

La WTF déclare disposer d'une commission des athlètes, dont les membres sont nommés par la Fédération. La WTF a prévu toutefois de tenir des élections pour les membres de sa commission des athlètes au début de 2014.

Instances dirigeantes

Instances dirigeantes où les athlètes sont représentés :

	AFFILIATION	DROITS DE VOTE
CONSEIL	x	x
COMMISSIONS	x	x
ORGANES TECHNIQUES	x	x

SANTÉ

Commission médicale

La WTF déclare qu'elle dispose d'une commission médicale, mais qu'aucun membre de cette commission n'est représenté au sein du conseil.

Surveillance de la santé et de la sécurité des athlètes

La WTF déclare avoir pris des mesures pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes. Une courte description de ses principales activités figure ci-dessous :

La WTF a intégré la technologie à ses équipements de protection et travaille sans relâche pour en améliorer les performances. Avec le système de plastron électronique, les athlètes doivent privilégier la précision à la force pour marquer des points. Les règles ont été modifiées afin de favoriser la technique, la rapidité et le dynamisme tout en préservant la sécurité des athlètes. La WTF reconnaît le code médical du Mouvement olympique et le Code mondial antidopage. La Fédération a également adopté son propre code sur la prévention des blessures et la prise en charge des athlètes. Par ailleurs, la WTF propose une formation médicale et une éducation sanitaire à tous les membres concernés de la famille du taekwondo, et prévoit des mesures antidopage obligatoires aux niveaux international, continental, national et local. Toutes ces informations seront consignées et examinées dans le système international d'enregistrement des licenciés de la Fédération.

Lutte contre le dopage

Nombre de contrôles hors compétition :

	NOMBRE TOTAL	RÉALISÉS PAR LA WTF	% RÉALISÉS PAR LA WTF
2006	S/O	29	-
2007	S/O	56	-
2010	S/O	27	-
2011	S/O	43	-

Violations des règles antidopage ayant conduit à une sanction :

	NOMBRE TOTAL
2007	7
2010	1
2011	0

La WTF déclare qu'elle n'a pas instauré de passeport biologique de l'athlète, mais qu'elle prévoit d'en créer un à l'avenir.

PROGRAMMES OU MOYENS D'AIDE AUX ATHLÈTES

La WTF déclare avoir mis en place des programmes ou des moyens destinés à aider les athlètes pour leurs études, le développement de leurs compétences de vie et leur reconversion professionnelle. Une courte description figure ci-dessous :

Le développement des compétences de vie fait partie intégrante de l'entraînement de taekwondo. La WTF enseigne qu'un corps sain doit s'accompagner d'un esprit sain. Le taekwondo enseigne les valeurs d'autodiscipline, de fair-play et de respect envers l'adversaire, incarnées par les rituels des athlètes avant le combat. De plus, la WTF a créé une académie afin de proposer des programmes d'éducation à long terme à toute personne pratiquant le taekwondo, y compris les athlètes. Cette académie travaille à la mise au point d'un enseignement complet pour les athlètes, afin de leur proposer un parcours de reconversion clair à l'issue de leur carrière sportive. L'objectif est d'entraîner les jeunes pour qu'ils deviennent de meilleurs athlètes et de leur donner les moyens de devenir des citoyens du monde responsables en marge de la compétition.

ENTOURAGE

La WTF déclare disposer d'une commission de l'entourage, avoir pris des initiatives liées à l'entourage et surveiller l'entourage des athlètes. La WTF a également mis en place un système de sanction de l'entourage des athlètes.

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Planification stratégique

La WTF déclare disposer d'un processus de planification stratégique sur plusieurs années.

Système de répartition financière

La WTF déclare disposer d'un système de répartition financière pour soutenir les fédérations nationales et les associations continentales.

Principales priorités stratégiques

La WTF déclare que ses principales priorités stratégiques sont les suivantes :

- La Fédération souhaite tout d'abord améliorer le niveau des compétitions et des athlètes à travers le monde. Dans cette optique, la WTF a créé la coupe du monde de taekwondo afin de garantir l'organisation d'une compétition de haut niveau à intervalles réguliers. De plus, la WTF est en train de repenser cette compétition afin de la rendre plus attrayante pour les téléspectateurs et le public, et de renforcer l'intérêt des médias et des sponsors. En outre, la WTF a introduit à compter de 2013 le Grand prix de taekwondo pour les meilleurs athlètes.

- L'objectif est ensuite d'étendre la portée du taekwondo dans le monde entier par la création d'un système d'affiliation international. La distribution des ressources doit être renforcée afin de favoriser la croissance. La WTF a également pensé aux jeunes en développant le programme *World Taekwondo Peace Corps*. La WTF s'efforce également d'élargir l'accès du taekwondo aux personnes souffrant d'un handicap ainsi qu'aux personnes de tous les niveaux, indépendamment du sexe, de la race, de l'âge et de la condition physique. La Fédération continue par ailleurs d'œuvrer pour la participation universelle à tous les échelons, en favorisant la présence de femmes aux postes d'encadrement.
- Le dernier objectif vise enfin à améliorer le suivi et l'évaluation des indicateurs de performance clés (IPC) afin d'optimiser l'attribution des ressources, la transparence et la responsabilité.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Principaux programmes de développement

La WTF déclare mettre en œuvre des programmes de développement, notamment les suivants :

- Des innovations telles que les systèmes de plastron électronique et d'arbitrage vidéo éliminent presque tout risque d'erreur humaine, rendant ainsi l'arbitrage plus objectif et transparent que jamais. Ces innovations se sont accompagnées de nouveaux séminaires et sessions de formation avancés dans des lieux plus accessibles afin de garantir un niveau d'arbitrage universellement élevé.
- Les fonds de développement de la WTF et les ressources du CIO allouées aux FI ont permis à la WTF de favoriser le développement des associations nationales membres de moindre envergure à travers la distribution d'équipements, des aides financières couvrant les frais générés par le transport et la compétition, et le financement de nouveaux programmes durables.
- L'initiative *World Taekwondo Peace Corps*, le *camp international de taekwondo pour la jeunesse* et le *programme de partenariat KHU-WTF* ont transmis aux jeunes du monde entier la valeur olympique de fair-play tout en leur apportant des rêves et de l'espoir.

Programmes de développement du sport pour la jeunesse

La WTF déclare mettre en œuvre des programmes de développement pour la jeunesse, notamment les suivants :

- Les initiatives de la WTF en faveur de la jeunesse comprennent : le *World Taekwondo Peace Corps*, le *camp d'entraînement international pour la jeunesse* et le *programme de partenariat KHU-WTF*. Des participants de tous horizons apprennent à travailler ensemble et découvrent le point de vue de personnes de sexe, de culture ou d'origine ethnique différents. Les champions olympiques et mondiaux de taekwondo partagent leur expérience du sport et de la vie dans le cadre de conférences spéciales et de séances d'entraînement.
- Les camps consacrent une grande partie du programme éducatif à la lutte contre le dopage. À ce jour, 1010 jeunes athlètes de 63 nationalités différentes ont participé au *camp international de taekwondo pour la jeunesse*. Le projet *World Taekwondo Peace Corps* a été mis en œuvre dans plus de 80 pays à travers le monde depuis 2008 et plus de 350 participants issus d'une centaine de pays ont participé au *programme de partenariat KHU-WTF* depuis 2005.

Commission ou initiatives femme et sport

La WTF déclare disposer d'une commission femme et sport, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- Le comité des femmes de la WTF est chargé des questions relatives au développement et à la promotion du taekwondo chez les femmes. Il émet des recommandations stratégiques et techniques au conseil de la WTF concernant tous les aspects du taekwondo féminin. La WTF est très fière d'avoir respecté l'égalité hommes-femmes dans presque toutes ses grandes compétitions en réunissant le même nombre de catégories et de concurrents des deux sexes. La Fédération s'efforce également de respecter le principe d'universalité en mettant en œuvre des mesures concrètes pour favoriser la participation des femmes à tous les niveaux. Les statuts de la WTF reposent sur les principes de fair-play et de traitement équitable, notamment pour la participation des femmes à tous les niveaux du taekwondo. La participation active des femmes en tant qu'athlètes et responsables est l'un des critères du nouveau système de classement des associations nationales affiliées à la WTF.

Commission ou initiatives de sport pour tous

La WTF déclare disposer d'une commission du sport pour tous, et mettre en œuvre des initiatives en la matière, notamment les suivantes :

- Jusqu'en 2010, la WTF disposait d'un comité du sport pour tous. Un comité indépendant a ensuite été établi. La création de ce comité a permis de mettre en lumière des domaines tels que les femmes et le sport, le para-taekwondo, les jeunes et l'éducation, l'entraînement et le développement. La discipline de taekwondo sans contact (poumsé) permet à des profils très variés de pratiquer ce sport très jeune et jusqu'à un âge plus avancé que bien d'autres sports. La WTF organise les championnats du monde de poumsé chaque année depuis 2006. Par ailleurs, les troisièmes championnats du monde de para-taekwondo ont été organisés en 2012. La WTF s'attend à une augmentation du nombre de pays participants dans les prochaines années.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

Une courte description des principaux moyens mis en œuvre pour surveiller l'évolution technique des sites, de l'équipement sportif et des tenues de compétition figure ci-après :

SITES (SÉCURITÉ ET PERFORMANCES)	› Les règlements des compétitions de la WTF et autres règles et directives y relatives définissent les critères d'évaluation de la sécurité et des performances des sites. › Ces spécifications sont fixées et évaluées par différents comités, tels que le comité technique, le comité des Jeux, le comité d'arbitrage et le comité médical, avec la participation des départements en charge du sport, de l'arbitrage, des médias et du marketing. › Afin d'éliminer tout risque éventuel, le comité d'organisation local doit recevoir l'approbation d'un délégué technique (DT) qualifié de la WTF avant la compétition. › À l'issue de la compétition, le DT affecté remet un rapport incluant des recommandations qui seront examinées par les organes décisionnels compétents.
ÉQUIPEMENT SPORTIF	› Le comité technique de la WTF et le comité en charge du système de plastron électronique définissent des normes pour les fabricants afin de garantir le respect des spécifications de la WTF et d'évaluer les performances de l'équipement par rapport aux indicateurs de performance clés (IPC). › Dernièrement, la Fédération a travaillé sur la mise au point du système de plastron électronique, qui permet d'enregistrer des points avec précision et objectivité tout en offrant une protection confortable et ergonomique aux combattants. › La WTF collabore avec les meilleurs spécialistes afin d'élaborer des équipements de pointe. › La WTF est fermement convaincue que le système de plastron électronique est actuellement l'un des équipements les plus sophistiqués de sa catégorie dans le monde sportif.
TENUE DE COMPÉTITION	› Le comité technique de la WTF travaille en collaboration avec les fabricants afin de garantir le respect des spécifications de la WTF et d'évaluer les performances de l'équipement par rapport aux indicateurs de performance clés (IPC). › La priorité actuelle de la WTF concernant le développement des tenues de compétition est de garantir un maximum de mobilité afin de favoriser la vitesse et l'agilité, dont doivent faire preuve les combattants depuis la modification des règles.

ENVIRONNEMENT

La WTF déclare disposer de politiques ou de directives en matière d'environnement. Une courte description de ces politiques ou directives figure ci-dessous :

Les compétitions de taekwondo ont un très faible impact environnemental et peuvent souvent être organisées sur des sites existants ou prévus pour d'autres sports. De plus, les équipements nécessaires à la pratique de ce sport sont limités, réduisant ainsi les exigences de fabrication et de transport. Ainsi, le taekwondo convient parfaitement en cas de fragilité de l'équilibre environnemental et de rareté des infrastructures sportives. Cependant, face à l'évolution et à la popularité croissantes de ce sport, des directives sont en cours de finalisation et seront mises en œuvre aux championnats du monde 2013 de la WTF.

Critères d'évaluation

La WTF déclare ne pas avoir recours à des critères d'évaluation tels que le guide « Sports et événements durables » (SSET). La priorité absolue du groupe de travail de la WTF sur l'environnement est de définir un ensemble de critères d'évaluation universels, qui seront appliqués à chaque compétition de la Fédération. La WTF, qui reconnaît l'importance d'une approche descendante en matière de développement durable et d'environnement, a créé un groupe de travail spécial afin d'élaborer une politique en matière de sport et d'événements durables (réduction de l'empreinte écologique, limitation des émissions de gaz à effet de serre et objectif zéro déchet) et de garantir son application au sein de la Fédération.

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

CODE DE CONDUITE

La WTF déclare disposer d'un code de conduite destiné aux officiels techniques et aux arbitres.

SYSTÈME DE SANCTION

La WTF déclare disposer d'un système de sanction des officiels techniques et des arbitres.

JURY D'APPEL

La WTF déclare disposer d'un jury d'appel. Une courte description du déroulement complet de la procédure dans l'éventualité où un athlète ferait appel au cours de la compétition figure ci-dessous :

L'arbitrage vidéo permet aux entraîneurs de contester une décision pendant le combat. Le combat est interrompu pendant environ 30 secondes pour visionner la vidéo. L'arbitrage vidéo est également utile dans des situations critiques pouvant déterminer l'issue d'un combat. Pour toute autre décision prise lors de la compétition et pour laquelle l'arbitrage vidéo est inutile ou inapproprié, l'athlète doit entamer une procédure de réclamation et verser 200 dollars non remboursables au bureau de l'arbitrage dans les 10 minutes suivant le combat. Pour les sanctions spéciales (notamment en cas d'interférence dans la gestion de la compétition), l'athlète peut faire appel directement auprès du président ou du secrétaire général de la WTF dans les 24 heures suivant la sanction.

ÉQUITÉ ET OBJECTIVITÉ DES COMPÉTITIONS

La WTF prend les mesures suivantes afin de garantir que le résultat de la compétition soit aussi objectif et juste que possible :

IMPACT DU JUGEMENT SUR LES RÉSULTATS	› La WTF a considérablement renforcé l'objectivité du jugement grâce à l'introduction du système de plastron électronique et de l'arbitrage vidéo, qui éliminent tout risque d'erreur humaine pouvant affecter les résultats du combat. › Le plastron électronique enregistre automatiquement les points marqués sur le corps du combattant et l'arbitrage vidéo permet de corriger immédiatement toute erreur de jugement sur demande justifiée de l'entraîneur. › Ces deux systèmes, mis en œuvre par des spécialistes qualifiés, sont utilisés à toutes les compétitions de la WTF.
SYSTÈME DE JUGEMENT/D'ARBITRAGE	› Les combats sont arbitrés par cinq officiels indépendants (juges, arbitres et jury) qui travaillent simultanément, assistés par les systèmes avancés de plastron électronique et d'arbitrage vidéo. › Un arbitre central supervise le combat, le plastron électronique enregistre les points marqués au niveau du corps, trois juges attribuent les points pour les techniques de poing et les coups de pied à la tête ainsi que les points techniques ; enfin, un jury visionne la vidéo du combat sur demande justifiée de l'entraîneur. › La sélection des juges et des arbitres est aléatoire.
FORMATION ET SÉLECTION DES JUGES	› La WTF élabore des programmes internationaux de formation et de sélection des arbitres. › Pour les Jeux Olympiques, un programme de sélection spécial permet d'identifier les meilleurs arbitres. Soixante arbitres sont présélectionnés à l'issue de différents tests (aspects médicaux, condition physique, comptage des points, gestion des combats, règles et anglais). › Les 30 meilleurs d'entre eux sont finalement retenus pour les Jeux Olympiques.
ÉVALUATION DES JUGES	› La WTF dispose d'une base de données, où elle enregistre toutes les données sur les formations et les performances de chaque juge et arbitre. › Pendant la compétition, des fiches de notation permettent d'évaluer les performances des arbitres à la fin de chaque combat. › Selon les règles, les arbitres ayant injustement mené ou jugé un combat doivent être remplacés ou sanctionnés.
CERTIFICATION DES JUGES	› Les arbitres sont formés et certifiés au niveau national. › La WTF accorde le certificat d'arbitre international à quelques arbitres de haut niveau ayant assisté à un séminaire et passé l'examen correspondant. › Une remise à niveau est organisée régulièrement afin de confirmer la certification et évaluer les arbitres. › La WTF prévoit des tests supplémentaires afin de sélectionner les arbitres et les juges pour les compétitions internationales.

FINANCES

TRANSPARENCE

La WTF déclare appliquer les normes comptables reconnues.

La WTF déclare ne pas publier ses comptes en ligne.

La WTF déclare que ses comptes sont vérifiés par un auditeur indépendant.

MAIN SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la WTF de la part de ses principaux sponsors de 2009 à 2012 (cinq sponsors au maximum) :

	ESPÈCES	VALEUR EN NATURE	REMISES	SERVICES	AUTRES
MACQUARIE	x				
SK PLANET	x			x	
ADIDAS (DOUBLE D)	x	x			
SUNGDONG SHIPBUILDING	x				
DAEDO	x	x			

COÛTS

Site aux Jeux Olympiques

La capacité des gradins du site olympique se monte à 5000 places.

La compétition peut se dérouler soit dans un centre d'exposition/de congrès, soit dans une halle couverte.

Le site peut être partagé avec d'autres sports/disciplines en salle comme le badminton, l'escrime, la gymnastique rythmique ou le judo.

Coûts opérationnels aux Jeux Olympiques

Besoins techniques sur les sites de compétition

Niveau des coûts techniques sur les sites olympiques : moyen

Niveau de la complexité technique sur les sites olympiques : moyen

Coûts de production télévisée

La production télévisée des épreuves de taekwondo a coûté 203 672 euros par jour de compétition aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres. La durée totale de production s'est élevée à 44,4 heures, avec un coût moyen par heure de 18 349 euros.

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé par la commission du programme olympique, composée des membres suivants :

M. Franco CARRARO, président
Mme Kate CAITHNESS
M. Guido DE BONDT
M. Bob ELPHINSTON
M. Michael S. FENNELL
M. Frank FREDERICKS
M. Ron FROEHLICH
M. Nat INDRAPANA
Mme Lingwei LI
Mme Gunilla LINDBERG
M. Sam RAMSAMY
M. Craig REEDIE
M. Andrew RYAN
M. Walter SIEBER

Les membres de la commission du programme olympique tiennent à exprimer leur gratitude aux 28 Fédérations Internationales pour leur excellente collaboration tout au long de la préparation de ce rapport.